

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

# **La naissance du Foyer ?**

Conditions matérielles des entrées dans les carrières parentales et de l'accueil du premier enfant en France à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

## **Annexes**

Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Paris 8

Discipline : Sociologie

présentée et soutenue publiquement par

Renaud Orain

le mardi 18 décembre 2007

Directeur de thèse : Florence Weber

Composition du Jury :

Christian Baudelot (Professeur à l'École Normale Supérieure)

Catherine Bonvalet (Directeur de Recherches à l'INED)

Laurence Gavarini (Professeur à l'Université de Paris 8)

Rémi Ponton (Professeur à l'Université de Paris 8)

Olivier Schwartz (Professeur à l'Université de Paris 5)

Florence Weber (Professeur à l'École Normale Supérieure)



## Table des annexes

I] Liste des termes techniques et sigles employés dans la thèse.....	6
II] Compléments sur les terrains d'enquête ethnographique.....	8
A> Fontcretz-Préhaut-Barrant.....	8
a) Vue d'ensemble et schémas.....	8
i) Généralités.....	8
ii) Récapitulatif.....	8
Conditions matérielles de l'enquête : .....	8
Lieux d'observation : .....	8
Périodes de présence sur Rivigne et interruptions.....	9
Matériel conservé : .....	9
iii) Liste des enquêtés présentés dans la thèse ou les annexes.....	9
Parents.....	9
autres entretiens : .....	10
iv) Repères géographiques.....	10
Légende.....	10
Schéma.....	11
v) Quelques documents sur Fontcretz.....	12
b) Compléments sur les enquêté(e)s.....	15
i) Colin, Aline et Luc.....	15
Présentation du cas.....	15
Contexte d'enquête.....	15
Résumé du récit de vie d'Aline.....	15
Schémas.....	17
Extraits d'entretien .....	18
ii) Odile et Romain Valon : extraits complémentaires.....	24
iii) Extraits complémentaires de l'entretien avec Suzanne.....	29
iv) Extrait d'entretien avec Sandrine Verdoux.....	46
v) Précision sur le cas de Nadine.....	50
Fontcretz et Les Fermes.....	50
une entreprise archaïque.....	55
vi) Le double ancrage d'un couple de profs : Franck et Caroline.....	57
c) Précisions sur le terrain à Préhaut et Fontcretz.....	61
i) Démarche globale et unité du "terrain".....	61
ii) Une enquête en trois étapes.....	63

Enseignants en lycée.....	63
Fontcretz : retour d'un "enfant" du pays ?.....	65
Ancrage local.....	65
Première approche : Contacts pris à la mairie, à l'école et à la garderie.....	67
Vue d'ensemble sur le milieu d'interconnaissance enquêté à Fontcretz ; contrepoints et sélection des enquêtés.....	70
De Fontcretz à Préhaut.....	74
Un terrain à durée limitée.....	74
Progression de l'enquête : madame Pressin.....	75
Progression de l'enquête : Simone Lelong et la "grande Ourse".....	78
Un passage à Rivigne.....	80
B> Tresmes.....	80
a) Présentation du terrain.....	80
i) Généralités.....	80
ii) Récapitulatif.....	80
Conditions matérielles de l'enquête :.....	80
Lieux d'observation : .....	81
Périodes .....	81
Matériel conservé :.....	81
iii) Liste des enquêté(e)s.....	81
iv) Étapes.....	82
Quartier Seurat.....	82
PMI.....	83
"Premiers" enquêtés.....	84
Retours à la PMI... ..	85
Maternité.....	87
b) Elena, Brigitte et Sébastien : entretien « de maisonnée ».....	87
c) Confidences d'un jeune père.....	98
i) Résumé du contexte d'enquête.....	98
ii) Synthèse des informations recueillies.....	98
iii) Notes tirées de la discussion après questionnaire.....	101
d) Questionnaire de prise de contact (PMI/Hôpital).....	103
I] Annexes statistiques.....	109
II] Annexes statistiques.....	110
A> Compléments sur les situations professionnelles des jeunes mères....	110
a) Retour sur la méthode de comparaison utilisée.....	110
b) Compléments sur les mères en couple.....	113
B> Compléments sur l'échantillon de l'enquête Emploi.....	116
a) Effets de grappe.....	116
b) Déterminants de l'attrition.....	118
c) « hors champs », populations invisibles à l'enquête : chiffrage et défrichage.....	125

C> Approfondissements et analyses.....	130
a) Sur l'insertion professionnelle des femmes avant la maternité.....	130
i) Études, origine sociales, et maternité.....	131
ii) conjoint et profession.....	132
iii) dernière profession avant la naissance du premier enfant.....	133
iv) Commentaire détaillé sur les maternités sans insertion professionnelle préalable.....	134
b) Situation professionnelle et maternité.....	136
i) Remarques sur les cessations d'activité antérieures à la grossesse	136
ii) Continuer ou cesser de travailler entre la grossesse et le congé maternité.....	138
iii) Les mères au foyer réévaluent-elles rétrospectivement leur retrait du marché du travail lorsque leur enfant n'était pas né ?.....	139
Le problème.....	139
Retraits précoces du marché du travail.....	141
iv) Dynamiques de la situation professionnelle des femmes.....	145
c) Situations et trajectoires résidentielles.....	153
i) Conditions de logement.....	153
ii) Mobilité géographique.....	161

**I] Liste des termes techniques et sigles employés dans la thèse**

- APE** : Allocation Parentale d'Éducation, créée en 1985 et versée aux personnes interrompant leur activité pour s'occuper de leurs enfants à partir du troisième, étendue au deuxième enfant en 1994, étendue au premier et remplacée en 2004 par la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant).
- APE** : Association des Parents d'Élève à Fontcretz, orientée vers le financement de sorties périscolaires pour les enfants des écoles de Fontcretz, dissoute en septembre 2000 suite à la démission collective du bureau sortant.
- API** (Allocation de Parent Isolé, créée en 1976) : minimum social attribué aux parents élevant leurs enfants sans l'aide de l'autre parent. L'API est versé jusqu'aux trois ans de l'enfant le plus jeune. Son montant est de 748,24€ au 1/1/2007 pour un enfant à charge, plus 187,06€ par enfant supplémentaire. Seules les sommes nécessaires pour atteindre ce plafond sont effectivement versées, à concurrence des autres ressources du ménage.
- appariements (méthodes d')** : traduction en français du terme anglais de *matching* qualifiées aussi de modèles de *Rubin*, du nom du concepteur principal de ces méthodes ; ces méthodes visent à corriger, dans un modèle où l'on cherche à connaître les effets d'un événement aléatoire A (participation à une formation continue d'un salarié au chômage, naissance d'un premier enfant, utilisation d'un remède donné contre une pathologie) sur une variable de résultat R (obtention d'un emploi, maintien dans l'emploi, guérison), le fait que les individus affectés par cet événement sont sélectionnés de manière non aléatoire. Pour ce faire, on cherche à comparer l'effet sur R de l'événement pour un échantillon *contrefactuel*, échantillon fictif des individus non affecté par A *si ils étaient sélectionnés de la même manière que les individus affectés*, par rapport aux individus affectés. C'est la méthode retenue ici pour la naissance du premier enfant. On peut également créer un échantillon contrefactuel des individus affectés *si ils étaient sélectionnés de la même manière que les individus non affectés*.
- Attrition** : synonyme d'érosion ; désigne, pour une enquête répétée dans le temps, les pertes dues à l'impossibilité de suivre tous les individus de l'échantillon jusqu'à la fin de la période d'observation.
- CEE (Centre d'Études de l'Emploi)** : établissement public de recherche placé sous la double tutelle du Ministère de la recherche et sous celle du Ministère chargé de l'emploi, il a «pour mission d'effectuer des études et des recherches permettant de développer l'ensemble des connaissances susceptibles d'éclairer l'action des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux dans le domaine de l'emploi».
- Congé parental d'éducation** : congé non rémunéré créé en 1977 pour les mères de famille travaillant dans des entreprises de plus de 100 salariés, interrompant leur activité pour s'occuper de leurs enfants, étendu en 1984 à tous les salariés des deux sexes justifiant d'au moins un an d'ancienneté, accordé avec garantie du retour à l'emploi dans un poste équivalent jusqu'à ce que l'enfant le plus jeune ait atteint l'âge de trois ans.
- Cycle de vie (life cycle)** : notion démographique définissant la succession des différentes étapes prédéfinies dans la vie d'une personne, de la naissance à la mort. On parle aussi du cycle de vie dans le cas des espèces animales, des étoiles ou des produits commerciaux. La théorie microéconomique du cycle

de vie est un modèle d'accumulation du patrimoine par les salariés dans lequel ceux-ci épargnent pour leurs vieux jours en restreignant leur consommation en début de carrière professionnelle. Cette structure a souvent été utilisée pour étudier la viabilité des systèmes de retraite en tenant compte de la pyramide des âges.

**DARES** (Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques) : direction rattachée au Ministère de l'Emploi, « a vocation à constituer un pôle d'expression et de référence dans le débat social sur les questions de travail, d'emploi et de formation professionnelle, en diffusant les données statistiques et résultats d'études, d'évaluations et de recherches dont elle est à l'origine », joue également un rôle explicite dans l'évaluation des politiques publiques de l'emploi et un rôle d'expertise auprès du Ministère.

**entrant, médian, sortant (échantillons)** : désigne respectivement, pour l'enquête Emploi, les échantillons enquêtés pour la première, la deuxième et la troisième fois une année donnée, et qui sont regroupés pour calculer les indicateurs globaux fournis lors de l'exploitation primaire de l'enquête, après redressement et calage sur la pyramide des âges quinquennaux, d'après les données d'État Civil.

**GRETA** : Les Groupement d'Établissements, nés de la loi du 16 juillet 1971 sur "l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente", regroupent des établissements publics locaux d'enseignement (collèges et lycées) qui « fédèrent leurs ressources humaines et matérielles pour organiser des actions de formation continue pour adultes ».

**INSEE** (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) : produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française ; assure la coordination du système statistique public français ; veille au respect du secret statistique ; représente la France dans les instances communautaires et internationales chargées de l'harmonisation statistique ; assure également des fonctions d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre du Genes (Groupe des écoles nationales d'économie et statistique).

**matching** : voir appariement (méthodes d')

## ***III] Compléments sur les terrains d'enquête ethnographique***

### **A> Fontcretz-Préhaut-Barrant**

#### ***a) Vue d'ensemble et schémas***

##### **i) Généralités**

Fontcretz désigne mon terrain principal, dans un village d'un peu moins de 700 habitants, situé sur un plateau calcaire strié de combes. L'habitat se concentre sur des crêtes, à environ 300 m d'altitude. Le village fait partie de l'aire d'un vignoble AOC qui avait quasiment disparu à l'époque du phylloxera. Le vin est cultivé à la fois sur le plateau et dans la vallée.

Rivigne est la préfecture du Département, et la ville la plus proche, à 7 km.

Préhaut est une autre « banlieue », d'un peu plus de 3000 habitants qui est dans le voisinage immédiat dans la vallée et son développement est plus ancien. J'y ai un peu complété l'enquête faite à Fontcretz

Rivigne, Préhaut, Fontcretz, Serboucle, Vaujoly font partie d'une communauté de communes qui compte environ 30000 habitants.

Carval est la métropole régionale, et grande ville universitaire la plus proche.

Bourneuf la préfecture d'un département voisin, sur la route et la voie de chemin de fer qui mène à Carval, et qui est également plus importante que Rivigne.

##### **ii) Récapitulatif**

#### **Conditions matérielles de l'enquête :**

- facilités de logement (chez mes parents mais même chez madame Pressin) comme de ravitaillement (idem), disposition d'un ordinateur, etc...
- difficulté de déplacement : bicyclette (enseignants, Fontcretz) puis mobylette (Préhaut)
- difficulté à trouver un lieu de repli accessible à tout moment
- manque de disponibilité lié au passage du permis, à des retours à Paris, aux fêtes de fin d'année, à la limitation du terrain dans le temps (c'est fâcheux car j'aurai pu rester plus longtemps...)

#### **Lieux d'observation :**

- Salle des professeurs du lycée François Villon à Rivigne (soirée châtaignes jeudi 26/10/2000) : première rencontre avec deux des trois couples enseignants rencontrés.
- École de Fontcretz : mardi 7 novembre, contacts avec Marie-Ève Lindon , enseignante en petite section et CP et avec Odile Valon, mère de Pierre, Zoé et Clément, ex-présidente de l'APE (Association des Parents d'élèves, dissoute).
- "Grille" de l'école en compagnie de Coralie Rouget, employé municipal chargée de surveiller la sortie de l'école et la prise en charge des enfants par les bonnes personnes, jeudi 9 novembre, 16h30-17h30
- Garderie périscolaire : observation du déroulement d'une matinée le mercredi 8 novembre 2000, 8h30-14h (avec Coralie et Maryse), puis après-midi du mercredi 22 novembre 2000, 13h30-19h30 (avec deux agents dont Evelyne André, l'ASEM de l'école), repas de midi (avec les quatre agents municipaux) et début de la sieste (avec Evelyne André, puis discussion avec Estelle Esposito, institutrice des petites sections) mardi 28/11/200, 11h30-15h.
- Salle des fêtes de Fontcretz (anciennement appelée "foyer rural" ?) à l'occasion des répétitions de la chorale tous les mardis soirs (à partir du 4 novembre)



- Fête de Noël de l'école, lundi 18/12/2000 à 16h, à la salle des fêtes
- Centre social de prévention de Préhaut
- Espace associatif "La grande Ourse" mis à la disposition de l'association des assistantes maternelles du Barrant (AAMB) par la mairie de Préhaut : éveil à la lecture, mardi 19/12/2000, 9h30
- Domiciles respectifs des personnes interrogées (parents et assistantes maternelles), entre le vendredi 3/11/2000 et le vendredi 12 janvier 2001
- Piscine de la Clinique du Barrant, mardi 19/12/2000, 18h-20h : une séance de bébés nageurs en présence du maître-nageur et d'Aurélié Eyraud, sage-femme à Rivigne, animatrice de plusieurs initiatives à destination des jeunes parents.
- une séance de massage des bébés au cabinet d'Aurélié Eyraud, sage-femme à Rivigne, près de la gare, dans la rue de l'hôpital, mercredi 20/12/2000, 14h-15h30.

**Périodes de présence sur Rivigne et interruptions**

- Lundi 23/10/2000-Jeudi 9/11/2000 : 18 jours
- Lundi 13/11/2000-jeudi 7/12/2000 : 25 jours
- Lundi 11/12/2000-mercredi 27/12/2000 : 16 jours dont 6 jours "utiles"
- Mercredi 3/1/2001-samedi 13/1/2001 : 10 jours

**Matériel conservé :**

journal de terrain, quatre petits carnets d'observation, 19 entretiens enregistrés, une vingtaine de photos, des documents d'information fournis gracieusement par le centre médico-social de Rivigne et le centre d'orientation pour la santé (CODES) de Rivigne, journaux municipaux de Préhaut (ainsi que le site internet de la ville) et Fontcretz, les résultats du recensement pour ces deux communes (et des résultats pour d'autres ensembles géographique récupérés sur internet), un exemplaire du journal de la communauté de communes de Rivigne, des coupures de différents journaux locaux, plan d'occupation des sols (POS) de Fontcretz avec marques d'une modification récente ayant étendu les zones constructibles, "rapport d'aide au développement d'actions éducatives" issu d'une enquête menée par la fédération Léo Lagrange sur les dispositifs périscolaires à destination des jeunes auprès des habitants de Fontcretz (garderie, associations sportives ou non).

**iii) Liste des enquêtés présentés dans la thèse ou les annexes**

**Parents**

Les enquêtés sont dans l'ordre chronologique. Pour chaque cas est indiqué le prénom, le nom et la date de naissance du premier né, en gras si le cas a fait l'objet de développements dans la thèse, en italique si il est développé en annexes ; sont indiqués ensuite les noms des parents, la date, l'heure de début et l'heure de fin de l'entretien ; la commune, le quartier ou hameau habité ; la situation matrimoniale ; les situations professionnelles ; les enfants (et leurs âges) ; la personne qui m'a mis en contact ; indication sur la présence du père et des enfants pendant l'entretien ; le type d'habitation ; diverses observations sur les lieux ou observations pratiques ; si nous avons visité le logement et si des photos ont été prises ; des remarques éventuelles.

*Perrine Rosières, née en mars 2000* ; parents : Caroline et Franck ; vendredi 03/11/2000;17h45-19h15 ; Préhaut : ZAC Les Aviateurs ; mariés ; Enseignants - elle : éco-gestion à Notre-Dame (Collège-Lycée Privé) - lui : physique au Lycée Général ; âge de Perrine au moment de l'entretien : 7-8 mois ; par ma mère (collègues) ; Franck et Perrine sont présents ; Maison ; Salon, cuisine, chambres à l'étage ; Chocolat chaud, thé,

goûter, bain de Perrine, 38° fièvre consécutive à une vaccination ; visite étage et rez-de-chaussée ; Croquis du plan des deux étages ; petit chien blanc.

**Lana Rodier**, née en décembre 1995 ; parents : Suzanne et Laurent, mardi 21/11/2000 ; 10h-12h ; Fontcretz ; L'Îlot ; mariés ; elle : comptable en congé parental - lui : commercial ; âge des enfants au moment de l'entretien : Lana 5½ Théo 3 Manon 3 mois (août 2000) ; contacts : Corinne Moreau, Coralie Rouget ; Manon est présente à son lever pour un biberon : elle me la met dans les bras pour aller chercher un numéro de téléphone pour moi ; Maison ; salon-salle à manger-cuisine américaine ; arrivée Manon, préparation biberon. Croquis de l'extérieur et de l'intérieur de la maison.

**Deborah Dubois**, née en août 1999 ; mère célibataire : Nadine ; mardi 21/11/2000 ; 15h-18h30 ; Fontcretz ; Les Fermes ; seule ; Ancienne commerçante (épicerie village) : sans ressources (API ?), formation comptable, ancienne comptable dans un magasin de mécanique automobile à Rivigne ; contact : Corinne Moreau (à ma demande) ; en présence de Deborah (15 mois au moment de l'entretien) ; Maison ; Salle à manger ; après-midi ; en pleins travaux dans sa maison.

**Colin Vadot**, né en août 1997 ; mère séparée : Aline Duprez ; vendredi 24/11/2000 ; 18h-22h ; Cappel-Rivigne ; août 1997 ; séparée ; cadre (en communication ?) chez Barrant Éditions ; âge de Colin au moment de l'entretien : 3ans ½ ; Garderie de Fontcretz ; Maison ; Salon double, cuisine-couloir d'entrée, chambre de Colin ; apéritif (Maury) ; chambre de Colin visitée et photographiée. Croquis et photos de l'intérieur de la maison, ainsi que de la chambre de Colin.

**Doris Verdoux**, née en janvier 1997 ; parents : Sandrine et Guillaume ; mardi 28/11/2000 ; 15h30-16h30 ; Fontcretz ; Le Tertre ; mariés ; infirmière hôpital Rivigne, cuisinier cantine SNCF ; âges : Doris (3½), Camille (1½) ; contact par Corinne Moreau et Coralie Rouget ; Maison ; Salon ; j'ai ressenti une certaine réticence (ou lassitude) pendant l'entretien. Guillaume participe un peu vers la fin, mais Sandrine me laisse clairement entendre que mon temps est écoulé.

**Pierre Valon**, né début 1991 ; parents : Odile et Romain ; vendredi 12/01/2001 ; 9h15-12h ; Fontcretz ; Les Fermes ; mariés ; Elle : congé parental, anciennement caissière puis secrétaire (BEP Secrétariat) Lui : musicien (enseigne) ; âges : Pierre 9½ Zoé 7 Clément 5 ; École ; Maison ; salon, cuisine ; café. Romain présent au début et à la fin de l'entretien

#### **autres entretiens :**

Jeannine Traboulet ; lundi 11/12/2000 ; 10h30-11h30 ; Préhaut ; ZAC des aviateurs ; Assistante maternelle ; Mme Pressin, Alain (Centre Social de Prévention) ; fils grand présent ; Maison ; salon.

Jean-Hugues Lemaire ; lundi 11/12/2000 ; 17h45-19h15 ; Préhaut ; Beaulieu ; Maire de Préhaut ; Mairie, secrétaires (l'une est la sœur d'une amie)

Simone Lelong ; vendredi 15/12/2000 ; 9h15-10h45 ; Préhaut ; ZAC (aviateurs) ; Assistante maternelle, présidente de l'AAMB ; Mairie (amie secrétaire) ; deux enfants en placement sont présents pendant l'entretien ; Maison ; salon.

#### **iv) Repères géographiques**

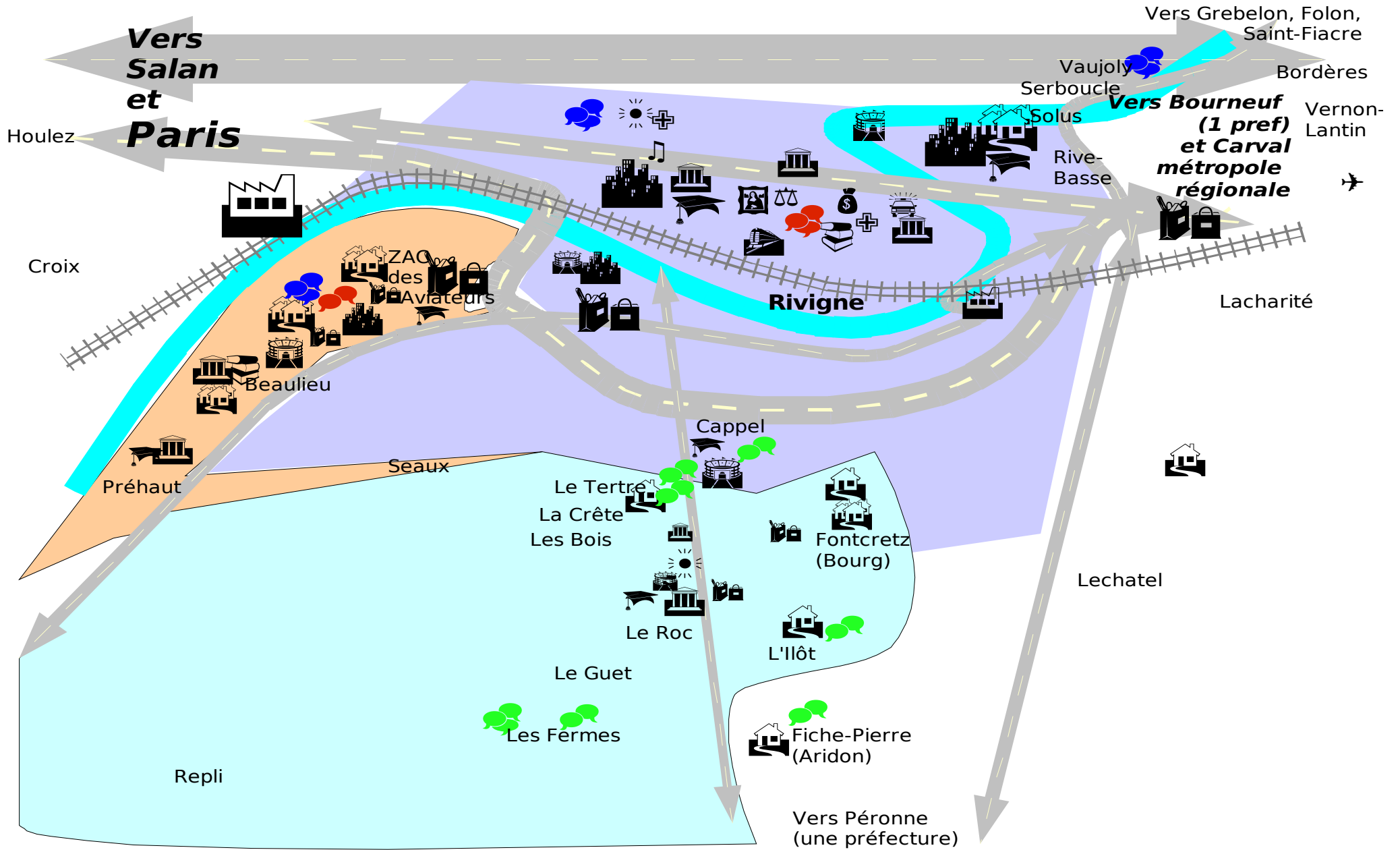
##### **Légende**

Le territoire de Fontcretz est en bleu-vert-clair, Rivigne la préfecture en bleu violacé, Préhaut en orangé. Ce schéma est à regarder comme une vue en perspective, davantage que comme une représentation projective. La taille des différents petits dessins a été adaptée selon l'importance des édifices ou des lieux considérés. Les entretiens sont colorés selon le terrain : vert pour Fontcretz et sa garderie, rouge pour Préhaut, bleu pour les enseignants

-  maisons construites depuis les années 1990 (Fontcretz)
-  lotissement construit depuis les années 1990 (Fontcretz) ou 1970 (Préhaut, Rivigne)
-  Cités d'Habitations à Loyer Modéré
-  usines, zones industrielle
-  hôpital, clinique
-  écoles (Pour Rivigne, collège ou lycée)
-  école de musique
-  bibliothèque, médiathèque, point de passage du bibliobus
-  stade, terrain de sport, piscine, équipements sportifs
-  mairie, autre bâtiment administratif, cité administrative
-  ancienne mairie
-  palais de Justice
-  commissariat
-  banques
-  musée
-  gare SNCF
-  aérodrome
-  épicerie, grande surface, centre commercial (selon la taille)
-  ancienne épicerie (avant son déménagement)
-  entretien avec un couple
-  entretien avec une mère
-  entretiens non exploités
-  point culminant

Schéma

**Graphique 1. Schéma autocentré de l'espace « urbain » proche de Fontcretz**  
Schéma renvoyé à la page suivante.



## v) Quelques documents sur Fontcretz

**Note 1. La topographie comme dispositif hygiéniste**

Dans les années 1990, disparaît un « Écho de Fontcretz », publié par une association qui s'intitulait « Mieux vivre à Fontcretz en évoquant son passé », elle aussi défunte. Cette publication était désavouée par la mairie dans son bulletin, l'accusant d'avoir usurpé son titre. Nous avons reproduit une carte altimétrique de la commune paru dans le numéro 5, en enlevant un certain nombre d'indications. Voici un extrait de l'article qui accompagnait cette carte, intitulé « Fontcretz, une commune en forme de poisson : Comment occupons-nous son territoire ? »

« Quelques noms de villages nous aident à nous situer sur la carte et... nous pouvons constater qu'il doit sûrement faire bon vivre sur les hauteurs, entre 300 et 350 m, puisque tous les villages de Fontcretz y sont perchés. Hum ! Que l'air y est salubre, l'horizon dégagé ! Certes le vent du \*\*\* et la bise hivernale ont peut-être leurs inconvénients, mais quel bonheur en été de remonter sur le plateau lorsqu'il a fallu respirer l'air immobile et lourd d'« en bas ». [...] Oui, il fait bon vivre sur nos crêtes et les premiers habitants de nos villages ne s'y sont pas trompés lorsqu'ils y ont installé leurs « feux », autrement dit leur famille, en fondant Fontcretz, Le Repli, La Crête, Le Bois, Le Guet et autres lieux-dits.

[...]

Et aujourd'hui ? Notre commune a fait revivre la vigne et ce terroir si propice est bien exploité. De plus, phénomène de notre époque, elle accueille une population nouvelle travaillant "à la ville". Cette population aime les hauteurs et les grands horizons de Fontcretz. La route du plateau, après la rude montée du Raidillon, a favorisé l'arrivée de ces nouveaux habitants qui, eux aussi, se sont fixés sur les crêtes : les villages ont vu naître peu à peu les maisons... et l'école a dû pousser ses murs pour faire la place à des effectifs grandissants. »

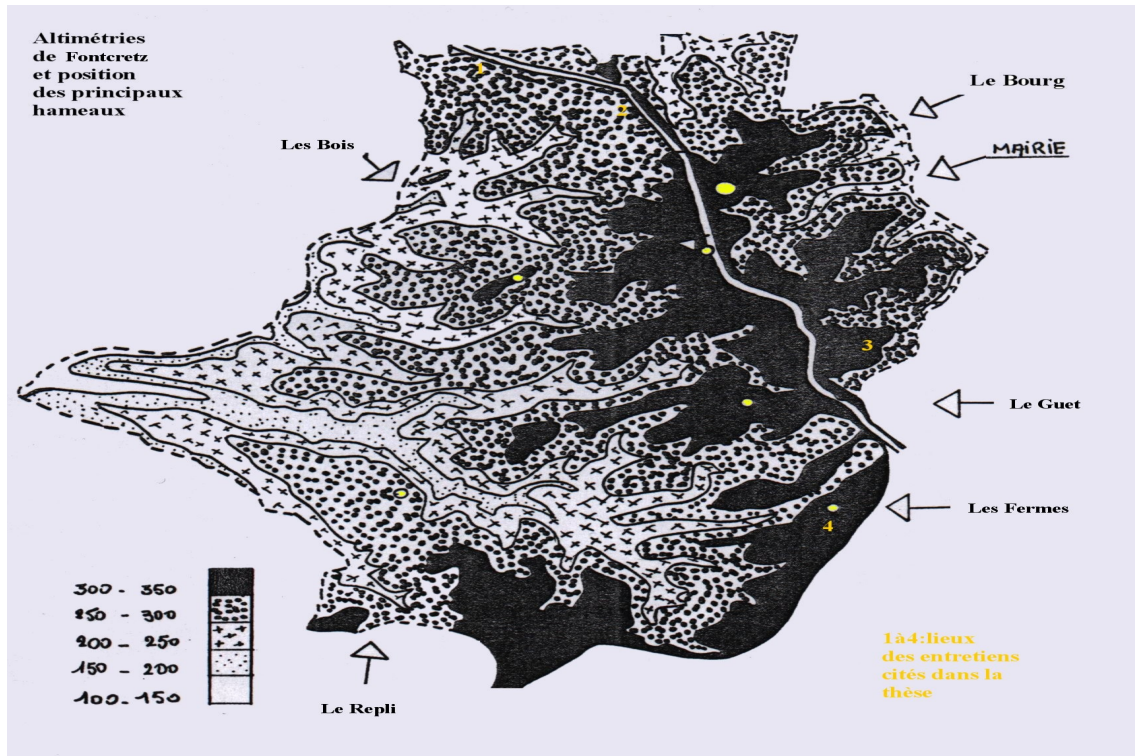
**Graphique 2. Photographie d'une des lignes de crête qui se sont peuplées depuis les années 1970<sup>1</sup>.**



<sup>1</sup>On y distingue une ferme encore en exploitation, reprise par un jeune.



Graphique 3. carte des altimétrie de la commune<sup>2</sup>



Graphique 4. Photographie du plan d'occupation des sols (POS)<sup>3</sup>



<sup>2</sup>Les points cités sont coloriés en jaune.

<sup>3</sup>Les zones constructibles sont en orange.

**b) Compléments sur les enquêtée(s)****i) Colin, Aline et Luc****Présentation du cas****Contexte d'enquête**

J'ai rencontré Aline Duprez un mercredi (8 novembre 2000) en fin d'après-midi à la garderie de Fontcretz (sur le Plateau, à 7 km de Rivigne – la préfecture) ; son fils unique Colin Vadot (3 ans) était l'un des enfant qui paraissait parmi les plus jeunes, un peu chétif, mais il s'exprimait déjà très bien. Elle vit séparée du père de son fils depuis peu, et Colin vient d'entrer à l'école de Cappel (premier hameau sur le plateau, qui fait partie de la commune de Rivigne), à côté de laquelle ils habitent. Il semble que Colin puisse plus facilement être gardé le mercredi à Fontcretz qu'à Cappel, et c'est également le cas d'une fratrie de trois sœurs plus grandes que Lucien. D'emblée, je ressens une facilité de contact avec elle, par rapport aux autres parents rencontrés : elle ne semble ni gênée ni surprise de me voir expliquer le motif de mon enquête. Colin est chez ses grands parents pour le week-end, l'entretien se prolonge assez tard, et c'est plutôt moi qui y met fin (de fait, je n'ai prévu que deux cassettes, et j'arrive au bout de la seconde). Aline Duprez m'apparaît comme maîtrisant l'agenda quotidien de la garde de son fils, y compris l'organisation avec son père, dont elle favorise les liens avec son fils : elle semble sans arrêt faire le maximum pour que son fils ne souffre pas de la rupture. En parallèle, elle assume aussi la possibilité que cette relation puisse un peu aggraver certains comportement d'enfant unique chez Colin, qui le rendent peut-être surtout difficile avec elle. Par là, elle semble porter le fardeau d'une double culpabilisation : assumer et tenter de réduire les conséquence pour son enfant de la rupture avec son père d'une part, assumer et tenter de réduire les conséquences d'un travail prenant et nécessaire pour elle, non seulement parce qu'il les fait vivre, mais aussi parce qu'il fait partie de ce qui justifie tout ce qui s'est passé depuis la naissance de Colin.

**Résumé du récit de vie d'Aline**

Aline et Luc sont tous deux originaires de la région de Rivigne et ont habité ensemble pendant toute la durée de leurs études à Carval de 1986 à 1989 puis à Paris de 1989 à 1990 (pour Aline). Aline obtient une maîtrise LEA mention Affaires commerciales, Luc fait le conservatoire à Carval puis une école de jazz, avant de tenter semble-t-il de devenir musicien d'orchestre classique. Il s'est mis tard à son instrument (la contrebasse), ce qui semble avoir retardé davantage son entrée dans la carrière musicale.

Colin naît fin octobre 1997, à la clinique des Lilas (93). Luc a d'abord du mal à accepter la naissance d'un enfant qu'il juge prématurée, à un moment où il tente de se lancer dans une carrière de musicien classique. À l'inverse, Aline a déjà réussi son entrée sur le marché du travail depuis la fin de ses études, en 1990 : elle passe cadre et se constitue un carnet d'adresse dans le milieu de l'édition où elle espère avoir des perspectives de carrière ultérieure, en particulier dans l'édition pour enfant, qui semble l'avoir attirée un temps. On peut penser que son inclination vers le champ de l'enfance est liée au désir d'être mère qu'elle développe progressivement, pendant cette même époque où elle consolide sa position professionnelle, c'est à dire entre 1991 et 1997. En effet, les naissances se multiplient à partir de 1990 dans son entourage : chez ses cousines en 1990, 1991, 1996, puis chez des amies ; le second frère aîné de Luc a également des enfants en 1994 et 1996 et elle manifeste une certaine aisance vis à vis des tout jeunes enfants, servant même de source de conseil à l'une de ses amies jeune maman. En fait, il semble qu'à la faveur de retours dans la maisonnée de sa grand-mère à Bordères, dont font également partie ses deux cousines, notamment à l'occasion des naissances, ses cousines lui aient confié assez facilement ses petits cousins, donnant ainsi lieu à un certain apprentissage familial et ce, avec des enfants quasiment nouveaux-nés.

Bien qu'on n'ait pas d'élément sur une différence d'origine sociale entre Luc et Aline, on peut penser qu'on est passé à ce moment-là d'une certaine égalité formelle dans le couple étudiant à une position relativement dominante d'Aline, qui se double d'une différence de position dans le cycle de vie avant la naissance de Colin qui explique largement les attitudes respectives d'Aline vis à vis de la maternité et de Luc vis à vis de la paternité : incertitude prolongée pour Luc, pris dans un investissement très incertain (ne serait-ce qu'aux yeux de sa compagne) et consolidation pour Aline, qui souhaiterait par ailleurs être mère jeune et reproduire par là un certain « schéma » familial, et qui pense pouvoir assumer matériellement pour deux, se comparant notamment (favorablement) à une cousine qui a eu son premier enfant alors qu'elle-même et son compagnon étaient surveillants (« pions ») en collège ou lycée. Reste la question de la place de Luc dans ce futur dispositif et de sa contribution aux moyens d'existence du foyer : dépend-il encore à ce moment d'une aide matérielle de ses propres parents, est-il à la charge d'Aline, ou dispose-t-il de ses moyens d'existence ? De fait, il semble que leur désaccord ait en partie porté sur la possibilité qu'Aline puisse entretenir seule son fils, chose que Luc n'envisageait pas. Dès lors, avoir un enfant n'est un projet que pour Aline, et un événement « subi » par Luc.

De fait, il semble qu'Aline ait quelque peu forcé la main à Luc, à un moment où elle n'utilisait pas de contraceptif féminin et où elle tentait de le convaincre que la présence d'un enfant ne l'empêcherait pas de réaliser son projet professionnel et de travailler sa musique. Luc a « craqué » un bref moment « pour le regretter aussitôt dès qu'il a su que [Aline était] enceinte ». Tandis qu'Aline continue à travailler « comme avant », sa grossesse ne se passe pas comme elle l'aurait rêvé, du fait de la réprobation initiale de Luc, qui tente sans succès de trouver une place d'orchestre et ne change que progressivement d'attitude, accusant d'abord Aline de ne pas se ménager suffisamment, puis « s'adouci[ssant] » lorsque des risques médicaux apparaissent réellement pour la grossesse d'Aline et qu'elle fait l'objet d'un suivi journalier. Il assiste ensuite à l'accouchement et trouve une place d'orchestre dans l'est de la France, accédant au statut d'intermittent du spectacle. Aline le suit alors pendant son congé de maternité, s'adaptant à cette mobilité : ils logent en effet tantôt chez des amis tantôt dans un gîte, mais la fin du congé maternité interrompt cette séquence de cohabitation (ou plutôt de mobilité collective) qui « se pass[ait] bien » : Aline trouve une assistante maternelle et reprend son travail à Paris, tandis que Luc rentre les week-ends et certaines semaines et « s'éloigne ». Cette période est close par une crise d'angoisse de Luc, qui est hospitalisé en hôpital psychiatrique, suite à des troubles du comportement et du langage.

Leur installation dans le Barrant apparaît comme un recours pour sauver leur couple, inspiré par la mère de Luc. Celui-ci semble avoir perdu sa place d'orchestre dans l'intervalle. Ce projet s'accorde alors avec le souhait d'Aline de ne pas élever son enfant à Paris, en raison de l'exiguïté des appartements et de la fréquentation de son quartier (La Goutte d'Or) notamment par des dealers (me cite un square proche de chez sa nounou où il y aurait eu « des seringues dans le bac à sable »). Ce faisant, elle renonce à son emploi, mais bénéficie d'une indemnisation pour « rapprochement de conjoint » pour démissionner dès que Luc trouve un emploi. Pendant cette transition, les choses vont mieux, et ils s'installent à Cappel pendant l'été 1999 après avoir cohabité un temps chez les parents d'Aline. Luc travaille : Aline parle d'un « emploi jeune », mais aussi d'une saison qui se termine à la fin de l'été. Il ne semble pas que Luc ait bénéficié d'une activité continue ni même d'un engagement de cinq ans : il semble plutôt avoir enchaîné emplois saisonniers et petits boulots.

Quoiqu'il en soit, c'est à l'issue de cette saison qu'il « replonge » et est à nouveau hospitalisé. Aline date de cette période la réunion d'un certain nombre d'indices dans l'attitude de Luc qui l'amènent à penser que celui-ci « n'assume pas sa paternité » : ces

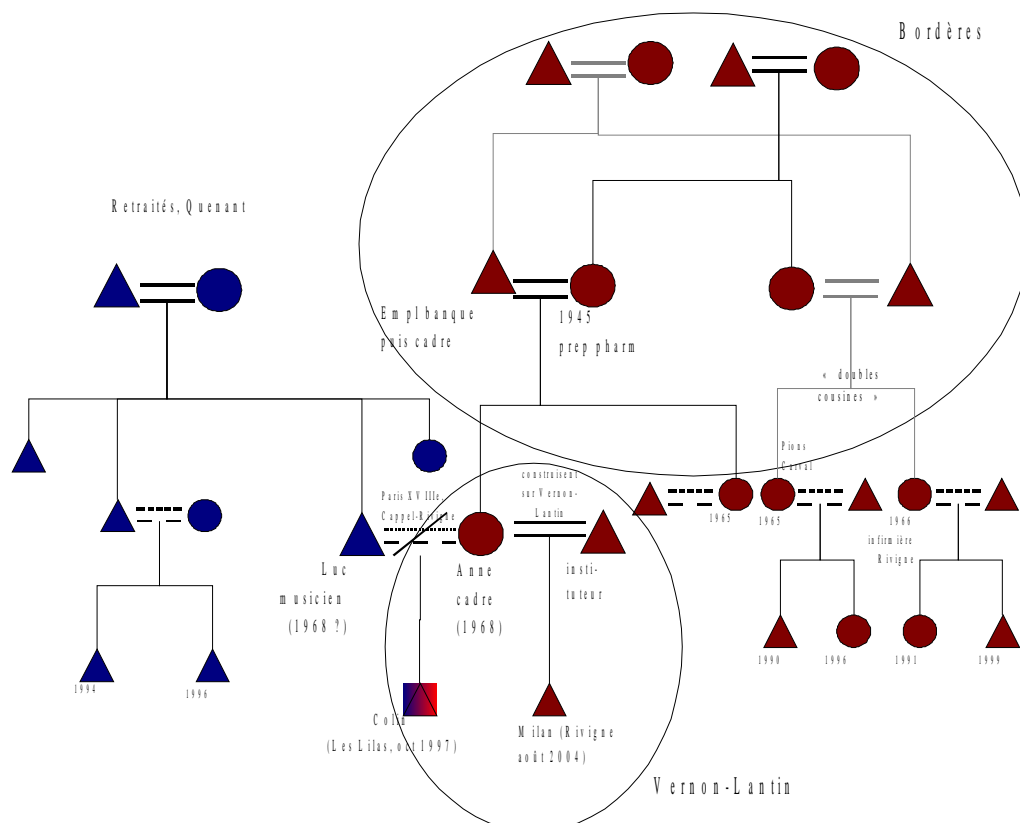


signes disparaissent pourtant lorsque Luc prend un appartement à Rivigne après avoir quitté Aline et Colin, demande son avis à ce dernier, lui installe une chambre, et commence à lui acheter des jouets et des vêtements, à s'en occuper « en y prenant plaisir », tout en améliorant sa situation professionnelle, parvenant à enseigner la musique « dans plusieurs écoles de musique », en milieu scolaire, et à jouer dans des ensembles sur Rivigne et sa région. Un système de garde alternée se met en place, Luc prenant Colin le mardi soir et un week-end sur deux. Aline parvient même à passer des moments à trois avec Luc et Colin, qu'elle appelle des « séquences de vie familiale normale ». À mon retour à Paris, je perds le contact avec mon enquêtée ; ne la rappelant qu'en mai 2005, j'apprends qu'elle s'est mariée avec un instituteur et va emménager avec lui à Vernon-Lantin.

Considération des origines sociales respectives et du statut atteint à un moment donné mise à part, on peut ici parler d'hypogamie (du point de vue de la femme) en terme de carrière et surtout d'incertitude et de rythme d'entrée dans les carrières professionnelles respectives, dans la mesure où l'accès rapide à un emploi stable voire ici à un statut de cadre met la femme en mesure d'assumer la garantie matérielle que n'est pas en mesure d'assurer le père à la naissance de son fils, tout en n'étant prête à céder aucun terrain sur la prise en charge quotidienne de son enfant qu'elle compte déléguer à une « nounou » dès la fin de son congé maternité.

### Schémas

Graphique 5. Arbre généalogique

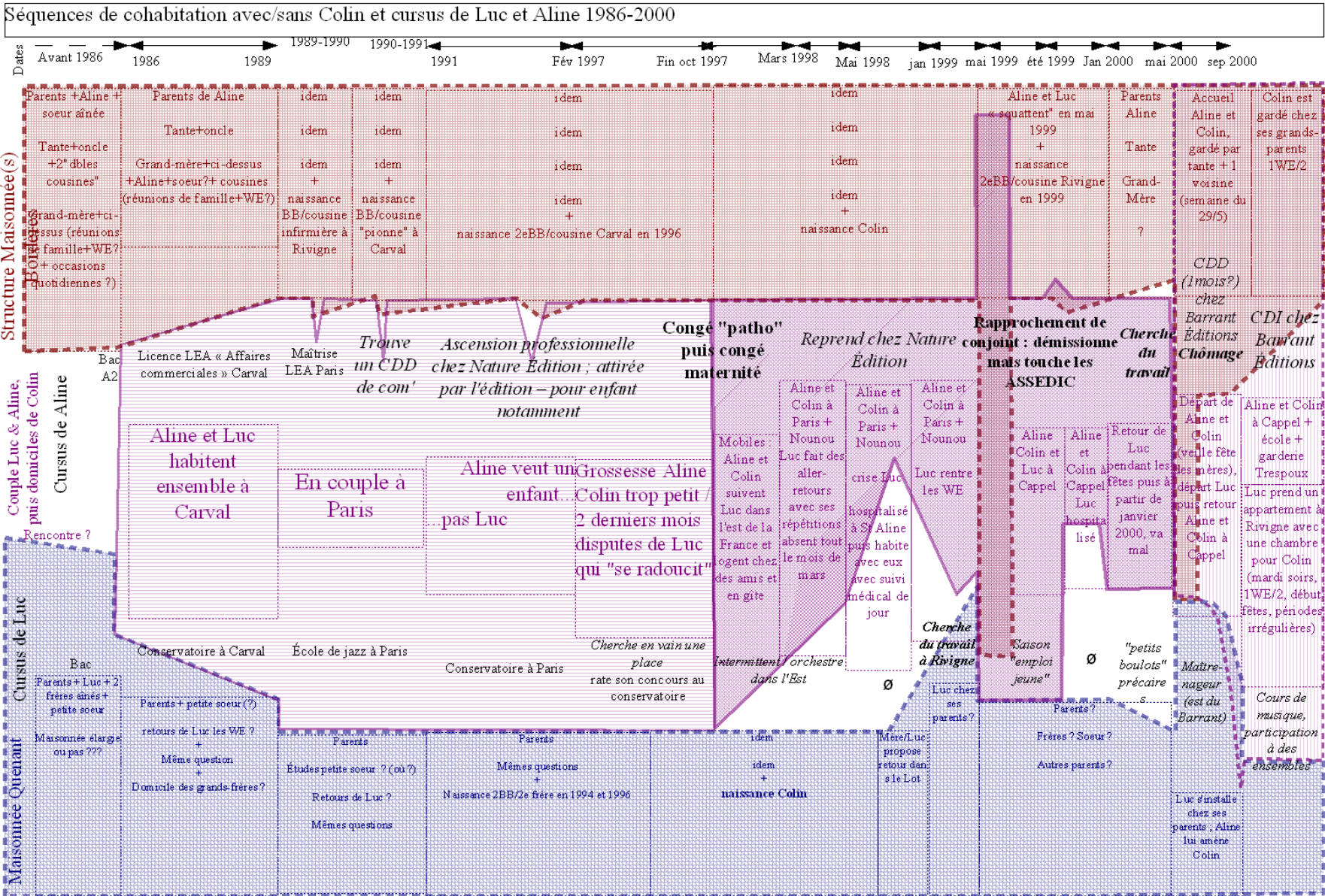


Graphique 6. Schéma séquentiel des maisonnées de prise en charge de Colin

Ce schéma est une tentative de représenter, sous la forme d'une frise chronologique, la succession des maisonnées de prise en charge de Colin, en faisant intervenir les séquences qui se déroulent à Bordères (en haut) et à Quenant (en bas), et les changements intervenus dans le domicile de Colin, dans sa prise en charge, dans les situations successives d'Aline et Luc du côté du travail. Les contours colorés

correspondent à la maisonnée de prise en charge de Colin (au milieu, en violet), à la maisonnée de Bordères (en haut, en orangé), et à celle de Quenant (en bas, en bleu). On a tenté de faire apparaître les empiètements, les interpénétrations, sachant qu'à chaque fois, la maisonnée de prise en charge de Colin dépend de la séquence envisagée et de l'échelle du découpage qui est ici très fruste, mais où nous avons tenté de faire apparaître les moments de crise.

Annexes



## Extraits d'entretien

**Extrait 1 : L'édition enfant**

« Chez Nature Édition, on avait des albums enfant, on a fait vingt-quatre titres, et c'est vrai que ce sont des produits... L'édition enfant, c'est un secteur où on innove beaucoup. C'est vrai qu'en livres illustrés adulte, je crois qu'aujourd'hui, on n'est pas très... Enfin il n'y a rien d'extraordinaire, il n'y a rien de vraiment nouveau. Alors que c'est vrai qu'avec les enfants on peut encore s'amuser, faire... inventer des trucs d'illustration photo. »

**Extrait 2 : « assez jeune pour suivre »**

« Et dans ma tête, en plus, j'avais envie d'avoir un enfant assez jeune : enfin, en étant assez jeune ! C'est vrai que ma mère nous avait eus jeune... (aparté) J'ai une sœur qui a trois ans de plus que moi. Elle nous avait eu jeune, j'avais trouvé ça sympa d'avoir une jeune maman ! Parce qu'elle avait eu ma sœur à vingt ans, moi à vingt-trois ans. Et c'est vrai qu'on peut être très jeune aussi dans sa tête, rester dynamique plus âgé... Je ne sais pas : c'était un petit peu un schéma, comme ça, je trouvais que c'était pas mal, d'être assez jeune, pour suivre : (amusée) pour récupérer plus facilement une nuit blanche... »

**Extrait 3 : une maman de remplacement**

« Au début je n'étais pas... Je n'avais pas décidé en fait. Et Luc non plus. On se demandait : la collectivité – la crèche – ou la nounou. Et puis en fait, en en discutant, on est allé plus vers la solution de la nounou, parce qu'en fait, on avait regardé un peu autour de nous, et on se disait "Oh, tant qu'il est petit, à la rigueur, je préfère une nounou pendant un moment, plutôt que de le mettre dans une crèche. En plus, il va y avoir... Je vais repartir travailler. Colin n'avait jamais été malade : du tout. Et je me disais : il va passer par une collectivité. Donc forcément...

Il va attraper des trucs.

Il va attraper des trucs. Et alors, il va falloir déjà qu'on se sépare un petit peu. C'est vrai, c'est une séparation. Si en plus il est malade... En plus, pour moi, c'était trop, ça aurait fait trop. Trop de choses à gérer à ce moment-là... même pour lui, je trouvais ! Donc du coup, je me suis dit : je le mets dans un environnement plus familial.

Plus intime.

Oui, plus intime aussi. Bon, peut-être pour me déculpabiliser d'aller travailler, je me disais... Je ne cherchais pas une maman de remplacement ! Mais en même temps, j'ai choisi...

C'est plus rassurant.

Et quand je vois la personne, en fait, j'ai choisi une femme qui avait mon âge et qui avait qu'un enfant ! Voilà. Quelque part, j'ai choisi... Je ne voudrais pas dire que j'ai choisi une maman de remplacement pour la journée, mais enfin...

Parce que vous en avez appelé plusieurs...

Ah oui, j'en ai vu plusieurs ! Et en fait, j'ai été vers celle qui me paraissait la plus affectueuse, déjà ! Parce qu'il y avait des nounous, que j'ai rencontrées, qui avaient de la bouteille, qui étaient très bien avec les gosses, et tout... Et qui avaient l'air vraiment bien ; qui étaient un petit peu plus âgées, qui avaient la cinquantaine-soixantaine et qui... Je les ai vues, je les ai trouvées très bien ! Mais quand j'ai trouvé cette jeune femme, qui avait une petite fille, qui devait avoir quelques mois de plus que Colin. Et puis qui était... On a... Elle avait cette... Dans le rapport mère-enfant, je trouvais qu'elle l'abordait un peu comme je l'abordais avec Colin, donc... Je me suis reconnue, un peu, dans la manière dont elle fonctionnait. Alors ça m'a... J'ai eu envie que Colin aille là, en fait.

Comment est-ce qu'on peut le voir, ça ?

Ben on discute ! On est là : on la regarde faire avec sa fille. J'ai demandé à voir le père, aussi, parce que le père était chauffeur de taxi. Donc lui, dans la journée, de temps en temps il était là. Donc j'ai vu... Je l'ai laissée faire, j'ai vu... J'ai regardé si, avec Colin, tout ça, si...

Vraiment voir la famille.

Oui, voir. Ben oui, parce que je savais que, comme il était là dans la journée, lui, il passerait là, aussi. Donc je voulais vraiment voir comment il était, et Luc aussi. En plus, elle avait été... , elle nous l'avait dit, qu'elle était : assistante maternelle agréée. Mais que son mari était là dans la journée, *et cetera*. Donc en plus, elle n'était agréée que pour un enfant. Elle avait démarré deux ans avant. Et, comme elle avait eu sa fille, elle avait gardé des bébés avant. Mais là, elle en voulait, pour s'occuper de sa fille aussi, elle ne voulait pas se faire agréer pour deux enfants tout de suite. Donc, au niveau sécurité, il était avec la petite, et ça allait. Oui, c'est vrai, et puis ensuite, après, c'est vrai, quand ça a commencé, je n'ai pas regretté, parce que c'était sympa ! Elle me filait des cassettes vidéo de Colin dans la journée, de temps en temps... Comme ça, je voyais ce qu'il faisait...

Ah oui ?

Oui, elle faisait des trucs sympa comme ça. »

**Extrait 4 : « c'est là que le gamin va vivre toute la journée »**

« On m'avait proposé une crèche familiale. Un système où les nounous sont salariées d'une crèche. Donc ça, ça marche, pour les parents ça ne change rien, ça marche... on paye en fonction des revenus. Par contre elles gardent les gamins chez elles. De temps en temps, elles vont à la crèche, deux après-midi par semaine. Mais je trouvais la personne chez qui ils m'ont orientée pas du tout... Je n'ai pas accroché. Elle avait un appartement tout petit, tout sombre. Et en plus, elle était... Bon, c'est le dix-huitième, un quartier chaud ! Donc elle était un peu... Je crois qu'elle ne se sentait pas très en sécurité dans ce quartier. Alors non seulement, l'appart était sombre, mais en plus devant les fenêtres, il y avait des volets qui étaient fermés. Alors je me suis dit "s'il doit rester ici toute la journée..." Enfin, c'était un truc un peu fermé, alors j'ai eu...

L'appart de sa nounou, c'était plus lumineux...

Ah oui, ah oui, ah, chez sa nounou c'était beaucoup mieux, c'était le dernier étage, ensoleillé, hyper-lumineux. Alors autant le quartier n'était pas terrible, autant, par contre, l'immeuble où elle était, il était vraiment bien, je veux dire, l'appartement qu'elle avait, il était plus grand, il était bien mieux que là où on vivait ! Ça, on avait un tout petit duplex assez sombre dans un vieil immeuble tout pourri, c'était pas terrible ! Oh, il avait bien été refait, c'était propre, mais enfin, ce n'était pas... alors que chez la nounou, c'était... Alors ça, c'est peut-être bête, mais nous, notre appart', il était sombre, déjà. Donc...

Vous aviez envie qu'il soit...

Ben, oui, tant qu'à faire, puisque les jours où... les week-ends, tout ça, il voyait un appart' un peu sombre, je me disais... Dans le choix aussi, parce que c'est vrai, quand on visite les... quand on va voir les nounous, on choisit... La première chose qu'elles font, c'est de nous faire visiter leur appartement, ou leur maison. Parce que c'est vrai que c'est là que le gamin va vivre toute la journée, donc on commence par visualiser où est-ce qu'il va dormir

C'est comme lorsqu'il va à la crèche, on visite la crèche...

Voilà, oui, c'est pareil, où est-ce qu'il va dormir, et cetera, et cetera. Bon, c'est vrai que moi je voyais plutôt quelque chose de lumineux, plutôt qu'un truc sombre. Voilà. Et donc, ça s'est très bien passé. »

**Extrait 5 : « c'était mieux qu'on ne vive plus ensemble »**

« Et alors, c'est là que (*cherche ses mots pour définir sa réaction à l'annonce par Luc de son départ*) Moi, c'est le truc de... Oui, c'est vraiment la mère qui est ressortie à ce moment-là, vraiment, parce que je lui ai dit "bon, il est hors de question que Colin voie ça ! Donc si tu veux faire ton sac, prendre toutes tes affaires et tout : tu le fais, mais Colin et moi, on s'en va. On ne reste pas là pour assister à ton départ." C'est à dire que, du coup, moi j'ai fait vite un petit sac, et je suis partie chez mes parents. C'était un dimanche, comme on pouvait faire des fois avec Colin, quand on allait manger chez mes parents dimanche... Je ne voulais pas...



Voilà, donc, du coup, j'ai éloigné Colin, parce que je n'ai pas voulu qu'il assiste à ça ! Si il y avait des choses à régler, je n'avais pas envie qu'il assiste à ça, alors je suis partie avec Colin chez mes parents. Puis j'y suis restée une semaine, le temps que Luc prenne un peu toutes ses affaires. Et puis, et puis aussi, que ça s'organise, parce que Luc il avait aussi eu le bon goût de partir alors que j'avais retrouvé du travail, que je n'avais pas le temps, puisque c'est moi qui gardais Colin (*avant*). Alors je me suis retrouvée, j'étais en CDD, et qui devait peut-être déboucher sur un CDI. Et c'était un dimanche, et le lundi il fallait que je sois au boulot, et je n'avais pas, je ne savais pas quoi faire avec Colin, donc c'était... (soupir)

Vous êtes retournée au boulot de chez vos parents...

Alors, du coup, j'étais chez mes parents mais ma mère travaille. Et bon, ben (*marque ici une résignation à la nécessité de fait*) là, j'ai fait appel à la famille, c'est à dire que j'ai une tante, une tante qui habitait à côté, qui était retraitée. Donc je savais qu'elle pouvait éventuellement me filer un coup de main. Et puis il y a deux ou trois personnes que ma mère connaît dans le village, et puis que je connais aussi, qui venaient, de temps en temps, aider pour le ménage, et je savais que, bon (*même remarque*) on pouvait se débrouiller avec elles quoi. Mais ça n'a pas été facile ! Sur une après-midi, il a fallu sur la semaine trouver trois personnes, enfin... (*plutôt amusée*) Ça a été un peu chaud ! Mais moi, j'étais... À ce moment-là, j'ai été tellement plongée dans une espèce d'organisation matérielle, pour Colin, pour qu'il soit... pour que ça se passe au mieux.

Vous n'avez pas eu le temps de réaliser.

Oui, je n'ai pas réalisé du tout... donc ça y est, c'est terminé, là, il (*le couple*) était... Il était vraiment cassé ! Et pour Colin... je n'en ai pas parlé à Colin à ce moment-là. Donc je me suis dit... (*dit la suite en hésitant sur les mots comme si la neutralité et la banalité de la phrase lui posait problème*) Alors je lui ai simplement dit qu'on allait une semaine chez mamie. (*même chose*) Et alors après, je me suis dit... J'allais travailler, je rentrais le soir, je le retrouvais le soir. Et là, j'ai commencé à me demander comment lui expliquer (*pause*) parce que moi, je savais que c'était fini, qu'on soit ensemble. Et là, en tant que mère, c'est difficile d'expliquer ça parce qu'il avait donc deux ans et demi. (*soupire et hésite*) Je ne savais pas comment faire. Je ne savais pas comment lui dire, parce qu'il faut trouver, des mots aussi, qu'il comprenne, qu'il saisisse. (*bafouille avant d'énoncer ses obligations au présent*) Il faut donc aussi toujours parler... Il faut lui enlever la culpabilité ou l'angoisse – c'est toujours pareil – expliquer qu'il n'est pas responsable. (*revient au passé*) Il fallait... Moi j'étais un peu perdue à ce moment-là ! Alors là, en tant que mère (*laisse perler hésitation et ironie sur le poids des mots, avant d'y aller...*) là j'ai senti une espèce de responsabilité (*pause*) de savoir trouver les mots justes.

En même temps, vous vous sentiez tenue de lui expliquer apparemment.

(*retour à un débit plus assuré, semble plus à l'aise sur le principe général*) Ah oui, bien sûr. Pour moi... je suis... Colin, je lui ai

toujours parlé. Même au tout début je lui parlais. Donc quand son père a été en fait hospitalisé, je lui parlais, il était bébé mais je lui expliquais : que son père n'était pas rentré pour l'instant, qu'il allait se reposer un petit peu ! Moi (*va pour dire "je trouvais" puis se ravise*), simplement, je lui expliquais ; mais je lui disais toujours tout ! Et donc là aussi (*de nouveau plus hésitante sur son dilemme*) c'était une évidence qu'il fallait que je lui dise. Je... Enfin, je suis pas partisane du (*discours*) « je ne lui dis rien, on laisse les choses se faire et puis on revient, et puis son père n'est pas là, et... » Je crois qu'il en avait aussi le droit. Enfin je veux dire, je pense... Oui, enfin, pour moi, ça fait partie aussi un peu des devoirs qu'on a envers nos gosses quoi, ils ont le droit de savoir ce qui se passe. (*ici, deux énoncés s'interpénètrent, entre "vivre ensemble au quotidien" et "droit de savoir", marquant une hésitation, mais aussi une sorte de lien intime entre le cadre de la vie quotidienne et ce "droit de l'enfant" qu'elle affirme peut-être ici surtout comme une forme d'obligation pour elle, renvoyant à ses rapports quotidiens avec son fils, et en particulier aux effets de ses propres affects sur Colin et sur cette vie quotidienne : on est aussi dans l'idée qu'il faut corriger le tir après avoir fait comme si il y avait une visite "ordinaire" du dimanche aux grands parents et s'être concentrée sur l'organisation matérielle de la semaine*) On vit ensemble au quotidien : ils ont le droit de savoir. Voilà, je n'ai pas envie, quelque part, de... parce que ce qui est non-dit peut être interprété de n'importe quelle manière. Donc je veux dire, mes angoisses, il les ressentais : si je ne les lui exprimais pas, si je ne lui disais pas pourquoi et tout... Il peut se poser quelques questions, à partir de ce moment-là ! Donc, moi, je voulais vraiment que... je ne voulais pas qu'il voie une situation, qu'on ne lui explique pas, et puis... Moi je pense que ça c'est un truc qui est hyper-important, quand-même, sur la relation parent-enfant, de leur parler, de leur expliquer... Il peut tout entendre... Il peut entendre, il suffit qu'on trouve les mots, qu'on... Euh... Et puis je pense qu'il faut...

Même s'il ne comprend pas tout, c'est important d'avoir fait la démarche ?

C'est important, oui, d'avoir fait la démarche. Donc là, c'est vrai, dans le rôle de mère, je n'étais pas très... Je n'arrivais pas... Oui, je ne savais pas comment lui dire. Alors j'ai fait simplement, en fait ! En fait j'ai fait simple, je lui ai simplement dit que de toute façon, il l'avait vu, son père était souvent absent, qu'il n'était pas bien. Alors je ne sais pas... (*va dire qu'elle ne sait pas si elle lui en a parlé : revit une censure qui s'est sans doute faite sur le moment*) Je n'ai pas trop parlé du fait... de la paternité, que Luc n'assumait pas et tout ça, parce que bon, je ne voulais pas rentrer non plus là-dedans (*se perd un peu entre l'explication actuelle – Luc n'assume pas sa paternité – qu'elle a développée pendant l'entretien, et l'explication donnée à l'époque à Colin, où elle n'aurait pas "trop" développé cette explication mais plutôt dit simplement qu'il allait mal*) Enfin, de ce fait aussi, ça, ça avait dégradé le couple, quoi, la relation entre nous (*une fois satisfaite de cette double formulation, elle rebascule sur l'explication à Colin, au style indirect*) et que c'était mieux qu'on ne vive plus



ensemble ; et que ce n'était pas lui le responsable ; et que ça se serait fait certainement sans lui aussi... enfin, je ne sais pas (*Aline marque par un rire étouffé ce retour au style direct, qui montre qu'elle n'y croit pas trop, puisqu'elle pense que ce qui n'allait pas ne pouvait se révéler qu'avec l'arrivée d'un enfant : l'explication visait donc à rassurer Colin ; du moins, c'est ce qu'elle semble penser a posteriori, mais on peut penser en même temps qu'elle n'ose pas totalement hypostasier le refus de la paternité quotidienne chez Luc, qui s'est "résolu" après son départ*). »

**Extrait 6 : « ils se sont vus quand même »**

« Ils ne se sont pas beaucoup vus, parce que maître-nageur, aussi, l'été c'est six jours sur sept, de dix heures à huit heures. Mais bon, ils se sont vus quand même. Mais là, Luc n'était pas trop en demande, de toute façon. Enfin si : si il était en demande, c'était juste pour me casser les pieds, à savoir que, si je n'avais pas eu Colin, il ne me le réclamait pas, par contre, là, si je partais au sud au bord de la mer avec Colin, tout d'un coup, il me téléphonait, en me disant que je lui amène son fils tout d'un coup ! Alors que la semaine d'avant, il était dans le Barrant, et qu'il l'avait pas vu une seule fois ! Donc il m'a fait quelques plans comme ça, mais par rapport à avant... »

**Extrait 7 : « il faut que je tienne »**

« Et, jusqu'à maintenant, ça n'avait jamais été un problème ; j'avais toujours trouvé du travail ; je n'avais jamais du mal à me stabiliser. L'année dernière, j'étais au chômage, ça ne m'empêchait pas de dormir, vraiment... et puis : royalement ! Ça ne me travaillait pas, je savais que si je devais faire rentrer de l'argent, je trouverais toujours un boulot à faire, aussi minable soit-il ! Donc ça ne me travaillait pas ! Et là, tout d'un coup, parce que j'étais toute seule avec Colin, j'étais... Et alors là, ça m'a fait plonger, par contre ! C'est à dire que malgré toutes les difficultés qu'il y avait avec Luc, et tout, ma situation professionnelle, ça allait, ça tenait bon. Et là, j'étais toute seule avec Colin, j'ai failli craquer. Et c'est là que je me suis rendu compte qu'en fait il faut que je tienne, et tout. Parce que sinon, si je lâche un peu ; si il y a un truc qui ne va pas ; je vais... Et là, heureusement que Colin était scolarisé. C'était en septembre, il fallait quand même qu'il aille à l'école. C'est vrai qu'être avec Colin, ça m'oblige à sortir la tête de l'eau. Mais c'est vrai que dans cette situation là, je plongeai, parce qu'en fait... je n'assumai pas tout ! J'étais le... Bon, côté mère, j'assumai. Mais... côté travail, je n'avais pas ce côté là quoi. »

**Extrait 8 : « j'ai tendance à tout contrôler »**

« Et puis moi, peut-être aussi parce que j'essaie de faire en sorte que tout soit toujours carré, je suis un peu... Parce qu'à la garderie, mercredi, Colin m'a dit, quand il est rentré, que son père avait oublié de mettre son goûter dans son sac. Alors je ne sais pas si c'est vrai ou pas.

Oui, c'est vrai (un peu gêné).

Voilà, et moi ça m'arrivera jamais, ça, d'oublier un goûter de Colin dans mon sac. Voilà. Alors, c'est vrai que son père, du coup, il se... Voilà... Il va oublier, comme ça, et c'est vrai que Luc...

Mais à la garderie, ils ont des fruits...

Oui, je sais, mais bon, je n'oublierais pas ! Mais bon, ça, c'est un truc que Luc fera, et que moi, je ne ferai jamais ! Et ça n'est pas grave d'oublier un goûter, ça n'est pas grave ! Je sais que ça n'est pas grave ! Mais moi, je sais que... ça ne m'arrivera pas, parce que j'ai tendance à tout contrôler ! Alors c'est vrai que, du coup, avec ce côté que j'ai, à vouloir que ça soit carré, que le matin il soit habillé, qu'il ne soit pas avec les mains sales, et cetera... et que tout soit bien, c'est vrai que ça fait du temps en plus ! »

### ii) Odile et Romain Valon : extraits complémentaires

Pour des raisons de place, nous ne reproduisons pas ici les schémas et récapitulatifs fournis par les autres cas, qui sont résumés dans la thèse. En revanche, on trouvera ici des extraits plus longs qui n'ont pas été inclus dans le corps de texte faute de place.

#### Extrait 9 : Odile : « se lancer »

« Et je crois qu'il n'y a pas de moment (*NR : pour faire un enfant*) ! Il faut se lancer, quand même... À partir du moment où on a un logement, qu'on a un mari, et que l'amour entre l'un et l'autre est assez important, que... Enfin, de toute façon, on a toujours peur d'être parent, même pour le deuxième ou pour le troisième ! Toujours une appréhension, de se dire "est-ce que je vais arriver avec un, est-ce que je vais arriver avec deux, est-ce que je vais y arriver avec trois ?". Et je pense qu'à chaque fois, ça revient au même : il ne faut pas trop réfléchir, parce qu'on y arrive toujours. Mais il faut se lancer, parce que sinon, on ne fait rien ! C'est comme dans la vie de tous les jours, si tu ne te lances pas un jour, tu ne fais jamais rien de ta vie : il faut essayer ! »

#### Extrait 10 : à propos de la maison

« Sinon, avant de rembourser la maison, vous en avez pour combien de temps...

**sept ans**

Ça vous fait quand même plus de dix ans...

**Il y a des emprunts à rembourser, mais... quitte à payer, c'est quand même mieux que ce soit à nous à la fin...**

Non, parce que là, si j'ai bien compris, elle est très grande, et puis...

**Oui, grande, pas dans la démesure, hein !**

*Oui, il y a de quoi faire. D'un autre côté, on est retranché un peu du hameau, là, en bordure de route.*

Oui, on est retranché... Et puis l'intérêt, c'est de ne pas être au plus près de la route, donc maintenant, quand on mange là, il n'y a personne qui...

Oui, je suppose que la route, c'est pas très intéressant d'être au bord.

Non. C'est vraiment... nul.

*C'est vraiment la meilleure position... Sur la commune, il y a des maisons... c'est souvent en bordure de route... le passage, là, c'est tout de même puissant, quoi.*

Ben, ou alors... Non, c'est vrai aussi qu'il y a pas mal de crêtes où faire construire.

Oui. C'est vrai que L'Îlot, c'est déjà pas mal. C'est vrai que...

*Oui, voilà. Ils sont au bout, là bas...*

Oui mais bon, plus loin, il y a quand même deux ou trois maisons qui se font construire le long de la route...

*Non, mais c'est vrai qu'à faire construire, à mon avis, il faut faire attention à ne pas être à portée d'une route, parce que c'est toujours dangereux à cause du passage : les gens en auto...*

Je suis bien placé pour le savoir.

*Ah oui, oui, tu vois... Il y a beaucoup de maisons en bord de route.*

Ah, les voitures.

*C'est quand même dommage d'être à la campagne, d'avoir des enfants, et, finalement, de ne pas pouvoir...*

Et d'ailleurs, à Fiche-pierre, il y a moins de passage, mais les gens qui passent, passent plus vite. Moi, mes gamins, je ne serais pas rassurée de les laisser faire du vélo, là. D'ailleurs, il n'y a aucun voisin qui laisse ses enfants faire du vélo sur la route.

Oui oui, l'ancienne route qui...

*Ça, c'est vraiment très dommage.*

Oui, mais tu ne peux pas... Oui, mais tu choisis... enfin...

*Oui, tu ne choisis pas, enfin, si tu ne peux pas laisser tes gamins... Bon, on a eu du bol, peut-être, et puis je ne sais pas... Enfin, on a eu du bol, aussi, parce qu'on a eu une maison, on a acheté, et tout... (fait rire Odile) De toute façon, c'était un choix ! Il y en a qui ne les habitent pas, qui refont la maison, et puis ça craint, et il faut qu'ils refassent le toit, et tout... C'est un choix.*

Oui, mais regarde, par exemple, \*\*\* et \*\*\* qui ont emménagé en milieu d'année... Ils ont le crépis qui était à refaire à l'extérieur, ils en ont eu pour trois-mille...

*Oui mais enfin bon...*

Mais enfin bon, nous, l'ancien, c'était aussi...

*C'était un choix. Oui, voilà, oui oui, bien sûr.*

Oui, vous aviez quand même envie d'avoir une maison ancienne.

*Voilà. Ah oui oui. Tout à fait, oui.*

Oui.

*On voulait une maison, oui...*

**Indépendante, mais pas trop quand même, parce que...**

*On voulait qu'il y ait de la place autour...*

**On voulait être tranquille ! (rit)**

*On voulait qu'elle soit habitable, mais quand même...*

Améliorable ?

*Voilà, améliorable ou telle qu'elle était. Mais enfin, avec le budget qu'on avait, on ne pouvait pas avoir la maison qu'on souhaitait...*

**Ah pourtant, on en a vu, hein, des...**

*Souvent, on ne pouvait avoir que la pierre, pratiquement... C'est pour ça qu'on en a vu beaucoup, et que... je ne sais pas, il y avait toujours un truc qui n'allait pas !*

**Et il y avait trop de travaux...**

*Soit ça dépassait le budget... soit, ça n'était carrément pas habitable... ou il n'y avait même pas de terrain, juste un truc autour pour le...*

Vous aviez vu un budget avec le banquier...

**On n'avait pas vraiment vu le banquier, on avait un peu fixé le budget...**

Oui, vous aviez un peu réfléchi...

**On n'avait pas du tout vu combien on pouvait emprunter ! (à Romain) Tu sais, on était allé voir, on nous avait dit qu'on ne pouvait pas nous dépasser tant...**

*C'était où ?*

**Au Crédit Agricole.**

*Ah oui ?*

**Tu sais, il nous avait demandé, l'autre parano... on a été obligé d'en consulter plus d'un, hein ! Et alors en plus, tu sais ce que... On a hésité, on ne savait pas... Au bout d'un moment, on cherchait de la pierre, on ne trouvait pas... (passage inaudible) Ou alors, si on voulait un petit pigeonnier, ou un petit truc comme ça, de suite, ça revenait au prix qu'on s'était fixé, mais il fallait qu'on refuse le terrain, mais tout compte fait, ça nous revenait... (demande à Romain de confirmer) Oh, on avait fait large ! Il était cher, le crédit ! Non, on a eu du bol.**

Parce que là, l'eau, l'électricité, le téléphone, c'était déjà quand même eux, qui...

**Ah oui oui, ah non non...**

*Oui, elle était assez... En fait, elle était habitée par intermittences par quelqu'un qui vivait sur Rivigne.*

**En fait on n'a pas fait grand chose.**

Donc une maison de campagne...

*Oui voilà, oui. Donc il y avait l'eau, l'électricité, les WC, bon. C'était habitable. C'était rustique, enfin, un peu... Oui oui, il y a juste deux trois trucs, qui ont besoin d'amélioration, aussi...*

La salle de bain... la cuisine. Ben, cette cuisine, qui est - à part le parquet rose, un peu, mais... On a fermé une chambre, donc, qui était... donc on a remonté une cloison pour faire sa chambre.

*Oui, sur le haut, quand même, on a travaillé un peu plus sur l'étage... des bricoles, quand même...*

Oui, enfin, pas des masses hein...

*Le plafond, les cloisons... Le parquet, bon... des trucs...*

mais des gros travaux....

Mais là, c'est...

C'était comme ça.

D'accord.

*Voilà.*

C'était même plus tapissé, et on a tout détapissé !

*Oui, enfin, on n'a peut-être pas...*

On avait même, on avait refait le mur, là, pour voir ce que ça pouvait donner, là... donc on est content, donc on fera le grand après.

Oui, parce que là, le mur est crépi.

Il est crépi, là...

Ah oui, d'accord.

Le mur... la pierre apparente. Il y avait une porte là, avant, avec une petite cloison là. (à Romain) Hein, il y avait une cloison, là ! On avait pété la cloison ! Deux petites cloisons sur le côté, et une porte !

*Il y avait une porte, en fait, un encadrement de porte.*

Donc qui est... là (montre un emplacement dans la pièce).

*Oui, voilà. Sauf que, comme une porte... Donc bon...*

Un jour, je reviens, il avait fait un gros trou... c'était pas encore aménagé... Il me dit « je voulais voir ».

*Oui, quand on arrive, on veut faire des trucs, quoi, en fait.*

Il voulait voir, il me dit, ben ça... Alors voilà. (rires) Oui.

*Après, on s'aperçoit que finalement, ça a été plus long que prévu... (rire complice d'Odile) Bon, alors là, c'est en attente.*

Beaucoup de choses en attente. Bon, il faut en prendre, des fois, en attendant ! On fait un peu...

Vous avez un jardin ?

Oui, on n'en aurait pas pour tous les menus, mais bon, ça dépanne, des fois !

Vous le faites tous les deux, ou...

*Non.*

Non. On est assez... Pour ça, on est vraiment... Lui, il a ses trucs... Personnellement. Il ne s'occupe pas trop des fleurs, tout ça... Hein ?

*Non non...*

En plus, il a un métier qui lui prend beaucoup de temps, donc au niveau des déplacements en voiture, et tout...

Oui, il faut quand même du temps pour faire un potager.

Ah oui, il faut du temps, et puis il faut aller désherber, il faut travailler... Lui, il n'aime pas trop. Il n'est pas très extérieur. Non. Tu es assez... il est assez casanier ! Alors que moi, j'aime bien...

Les meubles, vous les avez amenés ? Les meubles là...

*Ah oui, ils n'étaient pas ici.*

D'ailleurs, en venant ici, on a pas mal acheté de meubles en fait. Les deux chaises. La table. La gazinière et le frigo, qui étaient chez ma grand-mère. Ça fait quatre cinq ans qu'on...

*Bon, les choses se font petit à petit, quoi.*

Il y a quand même un ou deux...

Oui, à mesure que la famille grandissait, tout devenait un peu petit... Bon, la gazinière, elle a commencé à nous lâcher...

*Ah, la gazinière.*

Oui, puisqu'elle est dans la salle à manger, d'ailleurs : tu as vu l'échelle, devant...

*Oui, on s'équipe petit à petit, en fonction des besoins, des appareils qui tombent en panne...*

la table de la grand-mère...

*mais aussi on se fait plaisir. Les priorités...*

Le lave-vaisselle est arrivé, le sèche-linge... Il y a des choses qu'on considérerait un peu comme superflues... Après bon, avoir un sèche-linge pour sécher le linge, le linge à laver et à sécher, c'est pratique. »

iii) Extraits complémentaires de l'entretien avec Suzanne

**Extrait 11 : Suzanne (extrait1) : repères géographiques**

Donc ils étaient bretons, eux aussi.

Madame Suzanne Rodier : Non.

Qui ça ?

Ah, ben... votre ami d'enfance, et sa sœur...

Non. Je suis bretonne, moitié... et moitié normande. Je suis née en Normandie. Et mon ami d'enfance est normand.

D'accord.

De Cherbourg. Ma mère est cherbourgeoise et mon père est lorientais. Voilà. Donc après, mes parents... Mon père était tuyauteur, il a fait toute la France, parce qu'avant, on faisait... On habitait dans une caravane, et on faisait toute la France. On faisait les chantiers. Plate-forme pétrolière, en Normandie. À... Dunkerque... et tout ça. Et ils se sont stabilisés quand j'avais dix ans, en Bretagne. Pour la scolarité. Voilà. Donc j'ai passé huit ans en Bretagne.

Donc c'était pour vous, en fait... pour les enfants.

Et donc à dix-neuf ans, je suis partie avec mon petit-ami à Paris. Le rejoindre. (rires)

Et donc sinon, la Normandie, vous y avez passé une partie de votre enfance...

Oui, ma tout-petite enfance.

Vraiment le tout-début, quoi.

Oui. Maternelle, je crois, C.P., peut-être. Je ne sais plus. Et après, on est parti au Havre... à Dunkerque... pour un enfant c'était effectivement un peu dur. Et puis de là, on a été même dans le midi... Martigue, Berre...

Donc plutôt Méditerranée.

Oui. Voilà. Et puis après, on est remonté. En Bretagne. Puisque mon père : breton... ma mère adorait la Bretagne, donc...

Un peu le choix de se stabiliser... vraiment...

Oui, voilà : ils auraient pu se stabiliser dans le Midi parce qu'il y avait énormément de travail, mais c'était... la fréquentation. C'était chaud ! À côté de Marseille, là-bas... Donc ils ont eu peur pour nous. C'est pour nous...

Oui, par rapport à la... le quartier...

Oui, voilà. Donc, pour nous, ils sont venus en Bretagne.

Ils ont pu trouver du travail en Bretagne.

Ah oui, mon père, après, s'est mis à son compte... pendant une dizaine d'années. Et...

Dans des chantiers aussi.

Oui. Quelque chose qui... les usines aussi faisaient de la tuyauterie.

Vous étiez beaucoup ?

Moi ? Un frère.

Un frère ?

J'ai un frère.

Grand-frère ?

Non. Il a un an de moins. Et voilà.

Et lui, il n'est pas dans le Département, alors...

Non. Il est resté en Bretagne et... enfin, il est resté... il travaille à Paris. Il travaille à Fresnes. En prison, il est gardien de prison. Il n'est pas derrière les barreaux, hein. Non... Il est gardien de prison, et euh... Mais il ne se plaît

pas du-tout-du-tout à Paris, lui, par contre. Tous les week-ends, il revient à Lorient.

Chez vos parents.

Oui. Chez nos parents, parce que là, il s'est trouvé une copine... Donc... Il pense concrétiser.

Pour l'instant, il a pas d'enfant.

Non.

Non.

Il est avec une nana, là, qui a déjà un enfant de neuf ans, donc...

Ah, il est beau-père...

Oui. Il commence beau-père, il n'a pas trente ans encore...

Sans transition.

Oui. Voilà.

Et alors, sinon, donc, tous les enfants, vous les avez eus sur Fontcretz, en fait.

Et ici ! À L'Ilôt !

À L'Ilôt.

Ils ont tous été conçus à L'Ilôt... et nés à Rivigne... (rires)  
Très fertile, ici...

À la Maternité.

Nés à Rivigne, avec le même gynéco, la même sage-femme... Tout pareil ! (rires) Ah, rien d'exceptionnel ! On n'a pas bougé...

*Suit le passage étudié au chapitre 3 sur l'usage par Suzanne des différents droits lui ayant permis de s'occuper de ses enfants sans toutefois « décrocher » tout à fait d'un certain ancrage professionnel, entre autres parce qu'elle se sent reconnue et qu'elle est payée.*

**Extrait 12 : Extrait 2 de l'entretien avec Suzanne**

Et le fait qu'il y ait les parents de ton mari, sur place...

Non, ils sont à Paris, mes beaux-parents.

Ah, ils ne sont plus en Lozère.

Hé oui... Non non, mon mari est né à Paris. Mes beaux-parents ont fait toute leur vie professionnelle là-haut.

Donc en Lozère, c'est une résidence secondaire ?

Non non, ce sont les tantes, les cousins, tout le reste de la famille, parce qu'ils sont nombreux, donc il y a une partie en Lozère, et puis l'autre à Montpellier.

Je fais toujours la confusion, en fait... Parce qu'il y a la Lozère, et il y a l'Aveyron.

Oui, parce que mon beau-père est d'Aveyron, et ma belle-mère est de Lozère.

D'accord.

Parce que moi, mes parents, là-haut, après c'est...

Normandie ! Oui oui, je vois.

Ça n'est pas simple à suivre...

En fait, ce sont des familles qui ont un peu bougé.



Oui, voilà, mais la famille de mon beau-père est entièrement partie à Montpellier. Et la famille de ma belle-mère est restée pour la plupart en Lozère. C'est bien, au moins, on a des points d'attache partout. Pour les vacances, c'est pas mal.

C'est le grand tour, alors ?

Ah oui, oui oui... alors ce week-end, on monte à Paris. Voir mes beaux-parents. À Noël, on va en Bretagne.

Donc en fait, les enfants voient la famille plutôt pendant les vacances.

Oui, ils ne la voient pas souvent. Donc mes parents, ils doivent les voir, à tout casser, quatre fois dans l'année. Mes beaux-parents, un petit peu plus.

Oui, la Bretagne...

Hé oui : six heures de route. Donc... non non, on l'a fait... On l'a fait...

Vous avez une grosse voiture...

Non... on commence à être serrés, là... Là, on va partir une semaine à Noël... Je ne sais pas comment on va faire, parce qu'il faut amener le lit, la poussette... Derrière, il y a trois sièges auto, donc c'est plein. Les sacs...

Oui, il faut de la place dans la voiture.

Ah oui. Tout ce qu'il faut amener, les biberons, les couches...

Ils ont pas du matériel sur place...

Si, pour les couches, mais la poussette, tout ça... ils ne l'ont pas.

Même le lit...

Et le lit, il faut un lit pliant.

Et vous l'emmenez...

Eh oui. Ça ne prend pas trop de la place, ni les sacs. On va y arriver. Ça va passer.

Et ils ont des petits cousins du côté de ton mari.

De mon côté, non. Et de mon mari... non plus ! Non plus, parce que la sœur de mon mari est handicapée léger. Mentale. Donc elle travaille en C.A.T.

Il n'a qu'une sœur.

Il n'a qu'une sœur. Par contre, ils ont beaucoup de petits cousins.

D'accord, de vos cousins, plus éloignés.

Les enfants des cousins de mon mari. Petits cousins. Là, il y en a... Et c'est pareil : on les voit peu. De toute façon, ils sont tous à droite et à gauche.

Peut-être que vous les connaissez un peu moins aussi

Ah mais si, on les connaît bien... mais on se voit aux occasions... aux mariages... là, c'est là qu'il y a une énorme...

aux fêtes de famille...

Voilà. Mais c'est pareil, ils sont... Je ne sais pas combien ils sont, d'ailleurs.

En fait, ils sont nombreux...

Ils sont pas mal. Pour se réunir, ce n'est pas évident.

Et ça se fait où, tout ça ?

Souvent, ça se fait en Lozère. Et quand il y a mon beau-père, ça se fait à Montpellier. Mais... on voit régulièrement la famille, mais on ne réunit pas les deux familles.

Vous voulez dire... enfin la tienne et...

Ma belle-mère et...

Ah, la belle-mère et le beau-père.

Mes parents et mes beaux-parents, on ne les réunit pas trop, parce qu'ils n'ont pas du tout d'affinités entre eux. Donc je trouve ça bête de forcer les gens à se...

Ah oui oui non non...

Voilà. Donc du coup, on fait un Noël... chacun. Voilà.

Sinon ça a été le mariage...

Voilà.

Ils ont pu se rencontrer.

Le mariage, oui, ils se sont rencontrés... une fois ou deux avant.

Et vous vous êtes mariés où ?

Ici.

Ici ?

Oui.

À Fontcretz.

On en a fait deux, en plus. On l'a fait une fois civilement. À Fontcretz. Donc, en quatre-vingt-dix-sept. Et l'année d'après, on l'a fait à Rivigne... On a fait le mariage religieux. On l'a fait civilement pour les papiers. Parce que moi, j'étais enceinte... comme ça (geste). Comme ça, on faisait la maison, enfin... Pour mettre les noms aux enfants, officialiser...

Ce n'était pas le côté festif, c'était un peu le côté...

Non, c'était la régularisation des papiers, de l'union, et tout ça. Pour moi, c'était simple...

Par rapport au fait que vous étiez propriétaires, aussi, je suppose...

J'allais accoucher en 97. On avait la maison. On venait de l'avoir. Oui, c'était pour les noms des enfants, quoi. Parce que Théo allait naître. Et on l'a refait l'année d'après. Par contre. Religieusement, à l'église, avec toute la famille. Et on a fait le baptême des enfants à l'église...

L'église, c'était...

à Rivigne.

C'était la cathédrale ou...

Non, l'autre... en haut du boulevard, là, Saint-Barthélémy, là. (silence puis, un peu désespérée) Aah... (rires)

Les enfants, ils sont baptisés ?

Les deux premiers.

Les deux premiers. C'est trop tôt, trois mois ?

Ah oui mais... c'est clair. Le troisième, on va peut-être attendre un peu. Ça va tellement vite, maintenant, qu'on n'a plus le temps.

Ah oui... Le temps... quoi, le temps qui passe ?

Le temps qui passe vite, oui ! Les journées passent, hyper-vite !

Oui, ça s'organise...

Donc le baptême, on verra l'été prochain... ce sera plus sympa en été.

Oui, c'est souvent l'été.

Oui oui.

Et alors, qu'est-ce qui vous a amenés à L'Îlot plutôt qu'ailleurs, près de Rivigne ?

L'Îlot, c'est parce que, quand on est arrivé, on a cherché une maison en location... Et on est tombé sur la maison d'à côté.

Ah ?

Oui... Donc on était en location. Et donc il se trouvait qu'elle était à vendre en même temps... donc on avait un bail d'un an. Et au bout d'un an, ils ont trouvé acquéreur, donc nous, on avait vu ce terrain, et puis le coin nous a tout de suite plu, on s'est bien entendu avec les voisins.

Vous aviez eu le temps de vous installer.

Voilà. Donc on a acheté le terrain, et on est allé au Guet, je ne sais pas si tu connais.

Euh oui, enfin, je ne connais pas plus que ça.

(amusée) Tu es d'ici, ou pas ?

Je suis d'ici... Je ne sais pas si tu vois ; mes parents sont au croisement des Bois.

Il y a deux chiens : deux bassets artésiens.

Oui, là, ceux qui sont des....

des saucissons à pattes.

Oui. Tu sais qu'il était venu chez moi, une fois, ton chien ?

Oui, il se balade. Enfin, il se baladait, parce que maintenant, il est un peu vieux.

Il est un peu vieux ?

Oui.

C'était... J'avais une chienne, moi, avant...

Oui ? Ah oui, alors... (quelques rires étouffés émaillent l'échange qui suit, meublant les silences et en soulignant les sous-entendus)

Un croisé... boxer-briard, elle était... haute !

Ah oui... le pauvre...

Il avait passé un... Ça durait trois semaines, les chaleurs. Et pendant les trois semaines, il est resté au portail, là-bas... Enfin, il n'y a pas de portail : à l'entrée du terrain. Mais qu'il pleuve, qu'il vente, tous les temps, il était là. Il ne bougeait pas.

Oh, il vit dehors, hein.

Et il a toujours essayé, et il n'a jamais réussi : forcément.  
Un chien de cette hauteur, là... Ah, le pauvre, elle repartait...

Parfois, il y a des chiennes gentilles qui se baissaient gentiment.  
qui se baissaient pour lui ?

Oui.

Alors, je l'appelais « Rosco », ton chien.

Rosco ?

Tu ne l'as pas vu, ce film ? Enfin...

Ah non.

Tu ne connaissais pas ? Ah, comment il s'appelait, ce film ? « Cours après moi, shérif », enfin... Je regardais ça, j'avais... douze ans... ou treize ans. Et le shérif, enfin... c'était un truc... complètement con, hein. Et il avait un chien, donc : ton chien... Rosco, il s'appelait. Et tout le temps, il suivait, et (elle imite le halètement du chien – assez bien – puis, en riant) avec ses grandes oreilles !

Oui, c'est des chiens...

Enfin bref... on l'appelait Rosco, quoi.

Bon, ben moi, oui, j'ai habité Fontcretz de 1984 à 1990. Six ans. De la cinquième, au bac.

Et tu ne connais pas les alentours ?

Mais Le Guet, je connais au sens, je sais très bien où c'est...

Ah oui ?

Mais en fait, de mon temps, entre Fontcretz-Le Bourg et Le Guet, ça ne se mélangeait pas.

Ah, il y avait la guerre...

Énormément, quoi...

Ah oui. On m'en a parlé.

Mais en même temps, moi, je n'étais pas tellement scotché sur Fontcretz, j'aimais bien...

Ah oui... Tes habitudes, c'était à Rivigne.

Oui, j'allais au collège.

Ah oui. En fait, ça, on y fait attention adulte. Et moi la Bretagne, c'est pareil, je ne la connais pas. Mais... à chaque fois que j'y vais, je redécouvre tout, les alentours, de là où j'habitais, il y a plein de trucs que je ne connais pas. Mais jeune, tu ne t'y intéresses pas, quoi, tu as autre chose à faire que visiter...

Je me rappelle qu'on allait à la fête à Fontcretz... disons, quand on était petit, avant qu'on ne s'installe à Fontcretz, et puis après, en fait, je n'y allais pas...

Non ?

Et on n'allait pas à la fête au Guet.

Et oui.

Par contre, on allait à la fête des Roches. On avait des cousins aux Roches...

Ah oui ben ça explique.

Oui, il y a peut-être le fait qu'on n'avait pas de cousins, de connaissances...  
Enfin bon, voilà...

Ben oui, c'est sûr. C'est pareil, moi, à Seaux, je n'y vais jamais, à des endroits comme ça. Si je ne connais pas, je n'y vais pas.

Voilà pourquoi, le Guet, je connais pas plus que ça.

D'accord. Oui, donc nous, au Guet, on y est resté le temps de la construction, en fait.

D'accord. C'était une location en fait.

Oui. Lana a eu sa première chambre là-bas. Et on est arrivé là. Voilà voilà.

Ils ont tout de suite eu chacun leur chambre ?

Oui oui, oh oui. Ça, on ne voulait pas, mais... de... ah non.

L'idée qu'ils partagent...

Non non non. Non non. C'était ça ou on n'avait pas d'enfants. S'il fallait vivre les uns sur les autres...

Donc il fallait des conditions...

Ben, il fallait...

une maison...

Bon, la première, on avait de la place, mais... il fallait que la maison, elle ait quatre chambres. On les avait fait plus petites, parce que bon, financièrement, on ne pouvait pas faire plus grand, mais on a fait quatre chambres. En prévision d'en avoir trois. Mon mari, il en veut quatre, mais ça sera trois. Donc voilà, quoi.

Et au niveau chambres, vous les mettiez tout de suite dans leur chambre, ou...

Non. Non non. Non, parce que je les ai allaités. Donc je les ai gardés toujours auprès de moi parce qu'ils se réveillent toutes les deux heures. Donc je les mettais dans le couffin à côté du lit pendant trois semaines. Et puis après, dans leur chambre. Enfin... très vite.

Pour le sommeil, je suppose...

Après... Bon, le premier, encore, ça va. Parce que moi, j'avais vingt-cinq ans, j'étais jeune. J'avais la pêche. Et puis, le premier, on a des ailes, quoi. Le premier, on se lève : "Oui, super !".

C'est un bon moment quoi.

Et oui, tout a l'air facile, quoi. On ne fait même pas de sieste l'après-midi... Patate d'enfer !

Et en fait, l'allaitement se passait bien, aussi...

Oui, oui, puisque je le voulais, donc je lui ai donné tout de suite. Par contre, je n'avais pas beaucoup de lait, donc ça a pas duré beaucoup... Mon lait s'est arrêté, mais euh bon, après, ça suffit, plus ou moins, ils ont tout de suite eu... plein de problèmes...

Ça s'est fait trop rapidement...

Oui, avec le premier mois... enfin, à trois mois, parce qu'elle a fait ses nuits à trois mois. Le deuxième, c'est un peu plus dur. Parce qu'on a passé le cap de la découverte, hein. Alors le troisième, c'est encore plus dur. C'est affreux, pour le troisième, de se lever la nuit. Là, on est obligé de faire la sieste. Et il faut s'occuper des deux premiers ! Donc on est obligé de faire la sieste l'après-midi... pour être en forme ! Sinon, on pète les plombs !

Parce qu'avec seulement un petit, on peut se permettre d'être crevé, en fait. C'est ça que tu veux dire ?

Ah non, on n'est pas crevé avec un seul. On peut se permettre de ne pas faire la sieste.

D'accord, c'est le fait d'avoir les deux autres qui est crevant.

Voilà ! Parce qu'il n'y en a pas d'autres dont il faut s'occuper, quoi, donc ce n'est pas... Mais pour le troisième, il y a les deux autres, et puis ils commencent à être un peu grands, donc ça bouge, ça se dispute, et il y a du bruit en permanence dans la maison. Et quand on est fatigué, ça prend vite les nerfs, donc on a tendance à crier plus, à s'énerver tout de suite. Donc c'est pour ça que c'est important de dormir...

Pour se détendre...

Je me l'imposais, moi... ah oui oui... Ah autrement, c'est tout le monde qui prend... Je ne sais pas, vous...

Et justement, par rapport au fait que maintenant, ils soient trois... En fait, comme différence d'âge, ils sont assez...

Il y a cinq ans. Presque... Deux ans et trois ans.

Donc les deux grands, ils vont à l'école du village...

Ah oui, ils sont à Fontcretz. Ils s'y plaisent énormément, d'ailleurs.

Ah oui ?

Et oui, elle est super, cette école ! Elle est toute neuve...

Oui, c'est assez sympa...

Non non, il y a... ah oui... Bon, c'est une ambiance familiale qu'il y a là-bas, c'est...

Oui, c'est ça...

Ah oui, c'est vraiment très très bien... Ils sont peu nombreux, il n'y a pas de... petits voyous... C'est vraiment très très bien... Ils y ont été à deux ans. Les matins, d'abord... Et puis après...

Ah oui, c'est possible de ne les amener que le matin...

Oui. Ah oui, là, par rapport à une grande structure, on fait ce qu'on veut. On écoute vraiment l'enfant, quoi. Genre voilà... elle ne travaille pas son année de grande section, donc Lana. Comme elle est de fin d'année, elle était un peu immature pour passer en grande section. Et puis les deux classes se mélangeaient beaucoup, avec les deux instits. Et elle avait encore besoin beaucoup de câlins...

Elle a changé de classe, elle n'avait fait qu'une année de petite section, donc elle était perdue. Et la maîtresse lui a laissé beaucoup de temps pour s'adapter... elle l'a laissée...

C'est à dire... elle pouvait rester avec l'ancienne classe...

Voilà, voilà. Elle restait avec les petits... elle venait quand elle le sentait... La maîtresse était là pour lui faire des câlins. En grande structure, tu n'as pas ça. Tu passes là... et puis c'est tout, quoi. Donc elle s'y est faite. Non, c'est bien : pour les parents, c'est mieux.

Donc c'était avec madame Esposito...

Mademoiselle Lindon.

Ah, parce que... Mademoiselle Lindon, maintenant, elle m'a dit qu'elle faisait grande section et C.P. Mais ça, c'était avant, en fait. C'était quand elle faisait...

Mais elle l'avait fait une première fois. Après, suite au changement d'effectif, elle a eu moyen et grande section.

C'est ça.

Et là, elle est repassée : grande section, C.P. Et là, maintenant, ils se mélangent tout. Ce qui fait qu'elle a des C.P.

En fait, c'est petite et moyenne section ensemble. Et le fait de les amener à l'école, par exemple, en ce moment, comment vous faites, par rapport à...

Très bien, très bien.

Vous l'emmenez...

Oui, elle suit partout, Manon, je vais à la gym : je la mets à côté. Je vais faire les courses...

Vous allez à la gym...

Oui. Je vais faire les courses. Je vais à Carval faire les boutiques. Elle suit partout, partout, partout.

Oui, à cet âge là, elle ne parle pas.

Ah oui, elle adore.

Elle s'habitue...

Je pars, elle a pris son biberon, elle est changée, donc elle dort. Ah oui, c'est vraiment...

Oui, à la limite, elle n'est pas plus mal en étant un peu baladée...

Ah oui, même maintenant, elle le réclame. Si une après-midi, je ne vais pas sortir, elle va pleurer un peu plus. Alors je la promène.

Dans le village... ?

Non, pas dans le village.

En voiture ?

Oui. Euh non, enfin, promener : dehors... non, je ne sors pas exprès pour la promener...

Ah... dans le jardin ?

Oui oui, je la sors ; tous les jours, je sors ; voilà, quoi. Tous les jours, je vais à Rivigne ou à la gym, donc... je vais toujours dehors.

C'est quand, la gym ?

La gym... c'était ce matin ! Je croyais que c'était cette après-midi, là...

Ah, je suis désolé...

Ah, mais c'est ma faute : c'était à 9h¼ ce matin.

Ah oui, c'est tôt.

J'amène mes enfants, et j'y vais après sur la lancée. Ça dure une heure. C'est le lundi matin, le mardi après-midi, et le jeudi matin. En fait, il y en a tous les jours, mais moi, les horaires qui m'arrangent, ce sont ceux-là, donc je peux y aller quatre fois dans la semaine. Quatre heures.

(prise de note) Et c'est quoi, les autres moments, c'est en fait tous les jours...

Tous les jours, il y a des horaires. Le dimanche, c'est à midi et demi, donc c'est à l'heure où moi, je ne peux pas y aller...

Ah, ça bouge ?

Oui, voilà. Après, c'est le soir, je ne peux pas y aller non plus. (Suzanne a commencé à préparer un biberon de lait ; Manon n'est pas encore réveillée)

Le biberon, ce sont des heures un peu prévisibles ?

Non non, en fait, je le fais à la demande. Mais elle s'est régularisée très vite, et...

Oui, c'est ça, elle est très régulière.

Ah oui oui. Bon, il y a des fois, où elle va m'en prendre cinq, et d'autres fois... Plus souvent, elle en prend quatre. Aux horaires normaux, quoi.

### Extrait 13 : Fin de l'entretien avec Suzanne

Vous en voulez beaucoup ? Vous n'y avez pas pensé...

Moi, j'ai un frère... Et ma copine, elle a une petite sœur... Je dirais, deux ou trois.

Ah, vous avez envie de la famille nombreuse, en fait...

Il y a beaucoup de gens qui font trois enfants...

Oui, maintenant... Pourtant, il n'y a pas si longtemps, c'était... Mais là, tout le monde... Moi, j'ai toute mes copines, pratiquement, elles en ont trois, quoi. Comme ça, quand... tout de suite, dix à table... ça fait beaucoup, hein.

Et les copines, c'est des copines de la gym ?

Non, c'est des copines de par l'A.P.E. : tu veux me parler de l'A.P.E. !

Ah... oui !

De par l'A.P.E., j'ai... Quand je suis arrivée là, forcément, je ne connaissais personne... Donc la première amie que je me suis fait, ça a été la nounou de Lana... à qui on l'a laissée... quand on est parti au Canada... et qui est devenue sa marraine, d'ailleurs.

Ah...



Et après, c'est beaucoup, je dirais... essentiellement par l'A.P.E.... que je me suis fait... beaucoup d'amies d'ici. Pareil, des femmes avec trois enfants, congé parental, et... les intérêts qui se recouvrent...

Mais vous vous retrouvez à peu près aux mêmes heures, en fait.

Voilà. Et donc, dans l'A.P.E., c'est de s'obliger à s'occuper des manifestations, à organiser... à aller voir les commerçants...

pour qu'ils aident, un peu...

Oui, leur demander des lots, des trucs comme ça...

Des tombolas.

Oui. Voilà. Mais ça, c'est pareil, l'A.P.E, voilà. Il n'y en a plus, d'A.P.E., d'ailleurs... elle est dissoute.

Oui, parce que...

parce que, je ne sais pas pourquoi, c'est mal réputé, l'A.P.E. Il y a toujours eu des conflits entre l'A.P.E., les instits... et les parents. Et il y avait l'A.P.E. au milieu. Et je ne sais pas pourquoi, d'où ça vient. Voilà, il n'y a plus d'A.P.E.

Il y a eu des ragots...

Oui. Moi, quand je suis rentrée, déjà, ma voisine m'en parlait, parce qu'elle y a été, à l'époque où ses enfant étaient petits. Et déjà, donc, il y a une dizaine d'années, c'était pareil. L'A.P.E., aïe-aïe-aïe ! Mais comme ça, quoi ! Donc tu n'avais pas envie d'y aller.

Mais je ne sais pas... comment vous en étiez venue à l'A.P.E.

Comment j'en étais venue, parce qu'il y a deux ans, ils avaient fait une lettre aux parents pour l'Assemblée Générale, en disant que si personne ne venait., il n'y aurait plus d'A.P.E., qu'il fallait se sentir concerné, que les enfants n'auraient plus de sorties. Moi, en tant que parent, je ne connaissais pas du tout l'A.P.E., je ne savais pas ce que c'était, à quoi ça servait... J'y suis allée. Et donc ils refaisaient le bureau, pour que ça fonctionne... Et de redemander d'en motiver... des gens, quoi. Et puis je leur ai dit, "Allez, pourquoi pas ? Il vous faut une trésorière, je ferai la trésorière." Dans les comptes, encore... Et après, ça va vite, hein.

Oui, donc il y avait déjà, toujours ce problème, un peu... En fait, il y a deux problèmes... Ils n'arrivent pas à trouver des gens pour reprendre le relais.

Voilà, les parents ne se sentent pas impliqués. Pas du tout. Ils ne veulent pas s'impliquer. Et il y a le problème, avec les instits. Il n'y a aucun dialogue, enfin, c'est très difficile, le dialogue avec les instits. Si tu restes en tant que parent, et que tu leur laisses la place d'insti, qui incarnent le savoir, tout va bien. Si tu leur en remontes, en leur disant "tiens, ce serait bien, si on pouvait faire ci... si on pouvait faire...." Si on prend un peu d'initiative

pour améliorer la vie des enfants, ça ne va plus du tout. Ça ne va plus-du-tout. C'est eux qui décident, et nous, tout ce qu'on peut dire, c'est pas bien. Ça ne correspond pas, ce n'est pas adapté... c'est ci, c'est ça... Donc c'est l'enfer. Alors moi, j'ai tenu deux ans, et puis après... "stop !". Parce qu'en plus, j'ai même été représentant des parents d'élèves. Ah, ça a été le pompon, alors là. La session en conseil. Et après, donc, on allait voir les parents... Et il y avait des parents qui critiquaient d'un côté. Donc nous, on en faisait le rapport aux instits, et on se prenait tout par la tête par les instits : tampon.

Oui, vous étiez vraiment entre les deux.

On était le tampon, mais on s'en prenait plein la tête ! Combien de fois, je leur ai dit... "attendez... nous, on n'est pas là pour s'en prendre plein la tête... On vous dit ce que les parents nous disent... à vous d'améliorer... ou de ne pas améliorer ! Si les gens n'osent pas venir vous parler, il faut bien vous dire qu'il y a un problème... Je ne sais pas, il y a un manque de communication au niveau des gens, je ne sais pas, moi. On vous le dit. Maintenant, vous pouvez en faire ce que vous voulez. Mais vous le savez que tels parents disent ça, tels parents pensent ça."

Ils n'avaient pas la démarche...

Non.

Enfin, ils ne savaient pas forcément qui disait quoi.

Ah non, on n'a jamais donné de noms. Quand même...

C'est peut-être ça, aussi, le problème, c'est...

Les parents n'osent pas, quoi...

Oui...

Ils ne se sentent pas impliqués... Ils trouvent que telle chose n'est pas bien... Mais ils ne vont pas aller voir l'instit pour lui dire "je pense que... est-ce que... pourquoi...". Non. Non. Voilà. C'est dommage. Ce n'est pas facile.

Et ça, ça concerne vraiment la primaire, la maternelle, et...

Ah non non, les quatre, hein.

Les quatre classes. Les quatre instits.

Les quatre instits, oui. Tu les as connus, hein ? Tu n'as pas été, là-bas, à l'école...

Non. Non non... quand j'étais petit, j'étais en région parisienne.

Ah oui. Ça a toujours été et ça sera toujours, quoi. Et tout le monde laisse tomber, parce que, de toute façon, qu'est-ce que tu veux faire ? Personne ne te suit... Donc tu laisses tomber !

Oui, c'est ça, il n'y a que des coups à prendre.

Hein ? Ben oui. Donc, il n'y a que des embrouillements ; À la fin, le bruit courait qu'il y avait détournement d'argent, donc c'est devenu [un] détournement d'argent au sein de

l'A.P.E. ! C'était moi la trésorière. Alors là, j'ai dit "stop" ! Parce que des bruits comme ça, dans un petit bled comme ici...

Oui, ça se répand...

"La trésorière, c'est madame Rodier, elle s'en met plein les fouilles..." et ça va vite. Et après, la réputation, elle reste, donc j'ai dit "stop, on arrête". Ça devient vraiment du délire. Avant, c'était du "racket" ! J'ai dit "Raquette de quoi" ? "Racket de goûter !" ... Des "racketteurs". On te met un nom... C'est grave, quand même ! Alors là, c'est parce que les enfants s'échangeaient ou se piquaient des goûters... Attend... "racket", mais...

Ceci dit, ça arrive dans l'école de mes nièces aussi, des histoires comme ça.

Oh la la, ça devenait... plus ça, plus ça, plus ça, je me suis dit... "que des embrouilles". Pour les manifestations, c'était toujours les mêmes qui s'occupaient de tout. Donc je dis [que] moi, je n'ai pas besoin de l'A.P.E. pour faire sortir les enfants, pour les emmener au cinéma, pour aller faire ci ou ça. Moi, ce n'est pas mon problème...

Oui. C'était un peu pour les autres...

Et oui. Moi, j'ai dit "tant pis pour ceux qui n'ont pas les moyens". Malheureusement, ils ne sortiront pas, et voilà.

Enfin, pour leurs enfants...

Ben... voilà. Et c'est vrai que les gens, maintenant, ils pensent à eux, quoi. Ils pensent à eux...

Ils pensent un peu à mal, aussi !

Ben oui. Oui, parce qu'on pense à eux, ils privent leurs enfants. Leurs enfants, leur joie, c'est d'être tous ensemble. Et de faire une activité : ensemble. D'aller au cinéma : ensemble, de prendre le car. Ils sont ravis, les gamins. Moi, j'emmène mes enfants au cinéma, ça ne va pas être pareil. Il n'y a pas les copains, il n'y a pas de car... On y va sans les parents. Non non non. La mairie ne donne pas beaucoup de sous à l'école, non plus, donc... les sorties, il n'y en aura plus beaucoup.

De toute façon, ce n'est pas une mairie très riche.

Non.

Quand vous vous êtes installés ici... la maison à louer, c'était aussi lié au fait que c'était moins cher, ou c'était vraiment qu'il n'y avait une maison à louer que sur Fontcretz.

Ah non...

Ou alors, c'est L'Ilôt qui vous a plu, tout de suite.

Ah non non, on ne connaissait pas L'Ilôt. Non non... c'est "Studio", l'agence, qui nous a amenés là. Et puis... la maison, on l'a tout de suite adorée, la maison à côté.

Ah oui, donc c'était la maison.

Ah oui, donc on a flashé sur la maison, et voilà ! Et puis après, on a...

Qu'est-ce qu'il y avait...

Ben... c'est une maison.

Oui !

Déjà. On a toujours vécu en appartement. C'était une grande maison... et puis elle avait un peu la même disposition que celle-ci, mais avec le toit apparent, les poutres apparentes... Donc, ça faisait une grande pièce toute en hauteur... Et il y avait déjà une cuisine aménagée...

Comme un salon... une salle à manger.

Oui. Oui oui. Non, elle était sympa !

C'est marrant d'habiter à côté d'une maison qu'on a habitée ?

Oui mais déjà, après, quand je suis allée me promener... ça a complètement changé. Ils ont agrandi de tous les côtés.

Oui, ils ont tout modifié. Elle est moins bien ?

Non non, elle est très belle, elle est encore mieux, parce qu'ils ont mis une véranda... ils ont mis un garage, il n'y en avait pas... Ils ont agrandi... ils ont mis des pièces supplémentaires... Non non, elle est très bien.

Ils ont des enfants, aussi ?

Oui. Deux. Ils ont l'âge des miens. La première est entre Lana et Théo. Et le deuxième est après Théo. Il va avoir deux ans. Et ils vont tous les deux à l'école. Ce qu'il y a de bien, ici, c'est que l'été, ils sont chez les voisins... Ils arrivent tous à...

Ah oui, il y a toute une bande d'enfants...

Il n'y avait que Mathilde, en fait, jusqu'à présent. Et elle venait là ; les miens allaient à côté... toute la journée, c'était ça. Et puis là, il y en a deux, de quatorze et dix-huit ans. Et celui de quatorze ans, pareil, donc il vient... Donc ils sont tous là...

C'était le grand, alors...

Oui, voilà. Et l'année prochaine, il y aura le petit. Donc il y en aura quatre, là, qui feront la navette d'une maison à l'autre. Mais c'est super.

Ils vont à la garderie, parfois ?

Oh oui, maintenant, oui. Je les fais venir à midi. Ça grandit. Comme des fois, le mercredi matin, où ils ont été exécrables. Garderie.

C'est une punition ?

Ce n'est pas une punition, parce qu'ils adorent ça.

Ah oui.

Enfin, Lana adore. Théo, un peu moins. Mais quand il pleut, par exemple, et qu'on ne peut pas sortir, ce sont des lions en cage, ils ont un tonus, les petits !

Ils n'ont pas le droit de sortir...

Moi, ils me crèvent ! Théo, le matin, il se lève, ça ne fait que crier, et tout ça, et...

Ils n'ont pas assez d'espace pour se...

Ah, ils se disputent !

Oui, il vaut mieux qu'ils ne restent pas seuls...

Oui, voilà, il vaut mieux qu'ils soient avec des copains, et puis en plus, bon : à la garderie, il y a plein de jeux. Il y a plein de trucs à faire, donc ils aiment bien, quoi, ce n'est pas une punition du tout, hein, ils vont retrouver les copains... et voilà ! Moi, je souffle.

Quand ils sont là, par contre, il faut tenir.

Disons que je ne peux pas me permettre de ne pas m'en occuper. Si je les laisse faire, ils vont se disputer. Donc qu'est ce qu'on fait ? Ben on organise des jeux, on leur fait faire des trucs...

C'est super prenant.

Voilà. Tu y es toute la journée, avec eux. Tu as la maison en folie. Capharnaüm... Ce n'est pas grave. Tu fais le ménage le lendemain.

Donc le mercredi, c'est un jour à part.

Le mercredi, c'est un jour à part, les vacances, c'est pareil, les vacances... on s'y prend à l'avance pour leur préparer des activités. Tous les jours, il faut qu'ils sortent. Autrement, ça n'est pas viable. Autrement, ça va crier, on va tous mal le vivre. Il faut arrêter tout, et se consacrer à eux. Et là, ça se passe bien.

Et sinon, partir pendant les vacances scolaires...

Ben là, je t'ai dit, on part... À Noël, on part une semaine à Paris, et une semaine en Bretagne. Voilà. L'été, on part à la mer.

Mais enfin c'est plutôt les vacances qui sont longues : Noël, l'été...

Oui, mais l'été, ça va, à la limite, parce qu'ils sont tout le temps dehors. L'été, on leur met une piscine.

Donc ce n'est pas gênant de ne pas partir...

Oui, mais on part quand même. On part, on va en Bretagne. On a de la famille... qui est en Espagne, donc on part en Espagne. On part, nous... Ce n'est pas le problème, ça...

Mais de votre côté, ou...

Non, du côté de Laurent. Une cousine, qui a en fait un studio. On y va à quatre, maintenant à cinq. On va être un peu serrés. On n'y est que pour dormir, mais bon... (rires) Ça fait un peu peur.

C'est où, en Espagne ?

Sur la Costa-Brava, à Palamos.

Connais pas.

C'est à 100 km de la frontière.

C'est sur la mer ?

C'est au bord de la mer. Ça, pour les vacances des enfants, il n'y a pas mieux...

La plage ?

On les met là, et on fait ce qu'on veut !

Ils s'occupent...

Oh la la.... ah oui !

Ils font des châteaux de sable !

La plage, c'est bon.

Et Laurent aussi, il fait ses comptes ?

Non. C'est moi. C'est moi qui fais les comptes...

pour tout le monde...

Oui, parce qu'on a un compte commun, donc... c'est moi qui fais les comptes...

Et les courses ?

Et les courses. Et le ménage. Et laver. Et oui.

Et les courses, vous y allez seule, ou en famille ?

Oui mais des fois, j'y vais avec les trois !

Et ils sont tenables ?

Souvent, ça va, parce que depuis qu'ils sont tout petits, je les ai amenés, donc ça fait qu'ils sont habitués.

Donc ils ne demandent pas à tout bout de champ...

Non non non. J'en mets un... Manon, sur le siège du milieu. Un de chaque côté du chariot. Convoi exceptionnel ! Bon, quand je les prends, je ne fais pas des grosses courses ! Ça ne dure pas longtemps.

C'est quand ils sont à l'école, en fait, que vous faites les grosses courses... Vous allez où ?

Carrefour. Leclerc, le parking est grand. Il faut marcher. Et il n'y a pas de sac.

Oui, c'est vrai...

C'est chiant. Voilà.

Il faut amener ses...

Il faut... Donc moi, j'oublie tout le temps de prendre un sac. Et puis, Carrefour, en fait, ce n'est pas plus cher que Leclerc. Et je préfère Carrefour.

C'est pratique aussi, au niveau des horaires ?

Carrefour ? Non, mais j'y vais le matin, donc... Non, c'est au niveau... c'est plus près, quoi, au niveau de la route, je passe par la route du moulin.

Oui. La Pinaie.

Voilà, c'est ça, donc... Tu n'as pas de circulation.

Oui, c'est très calme.

Tu arrives par derrière...

Quand je reviens de Rivigne à vélo, je passe par là. Et sinon, il y a d'autres gens, que tu connais, toi, qui éventuellement, pourraient me voir...

Des gens avec combien d'enfants ?

Ce qui compte, c'est qu'il y ait des enfants petits.

Petits ?

Genre, moins de deux ans, quand même...

Moins de deux ans, je ne connais pas. Si, il y a ma voisine. Mais elle travaille. Ils sont fleuristes. En haut du boulevard. "Fleur service". Tu connais.

Alors c'est pas Verdoux...

Ah non. C'est Spertz.

Ah, c'est Spertz, oui. Parce que Corinne Moreau m'a donné...

son nom, aussi ?

Les noms de plusieurs personnes. Spertz, Verdoux...

Donc eux, ils travaillent tous les deux. Elle, elle est à mi-temps. Et elle, elle a choisi de travailler... elle n'est pas restée à la maison. Ce n'est même pas le côté financier. Son mari gagne très bien sa vie. Donc elle pourrait très bien avoir un congé parental... C'est parce que elle ne supportait pas de rester à la maison. Donc son bébé est à la crèche... enfin, son bébé, il a toujours été à la crèche... à ses trois mois !

Oui, il est petit...

À mi-temps, là.

Il a à peu près le même âge que Manon ?

Ah non, il a seize mois ou dix-huit mois...

D'accord, il est de quatre-vingt-dix-neuf.

C'est ça ? Ça tombe bien ? Ils sont très gentils. Très très gentils. Sinon, s'il t'en faut une autre... Alors là, c'est autre chose : elle est allée en congé parental. Alors elle... son mari, il est boulanger, donc : il se lève très tôt. Après, il est là à midi.

Il rentre tôt aussi.

Voilà. Donc eux, ils ont une vie de famille... plus "famille", quoi. En tout cas... ils sont là, quoi.

Ils sont ensemble ?

Voilà. Et elle, par contre, c'est pareil... elle n'aime pas être à la maison, donc elle s'occupe... elle fait du bénévolat. Le secours populaire... Et donc, elle a l'A.P.E. aussi.

Oui ?

Absolument. Voilà.

Il sont où ?

Ils sont à Fichepierre. Tu connais ?

Fichepierre...

Les maisons d'en face.

Sur une autre crête ?

Oui. Donc, pareil, ils ont fait construire il y a deux ans. Elle, elle vient d'avoir l'A.P.E., Émilie. Mes voisins, ce sera peut-être plus difficile...

Parce qu'elle travaille...

Oui, et puis après...

Il n'y a pas un moment...

Alors, le mercredi et le jeudi... c'est leur jour de repos. C'est le jour où ils sont là tous les deux. C'est le jour où ils se reposent.

**iv) Extrait d'entretien avec Sandrine Verdoux**

Et sinon, le fait de venir s'installer à Fontcretz, là ?

Le hasard.

Un hasard...

Le hasard : à Croix, on était locataire. Et notre bail était terminé, notre propriétaire récupérait sa maison donc on en a profité pour chercher une maison à acheter. On a trouvé ici... Pur hasard, quoi, hein.

Oui, c'est une occasion...

Ça aurait pu être... oui oui, non, ça aurait pu être à Serboucle, comme n'importe où, quoi.

Elle était déjà construite, la maison, oui ?

Oui, elle était déjà...

C'est quelqu'un qui partait...

C'est une qui partait, oui.

D'accord.

Voilà, donc Fontcretz, je vous dis, vraiment, le plus pur des hasards.

Donc Fontcretz, pourquoi pas, ce n'est pas très loin de Rivigne.

Oui, moi, je voulais tout sauf Fontcretz, justement, j'ai pas...

Ah oui ? C'est vrai ?

Oui. Ben, à l'époque, ça me paraissait... l'horreur, de monter à Fontcretz. Quand on ne connaît pas...

Par rapport à la route ou...

Là, la côte, là...

Oui. Le Raidillon ?

Et c'est vrai, oui, moi, j'étais montée, deux trois fois à Fontcretz, ou à Cappel, je ne sais pas où j'avais été. Ça m'avait paru terrible, cette route !

Oui, si vous montez la côte...

(en même temps, à Guillaume) Quand on cherchait, quand on cherchait, je te disais "partout sauf là-haut"...

Elle est un peu impressionnante.

Oui, et puis bon, au fond, on l'a prise. Tranquille.

Mais sinon, c'était pas la réputation du village, ou quoi ?

Ah non, du village, on ne connaissait personne. Ah non, vraiment, le pur des hasards, hein, c'est vraiment la maison qui nous a fait venir, hein. Je crois qu'on savait même pas si y avait une école, on connaissait rien.

Par contre, vous ne vouliez plus être locataires.



On avait essayé d'acheter.

Oui. D'accord.

On avait essayé d'acheter, ou de faire construire, enfin, on avait essayé de devenir propriétaires, quoi.

Ah oui, vous étiez prêts à faire construire une maison ?

Enfin, on était prêt... Disons qu'on s'était fixé à peu près un budget et que si on ne trouvait pas ce qui nous convenait, on faisait construire.

Sur Fontcretz, aussi, y a pas mal de construction.

Oui.

Ça se peuple.

Ça a construit partout, oui. Bon, si on ne pouvait pas acheter pas loin de Rivigne... c'est pas cher, au niveau d'un prêt. Enfin, pas cher...

C'est moins cher que Préhaut, par exemple...

Quand on cherche... C'est moins cher que Préhaut, par exemple

Vous aviez pensé à Préhaut ?

Non, on s'était renseigné, on savait quand même où étaient les coins chers.

Oui, déjà à l'avance.

Voilà, oui, on savait que Cappel-Rivigne, c'était cher. On savait que Préhaut, c'était cher, enfin bon, c'était... Mais on aurait trouvé, peut-être qu'on y serait allé quand même. On avait essayé de faire... (Guillaume : Oui, c'était un coin... Je sais qu'on avait regardé, on cherchait sur Vaujoly, sur Serboucle, enfin, dans ma région, à côté de Rivigne, dans nos provinces...)

Oui. De toute façon, vous aviez un budget...

Voilà.

Et sinon, la gym, le fait d'être à Préhaut, c'est aussi un hasard ?

C'est tout à fait un hasard. Ça fait deux ans que j'y vais... On est une bande de copines à y aller, alors, au début, on est allé à Rivigne, aussi... C'est qu'on est une bande de copines de l'hôpital, si vous voulez, à se suivre régulièrement. Et moi, je connaissais Préhaut, parce que quand j'étais étudiante, là, quand je faisais l'école d'infirmières, j'habitais Préhaut. Donc j'y allais déjà. Et je ne sais pas comment j'y ai été à Préhaut, c'était meilleur, à l'époque, c'était pas très cher. Donc c'était un club de gym... Donc on y est revenues par hasard, et on y est toutes maintenant, quoi. C'est vrai qu'il y a plein d'heures différentes, ce qui me convient mieux par rapport à mon travail. À onze heures. Et l'ambiance est sympa, donc ma foi... Il faut bien aller quelque part, quoi ! Préhaut, c'est pas loin d'ici en descendant par Seaux... enfin pas, par Seaux, n'importe quoi !

Par la petite route, là, qui part de Cappel...

Oui derrière, là. Voilà.

Qui passe devant le truc hippique.

Oui, voilà, en passant par là...

Belle côte...

On va à la gym. Et il y a Suzanne, Rodier, je ne sais pas si vous l'avez rencontrée, Suzanne.

Oui, déjà, oui...

Voilà. Elles sont aussi à Préhaut.

Mais, c'est marrant, parce que j'ai vu... Suzanne Rodier. Elle me parlait de club de gym, mais je croyais qu'elle parlait du club de Fontcretz.

Elle allait à Fontcretz, avant, elle, il n'y a pas longtemps qu'elle va à Préhaut.

Ah, c'est tout récent ?

Ben, écoutez, quel âge a sa petite ? Sa petite a trois mois, donc il n'y a pas longtemps, il y a à peine un mois qu'elle vient à la gym. Et avant, elle allait à Fontcretz, mais enfin je ne sais pas pourquoi elle ne va plus à Fontcretz. Mais je ne sais pas si il y a un club ici, si il y est encore, le club, je ne sais pas...

Je crois, oui. Enfin...

Là, je vois, je n'y ai jamais mis les pieds, je ne connais pas. Parce que là, à Fontcretz, il n'y a qu'un cours mais qui est fixe. Je crois que c'est le mercredi soir ou le jeudi soir, je ne sais pas quand c'est... Je sais qu'il n'y a qu'une heure par semaine. Et moi, ça ne m'intéresse pas, avec mes horaires... Il me faut des trucs plus souples, quoi, il me faut... le matin, ou le soir, ou les...

Mais c'est marrant, il y a eu une confusion, quand je parlais avec elle. Je croyais qu'elle me parlait du club de gym de Fontcretz.

Mais c'est possible... elle allait à Fontcretz il n'y a pas longtemps.

Elle me parlait de plusieurs horaires, de plusieurs jours, enfin... ça avait l'air d'être assez souple, justement.

Alors là, moi, je ne sais pas... c'est Préhaut. Oui. Vous l'avez vue quand, Suzanne ?

La semaine dernière.

Oui, ben c'est Préhaut, hein, elle vient à Préhaut. Mais elle allait à Fontcretz, jusqu'avant Manon, avant la petite là.

Et sinon, vous ne connaissez personne ici, donc...

Non, du tout.

Et le fait que Doris aille à l'école, ça...

Voilà. Donc ça nous a fait connaître du monde.

Oui oui.

Bon, j'ai connu du monde, aussi, parce que l'an dernier, il y avait l'A.P.E. Et... j'en faisais partie. Tant qu'elle existait !

Avant sa disparition...

Avant sa mort !

sabordage...

Donc c'est vrai que... bon là, ça vous ferait du monde, c'est vrai qu'il y a des gens avec qui vous pouvez accrocher plus ou moins... et... bon, sinon l'école aussi, ça vous fait rencontrer des gens, je veux dire, quand vous arrivez à l'école chercher votre petit, donc...

Oui, la grille...

Oui. Voilà, vous dites "bonjour", vous n'êtes pas sauvage, comme...

Il y a des parents qui sont plus sauvages que d'autres...

Oui mais bon voilà, ça dépend des gens, mais bon, moi, j'essaie de ne pas... Il vaut mieux se dire bonjour hein. Hein.

C'est sûr !

Sinon, on connaît nos voisins, là-haut, au croisement. Qui ont un enfant, aussi, à l'école... Mais là, on les connaît par connaissance mutuelle, par une collègue à moi, qui travaille de nuit... Une amie à moi – on va dire – est la marraine du petit. Donc c'est vrai, quand on est venu acheter ici, elle m'a dit "c'est rigolo, c'est à côté de chez mon filleul".

Oui.

Donc c'est rigolo, après, si vous voulez, après, comme on a sympathisé... On a eu, même, on se fréquente pas mal, maintenant... par une amie commune, quoi. Sinon, Fontcretz, euh...

Ils ont une maison où ?

(dit le nom de l'enfant des voisins) Il est grand, il doit avoir cinq ans.

Il n'a pas de petit frère ou de petite sœur ?

Non, il est tout seul. Sinon, voilà...

Sinon, vous êtes de la région...

On est du Département tous les deux, Saint-Fiacre tous les deux. Folon...

Saint-Fiacre ?

Folon. Je ne sais pas si ça vous dit quelque chose.

Ça me dit quelque chose... c'est à côté de Saint-Fiacre ?

Non ? Il y a l'hôpital psychiatrique à Folon.

Oui... oui, effectivement, oui oui.

Voilà. Donc on est de Folon, enfin, moi, je suis de Folon, lui, il est de Grebelon. Et puis moi, je suis tombée à Rivigne pour mes études. C'est lui qui a suivi ! Voilà...

Toutes les études dans le Département, finalement.

Oui, je n'ai pas bougé. Et puis, il voulait pas partir, lui, hein. Il n'était bien que dans le Barrant ! J'avais fait un périmètre avec le compas autour de chez lui !

## v) Précision sur le cas de Nadine

**Fontcretz et Les Fermes**

Ce texte vise à fournir un certain nombre d'éléments complémentaires sur l'ancrage local de Nadine, en rapport avec le développement de Fontcretz, avec le renouvellement de sa population, mais aussi avec les contacts qu'elle a eus avec un des anciens du village, qui habitait Les Fermes. Nous y traitons aussi de certains aspects de son goût pour le travail indépendant, que nous avons dû placer hors du propos principal. Nous commençons cet addendum par des précisions sur la situation matérielle de Nadine, au moment où elle s'est améliorée après la naissance de Deborah, et jusqu'à l'entretien : Nadine tire surtout parti du fait que Deborah fait ses nuits pour mettre à jour sa comptabilité et bénéficie du soutien moral d'une amie domiciliée sur la commune. Sa mère vend une maison pour lui venir en aide afin qu'elle s'achète un véhicule adapté à leur mode de vie (un van), pour pouvoir installer Deborah et sa mère à l'avant tout en disposant du moyen de transporter ses chats et chien, du bois, etc... il faut préciser que cet achat répond à une volonté de son père, comme si ce dernier avait veillé à ce que Nadine puisse apporter cette aide très concrète à sa mère, qui ne conduit pas, et partir avec elle et Deborah en vacances. Ce véhicule permet ainsi d'emmener toute une maisonnée en vacances, animaux compris, en les séparant des humains ; peut-être marque-t-il aussi l'absence du père de Nadine, par ces trois places (qui symbolisent une maisonnée réduite) et par le souvenir de son intervention. Il est par ailleurs assez caractéristique du mode de vie spécifique de Nadine.

**Extrait 14 : Nadine et le van de son père**

« Bon, l'autre véhicule, mon père avait un peu raison. Mon père ne voulait pas trop le garder, l'autre, parce qu'il m'a dit... "là, tu vas avoir la petite et il n'y a pas trois place à l'avant". C'était un van. Là, il n'y a pas assez de place. [...] Ma mère, [...] (hésite) Elle veut que je l'amène à tel endroit, alors... elle m'a aidée financièrement, elle a vendu... Elle a vendu une maison. Et, elle m'a dit : "financièrement, bon : je vais t'aider quand même à acheter quelque chose". Parce que sinon, j'aurais pas acheté ça. Je n'aurais acheté que le fourgon tout seul ! Mais pas l'ensemble. Alors on a acheté... Je n'aurais pas pu, mais bon, c'était dans les projets de mon père, un petit peu. Alors elle n'a fait que suivre un peu ce que... mon père avait dit, qu'il ne fallait pas garder cet utilitaire, qu'il fallait en trouver un autre, et que... pour la petite, il voyait pas... Deborah, mélangée avec le chien ! Bon, elle aime bien le chien et le chien l'aime bien, mais elle est petite. »

Au moment de l'entretien, on peut penser que Nadine a limité les dégâts, puisqu'elle a trouvé des repreneurs, finalisé la vente, évité la faillite, réglé la plupart de ses dettes et quasiment apuré les comptes. De son côté, sa mère achève de régler la succession. Nadine reste propriétaire de sa maison, même si celle-ci nécessite des travaux ne serait-ce que pour qu'elle puisse l'accueillir lorsqu'elle est de passage. On est donc en présence d'une maison inachevée plus encore que chez Odile et Romain, qui habitent le même hameau, et dont les deux petits (Clément et Zoé, donc) viennent parfois jouer avec Deborah, malgré la différence d'âge... Cependant, on peut se demander ce que marque cette maison, étant donné les conditions de cette installation à Fontcretz et de tout ce qui s'en est ensuivi.

À plusieurs reprises, dans l'entretien, Nadine indique en effet d'autres attaches géographiques : Mondor, d'où son père est originaire, et qu'elle apprécie davantage mais sans avoir pu s'y installer pour des raisons matérielles (rien à acheter), et Bois-des-Plages, où la maison peut toutes les accueillir, où tout est « à niveau » (dans la maison), où les commerces sont accessibles à pied. Elle souligne ainsi certains inconvénients

qu'elle endure à Fontcretz, que ce soit à l'époque où elle ouvre l'épicerie, ou pendant la période actuelle, que ce soit du fait de la maison où il lui est même difficile d'ouvrir et fermer les volets et où elle « campe à l'étage », en l'absence d'autre chambre aménagée que celle qu'elle a donnée à Deborah. De fait, le refus de vivre sur Rivigne (de vivre chez ses parents ?) semble le principal motif de l'installation à Fontcretz, motivée par le goût de vivre à la campagne<sup>4</sup>. On apprend ainsi à la fois l'expérience du contraste dès l'enfance entre des escapades en caravane sur un terrain à Fontcretz et leur vie « citadine » sur une « rue » à la fois très passante – le trafic entre autres de camions y est incessant – même après la construction d'une déviation) et très excentrée par rapport au centre-ville historique de Rivigne.

**Extrait 15 : Nadine : « la femme des bois »**

« Le côté Mondor. Ah, je trouve... C'est le pays natal donc, de mon père. Et j'ai toujours aimé là-bas. Question de pittoresque et d'ambiance et de végétation... l'eau... et puis la colline. Même si c'est un peu le Plateau et... [...] ces bois, là, ces sous-bois... [...] (En plus, c'est un peu plus aride ici.) [...] C'est un peu ce qui me manque, mais c'est une végétation, j'aurais préféré un endroit où... comme à Mondor... la rivière et puis... [...] être un petit peu sur les hauteurs mais avec à côté les... grands bois où... [...] Moi, je suis bien dans les bois, ça, c'est... Ce n'est pas l'homme des bois, mais c'est... les femmes des bois. »

**Extrait 16 : Nadine : « c'était la moins chère »**

« Je suis née à Rivigne, j'en ai trop souffert. C'était sur la route de Carval et... [...] L'horreur ! Moi, Rivigne, c'était l'horreur. Donc j'y ai vécu toute ma jeunesse, au même endroit. Je pensais qu'à une chose : aller à la campagne. Et bon après, je suis partie. (Vous aviez déjà la maison, tout ça...) Ah non ici, non. Non non, à l'époque. Par contre, quand j'étais toute jeune, on allait [...] à Fontcretz. Pour venir mettre la caravane [...] l'été. (L'été...) Ben oui, l'été, c'est insupportable, Rivigne. [...] Échapper à Rivigne. Et nous, on montait en caravane. De toute façon [...] bon... De moi-même, peut-être que je n'aurais pas choisi Fontcretz. Mais bon, c'est tombé comme ça. Il s'est trouvé qu'il y avait cette maison, bon c'est un peu... Ça correspondait un petit peu à ce que je recherchais, mais... Sinon, peut-être pas à Fontcretz. [...] Je chercherais plutôt du côté, j'ai vécu quelques années à C\*\*\*, j'aimais bien ce secteur. De l'autre côté. Plus haut qu'ici. (De l'autre côté de la vallée du Barrant ?) Non. Non non, c'est au dessus de V\*\*\* [...] mais en remontant tout à fait sur le plateau. Et c'est vrai que je me plaisais plus là-bas qu'ici. Sur beaucoup de choses.[...] J'allais souvent vers le (nom d'un affluent du Barrant), tout ça. [...] Mais [...] à ce moment là, il n'y avait pas de maison à vendre dans le coin... Je ne sais pas, ça ne bougeait pas, moi je cherchais quelque chose... pour ne pas avoir un loyer à payer. Et disons, en plus, je préférais payer un emprunt qu'un loyer. Et je n'ai pas trouvé [...] là-bas, dans le secteur. Je n'ai pas réussi à trouver. Et j'ai trouvé ici, bêtement [...] avec (hésite) un copain de ma cousine, qui est revenu ici, et qui a appris qu'il y avait trois maisons à vendre ici. "Mais va les voir, va les voir !". Et puis bon, ben je suis allée voir les trois maisons. Et puis (hésite) bon. (Et vous avez pu faire votre choix... entre trois ?) Hé bien oui, entre les trois, un peu, parce que bon, c'est vrai, (baisse la voix) c'était la moins chère. Ça, je le savais, parce que j'en avais vu une autre, qui me plaisait davantage, mais je n'ai pas pu. Je n'avais pas [assez], je ne pouvais pas, parce qu'à l'époque, c'était de la folie. Non, c'était... Parce que moi, j'aurais voulu être carrément dans les bois. Isolée dans les bois... (plus à l'écart...) Ah oui complètement, oui. [...] Alors on a atterri au

<sup>4</sup>Plus précisément : « dans le bois », et peut-être dans un certain isolement.

milieu des autres, au milieu des autres maisons ! Ici... mais enfin, bon...  
Un peu en retrait quand même. »

**Extrait 17 : Nadine : « j'ai l'impression de rentrer dans une prison »**

« Moi, quand j'arrive ici, quand je reviens de Bois-des-Plages et que j'arrive ici... Je rentre dans la maison, j'ai l'impression de rentrer dans une prison. (silence) Parce qu'on passe, disons, quinze jours.... on va passer trois semaines... dehors. Bon on s'active, on s'habille... Mais on est [...] dehors, mettons, à 80%, on peut... (pause) D'ailleurs, il fait moins froid qu'ici, donc [...] on revit dehors, et quand on rentre ici, on se retrouve déjà, on grelotte (frissonne) [...] On commence à avoir froid. On a froid, alors on va s'abriter dans une maison. On reste dans la maison. On a tellement de travaux à faire à l'intérieur... on est toujours dedans ! »

On ne peut qu'être frappé par les mots qu'emploie Nadine pour décrire ce qu'elle ressent lorsqu'elle rentre à Fontcretz, et qui sont à relier aux circonstances actuelles dans lesquelles elle habite cette maison. Si les conditions climatiques ont une grande importance (elles sont plus contrastées : chaleur en été et froid en hiver), il faut noter également que les travaux qui sont nécessaires pour rendre la maison habitable jouent parmi les facteurs de cet enfermement. Ils renvoient, par là, aux conditions dans lesquelles Nadine est devenue propriétaire de ce logement, acheté comme studio au départ, en dépit de sa taille. Si l'enjeu d'une installation à Bois-des-Plages est posé explicitement, il semble que Nadine rechigne tout de même à déraciner Deborah, qui a « des petits copains » sur le hameau, qui ne sont autres que Zoé et Clément, entre autres (cf. supra). On notera également que Nadine apprécie par ailleurs la bonne ambiance qui règne entre les différents habitants, nouveaux et anciens<sup>5</sup>. Or, Nadine a surtout créé des liens assez forts avec les anciens habitants du hameau, et tout particulièrement avec son voisin René, agriculteur et amateur d'histoire locale, ancienne et moins ancienne, et dont les nièces Anne-Marie et Marie-Catherine ont approximativement son âge et dont l'une est la marraine de Deborah. Anne-Marie profite d'ailleurs de la période de la boutique pour aller faire ses courses et rompre avec son propre enfermement à l'époque où elle s'occupe de sa mère malade, après le décès du père Roland, en 1990 (pendant 7 ans selon Nadine, soit de 1990 à 1997, sachant que Nadine a dû ouvrir son tabac-épicerie en mai 1993).

**Extrait 18 : Nadine : « j'ai été bien entourée »**

« On n'est pas trop les uns sur les autres. Enfin... (C'est sympa ici, l'ambiance ?) Oui, l'ambiance est sympa... Oui, mais même si (hésite) Oh si, mais même... Depuis que... même quand j'ai eu tous ces problèmes, tout ça, ici... j'ai été bien entourée. »

**Extrait 19 : Nadine : « tout le monde y passait »**

« Et puis, c'est vrai que tout le monde s'est entr'aïdé, à tous les niveaux, en fait. Quand y avait madame Rivière qui était malade, on allait la voir. Tout le monde allait faire un petit [tour] en face [...] Eux, ils passaient pour voir s'ils avaient besoin... si elle avait besoin de courses. René, il est passé pour lui allumer la cheminée. Tous les jours. Et tout le monde... et moi, je passais voir... pareil, si il y avait besoin de courses aussi. Et puis, quand il y avait un petit truc à bricoler, elle me le demandait : "j'ai ça qui ne marche pas." Ou pour lui remonter la pendule, pour lui faire... voilà. Alors tout le monde y passait un petit peu... »

<sup>5</sup>cf. l'extrait cité au chapitre 6 (« ça s'est équilibré sur le village ») à propos des limites de l'échelon communal.

L'arrivée de nouveaux voisins, si elle ne remet pas en cause la persistance d'une bonne atmosphère sur le hameau, marque aussi les décès qui sont survenus chez les anciens, qui sont les premiers à l'avoir accueillie, et entourée à la naissance de Deborah. Ce collectif, dont René apparaît comme un pilier, se mobilise également pour madame Rivière, autre voisine qui l'a accueillie à son arrivée. Il faut souligner qu'à l'occasion de ce même récit, Nadine signale aussi l'interaction entre René et son père. Ce sont là deux personnages pour lesquels elle marque une certaine admiration par ailleurs, en les faisant revivre à travers leurs actions, René comme un original, à la fois érudit et paysan, provocateur et dévoué envers ses voisins, et qu'elle fait revivre au cours de l'entretien par des imitations empreintes de comique mais aussi de tendresse, et son père, surtout dans l'implicite, à travers son influence à quelques moments-clés, dont le moindre n'est pas l'embauche de Nadine comme comptable dans son entreprise de chaudronnerie.

**Extrait 20 : Nadine : « ce n'était pas du tout pareil »**

« (à propos du voisin Tabard qui lui a vendu la maison) Ah oui, oui oui, il m'ignorait complètement [...] Et il se cachait [...] pour venir voir ce que je faisais. [...] Et le voisin d'à côté (=René) par contre, lui, il venait quand il y avait mon père, il venait voir mon père. Il disait (prend une voix rauque) "oui, alors monsieur Dubois, comment vous faites ça, hein, comment vous faites ça ? Ah oh, mais c'est bien, monsieur. Ah oui, ah, mais moi, je ne l'aurais pas fait comme ça, moi je l'aurais fait avec des clous" alors il donnait son idée... Ah mais c'était pas du tout pareil. Lui, il venait quand il y avait mon père au contraire pour regarder... ce n'est pas du tout pareil (pause) C'était marrant. (pause) Bon maintenant, c'est vrai que... (cherche ses mots) c'est un petit coin sympa. (Ça s'est tassé.) Un petit coin sympa, oui. Oh oui oui oui, là maintenant. »

L'évolution du hameau, de regroupement de familles paysannes anciennes, ancrées localement et transmettant encore pendant quelques années une mémoire paysanne mais aussi la référence à une histoire plus ancienne<sup>6</sup> se transforme peu à peu en quartier de jeunes parents travaillant sur Rivigne ou dans la région et scolarisant leurs enfants sur Fontcretz, et cette évolution met en porte-à-faux les modes spécifiques d'insertion locale de Nadine en particulier<sup>7</sup>, tout en créant de nouveaux liens, notamment avec les Valon et en désamorçant d'anciennes tensions : c'est ainsi que Tabard, l'agriculteur qui lui a vendu sa maison, s'est totalement métamorphosé pendant les dernières années, mettant sans doute en porte-à-faux ceux, dont elle est peut-être, qui avaient prévenu les nouveaux voisins, dont les Valon, qui me racontent la même histoire<sup>8</sup>, de son caractère d'« ours ». Mais le porte-à-faux principal tient sans doute à la disparition de ces anciens avec qui elle avait noué des liens, mais aussi à travers eux avec cette histoire locale remontant au Moyen-Âge, qui semble absente des préoccupations de mes enquêtés habituels<sup>9</sup>. Se peut-il qu'il y ait là un double décalage de génération, Deborah étant la benjamine des enfants du hameau à ma connaissance, alors que Nadine est non seulement plus âgée que les autres jeunes parents, mais peut-être surtout en lien avec le passé de la commune et avec ses anciens habitants, ceux qu'elle a connus tout

<sup>6</sup>Liée aussi à des vestiges plus anciens et à la proximité du château du Repli.

<sup>7</sup>Ce poids du passé est aussi négatif, comme la persistance de vieilles « querelles de clocher », ici au sens propre, Nadine faisant référence à l'histoire de la construction de l'église du Guet à partir d'une vandalisation de celle du Repli, qui aurait contribué à son déclin, mais surtout par la persistance de marquages identitaires qui sont encore mobilisés dans les commérages, même si on peut penser que d'autres logiques peuvent s'y greffer.

<sup>8</sup>Il se peut que ce soit en fait René qui soit cité dans la version des Valon comme les ayant mis en garde, ce qui « collerait » avec son rôle d'accueil sur le hameau.

<sup>9</sup>Même si le fait que le sujet ne « sorte » pas ne suffise bien sûr pas à le prouver...



particulièrement. Comment penser l'inscription de Nadine dans l'espace local actuel, quand on voit qu'elle n'est pas citée parmi les voisins des Valon, si ce n'est en remarquant que ces derniers se positionnent par rapport à d'autres couples en les citant, et mentionnent plutôt des compagnons de jeux de leurs enfants, plutôt de l'âge de Pierre, ou franchement plus âgés, comme Ludovic et Magali (cités dans les deux entretiens) et qui viennent à l'occasion chez eux, alors que ce sont Zoé et Clément qui viennent voir Deborah ? On voit par là qu'il s'agit bien d'un *double* décalage d'âge, en sens inverse. Par ailleurs, au regard des normes d'âge, de solidité du couple, voire de sécurité matérielle (apportée par le « mari ») énoncés par les Valon, Nadine est totalement hors du champ de l'autre entretien, et il n'y a effectivement, sans doute, aucune identification possible.

Dans le cas du hameau qu'a connu Nadine avant, on peut sans doute parler d'une forme de « protection rapprochée » qui s'étend d'ailleurs à certains membres des groupes de parenté extérieurs au hameau : c'est ainsi que Marie-Catherine et Anne-Marie habitent en principe Saint-Clément, une commune proche située dans la vallée, et sont en fait installées chacune en région parisienne. On a vu que la présence d'Anne-Marie auprès de sa mère après le décès de son père est l'occasion d'échanges entre elles, Nadine fournissant avec la boutique un espace ouvert permettant de rompre avec l'enfermement lié à la prise en charge de sa mère lorsque celle-ci va mieux (« se changer les idées »), et sans doute quelques denrées gratuites, Anne-Marie fournissant un travail d'appoint, bien que cet échange ait fait l'objet d'un rappel à l'ordre<sup>10</sup>. Avec l'arrivée de Deborah, cette protection rapprochée joue dans une certaine mesure, d'abord sans contradiction avec l'intervention de la PMI dans la période la plus critique, celle des trois premiers mois, avant que l'épisode du décès du père de Nadine n'en révèle les limites, même si l'on peut penser qu'il s'agit davantage, ici, de la clientèle de l'épicerie et d'un espace plus large dans la commune qui est alors visé.

Or, à cette époque, on peut penser qu'une partie des personnes qui étaient les plus proches d'elle sont décédées ; c'est le cas de René, au moment de l'entretien, mais peut-être pas à la naissance de Deborah, puisqu'il est probable que ce soit lui qui soit cité comme lui donnant des légumes ; Anne-Marie est retournée à Paris après le décès de sa mère. L'arrivée de Deborah dévoile ainsi la désagrégation d'un univers local encore largement paysan, qui repose sur des modes de vie et des systèmes de sociabilités qui persistent encore – ou continuent à disparaître – dans les années 1990, dans un contexte spécifique marqué par un « retour » du vin de Rivigne, mais par des reconversions qui ne touchent pas forcément tous les agriculteurs anciens, certaines reconversions ayant, sans doute, déjà été faites en direction d'autres emplois à l'intérieur des familles. Au demeurant, René a des nièces, mais il n'est pas question d'enfants de René et Rose-Marie dans l'entretien<sup>11</sup>.

**Extrait 21 : Nadine : « c'est pour faire la soupe pour Deborah »**

« même quand j'ai eu les... depuis que j'ai eu tous ces problèmes, tout ça, ici... oui, j'ai été bien entourée. Moi, j'avais tout le monde qui venait me voir, les gens d'ici, si, bien sûr. Il y avait [...] la petite mamie, là, qui habite... qui est décédée, là [...] Bon, c'était vraiment... l'année où je suis arrivée ici, c'était vraiment... j'y allais tout le temps ! J'y étais tout le temps... Dès que je pouvais, allez hop ! J'allais chez elle, c'était vraiment bizarre, hein. Et j'avais même... parce que bon, la demoiselle d'à côté... dont la maison vient de se vendre. Rivière. Moi j'étais. Bon, je n'y allais pas tout le temps hein. Là ce n'était pas pareil. Mais je le voyais chez madame Rivière (René) [...] Et il était tout le temps... il avait ça, et il venait porter

<sup>10</sup>Même si on ne sait pas très bien si il vise à renvoyer Anne-Marie et sa mère dans leurs foyers, ou s'il interroge la forme de cet échange (moment où Nadine emploie le terme d'« amie », mais davantage pour justifier cette présence longue qu'en référence à l'échange entre elles).

<sup>11</sup>« Bon, chez René, il y avait René et son épouse (Rose-Marie) [...] Deux personnes là. »



ça, quand la petite est arrivée... est née. Ben, il est venu, il est venu m'amener des tomates, il est venu m'amener... Et ils étaient tous en train de me gêner. Et j'ai encore une autre mamie, là. Bon, maintenant, elle habite à Fiche-pierre. Mais c'est pareil. Le dimanche elle est venue m'amener une poule. Elle est venue m'amener la citrouille ! Et voilà. Et des œufs. Mais : "C'est pour Deborah." Elle a dit "c'est pour Deborah". "C'est pour faire la soupe pour Deborah." Et voilà. Et c'est vrai que quand elle habitait là, moi j'y allais de temps en temps. "mais il faut venir manger la soupe de poule." Là, c'était vraiment sympa ! C'était rester avec les anciens... comme ça devait être sûrement autrefois, quoi, un petit peu. Maintenant oui [...] C'est un peu cassé, parce qu'il n'y a plus que Rose-Marie... [...] Mais il n'y a plus qu'une ancienne sur les trois. »

### **une entreprise archaïque**

Le point qui suit vient en appui de la fin de notre démonstration au chapitre 2, à partir de sa description de l'entreprise de mécanique automobile où elle a travaillé. C'est un moment comique, mais aussi où elle manifeste une nostalgie (« je crois que je ne me régalerai jamais autant que là »), mais si elle fonctionne exactement à rebours des méthodes modernes d'organisation du travail, d'où l'usage du qualificatif « archaïque » économisant sur le matériel d'une manière qui semble aujourd'hui absurde et au contraire peu économe en personnel, du fait de la rigidité de la répartition des tâches, ce qui cadre bien, par ailleurs, avec une gestion de la main d'œuvre reposant sur des embauches durables

#### **Extrait 22 : Nadine : le recyclage des crayons**

« Et alors là, j'ai travaillé... C'était archaïque ! On travaillait encore au crayon à papier en bois, avec les mines qu'on affûtait. Quand le crayon était trop petit, il fallait... - on a pensé à tout ! [...] Incroyable. Mais là, quand le crayon était trop court, il mettait une bague de cuivre. Il tournait le crayon pour pouvoir écrire [...] il le remettait bout à bout, comme ça se faisait... Il remettait bout à bout... pour pouvoir récupérer des bouts de ficelle. Tout était... Le papier, si c'était blanc derrière... Si j'avais le malheur de jeter un papier blanc... Oh la la. »

#### **Extrait 23 : Nadine : « les mains dans les poches »**

« Il y en avait un qui était chargé de remonter la pendule. À l'ancienne. Alors il arrivait, il remontait la pendule. Et quand il était en congé, la pendule s'arrêtait. (inspire) Ah oui, c'était comme ça. L'autre changeait... Alors là, c'était vraiment incroyable, moi les... je me régalais ! Alors (en hésitant) un faisait le passage du balais. [...] Il avait une bouteille percée (rires) Et alors il passait le balais partout... Il passait le balais... Hop ! Les mains dans les poches ! Il attendait [...] Par là, vers dix heures, il commençait à y avoir le premier colis à préparer... Alors il mettait le scotch et la ficelle. [...] Et après, il montait dans la 4L, et il allait porter ça au quart. Après, il revenait, il remettait les mains dans les poches jusqu'à midi (c'était... rigide...) Et... ah oui oui... Et lui, il tournait le calendrier. Et quand il n'y était pas, on ne le tournait pas (rit) C'était la même date pendant trois ou quatre jours. »

#### **Extrait 24 : Nadine : « j'ai horreur des gens qui s'en vont »**

« Et alors, il me dit "attention, parce que moi, vous comprenez..." Ça, je n'avais jamais vu ça... "vous comprenez, moi, je voudrais bien vous embaucher, mais... j'ai horreur des gens qui s'en vont ! ». (rires) "Je n'ai pas l'intention de partir." Et il me dit (ton sec) "vous comprenez, la comptable, là, elle s'en va ! Je commençais juste à m'habituer ! Bon. Si je vous embauche, ce n'est pas pour six mois !" (rit) C'était ça ! »

Cette gestion de la main d'œuvre maintient, en réalité, un éventail de compétences très élevées mises en commun au sein du personnel, qui permet de répondre à une demande très complexe du fait de la diversité des pièces et des métiers en jeu, contrebalance l'emplacement du magasin un peu en retrait (pas si mauvais au demeurant, car il est très proche de l'artère principale du centre-ville, même si il n'en est pas visible directement). Au delà de « l'archaïsme », des rigidités et de leur effet comique, le facteur qui cause la ruine de l'entreprise ici est avant tout la cessation de tout investissement et le non-renouvellement du personnel, du fait du comportement de rentier du nouveau patron, mais aussi les modalités de reprise, sous la forme d'un licenciement sec, à un moment où l'entreprise, il est vrai, ne peut plus fonctionner, ayant perdu, avec ses anciens, sa principale raison d'être. Pour le dire autrement, c'est par l'absence de candidat intéressé par une reprise (« l'ex-gendre » est peut-être choisi par défaut), dans un secteur en grande mutation, et non par l'absence de demande que prend fin l'activité.

#### vi) Le double ancrage d'un couple de profs : Franck et Caroline

Chez Caroline et Franck, couple d'enseignant, la reconnaissance de l'ancrage professionnel de chacun au sein du couple joue un rôle fondamental, mais il s'agit ici pour elle d'accéder à son premier poste, dans la région : le fait de pouvoir être sur Rivigne n'était pas recherché en tant que tel. Comme chez Guillaume et Sandrine, c'est le mari qui suit l'épouse, mais l'égalité entre les deux parents est ici plus explicite, marquée aussi bien par le contexte d'entretien de couple que par ce qui est dit de leur organisation, en particulier en présence de Perrine<sup>12</sup>. Dans leur cas, c'est Caroline qui formule le préalable de la stabilisation professionnelle, compte tenu du fait que Franck était titulaire académique avant qu'elle n'ait son premier poste à Rivigne. Or, le préalable était double, car ils ont acheté leur maison et « eu » Perrine dans la perspective d'une titularisation définitive de Franck sur le lycée public, qui a finalement été retardée. En outre, Caroline a passé un concours spécifique à l'enseignement privé (le CAPEP), qui semble lui permettre de postuler dans un établissement donné sans être soumise, comme Franck, à des règles nationales. C'était donc logiquement elle qui avait le plus de latitude pour inaugurer cette mobilité vers Rivigne, le problème de Franck étant sa stabilisation sur un lycée compte tenu de son statut de titulaire remplaçant.

Le principal contraste avec les cas rencontrés sur Fontcretz tient d'abord au rejet, chez Caroline, de toute assignation qui pourrait prendre la forme d'un arrêt d'activité : c'est ainsi que, n'ayant pas été enceinte « aux bonnes dates », c'est à dire en pouvant prolonger le congé maternité avec les vacances d'été, elle n'envisageait pas de se faire arrêter et de « rester à la maison » : on retrouve une référence à ce refus chez Suzanne, quand elle me présente des voisines que je pourrais enquêter, non sans une certaine ironie à ce sujet... D'un autre côté, le fait d'être « à la maison » n'empêche pas de travailler, ce qui entraîne parfois un partage du travail de prise en charge et des copies. Enfin, et contrairement à Franck, chez qui le passage du CAPES correspond à une proposition d'allocation (il dit qu'il aurait préféré se lancer dans la recherche), Caroline décrit son accès à la profession d'enseignant comme le résultat d'une vocation. Dans le déroulement même de l'entretien, il y a alternance fréquente entre Caroline et Franck, y compris dans les questions touchant aux soins quotidiens, et ce point se vérifie quand il s'agit de donner le bain, qu'ils donnent ensemble, en raison du poids de Perrine, me justifie Caroline. Faut-il le rappeler, l'assignation des mères relève d'un ordre social général souvent, mais pas

<sup>12</sup>À l'inverse, chez un autre couple d'enseignant, l'investissement différencié des deux conjoints vis à vis du travail de soin et leur position respective quand à l'accueil d'un tiers comme moi ressort d'autant mieux dans la situation d'entretien que dans les deux cas, ma mère a comme collègue le père, non la mère.

toujours, ajusté aux modes de sexualité individuels, et qui procède d'attentes ou d'anticipations implicites (avant que de rappels à l'ordre éventuels, qui ne sont pas nécessairement le fait des mêmes tiers). Il y a d'ailleurs des différences dans la manière de s'adresser à Perrine pendant l'entretien, ou encore d'en parler, Franck parlant tantôt de « Perrine » tantôt de « la gamine », tandis que Caroline s'en tient au prénom, et a par ailleurs davantage tendance à « bêtifier » en présence de l'enquêteur. Ainsi, il n'est pas exclu que cette présence accuse d'ailleurs les différences de style. De la même façon, c'est à Caroline que s'adresse la belle-sœur de Franck lorsqu'elle a des inquiétudes quant à sa propre grossesse, ou vis à vis de son enfant, chose qu'elle lui reproche. Une partie de l'entretien est consacrée à se démarquer de cette belle-sœur trop « angoissée », malgré la réalité des inquiétudes qui se sont fait jour pour ce petit cousin, de deux mois plus âgé, comme si elle avait dû censurer ses problèmes ou ses inquiétudes pour ne pas gêner la grossesse de Caroline<sup>13</sup>.

**Extrait 25 : Caroline : « repartir travailler »**

« Oui, mais parce qu'on l'avait préparé, moi, je voulais bien être sûre que je puisse travailler, parce que si je n'avais pas pu, je l'aurais mal pris. Il me tardait de repartir travailler. Ceci dit... j'aurais pris, peut-être, quinze jours de plus, quoi, parce que deux mois et demi, c'était hyper-tôt. Donc si je n'avais pas pu [...]là, bon, ça ne se serait peut-être pas forcément bien passé pour moi. »

De ce fait, la recherche d'un mode de garde extérieur reçoit une double justification : d'une part, Caroline me justifie son droit à travailler, mais elle précise aussi, d'autre part, que « ça s'est très bien passé », et tous deux me font état des avantages de la crèche pour la socialisation et l'éveil de Perrine : le récit qu'ils me font de la préparation du premier jour d'adaptation est presque comique tant il anticipe sur l'entrée à l'école, alors que Perrine n'a que deux mois et demi. De même, Franck a du mal à prendre au sérieux, dans cette optique de préparation plutôt précoce de l'entrée à l'école, les activités de la halte-garderie, qu'il juge trop ludiques, tout en concédant qu'il faut peut-être en passer par là pour des enfants aussi petits. L'ancrage professionnel du couple, qui est celui d'une homogamie presque parfaite malgré des nuances entre leurs aspirations initiales, comme on l'a vu, puisque Franck considère la carrière d'enseignant comme un second choix, lié au soutien financier de sa préparation au concours. Mais ils se rejoignent dans cette double légitimation d'un mode de garde qui fait référence à leur propre rapport au scolaire. Non seulement les deux parents ont le droit de travailler, mais en plus, la crèche « prépare mieux » à l'école que la garde parentale (ou qu'une assistante maternelle qui serait seule, car Perrine est en réalité accueillie en crèche familiale au moment de l'entretien). Rien à voir avec les avantages qu'Odile voyait à l'accueil en crèche, rassurée que son fils soit accueilli par plusieurs personnes et ne développe pas d'attachement exclusif auprès d'une d'entre elles.

**Extrait 26 : L'entrée en crèche de Perrine**

Et euh, sinon, au niveau congé maternité, en fait, vous avez... ça a à peu près coïncidé avec les vacances ?

*Caroline : « Elle est entrée à la crèche à deux mois et demi. À deux mois et demi. Parce que là, je... moi, j'aurais voulu avoir*

<sup>13</sup>On voit aussi par là la difficulté, du moins entre pairs par alliance (ici, il s'agit de l'épouse du frère de Franck), à se venir en aide lorsque différents besoins de prise en charge coexistent : Caroline n'est pas disponible mentalement pour sa belle-sœur en raison du parallélisme entre les deux grossesses, trop lourd dès lors que l'une des deux se passe mal. Elle aurait elle-même besoin d'être confortée dans un travail de réassurance, qui vise à préparer « psychologiquement » l'arrivée de sa fille (cf. infra notre extrait sur l'hospitalisation de Perrine, qui est évoquée à propos du désir de ne pas « se prendre la tête »).

*au moins une quinzaine de plus, de... congé, pour... gérer le truc plus facilement... Mais je n'ai pas fait la demande au médecin non plus.*

Oui, on peut toujours trouver un médecin complaisant, qui permette de rabioter, d'aller jusqu'aux mois des grandes vacances.

*On peut toujours trouver... Mais c'est vrai que deux mois et demi, c'est petit petit, mais enfin bon. Ça ne l'a pas... non, ça ne lui a pas fait de mal du tout, hein.*

Ça ne lui a pas fait de mal. Mais finalement, quand on l'a mise. Nous, on se rappelle, on en a reparlé il y a deux ou trois jours... Le jour où on l'a amenée... à l'école, finalement. (enquêteur pouffe) Voilà, c'était assez rigolo, ça, ça a été...

*On avait préparé son... sac.*

On lui avait préparé le sac, et puis on...

*un petit cartable...*

Mais en fait, c'est... ça s'est fait simplement, en fait

*Oui mais c'est vrai que c'était l'âge vraiment, elle a compris, quand même ! Oui, mais il y avait un côté un peu jeu, quoi.*

Oui, un côté un peu école aussi, quoi.

Oui, ça, c'était...

*Exactement, oui...*

Mais ce n'était pas... On n'est pas parti juste au hasard, quand on l'a fait garder, ça a été tranquille, mais c'était l'idée, le côté amusement, pas mal l'impression de faire le petit sac à la gamine... C'était assez...

*On a marqué, très professionnellement, les noms (hésite) où joindre la papa et la maman, bon, on n'avait pas peur (...)  
C'était très... (rit) solennel. Hein, c'était très... [...]*

Et finalement, on sent que ce n'est pas pour elle que c'est le plus difficile, la coupure...

*Attend. Enfin... oui, il y a la...*

Oui, si pour elle, ça s'est bien passé aussi...

*Oui, ça s'est bien passé pour elle... Enfin, pour nous, parce que ça s'est bien passé pour elle. »*

**Extrait 27 : Franck : « on fait beaucoup de jeux, dans cette structure »**

« C'est vrai qu'on fait beaucoup de jeux, enfin, dans cette structure...

*Oui. C'est vrai que...*

Des amusements, quoi. Bon évidemment, il faut, quand ils sont petits comme ça, il faut le faire... Mais après [...] ils verront un peu plus de choses... »

D'un autre côté, l'ancrage « égalitaire » (au moins dans le principe) de Franck dans la prise en charge quotidienne de Perrine se manifeste assez fortement en deux occasions : une hospitalisation de Perrine au CHU de Carval pour une intervention chirurgicale assez grave, où tous deux sont présents, même s'ils ne peuvent être tous deux logés dans la chambre de Perrine, qui permet de marquer en l'occurrence cette sérénité y compris

vis à vis des risques médicaux ; une seconde fois, à l'occasion d'un stage de deux semaines qu'il passe à distance du foyer. Or, ce stage participe d'une tentative de se démarquer d'un enseignement ordinaire, qui est une autre manière de se rapprocher du parcours scientifique qu'il aurait « dû » suivre, surtout quand on sait l'importance de l'anglais dans la recherche en sciences physiques, dominée par des publications anglophones. Ce n'est donc pas non plus un hasard si c'est Franck qui part, son ancrage dans la profession d'enseignant étant éventuellement problématique par rapport aux aspirations qu'il avait avant de se lancer dans la préparation du CAPES. À l'inverse, le caractère de vocation de la carrière d'enseignant de Caroline semble faire écho à la manière assez inspirée dont elle parle de la préparation de l'arrivée de Perrine : ainsi, son usage du terme « amour » à propos du temps de l'hospitalisation et du rapport serein à la maternité renvoie moins au sentiment amoureux qu'à une attitude générale, qui se donne comme un « savoir être » ou « savoir donner » (du réconfort ou de la sérénité, en l'occurrence) plutôt que comme un simple affect, un usage qui peut renvoyer à la signification éthique et religieuse du terme dans la religion catholique, même si à l'époque, cette dimension a été évacuée de l'entretien, en particulier dans son rapport avec le choix de s'orienter vers un concours lui ouvrant les portes de l'enseignement privé : il faut dire aussi que Caroline réagit assez fortement sur la question de la vieille querelle, et souhaite avant tout être vue comme une enseignante « comme les autres ».

**Extrait 28 : Franck : « on ne brillait pas »**

*« On a décidé qu'on ne voulait pas.*

Pas forcément aller. anticiper les problèmes... qui ne se présentaient pas.

*Euh, oui. Oui, non. Voilà. [...] Oui, voilà, et puis ne pas en chercher non plus... ne pas avoir peur à chaque fois qu'elle avalait de travers ou qu'elle... Hein, on essayait de dédramatiser les choses qui auraient pu, pour les autres parents, être difficiles. C'est vrai que pour nous, c'était basé sur l'amour. Même, Perrine a été hospitalisée, là, quand elle a eu trois mois. Quand elle avait trois mois. Elle a eu ce qu'on appelle une invagination. C'est assez grave chez un bébé. [...] C'était les intestins qui rentraient. Avec un risque d'occlusion. Donc elle a été transférée sur le CHU de Carval, là, trois jours. (pause) Et finalement, bon, une fois là-bas, on s'est senti entouré, puis on a [pu]... je pense qu'on a su l'entourer, elle. (Perrine chantonne)*

On ne brillait, on ne brillait pas, hein.

*Ah, on ne brillait pas au début, ah, bien sûr, euh... »*

**Extrait 29 : Franck : « comme un couillon »**

« Voilà donc l'été, après, on est resté là. On a travaillé ici. Sauf de la mi-juillet à la fin juillet, où je suis parti à \*\*\* pour faire un stage. Stage d'anglais. J'ai dû me séparer (hésite) de ma fille et de ma femme.

*Oui, enfin, il a téléphoné tous les soirs, quand même.*

C'était pour le niveau d'anglais. Apprendre l'anglais. Enfin, pour améliorer l'anglais.

*Oui, c'était pour les cours de physique en anglais.*

C'est pour la "section européenne". Voilà. J'ai dû partir... enfin bon.

*C'était la première fois.*

Oui. Que je partais, oui, que je partais sans elles, mais bon... c'est plutôt de se retrouver dans... C'est pas simplement qu'elles, quoi c'est partir de tout le monde, je dirais, se sentir comme un couillon, on est à l'armée, quoi. On était à deux copains, quand même, là dedans. On était à l'école là-bas, lui il est dans la même situation, lui, et sa femme... sa petite fille a un an et demi, deux ans, bientôt. Ça fout un peu les boules, quoi, quinze jours... c'est un peu loin, quoi. Oui. Ce n'est pas très rigolo. »

**Extrait 30 : Franck : « je regrette toujours »**

« Je voulais pas faire prof spécialement, c'était pas... l'amour de la profession, c'était...

C'était une opportunité.

C'était une opportunité, clairement. Et je regrette toujours, dans un sens, de ne pas avoir continué à faire de la recherche. Cette année là. Ah, franchement, je regrette un peu. Mais, par contre, c'est pour ça que [...] au lycée, (hésitations) j'essaie avec des collègues de faire des trucs un peu différents de la routine, quoi, section européenne, et tout ça... Mise en place des T.P.E. (travaux personnels encadrés). J'essaie d'organiser un truc, parce que je m'ennuierai, sinon, assez rapidement. »

L'ancrage professionnel comme l'ancrage parental sont donc en harmonie chez ce couple enseignant pour lequel on voit également jouer un mode de valorisation des modes de garde qui semble assez étranger aux jeunes mères en APE rencontrées sur Fontcretz : leur fille se prépare (très précocement) à l'école pendant qu'ils font classe, et Caroline manifeste un discours de la vocation (ou du moins, d'une « maturation psychologique » qui a un caractère presque spirituel) aussi bien à l'égard de sa profession qu'à l'endroit du « métier de parent », même si l'éthique professionnelle n'y est pas nécessairement à confondre avec l'éthique domestique. Par contraste avec la profession d'infirmière, l'astreinte au lieu de travail est beaucoup plus légère, même si en contrepartie, existe un temps de travail à domicile, qui doit faire l'objet d'une organisation conjointe, mais cela permet au couple de gérer conjointement un mode de garde léger au départ (la halte-garderie), mais compatible avec le travail professionnel aussi bien qu'avec les travaux dans la maison où ils n'ont emménagé que depuis peu.

**c) Précisions sur le terrain à Préhaut et Fontcretz**

**i) Démarche globale et unité du "terrain"**

L'unité de ce travail est d'une part géographique et d'autre part méthodologique. Géographique : il s'agit d'une enquête à base locale, ce qui permet de bénéficier d'un certain nombre d'avantages pratiques - simplicité de logement, de déplacement, d'accès au terrain combiné à l'éloignement de mon domicile habituel, concentration des entretiens et de l'observation dans le temps et dans l'espace - mais aussi de tenir compte de façon suffisamment fouillée et précise de données institutionnelles locales sur les dispositifs de garde (par exemple concentration des assistantes maternelles à Préhaut, concentration des crèches et des institutions départementales de la petite enfance à Rivigne), du type d'emplois pouvant être occupés sur place ou dans les communes

proches et particulièrement à Rivigne, et plus généralement d'intégrer un certain nombre de données économiques, démographiques, sociologiques, topographiques relatives à la zone d'enquête. Ayant vécu sur place pendant l'essentiel de mes années de collège et de lycée, mes parents y habitant toujours, un certain nombre de ces données m'était d'ailleurs familier avant même mon départ, même si certains points mériteraient d'être précisés. D'un point de vue géographique donc, l'enquête couvre principalement deux communes résidentielles rurales proches de Rivigne, petite préfecture du département du Barrant (29326 habitants sur la communauté de communes<sup>14</sup>), sur une population travaillant principalement à Rivigne et parfois dans d'autres communes<sup>15</sup>. Ces communes sont Fontcretz (un peu moins de 700 habitants), située sur un plateau (le plateau de Fontcretz) à 7-8 km au sud-ouest de Rivigne, et Préhaut, environ 3000 habitants, qui jouxte Rivigne à l'aval de la vallée du Barrant (voir schéma autocentré).

En dépit de la différence de poids (démographique) et de l'ancienneté différente de leur développement, Fontcretz et Préhaut ont un certain nombre de points communs. Ce sont des communes plutôt "jeunes" si on les compare à la moyenne départementale (sachant que le Barrant compte plus de personnes âgées que la moyenne des départements français soit 20% de moins de 20 ans et 12% de plus de 75 ans sur la population totale) comme l'illustre le tableau suivant tiré des données du recensement de 1999 et de l'enquête Emploi de mars 2000.

Collectivité Part des...	Préhaut	Fontcretz	Barrant	France
...moins de 20 ans	27%	29%	20%	25%
...plus de 75 ans	6%	3%	12%	8%

D'un point de vue méthodologique, l'enquête porte sur les trajectoires de parents ayant de jeunes enfants<sup>16</sup>, ce qui justifie de s'intéresser à des communes accueillant de jeunes ménages. Un certain nombre d'indices concordants semblent indiquer qu'il est relativement difficile de se loger sur Rivigne, bien que ce soit sans doute possible dans des appartements en location (loyers à comparer par exemple aux loyers carvaliens mais aussi à ceux des autres petites villes du Barrant) ou en HLM<sup>17</sup>. D'après le maire de Préhaut élu en 1983 (entretien du lundi 11/12/2000, mairie de Préhaut, 17h45-19h15), Rivigne s'est fortement développée dans les années 70-80 en orientant les nouveaux arrivants vers Préhaut et vers le lotissement de Solus (j'ajoute : et vraisemblablement vers Rive-Basse), ce qui fait que la population de Rivigne-même est restée relativement stable y compris ces dernières années.

D'un point de vue méthodologique, une enquête à base locale permet de mener des études de cas relativement variés dans un habitat relativement homogène et dans un temps relativement bref et de comparer les trajectoires d'enquêtés relativement

<sup>14</sup>Sauf indication contraire tous les chiffres de population sont ceux du recensement de 1999 "sans doubles comptes" (c'est à dire un peu moins que la population légale, qui inclut des personnes ayant plusieurs domiciles).

<sup>15</sup>Trois entretiens ont également été réalisés avec deux couples habitant à Rivigne, et un entretien avec un couple habitant Vaujoly (un peu plus de 700 habitants), à 5 km environ en amont sur le Barrant. On peut noter que ces différentes communes appartiennent à la communauté de communes "Pays de Rivigne", qui comprend également 6 autres communes dont Lechatel, Serboucle, et Les Roches, et regroupe ainsi les trois cantons de Rivigne soit une population totale de 29326 habitants au recensement.

<sup>16</sup> Le critère de la jeunesse de ces enfants a varié au cours de l'enquête en fonction des intermédiaires et des phases de l'enquête : cf. infra.

<sup>17</sup> À ma connaissance, une grande partie des HLM susceptibles d'accueillir de nouveaux arrivants en nombre se trouve du côté de Rive-Basse, quartier séparé de la partie touristique de la ville par le Barrant (c'est dans ce centre-ville touristique que se trouvent la plupart des administrations) : à l'époque où je faisais ma scolarité au collège du Centre Ville, le fait d'y faire ses études plutôt qu'au collège de Rive-Basse était un enjeu important pour certains parents qui tentaient de contourner la carte scolaire.



comparables socialement. Plus précisément, j'ai fait l'hypothèse que la diversité y était *contrôlable*, ni trop importante, ni insuffisante ce qui permet de se faire assez facilement une idée de clivages locaux simples et de tenter d'analyser les cas les uns par rapport aux autres. L'idée que cette base locale puisse permettre d'enquêter dans un milieu d'interconnaissance repose sur l'hypothèse que l'arrivée d'un ou plusieurs enfants et en particulier du premier modifie le statut des parents (et en particulier de la mère) et se traduit au moins partiellement par une recomposition des sociabilités : deux mères habitant le même immeuble ou le même quartier disposent immédiatement d'un sujet de conversation (les enfants) qui leur permet de se reconnaître comme des pair(e)s, ce qui accroît leurs chances de commencer à entretenir des relations de voisinage voire d'échanges plus poussés, échanges dans lesquels les âges respectifs et les relations des enfants entre eux jouent un rôle important. On peut également constater que la présence d'enfants légitime une curiosité qui pouvait être considérée comme intrusive antérieurement. Pour résumer, cette hypothèse<sup>18</sup> repose sur l'idée qu'il existe un certain nombre de facteurs (qu'il faudrait d'ailleurs préciser) faisant obstacle dans un premier temps à l'intégration des jeunes adultes dans des échanges à base locale, et que l'arrivée d'enfants tend à desserrer ces obstacles voire à les supprimer. Il faut préciser par ailleurs que ces "obstacles" dépendent également du quartier et des sociabilités qui y préexistent, et non pas seulement des jeunes parents eux-mêmes, ce qui ne revient pas à se considérer ces sociabilités et ces appartenances locales comme des data "exogènes", car il convient justement de distinguer les jeunes parents qui s'installent dans les quartiers "de jeunes parents" (hypothèse que je ferais volontiers en ce qui concerne quelques unes des personnes que j'ai enquêtées sur Fontcretz, autour de Suzanne Rodier et d'une partie des membres démissionnaires du bureau de l'APE), de ceux qui s'installent de manière permanente ou temporaire dans des quartiers hétérogènes en terme de composition familiale, voire dans des quartiers où ils sont "atypiques" en tant que jeunes parents.

#### ii) Une enquête en trois étapes

Au delà de son unité géographique ou programmatique, ce travail a été morcelé de plusieurs façons : périodes de présence entrecoupées de départs certains week-ends, longue coupure pendant les fêtes de fin d'année, suivie d'un retour qui s'est avéré très bref, intermédiaires multiples, partage et passage d'un terrain sur Fontcretz à un terrain sur Préhaut après de premiers contacts noués auprès de collègues enseignants de ma mère, contrepoints divers, observations plus ou moins isolées et à resituer par rapport à une série d'entretiens. Au total, on peut résumer ce travail ou au moins son volet entretiens en trois étapes imbriquées, qui à chaque fois partent d'une "entrée" sur le terrain et d'une certaine forme de préparation (mêlée à une certaine forme d'improvisation), de l'exploration de milieux d'interconnaissance à partir d'une aide initiale fournie par des alliés privilégiés.

#### Enseignants en lycée

Ma mère, enseignante au lycée polyvalent du Centre-Ville, peu avant sa retraite, au courant de mon sujet et de ma volonté de faire une enquête dans la région, a parlé de moi et de mon sujet à des enseignants jeunes parents. J'ai moi-même été élève de ce lycée entre 1987 et 1990. Conditions de l'enquête : il y en avait, et ma mère est appréciée de ses collègues, ou du moins leur rend collectivement service en s'occupant de l'amicale du lycée et du syndicat SNES : elle gère en particulier la machine à café de la salle des profs et contribue en grande partie à organiser les soirées-repas. Il faut s'attendre à ce que ses collègues "recrutés" soient éventuellement proches d'elle

<sup>18</sup> C'est surtout sur Fontcretz que la dynamique d'enquête a pu à un moment donné donner raison à cette hypothèse ; de façon globale, je me suis relativement peu appuyé sur ce type de dynamique, ce qui n'empêche pas de tenter de repérer des éléments corroborants en entretien, ce qui amène à prêter de l'attention à l'inscription mais aussi au retrait des différents enquêtés par rapport à un espace local.



politiquement ou soient impliqués dans cette sociabilité "entre profs" : on est clairement dans le premier cas en ce qui concerne Christian Bergeron, et dans le second en ce qui concerne Isabelle Destours (dont ma mère déplorait qu'elle fût au SNALC, voyant manifestement là une forme d'égarement chez une personne qu'elle tend à apprécier).

L'"entrée sur le terrain" coïncide quasiment avec ma première semaine à Fontcretz : quand j'arrive le dimanche 22 octobre 2000, ma mère m'a (avec mon accord) inscrit à une soirée châtaignes qui a lieu au lycée dans la salle des profs le jeudi soir (26). Je m'y rends en ayant déjà téléphoné aux trois contacts principaux que m'a fournis ma mère, j'y retrouve Franck et Caroline Rosières qui sont venus avec leur petite fille Perrine (6 mois), Isabelle Destours avec qui je discute assez longuement (ce qui fait que certains détails que je connais au moment de l'entretien réalisé ultérieurement—en particulier les raisons de leur installation à Rivigne- n'y apparaissent pas forcément de manière directe) puis Alain son mari jeune médecin. En revanche, Christian et Laure n'y sont pas à ce moment-là : leur cas est un peu différent puisque ma mère connaît Christian depuis plus longtemps. En revanche, Laure n'enseigne que depuis peu à François Villon, tous deux sont à cheval entre François Villon et le lycée Rive-Basse, et j'ai assez nettement l'impression qu'ils préfèrent se rendre aux soirées de leurs collègues de Rive-Basse.

Par la suite, je m'en tiens à ces trois premiers contacts qui débouchent sur quatre entretiens : un premier entretien assez court (1h30) chez Franck et Caroline en présence de Perrine, à Préhaut, le vendredi 3/11/2001 (initialement prévu le lendemain de la toussaint où ils sont "allés voir leurs morts", dicit Franck, remis à cause d'un rendez-vous chez le médecin du même), un premier entretien à Rivigne chez Christian et Laure en présence de Charlotte le mercredi 15 novembre 2000 en soirée, interrompu car ils doivent se rendre chez les parents de Christian le même soir, un entretien-dîner chez Isabelle et Raphaël Destours qui se prolonge jusqu'à minuit, le jeudi 16 novembre (Valentin est couché quand j'arrive), un second entretien chez Christian et Laure le jeudi 23 novembre c'est à dire la semaine suivante. On peut également y rattacher l'entretien avec Geneviève Bergeron (la mère de Christian) jeudi 4 janvier 2001 à Préhaut qui s'inscrit dans un projet de monographie de famille qui pourrait déboucher ultérieurement sur des entretiens avec les parents et frères et sœurs de Laure (sur Carval ou dans la région de Bourneuf). Mais dans ces derniers cas mon "alliée" est plutôt Laure, et on sort de la logique d'enquête en milieu enseignant pour passer à une monographie de famille.

Bien que pour des raisons de facilité, ce soit la piste que j'ai suivie en premier, mon enquête dans le milieu enseignant<sup>19</sup> vient un peu en contrepoint des cas développés dans la thèse. Néanmoins, le cas de Christian et Laure Bergeron témoigne d'un investissement important dans le thème d'enquête par Laure. Celui d'Isabelle et Raphaël Destours paraît également intéressant : il sera exploité ultérieurement. Laure comme Isabelle m'ont semblé prendre de l'intérêt au thème même de la recherche, l'une comme l'autre a *organisé* la prise de rendez-vous et le dispositif d'entretien (y compris en me demandant mon avis), notamment en considérant comme naturel que les pères y prennent part, et en faisant en sorte que nous puissions disposer de suffisamment de temps, ce qui imposait notamment certaines contraintes dans le moment de l'entretien, ainsi je ne sais pas très bien si Isabelle avait l'intention de m'inviter à dîner, mais compte-tenu de la contrainte qu'ils s'imposaient en me recevant en plein pendant l'heure du repas, l'enchaînement de

<sup>19</sup>La position de ma mère par rapport à ces collègues qui ont à peu près le même âge que ses deux fils, et par rapport à d'autres collègues, serait sans doute à décrire plus précisément, car je m'interroge sur l'intégration de ce "milieu enseignant" rivignonnais. En particulier, la position de Caroline est différente puisqu'elle enseigne à l'institution "Notre Dame". Mes trois enquêtés eux-mêmes font référence les uns aux autres mais sur un mode qui n'est pas (pas encore ?) celui de la proximité ; le problème qui se pose est aussi celui de la dynamique des entretiens qui n'ont qu'assez peu porté sur l'aspect des relations entre collègues (je dispose cependant de certaines pistes fournies par ma mère dès le départ).

la négociation m'a quasiment contraint à demander "mais vous m'invitez à dîner alors !" <sup>20</sup>. Dans ces deux cas encore, les maris/pères étaient en retrait plus ou moins marqué à certains moments, moins disponibles et moins impliqués (notamment sur la fin en ce qui concerne Christian – qui n'a pour autant peut-être pas eu le choix ayant du travail en retard).

À ce stade de l'enquête, la "définition" d'un jeune parent coïncide pour ces jeunes enseignants en couple stable avec une mutation récente vers Rivigne (il peut s'agir d'un premier poste mais en tout cas d'un des premiers postes), avec un âge qui est de l'ordre de 30-35 ans, et avec la présence d'un enfant de quelques mois au moment de l'enquête (8 mois pour Perrine et Charlotte, 6 mois pour Valentin), présence qui a pu jouer dans la venue même à Rivigne des deux conjoints (ce point est expliqué dans le premier entretien avec Christian et Laure) du fait du système de "points" régissant les mouvements de personnel dans l'éducation nationale et des rapports entre l'offre et la demande de postes en fonction de la zone géographique. Je procède par entretiens aux domiciles des jeunes parents, j'observe les conditions de la prise de rendez-vous, les intérieurs dont je prends à chaque fois des clichés (ce qui sera moins systématique dans la suite de l'enquête), la gestion de la présence de Perrine et Charlotte, et dans une certaine mesure l'interaction avec le visiteur incongru que je suis, parent potentiel mais fils de collègue, proche socialement, ce qui peut créer une certaine mise en confiance réciproque, mais éloigné parce que nouveau-venu, encore non-parent, encore étudiant...

#### **Fontcretz : retour d'un "enfant" du pays ?**

##### **Ancrage local**

Habiter sur place, bien que prévoyant au départ de comparer Préhaut et Fontcretz, me rendait sensible à la possibilité d'enquêter Fontcretz. Cette possibilité me séduisait parce que les enjeux d'habitat sur la commune me semblaient familiers : constructions nombreuses de nouvelles maisons notamment sur la route de La Pinaie en direction de la principale zone commerciale de Rivigne<sup>21</sup>, changement d'échelle de la commune qui avait dû faire construire des maisons HLM (cinq pavillons mitoyens) de l'autre côté de la route<sup>22,23</sup>. Plus fondamentalement, mes parents avaient été dans la position d'être de

<sup>20</sup> Nous avons successivement négocié un soir où Alain pouvait être présent (il lui arrive fréquemment de rentrer tard le soir), puis, au téléphone après avoir confirmé la date puis l'heure (forcément tardive), j'en étais arrivé à la question de la durée de l'entretien qui risquait de les empêcher de dîner, problème qu'elle avait tenté de minimiser, avant de dire qu'on pourrait manger rapidement. Cette situation posait un problème d'interprétation (qui se pose encore) : me suis-je invité en abusant de la gentillesse et du désir de rendre service d'Isabelle qui n'avait à aucun moment la possibilité de refuser, ou sommes-nous simplement arrivés à la seule conclusion logique compte tenu des contraintes matérielles entourant l'entretien, sans faire plus de formalités qu'il ne fallait (auquel cas peu importait que ce fût moi qui ait tiré la conclusion qui s'imposait), chose pouvant se faire entre une enseignante et le fils (quasiment du même âge) d'une collègue, à qui elle rendait service (néanmoins, dans mon souvenir, cet entretien est le seul des quatre où nous ayons conservé le vouvoiement jusqu'au bout). Cette situation me semble intéressante au delà de la gêne et des doutes qu'elle a suscités en moi, puisqu'elle peut m'amener à poser d'une manière plus générale la question des conditions d'enquête par entretien à domicile, de ce que je suis en mesure d'observer et des conclusions que je peux tirer, notamment, au sujet des relations avec les enquêtés.

<sup>21</sup> En réalité nombre de ces maisons se trouvent sur la commune de Rivigne et toutes proches de la frontière avec Lechatel, commune de dimension similaire à Fontcretz, et je n'ai enquêté personne dans cette zone, bien que j'aie enquêté sur Préhaut une jeune femme (habitant les HLM de la ZAC des Aviateurs) qui faisait construire sur la même route mais aux abords immédiats du village.

<sup>22</sup> Là encore, je n'ai malheureusement pas su trouver ou créer d'occasions d'enquêter ces voisins : parmi ceux-ci, une voisine qui avait trois enfants et semblait s'en occuper seule (ou mari peu là ?), préparait le permis dans la même auto-école que moi à Rivigne. Il faudra analyser ces "occasions manquées" (ou ces absences d'occasion) qui ont tout à voir avec les questions que je me pose sur la manière de voisiner dans une commune comme Fontcretz

<sup>23</sup> La construction de ces petites maisons, juste sous les fenêtres de ma chambre, a consterné mes parents bien qu'ils ne semblent pas être allés loin dans la contestation. Outre qu'elle leur bouche la vue sur une combe (autrefois fort belle) et sur les alentours, ils sont bien placés pour savoir qu'il était dangereux de

nouveaux arrivants d'une manière que j'imaginai pouvoir comparer à celle des "nouveaux" actuels. Ma propre position de ce fait est quelque peu compliquée sur ce terrain : je suis un "revenant", susceptible d'avoir une idée préconçue sur la commune, que je "connais" depuis plus longtemps que nombre de mes enquêtés, je m'inscris de plus (mais d'une manière compliquée et problématique) dans un passé plus ancien encore puisque ma grand-mère paternelle était originaire du pays (mais elle est enterrée au cimetière de Rivigne), que mes parents ont restauré une ancienne mairie-école à côté de la maison de ma grand-mère où mon père puis mes parents passaient le gros des vacances d'été avant que ma mère ne s'y installe suivie par mon père<sup>24</sup>. Cette position d'"enfant du pays" plus ou moins bien assumée, plus ou moins connue de mes alliés et informateurs, contraste avec ma méconnaissance réelle de la commune : je n'y ai pas été à l'école, que je découvrais, j'ai surtout eu des liens avec des jeunes habitant d'autres communes, je n'ai jamais eu, comme a pu en avoir mon frère, de liens très forts avec des habitants "de souche" de la commune comme M. Bezout (ancien correspondant d'un journal local, aujourd'hui décédé, avec qui Corinne Moreau a fait une interview filmée sur le passé du village avec l'aide des archives départementales)<sup>25</sup>. De fait, à l'exception de Nadine Dubois (l'ancienne épicière, qui se passionne pour le passé de Fontcretz), mes enquêtés semblent relativement étrangers à ce passé de la commune, en particulier dans ce que je sais de leurs motivations pour venir s'y installer ; un de mes entretiens a d'ailleurs eu lieu à Aridon avec une voisine de Suzanne dont la petite fille va à l'école à Fontcretz. De ce point de vue Fontcretz comme unité ne fait pas forcément sens, sauf si l'on part comme je l'ai fait de l'école.

Dans le cas des jeunes enseignants, c'est ma mère qui m'avait mis en contact avec des enquêtés et qui m'avait encouragé à les rencontrer, c'est mon père, lui-même « enfant du pays », qui m'a encouragé à rencontrer Christine Miralo, maire de la commune, tout en m'orientant vers plusieurs cas qui lui semblaient intéressants, grâce à sa connaissance relative des naissances sur la commune : parmi ceux-ci, Éric Voisin, ouvrier agricole travaillant pour les Cabane, qui tiennent l'une des exploitations les plus prospères de la commune, dans le bourg de Fontcretz, et avec qui mes parents ont noué des (bonnes) relations de longue date, ma mère ayant donné des leçons à Élodie, leur fille unique<sup>26</sup> en échange de divers services (essentiellement des produits de la ferme), ils leur achètent par ailleurs du vin en bouteille sans étiquette (à plus bas prix) ; quant à moi, quand je passe par Fontcretz, il est fréquent que j'achète quelques bouteilles à Martine, qui me fait systématiquement un petit prix. Les parents d'Éric habitent la commune et je prenais le bus avec ses deux grandes sœurs pour aller au collège à Rivigne ; Éric enfin nous avait pris un chiot de la première portée de notre chienne<sup>27</sup>. Ayant abordé sa femme à la

---

construire au bord de la départementale. Corinne (la secrétaire de mairie) déplorait elle aussi l'emplacement et le style de ces maisons.

<sup>24</sup> Cette quasi-maison de famille qui appartient en indivision à mon père et à sa sœur pédiatre en Tunisie depuis le décès de ma grand-mère et celui de la benjamine, un an auparavant, est l'ancienne maison du maréchal-ferrand de Fontcretz, ne disposant de l'eau courante (encore aujourd'hui) qu'à un évier en pierre situé à l'étage habitable et dans la cave juste en-dessous, d'autant plus inhabitable qu'y ont été déménagées les affaires de ma grand-mère puis celles de mon grand-père. C'est là un inconfort qui n'était pas rare dans certaines vieilles familles de la commune qu'évoque avec tendresse (et une certaine nostalgie ?) Nadine (dans son cas, il s'agit plutôt de maisons au Guet, "clocher" rival de Fontcretz mais appartenant à la commune).

<sup>25</sup> Cependant, cette ambiguïté ne me semble avoir joué que lors de la représentation d'un spectacle de théâtre où jouait Corinne Moreau, la secrétaire de mairie, et où était présente une "cousine du cretz", dont le fils a repris l'exploitation qu'il a résolument tournée vers le vin de Rivigne avec quelque succès semble-t-il.

<sup>26</sup> Elle reprendra l'exploitation quelques années après ; à l'époque, elle y participe déjà, a fait des stages dans des exploitations viticoles en Californie et en Australie.

<sup>27</sup> Parmi les éléments qui concourent à la visibilité de mes parents et qui me permettaient de faire "repérer" à mes enquêtés la position de leur maison dans la commune, les chiens occupent une place de choix, à la

garderie, elle n'avait pas semblé très enthousiaste à l'idée de me rencontrer, et je n'avais pas dès lors après ce premier contact osé passer par Martine ou directement par Éric, que j'avais également croisé à la garderie. Leur fils Benjamin avait 4 ans et allait en petite section.

Autre cas vers lequel m'oriente mon père mais sans forcément trop insister : celui de Nadine Dubois chez qui il avait installé gratuitement une alarme de récupération (l'épicerie a été cambriolée à plusieurs reprises), ce qui peut avoir joué dans le fait qu'elle ait consenti à me recevoir, bien que ce soit également quelqu'un de tout à fait serviable. Long entretien qui dépasse la durée des trois heures de cassettes que j'avais sur moi, en présence (active) de sa fille Deborah, un an et demi, dans une maison qu'elle a achetée et qu'elle continue à aménager malgré une situation matérielle devenue délicate. Autre point important, le fait que mon père connaisse le père de Deborah (Grégory Roche), sans être parfaitement sûr au moment où j'arrive à Fontcretz, de cette paternité<sup>28</sup>. Cet entretien est tout à fait à part dans mon travail, tout comme celui que j'ai fait avec une autre mère séparée Aline Duprez, rencontrée à la garderie de Fontcretz, bien que j'ai par la suite eu un entretien avec Odile Valon, l'ancienne présidente de l'association des parents d'élèves, qui est voisine de Nadine aux Fermes.

**Première approche : Contacts pris à la mairie, à l'école et à la garderie**

Je rencontre Christine Miralo le samedi 4 novembre (jour de sa permanence) : elle me présente la situation en matière de politique de l'enfance et de politique sur la commune, qui s'articule grandement autour de l'école, et des possibilités d'accueil périscolaire. Ensuite, elle m'aiguille vers la secrétaire de mairie, Corinne Moreau, que je rencontre le lundi suivant (6/11/0). Je connais déjà cette dernière pour avoir effectué auprès d'elle nombre des démarches indispensables pour un jeune de la commune : recensement pour le service militaire, inscriptions sur les listes électorales, fiches d'état civil, etc... C'est elle qui assure le quotidien de la mairie – Christine Miralo assurant des permanences le samedi matin, ayant par ailleurs un travail à la CAF de Rivigne. Corinne m'oriente vers la garderie, qui d'après elle « rend énormément service », en accueillant les enfants dès deux ans, tout comme l'école. Celle-ci a autrefois été menacée de fermeture, et il semble avantageux d'en renforcer l'effectif. De plus, la garderie apparaît comme un lieu où je pourrai me rendre avec facilité, « sans problème », et quasiment seul mode de garde faisant l'objet d'un soutien municipal. Christine Miralo a également insisté sur la garderie, qui est un service<sup>29</sup> assuré par la mairie, et qui mobilise quatre agents (même si

---

fois parce qu'il s'agit d'une espèce assez typée (ce sont des bassets artésiens normands, qu'on peut traiter de "saucissons à pattes" ou encore comparer au chien de "Colombo"), que ce sont des chiens de chasse que personne n'emmenait chasser, des chiens de (bonne) compagnie que ma mère n'autorise pas à rester à l'intérieur ce qui fait qu'ils étaient en général attachés dehors (bien qu'ils ne se comportent pas comme des chiens de garde), donc visibles, et assez souvent "échappés", autre circonstance de nature à faire repérer mes parents chez toute personne ayant pu recueillir Diabolo ; celui-ci, né de notre chienne précédente Riquette et d'un autre basset artésien, a été euthanasié pendant mon terrain après avoir été accidenté sur la départementale 8 qui parcourt la commune et oriente fortement les réflexions actuelles sur la révision du POS compte tenu des risques que sa présence occasionne pour des familles avec (jeunes) enfants (cf. note plus haut au sujet des petites maisons HLM).

<sup>28</sup> Nadine me parle de Grégory et de son alcoolisme à la fin de l'entretien (qui se manifeste violemment à une époque où elle tente encore de lui amener Deborah) mais conclut en me disant que je peux en savoir plus en demandant à mon père : en effet, Grégory leur a acheté pour une somme dérisoire une Citroën BX (avant de la casser un an après) ; en échange, il a travaillé pour mon père avec son ex-femme (avec qui il s'était installé à Fontcretz avant de fréquenter Nadine) pour nettoyer la maison "d'à-côté" (celle de ma grand-mère) ainsi que sur un ou deux chantiers (mais mon père le trouve trop brutal avec les outils ou les appareils qu'il manipule sur le chantier). Alors que ce qu'en disait Nadine impliquait pour moi une perte d'emploi, mes parents pensaient qu'il avait trouvé une situation stable (il était menuisier sur Rivigne) avec un patron.

<sup>29</sup> Un service reconnu et apprécié d'après un rapport "d'aide au développement d'actions éducatives en direction des enfants et des jeunes" commandé par la commune à la fédération Léo Lagrange de la région

c'est à temps partiel), pour un coût modique pour les familles (gratuité pour la garderie périscolaire, 7,50F par demie-journée le mercredi et en période de vacances scolaires) : c'est important compte tenu du fait que madame le maire est décrite comme "près des sous" de sa commune par certains de mes enquêtés, notamment les anciens de l'APE qui se plaignent de la faiblesse des aides communales aux activités périscolaires<sup>30</sup>. D'emblée également, Christine Miralo m'invite à nouer des contacts avec l'école, qui vient d'être installée dans des locaux neufs de l'autre côté de la cour de récréation (sujet de fierté), ce qui permet d'agrandir les locaux de la mairie et de transformer les logements de fonction des instituteurs en logements destinés à être loués à des particuliers (au bénéfice de la mairie, qui par ailleurs vient de renoncer à faire de ces logements des logements sociaux car elle n'est pas satisfaite des plafonds de loyer que cela lui imposerait).

L'enquête sur Fontcretz m'oriente ainsi vers des enjeux qui ne sont *pas tout à fait* ceux de la petite enfance faute de dispositif spécifique existant sur la commune, alors que les enjeux autour de l'école sont tout à fait visibles au travers de la nouvelle école, de la dissolution de l'Association des Parents d'Élèves (qui contribuait notamment à initier et à financer par des lotos c'est à dire des contributions volontaires une grande partie des activités périscolaires à l'intention des jeunes de la commune), de l'enquête Léo Lagrange qui porte justement sur les possibilités d'activités périscolaires disponibles localement et qui est en cours au moment même où j'entame mon terrain : il en va de même des inquiétudes autour du maintien en poste d'une des institutrices, mademoiselle Lindon, qui s'occupe des grandes section et des CP<sup>31</sup> (en effet, certains postes doivent être supprimés dans le Barrant l'an prochain, bien qu'il me semble improbable que cela touche Fontcretz, dont le déclin démographique est enrayé depuis les années 70-80 et leur mouvement de rurbanisation autour de la préfecture, et bien que l'école de Fontcretz ait pu à plusieurs reprises être menacée de disparition dans la période antérieure).

Il existe par ailleurs des crèches à Rivigne, quelques assistantes maternelles dispersées sur la commune, et un très important regroupement d'assistantes maternelles sur Préhaut, qui abrite une « Association des Assistantes Maternelles du Barrant » et bénéficie d'un local permettant des activités en commun (cf. *infra*). Du côté périscolaire, la seule solution alternative à la garderie (en dehors de Rivigne) semble consister dans un centre aéré, situé à seize kilomètres, de l'autre côté de la vallée du Barrant. Des habitants d'autres communes, et qui traversent le village pour aller travailler à Fontcretz, y laissent également leurs enfants. Corinne me donne également la liste des enfants nés sur la commune ayant entre deux mois et deux ans : en premier sur la liste, « madame

---

dans le but d'obtenir des financements permettant de développer les activités périscolaires proposées aux enfants de la commune.

<sup>30</sup>Un conseiller municipal lié d'amitié avec mes parents et qui tient un garage de "mécanique générale" à L'Ilôt (où j'ai enquêté Suzanne Rodier ainsi que Laurence et Thomas Spertz), ne se représente pas à cause du partage de la charge de travail au conseil municipal. Ma mère me confirme suite à une discussion avec lui à leur domicile (qui semble avoir porté surtout sur les autres conseillers municipaux) ces reproches adressés à Christine Miralo : elle "fait le boulot pour la compta" mais "ne veut dépenser aucun sou". Ma mère lui en veut suite à l'épisode des "petites maisons" (sans préciser quels griefs précis elle lui adresse, mais elle me dit vouloir "rayer" son nom de la liste unique qui se présente aux municipales), notamment pour avoir voulu faire démolir une maison en ruine ayant appartenu à ma grand-mère et qu'elle jugeait dangereuse pour les enfants habitant les HLM, semble-t-il sans beaucoup de diplomatie (au demeurant cela ne s'est pas fait).

<sup>31</sup> Marie-Ève Lindon, ma première interlocutrice à l'école parce que plus disponible que Estelle Esposito, m'a dit par ailleurs préférer s'occuper de tout-petits. Le fait qu'elle s'occupe des CP en même temps que des grandes sections ne lui convenait d'ailleurs pas, cette solution ayant été adoptée parce que madame Belvaux (qui enseigne avec son mari à l'école primaire) avait trop de travail lorsqu'elle assurait à la fois les CP et les cours élémentaires.

Rodier » et Manon dont je note alors par erreur qu'elle est née en août 1999, me trompant d'un an : elle a en fait trois mois, et non un an et trois mois. Je note qu'elle a deux enfants plus grands à l'école, son numéro de téléphone, et ajoute « pas de problème ». Corinne me donne également les noms des employées communales qui travaillent à l'école et à la garderie.

Étonnamment, alors que je cherche alors à enquêter des familles ayant le plus souvent des enfants d'âge scolaire *mais aussi* préscolaire, pour que les enjeux de l'école ne soient pas trop présents, je m'apercevrai plus tard que les parents de jeunes enfants les plus accessibles sont précisément ceux qui se sont occupés de l'APE avant sa dissolution, et que ce sont aussi les meilleurs intermédiaires pour rencontrer d'autres parents ayant eu de jeunes enfants. Quoiqu'il en soit, je m'appuie sur la "liste" de quatre naissances que m'a dès le premier jour dressée Corinne Moreau, liste qui mériterait maintenant d'être comparée à l'état civil de la commune, ce qui me permettrait d'avoir une idée *a posteriori* du tri éventuel qu'a pu faire Corinne dans les naissances survenue au cours de l'année écoulée : *a priori*, la liste est exhaustive. Je ne m'interdis pas pour autant d'interviewer également des parents ayant des enfants plus âgés.

Le lundi 6 novembre, jour de mon passage au bureau de la mairie (momentanément installé dans les locaux de la salle des fêtes du fait des travaux en cours dans le bâtiment de la mairie), Corinne Moreau me donne donc cette liste de quatre parents de nouveaux-nés des années 99 et 2000, que je peux contacter de sa part, liste dans laquelle je lui ai fait inclure Nadine Dubois (j'ai effectivement fait des entretiens avec les quatre personnes qu'elle m'avait citées). C'est à ce moment-là qu'elle me confirme que la garderie "rend énormément service", passe un coup de téléphone à l'école où elle me présente, après une hésitation, comme "le fils du grand-père" de ma nièce<sup>32</sup> auprès d'Estelle Esposito, directrice de l'école maternelle et institutrice des petite et moyenne sections, qui propose que je passe le lendemain mardi 7 novembre (curieusement j'ai gardé le souvenir d'un passage immédiat à l'école alors qu'il s'est déroulé un jour plus tard) vers 16h30-45, heure de la fin de la classe. Corinne me conseille d'en profiter pour prendre contact avec les agents de service.

Le mercredi suivant, je rencontre Marie-Ève Lindon, jeune institutrice arrivée depuis peu et collègue d'Estelle Esposito à l'école maternelle, qui s'occupe d'une classe double Grande section de maternelle – CP, et me fait plutôt bon accueil. Mademoiselle Lindon (à l'école les agents de service sont appelées par leurs prénoms, tandis que les institutrices sont appelées par leur nom de famille<sup>33</sup>), m'explique le fonctionnement de l'école, me parle du manque d'investissement des parents, qu'elle illustre en me racontant l'élection des représentants de parents d'élèves M. Orget<sup>34</sup> et Mme Tercet,

<sup>32</sup> L'aînée de mes nièces, qui a huit ans à l'époque, a effectivement été gardée à la garderie lorsque mon frère la confiait à mes parents en période scolaire. La garderie de Fontcretz a beaucoup plu à ma nièce, qui y a fait grosse impression... ce qui fait qu'elle constitue le moyen le plus direct pour m'identifier, mon père faisant le lien, étant plus visible sur la commune que ma mère (outre qu'il est lui-même un enfant du pays). Ces passages de ma nièce à la garderie et à l'école n'ont rien d'anodin, ils contribuent à m'identifier sinon comme un enfant de la commune ou un parent potentiel puisque j'ai une nièce, du moins comme quelqu'un qui n'y est pas un étranger, ce qui contribue à mettre en confiance au moins le personnel de la mairie et de l'école voire même certains parents, elle constitue pour mes alliés en particulier à la garderie un moyen de me recommander (voir plus bas). Corinne Moreau, quant à elle, me connaissait déjà comme enfant de la commune, ayant eu notamment à s'occuper de mes démarches électorales et de service militaire.

<sup>33</sup> Je me suis ainsi fait reprendre par un enfant de la garderie pour avoir appelé Maryse Vicinello "Madame Vicinello" (en son absence). Moi-même je me suis fait appeler Renaud par les agents de service lors de mes présences à la garderie-cantine, et les enfants une fois qu'ils s'étaient habitués à moi (avant quoi ils m'appelaient "Monsieur") m'appelaient également par mon prénom et me tutoyaient comme ils en usaient avec les agents de service.

<sup>34</sup> Roger Orget est le père de Marine (6 ans) et Logan (4 ans), j'ai fait un entretien avec sa compagne

nouvelle venue sur la commune, grâce aux voix d'une dizaine de parents d'élèves seulement qui ont voté sur la commune. Elle insiste sur les difficultés à mobiliser les parents. Elle évoque alors la disparition de l'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.), qui finançait autant que la commune (7000F) les activités périscolaires, mais n'a pas été bien suivie par les autres parents. L'APE a été dissoute faute de parents disponibles pour prendre la succession du bureau sortant, démissionnaire, et peut-être également suite à des rumeurs accusant ce bureau de détourner l'argent et aux nombreuses critiques et commérages portant sur la nature et l'insuffisance des activités proposées par l'association, liées (d'après elle ?)<sup>35</sup> à des attentes déçues<sup>36</sup> : elle évoque à ce propos les désaccords sur les projets éducatifs périscolaires, dont un projet qu'elle proposait, qui n'a pas été suivi par la mairie ni par l'A.P.E., mais mentionne aussi des « accusations entre parents », qui n'ont pas permis à l'association de se maintenir. Elle me raconte l'anecdote récente de l'anniversaire de Clélia<sup>37</sup>. Nous allons voir madame Esposito, et rencontrons par hasard Odile Valon, l'ex-présidente de l'A.P.E., qui me donne son téléphone. Enfin, elle me parle de la « difficulté d'entrer dans l'école » et me mentionne le portail comme un lieu stratégique pour entrer en contact avec des parents d'élèves et comme bon lieu d'observation (et interface entre les parents et l'école) : une des employées municipales (Coralie Rouget) est en effet chargée de surveiller qui prend les enfants à la sortie de l'école (pour les enfants qui ne vont pas à la garderie après la classe). Ce rôle suppose et entraîne une bonne connaissance des parents, ce qui fait que c'est Coralie qui a été mon alliée privilégiée dans la prise de contact avec les parents sur la commune.

Nous allons ensuite rencontrer Maryse Vicinello et Coralie Rouget qui sont de service ce soir-là. Maryse m'identifie assez rapidement car elle se rappelle les passages de ma nièce à la garderie ; de plus elle habite Les Bois sur la route qui part de la maison de mes parents, et se rappelle que je prenais le bus avec son fils. Maryse et Coralie travaillent ensemble le lendemain (en fait, je pense qu'elle sont quasi-systématiquement en binôme), quoiqu'il en soit nous nous accordons d'emblée pour que je passe une matinée à la garderie du mercredi le lendemain, matinée à la suite de laquelle je prends rendez-vous avec Coralie pour observer la grille du jeudi soir le 9 novembre (veille de mon premier retour). À cette dernière occasion, je prends surtout des contacts avec les parents, ma présence, inhabituelle, me forçant à me présenter et à m'expliquer (et

---

Carole Boulvet (la mère, infirmière en institution) que j'avais rencontrée par l'intermédiaire de Rebecca Sondel à la chorale. Après coup, j'ai eu du mal à réaliser qu'il était représentant des parents d'élèves car il me semblait assez effacé. J'ignore tout des raisons de sa candidature comme de la part qu'y a pris Carole qui essaye souvent de le "pousser" en avant (cf. *infra*).

<sup>35</sup> Au demeurant, certains des parents rencontrés (en particulier Suzanne Rodier la trésorière mais aussi Odile Valon la présidente) reprochent aux institutrices d'avoir peu soutenu l'association et ses initiatives, et les regrets de Marie-Ève Lindon à ce sujet sont empreints du malentendu qui semble avoir existé au sujet de la nature des activités à proposer aux enfants.

<sup>36</sup> L'intuition que j'ai cru pouvoir formuler à ce moment-là sur l'origine de ces rumeurs, qui me semblaient assez graves, était que l'APE était jugée (mais par qui ? quels parents ?) insuffisamment dynamique à cause des difficultés qu'elle avait à trouver des activités recueillant le consensus des parents et des enseignants de l'école, et que le constat d'un manque d'activités périscolaires aurait entraîné des soupçons malveillants vis à vis de l'utilisation faite par l'APE de l'argent dont elle disposait (et qui aurait été peu, ou mal utilisé ?). Il est possible aussi que la solidarité du groupe de jeunes mères qui animait l'association à cette époque ait suscité une certaine jalousie ou malveillance de la part d'autres parents d'élèves par rapport à ce collectif, indépendamment de l'enjeu même de l'action de l'association. J'ai observé leur complicité (ou en tout cas le fait qu'elles faisaient bloc) lors du Noël de l'école le lundi 18 décembre 2000 auquel j'avais été convié à la fois par madame Esposito (qui contribuait à l'organiser) et madame Miralo (la mairie finançant la manifestation) : cf. *infra*.

<sup>37</sup> Clélia est en grande section, j'ai enquêté ses parents Jean-Pierre (boulangier chez Leclerc Préhaut) et Émilie (en congé parental mais bénévole au secours populaire à Rivigne) qui habitent à Aridon et ont un deuxième enfant, Quentin, un an et demi, en passant par Suzanne Rodier dont la crèche (L'Îlot) précède immédiatement la leur (Fichepierre) sur la Départementale en s'éloignant de Rivigne.

poussant Coralie à me présenter également) et par là à prendre les coordonnées de certains parents. Coralie se résout, après me l'avoir proposé, à m'aider en me présentant dès lors à certaines personnes en train de retrouver leurs enfants, mais aussi en me conseillant d'aller voir en particulier Suzanne Rodier, l'ancienne trésorière de l'APE, qui a eu un troisième enfant cet été (Manon), et Sandrine Verdoux, infirmière, qui a deux petites filles, Doris (4 ans) qui va à la garderie et Camille (1an et demi) qui va chez une assistante maternelle : toutes deux figurent parmi les personnes dont Corinne m'a déjà donné les coordonnées.

**Vue d'ensemble sur le milieu d'interconnaissance enquêté à Fontcretz ; contrepoints et sélection des enquêtés**

Les informations qui précèdent donnent une idée déjà assez détaillée du cadre dans lequel s'effectue l'enquête sur Fontcretz. Je dispose de plusieurs informatrices et alliées qui sont reliées entre elles et m'orientent *grosso modo* vers les mêmes personnes et en particulier vers les mêmes jeunes parents, à commencer par les jeunes mères, "anciennes" de l'APE, que je trouve réunies au moment du Noël de l'école. Il me reste à affiner de façon autonome d'une part la question des observations effectuées et des informations directement recueillies à l'école, à la garderie et à la mairie, et d'autre part la progression de l'enquête auprès de ces jeunes parents. Nous rentrons ici un peu plus dans les détails sur le "terrain" de la garderie comme terrain *institutionnel* d'une part<sup>38</sup> et le travail d'enquête par entretiens auprès du groupe de jeunes mères étudiées à Fontcretz, d'autre part. En pratique, les deux terrains ne font qu'un, mais la garderie me fournissait un contrepoint en me permettant d'observer les moments et les occasions de rencontre entre les parents et les agents de service, d'où mon intérêt pour le portail, la grille de l'école, la garderie aux horaires où les parents amènent les enfants ou les reprennent.

En même temps, cette démarche posait aussi un problème d'investissement en temps (sur le terrain), puisqu'observer ces lieux et ces moments de rencontre supposait une présence longue à la fois pour me faire accepter des parents mais aussi pour avoir le temps de recueillir les informations nécessaires à la sélection de parents enquêtés et à la compréhension des interactions observées. Je me posais aussi des questions sur l'adéquation entre mon sujet sur la parentalité et les enjeux se rapportant à l'école, à l'APE ou à la garderie. Il en allait de même pour l'enquête Léo Lagrange, qui dans sa définition même se centrait sur les enfants d'âge scolaire. Côté garderie, ma présence longue m'aura surtout permis de rencontrer Aline, et de pousser Coralie Rouget à m'orienter vers les mères de l'APE, chez qui l'enquête progresse beaucoup plus vite après l'entretien avec Suzanne. J'ai aussi pu constater que les parents enquêtés ne mettaient pas forcément leurs enfants très régulièrement à la garderie. À l'inverse, une « habituée » comme la maman de Benjamin Voisin s'est avérée impossible à enquêter en passant par la garderie. Globalement, les personnes auxquelles la garderie rendait le plus service n'étaient pas pour autant plus faciles à enquêter, les moments d'arrivée et de départ des enfants étant, pour beaucoup, des moments de fièvre à régler des problèmes pratiques, en particulier pour les tout petits. Ma prise d'assurance au fil de mes passages contrastait, de plus, avec l'embarras tangible de nombre de ces parents à *rester* dans la garderie, que ce soit le matin, où ils embauchaient, ou le soir qui était une des modalités de gestion des problèmes de garde. Enfin, ma démarche posait peut-être problème, par le fait de vouloir tirer parti du fait que la garderie prenait les enfants petits (dès 2 ans), vis à vis de personnes plus embarrassées qu'autre chose à laisser leur enfant à la garderie en raison de leurs obligations professionnelles. Une telle hypothèse va peut-être dans le sens d'une socialisation parentale qui change de nature lorsque les enfants sont *massivement* socialisés à l'école. A la garderie, l'idée ne s'est présentée que (trop) tardivement de demander à Coralie, Maryse, ou à leurs deux collègues Evelyne André et

<sup>38</sup> J'y inclus les observations faites à la cantine et à l'école (en particulier la sieste des enfants de petite section), les discussions avec les agents municipaux.



Andrée Lemieux, quels étaient les frères et sœurs trop petits pour aller à la garderie ou à l'école, ce qui aurait fourni un contrepoint intéressant à l'enquête auprès des "anciennes de l'APE" en me permettant d'enquêter d'autres parents de jeunes enfants. Or, comme on l'a vu, les parents d'enfants en petite section, qui étaient éventuellement les plus susceptibles d'avoir des petits frères ou de petites sœurs d'âge préscolaire, étaient souvent les plus difficiles à aborder. Comme on va le voir, c'est bien en passant pas des contacts plus personnels que l'enquête a pu progresser.

J'ai pris la plupart de mes contacts dans les premiers jours, à la mairie puis le jour de mon passage à la grille jeudi 9 novembre 2000. Deux jeunes mères dont j'ai relevé les coordonnées à la grille de l'école auraient été "enquêtables", mais je ne les ai pas recontactées, mon enquête s'orientant assez rapidement vers "les anciennes de l'APE". Ce jour-là, je note sur un petit carnet qui me sert également à la garderie (mais pas dans mes entretiens, pour lesquels je décide d'utiliser un carnet autonome) les coordonnées des jeunes mères que j'ai pu aborder ou que Coralie m'a présenté, ainsi que quelques informations, Coralie me recommande également de contacter certaines jeunes mères auprès de qui elle peut me recommander : il s'agit de Suzanne Rodier et de Sandrine Verdoux d'une part, qui figurent parmi les 4 jeunes mères dont Corinne m'a déjà donné les coordonnées; de Rebecca Sondel d'autre part, dont la fille aînée Marie-Salomé semble très copine avec la cadette d'Odile Valon, Zoé, que je croise notamment à la représentation théâtrale de la troupe de Corinne. Or, j'ai juste avant l'arrivée de Coralie noté justement les coordonnées de Rebecca Sondel sur une annonce scotchée à l'entrée de la salle des fêtes annonçant la formation d'une chorale que j'ai ensuite rejoint pendant toute la durée de mon terrain (ce qui constitue un élément à prendre en compte dans ma visibilité sur la commune).

Le fait que ces personnes m'aient été recommandées de façon relativement indépendante par Corinne et Coralie me rassurait à la fois sur le fait que je commençais bien par enquêter dans un milieu d'interconnaissance (recoupement des mêmes personnes en passant par deux intermédiaires différents avec qui ces personnes avaient noué une relation personnelle) et que je respectais bien un critère d'âge du plus jeune enfant (critère respecté par la liste de Corinne). Ceci s'est encore confirmé par le fait que Laurence et Thomas Spertz, les troisièmes parents que m'avait signalés Corinne, étaient les voisins immédiats de Suzanne à l'Îlot (en revanche, Coralie ne m'a pas parlé d'eux) et habitaient, l'ayant acheté, la maison que Suzanne et son mari Laurent avaient eux-mêmes habitée en premier avant de faire construire leur propre maison sur le terrain d'à côté. Ayant le sentiment que cette piste paraissait plus prometteuse que celle de parents rencontrés à la sauvette à la grille de l'école, j'ai donc eu tendance à sous-exploiter les possibilités de contacts recueillis à la grille comme à la garderie, piste qui s'avérait plus coûteuse et réclamait en tout cas des investissements spécifiques (mais peut-être surtout de ne pas trop attendre pour recontacter ces personnes). Outre qu'une interruption de mon terrain intervient au moment de ce "lancement" du travail sur Fontcretz, je me lance dans une troisième piste d'enquête locale, celle de la chorale (cf. infra). L'observation à la garderie s'est donc avérée en elle-même peu favorable à une prise de contact avec les parents, observation ou hypothèse qui mérite elle-même des développements : ainsi, j'ai parlé plus haut de mes contacts avec la femme d'Éric Voisin, avec lequel mon père m'avait conseillé d'entrer en contact, maman du petit Benjamin qui est souvent à la garderie et qui a déjà trois ou quatre ans, contacts qui m'amènent à renoncer à lui demander une interview (elle ne semble pas en confiance) ; je noue des contacts avec Mme (Mle) Tuc, déjà rencontrée à la grille et dont j'ai les coordonnées depuis, mais je repousse également la prise de rendez-vous jusqu'à la période des fêtes de Noël, le fait qu'elle n'ait d'enfants d'âge préscolaire jouant sans doute également, ainsi qu'une certaine volonté de limiter le nombre d'entretiens effectués sur Fontcretz.

C'est ainsi principalement auprès de ces personnes en relation directe entre elles (soit qu'elles aient été ensemble à l'APE, soit que j'aie été mis en contact avec elles par Suzanne, ma première enquêtée de la série) que j'ai fait des entretiens, les autres jouant au moment de l'enquête le rôle de contrepoint, leur point commun étant de m'apparaître comme de parfaits *outsiders* par rapport au groupe de jeunes mères rencontrées : ainsi, Aline (vendredi 24/11/2000, 18h-22h) qui habite Cappel (Rivigne) et dont le fils Colin ne va à la garderie de Fontcretz que le mercredi ; ainsi, Nadine (mardi 21/11/2000), connaissant peu d'après moi les jeunes parents de la commune, Deborah n'allant pas encore à l'école, et la logique de ses propres contacts me semble différente. Ainsi, Carole que je rencontre par l'intermédiaire de Rebecca à la chorale et qui n'aborde à aucun moment ces questions dans un entretien très autocentré (ou centré sur son couple et sur sa famille) et qui marque sa distance aux enjeux et querelles récentes autour de l'école que je découvre pendant l'enquête ; le cas de la chorale m'éloigne également du Fontcretz rencontré dans le reste de l'enquête : elle est issue d'une scission au sein d'une chorale située initialement plus loin sur le plateau de Fontcretz, bien que ses animateurs (en particulier Rebecca, qui est présidente) tentent de construire d'emblée son inscription dans la commune en s'en revendiquant<sup>39</sup> dans le nom même de l'association qui se constitue ; de plus, ma participation à la chorale, en raison de l'âge des choristes, ne débouche pas directement sur des entretiens, sauf celui avec Carole Boulvet<sup>40</sup>. Le cas d'Émilie Rabier (enquêtée jeudi 30/11 18h-22h avec son mari Jean-Pierre) serait peut-être à penser à part<sup>41</sup> bien que j'aie été mis en contact avec elle grâce à Suzanne, qui me dit qu'elle faisait elle aussi partie de l'APE : en effet, comme je l'ai dit plus haut, l'occasion de la fête de Noël de l'école (lundi 18/12) me permet d'observer un groupe autour de Suzanne (mardi 21/11/2000 10h-12h) qui a amené Manon et la tient dans ses bras, la mettant parfois dans les bras de ses amies (pendant un temps, c'est Corinne qui la tient ; le jour de l'entretien, mardi 21/11, elle me l'a semblablement "fourrée" dans les bras pour s'occuper de me trouver une adresse), d'Odile Valon (vendredi 12/1/2001 9h15-12h : c'est le seul entretien postérieur), de Sandrine Verdoux (mardi 28/11, 15h30-16h30), groupe auquel prend partiellement part Corinne à certains moments et qui fait bloc notamment pendant l'essentiel de la phase du goûter où les enfants sont assis tandis que certains parents font le service avec les agents et madame Miralo. Or, contrairement à ce que j'attendais, Émilie ne se mêle pas à ce groupe autour de Suzanne<sup>42</sup> et fait partie des parents qui aident à installer puis à débarrasser les tables pour les enfants ; elle semble en même temps timide et désireuse de nouer d'autres contacts, chose qui me paraît intéressante également par rapport à la différence d'attitude que j'observe en entretien entre elle et Suzanne par exemple, qui semble vraiment "se" consacrer à son congé parental, tandis qu'Émilie semble quant à elle passer beaucoup de temps au Secours Populaire<sup>43</sup>. À cette occasion j'observe également

<sup>39</sup> C'est sans doute à la fois un moyen de recruter pour renforcer le noyau dur des anciens de l'autre chorale, et un moyen de justifier le transfert à Fontcretz et le prêt de la salle des fêtes pour les répétitions.

<sup>40</sup> En raison de la différence de patronyme, je ne peux pas à ce moment-là faire le lien avec Roger Orget et les parents d'élèves. Je ne l'ai d'ailleurs pas plus fait par la suite, mais j'ai remarqué la présence de Roger à la fête de fin d'année, à l'occasion de laquelle il m'a questionné sur la chorale, avant de nous y rejoindre.

<sup>41</sup> De manière générale, il ne me semble nullement évident qu'il faille rattacher les personnes que Suzanne m'a permis de rencontrer au groupe d'anciennes de l'APE (dont je n'identifie clairement que trois personnes). Ainsi, Laurence et Thomas Spertz, voisins de Suzanne, me semblent également à part. De fait, ils ne sont pas présents au Noël de l'école. Suzanne a manifestement des facilités de contact avec ses voisins ce qui lui permet de servir de relais dans l'enquête. Émilie apparaît en fin de compte davantage comme une voisine que comme membre de ce groupe de mères solidaires le jour de la fête. Mais il n'y a pas de pont vers d'autres groupes de parents, même moins solidaires que les anciennes de l'APE.

<sup>42</sup> Ma présence à proximité peut avoir joué ; j'avais presque l'impression qu'elle ne me reconnaissait pas.

<sup>43</sup> Émilie diffère ainsi également des autres personnes ayant appartenu au groupe de l'APE par un certain retrait par rapport au thème de la parentalité, tel qu'il s'est dévoilé dans l'entretien, en dépit du fait qu'elle

d'autres groupes de parents qui se rassemblent, mais d'une manière moins soudée et stable, dont certains que je reconnais, mais que je suis rarement capable d'identifier par leurs noms même à ce moment-là : à ce titre également, cette fête de Noël permet de récapituler les acquis du terrain quant à la position des enquêtés les uns par rapport aux autres mais aussi les limites de mon enquête par rapport à un travail qui eût voulu embrasser la commune toute entière. C'est pour cette raison que je suis amené à formuler des hypothèses sur la proximité sociale des "anciennes de l'APE" aussi bien du point de vue de leur situation d'aisance et de leurs modes de vie que du point de vue d'une "manière d'être parents" propre à ces personnes, et d'un certain mode de participation des hommes à ce style de vie familiale<sup>44</sup>.

### **De Fontcretz à Préhaut**

#### **Un terrain à durée limitée**

Comme indiqué ci-dessus, l'essentiel des entretiens réalisés avec des mères de Fontcretz tout comme l'essentiel des observations et passages à la garderie et à l'école a eu lieu pendant le mois de novembre – qui coïncide avec ma deuxième période de présence dans le Barrant entre le lundi 13/11 et le jeudi 7/12, à deux exceptions près : l'entretien avec Odile et Romain Valon, d'une part, et l'observation du Noël de l'école, d'autre part. Vers la fin novembre, je dispose alors d'une mobylette ce qui simplifie considérablement mes déplacements tout en sachant déjà disposer de peu de temps pour achever l'ensemble du terrain. Les deux derniers entretiens assez rapprochés, avec Sandrine Verdoux d'une part et avec Jean-Pierre et Émilie d'autre part, commencent à faire apparaître les limites de l'enquête sur Fontcretz évoquées plus haut, sans que je dispose de moyen simple de décentrer mon regard sur la commune ou de situer mes enquêtés dans leur commune. Une discussion avec Sandrine en fin d'entretien oriente à ce moment-là ma réflexion, à un moment où se précise mon intention d'enquêter à Préhaut. Elle me raconte en effet qu'elle en fréquente le club de gym depuis deux ans (donc avant son installation à Fontcretz, mais après qu'elle a quitté Préhaut avec Guillaume) avec une « bande de copines de l'Hôpital ». Or, Suzanne a elle-même quitté le club de gym de Fontcretz depuis la naissance de Manon pour aller à Préhaut en raison de l'inconfort des horaires sur Fontcretz, Préhaut proposant plus de créneaux. Or, je me souviens du fait que Suzanne m'a justement parlé de la commodité des horaires de gym en me décrivant son emploi du temps. Ce départ (que je crois collectif à l'époque, mais il semble qu'Odile ne soit pas concernée) m'intrigue car il représente à la fois une piste vers Préhaut, un signe possible d'une tactique pour échapper à un conflit local lié à l'affaire de l'APE (mais pour cela il faudrait en savoir plus sur le club de gym à Fontcretz : je ne peux pas davantage étayer le fait que le motif avancé par Sandrine ne me convainc pas<sup>45</sup> à l'époque), et un signe certain de la solidarité entre les trois jeunes femmes.

Après un mois de travail sur Fontcretz, je ressentais donc à la fois le besoin de décentrer mon regard, tout en ne sachant pas très bien comment procéder sur Fontcretz même (d'une certaine manière, j'avais épuisé les pistes évidentes permettant une prise de

---

soit elle aussi en congé parental. Suzanne thématise son attitude comme le fait de ne pas supporter de rester à la maison.

<sup>44</sup>On figure par là une certaine vision du fonctionnement de leur couple et de leur organisation domestique que ces enquêté(e)s ont voulu me renvoyer (en présence ou absence du mari), qui me permet de rendre compte de leurs pratiques quotidiennes mais aussi d'un certain nombre de "choix" antérieurs (résidentiels, etc...) qui structurent ces pratiques. On a cherché alors à décrire le style de vie familiale et la manière d'être parents (sans obligatoirement les autonomiser par rapport à d'autres pratiques faisant partie du mode de vie) et à déterminer de quelle manière cela jouait dans la solidarité du groupe.

<sup>45</sup> Dans tous les cas, la gym est manifestement une pratique qui peut être intéressante pour mon objet ; et le choix du lieu et des personnes avec qui elles pratiquent fait également partie, au moins potentiellement, des questions que je me pose sur les appartenances de mes enquêtées.

contact avec des parents d'enfants d'âge préscolaire en passant par la mairie). En outre, mon projet initial de travailler sur le cas de Préhaut était menacé par le temps limité qui me restait. Aussi, mon ambition en me rendant sur place était davantage de rassembler un certain nombre de données fondamentales plus que de trouver des personnes à enquêter comme je l'avais fait à Fontcretz, dans l'optique de préparer un retour ultérieur sur place. J'ai néanmoins réalisé deux entretiens avec de jeunes mères habitant les HLM de la ZAC des Aviateurs (cf. infra) ainsi qu'un entretien avec un couple habitant Rivigne mais contacté par l'intermédiaire de ma principale alliée sur place.

C'est une enquête fructueuse du point de vue de la facilité qu'elle m'a offert de passer d'un lieu et d'un interlocuteur à un autre, du nombre de contacts pris. J'ai eu plusieurs fois la sensation d'avoir la possibilité d'enclencher une dynamique d'enquête, en disposant malheureusement d'un temps limité. Ma conviction était que Préhaut était un bon endroit pour travailler sur mon sujet de thèse, et qu'il offrait un bon décentrage par rapport à Fontcretz (cf. chapitres 4 et 6 de la thèse). Les assistantes maternelles y étaient nombreuses (une quarantaine), l'habitat propice à l'arrivée de nouvelles familles avec (jeunes) enfants de milieux sociaux diversifiés du côté des HLM<sup>46</sup>, même si la construction des zones pavillonnaires commençait quant à elle à dater un peu, et les prix à être fort élevés pour de jeunes couples désirant accéder à la propriété (cependant, j'avais vu de jeunes parents résidant dans une maison sur Préhaut en la personne de Franck et Caroline Rosières, mes premiers enquêtés enseignants<sup>47</sup>). Préhaut me semble également un bon endroit d'où observer les mutations de l'habitat et de la composition sociale des communes autour de Rivigne, en particulier si l'on tient compte en premier lieu du renchérissement du coût d'installation sur place (sauf en HLM, donc) et en second lieu des causes objectives de la concentration très grande des assistantes maternelles sur la commune, qui sont liées, en particulier, au fait que ces assistantes maternelles ont fréquemment des maisons avec jardin, et sont porteuses de certaines valeurs relatives au mode de vie à adopter en présence d'enfants (ayant, elles-mêmes, adopté un certain mode de vie au moment où elles accédaient à la propriété et où elles ont eu leurs propres enfants, ce qui n'est pas étranger à leur installation à Préhaut)<sup>48</sup>. Enfin, je me sentais engagé à prendre contact avec mon informatrice principale, madame Pressin<sup>49</sup>, et de ce fait à profiter de l'aide (que je prévoyais efficace et fructueuse) qu'elle ne manquerait pas de m'offrir pour mener mon enquête sur place.

#### **Progression de l'enquête : madame Pressin**

Le récit qui suit donne une idée de la rapidité avec laquelle il m'était possible de démarrer cette enquête. Il s'est trouvé que j'ai croisé par "hasard" Madame Pressin dès le premier jour (mardi 5/12) où je me suis rendu à la mairie de Préhaut, puisqu'elle allait à la médiathèque voisine pour y travailler bénévolement<sup>50</sup>. Après m'avoir fait visiter la

<sup>46</sup> Ceci reflète très exactement un des avantages que le maire voyait à l'existence de ces HLM, à une époque où les résultats du recensement étaient parus depuis peu.

<sup>47</sup> De la même façon, Isabelle et Raphaël Destours peuvent illustrer le cas de l'accession à la propriété d'un jeune couple issu d'un milieu bourgeois aisé dans une "banlieue" résidentielle de Rivigne devenue au fil des ans de plus en plus coûteuse. Obtenir des informations synthétiques mais suffisamment éclairantes sur les prix au mètre carré, leur évolution, et sur la segmentation de l'habitat autour de Rivigne eût été un point important pour mieux situer les enquêtés.

<sup>48</sup> Il est possible ici que cette montée en généralité soit prématurée : ces hypothèses reposent à la fois sur les remarques que m'ont fait les jeunes parents qui avaient eu recours à une assistante maternelle (il faudrait donc préciser qui m'a dit quoi...) et sur des observations symétriques que m'ont fait Jeannine Traboulet, Mme Lelong ou ses collègues de l'espace "La grande Ourse", mais parfois sur mon invite.

<sup>49</sup> Ancienne institutrice, catholique pratiquante, mère d'une amie, madame Pressin m'a déjà aidé pour faire du terrain dans son village natal, plus éloigné de Rivigne, où elle m'a permis de rencontrer deux jardiniers, pendant l'été 1995.

<sup>50</sup> La nouvelle mairie, comme la médiathèque sont des bâtiments neufs ou rénovés (la mairie est une ancienne "maison de maître") construits ainsi que la Maison d'Accueil pour personnes âgées (MAPA) qui abrite le Centre communal d'action sociale (CCAS) et un ensemble de logements collectifs (mais qui

bibliothèque, présenté de jeunes stagiaires qui y travaillaient, présenté à la documentaliste, Evelyne Fabre "dont j'avais vu la photo" dans des articles consacrés à la médiathèque par un grand quotidien régional et par des hebdomadaires locaux ("L'hebdo du Barrant" et "La vie barrantaise"), madame Pressin m'a proposé de me conduire au Centre Social en voiture, à la ZAC des Aviateurs au cœur de l'ensemble HLM<sup>51</sup> : elle me présente notamment à Alain Ponthieux, le directeur du centre, ainsi qu'à Jeannine Traboulet, une assistante maternelle qui y emmène fréquemment les enfants qu'elle garde et avec qui je prend rendez-vous pour le lundi matin suivant (11/12). De retour à la mairie, je prends contact avec une des secrétaires de mairie, Clotilde Leclair, qui est la sœur d'Anabelle Leclair, une amie de Claire Pressin avec qui j'étais en classe au lycée de Rivigne<sup>52</sup>. Clotilde me fournit divers documents relatifs à la commune dont un plan, et les résultats du recensement (auxquels elle semble elle-même s'être intéressée) ; pendant ce temps, j'observe une discussion animée qui se poursuit entre l'autre secrétaire de mairie et une jeune femme accompagnée de sa belle-mère, qui tente d'obtenir l'inscription de son fils à l'école de la ZAC des Aviateurs, ce qui permettrait à sa belle-mère d'aller le chercher après la classe, tandis que la jeune femme habite une ville plus en aval mais travaille sur Rivigne, Préhaut étant sur son chemin<sup>53</sup>. Au moment où je parle de rencontrer la présidente de l'Association des Assistantes Maternelles à Clotilde, il s'avère que la belle-mère en question n'est autre que madame Lelong, à qui je me présente et qui est d'accord pour que nous fixions un rendez-vous. Enfin, après une hésitation, je demande un rendez-vous avec le maire, pour lequel Clotilde me renvoie sur sa collègue à qui j'explique ce qui m'intéresse et qui semble inquiète de ma demande (Jean-Hugues Lemaire est réputé caractériel, particulièrement à cette époque où il est beaucoup sollicité pour différents motifs), mais elle rappelle le surlendemain en fixant un rendez-vous pour le lundi suivant (11/12) en soirée<sup>54</sup>.

ressemblent à s'y méprendre à des maisons individuelles) à Beaulieu, qui se trouve à mi chemin sur la route entre les deux bourgs principaux (initialement concurrents) de la commune, à savoir Préhaut (où se trouve l'ancienne mairie) et la ZAC des Aviateurs (plus en amont vers Rivigne et où se trouve l'hypermarché Leclerc). Préhaut englobe également un autre bourg plus en aval, et Seaux, sur le plateau, entre Cappel et Fontcretz.

<sup>51</sup> En réalité, Beaulieu n'est séparé de la ZAC que par un repli de terrain (une brève côte à descendre puis remonter), tandis que la ZAC elle-même est séparée par de vastes champs encore en culture du bourg originel de la ZAC des Aviateurs. La construction de ce nouvel ensemble a ainsi renforcé l'importance d'un quartier urbain central distinct (spatialement) des villages dont la commune est issue; et qui concentre la majeure partie des équipements municipaux (à l'exception de l'école de Préhaut). Une tactique similaire est adoptée à Fontcretz, avec la concentration des équipements autour de la mairie et de l'école, bien distincte des deux principaux bourgs.

<sup>52</sup> Claire est la plus jeune fille des cinq enfants de Madame Pressin. Les deux benjamins, Claire et Bruno sont nettement plus jeunes et ont à peu près mon âge : c'est Claire qui était en classe avec moi au lycée. Tous deux sont enseignants. J'ai fait connaissance avec toute la famille notamment à l'occasion de plusieurs visites près du village natal de madame Pressin où ils ont restauré deux maisons qui servent de résidences secondaires.

<sup>53</sup> La politique de Préhaut se distingue ici assez nettement de celle des communes avoisinantes, y compris Rivigne, et notamment Fontcretz, où la crainte de la fermeture d'une classe et de la perte d'un poste existe encore, comme je l'ai dit plus haut. Jean-Hugues Lemaire, le maire de Préhaut, m'a confirmé que sa priorité était d'alléger les effectifs des classes, ce qui motivait cette décision, en insistant sur le refus de toute exception, assimilée à un passe-droit. A l'inverse, madame Miralo (maire de Fontcretz) s'est montrée très critique (de même que le couple enquêté à Rivigne cité *infra*) en arguant de l'aspect unilatéral de cette politique d'inscriptions : Préhaut serait la seule commune du "pays" de Rivigne à refuser d'inscrire les enfants des communes voisines.

<sup>54</sup> D'après madame Pressin, cette personne a une liaison avec Jean-Hugues Lemaire (ce dont elle semblait se réjouir pour lui). Madame Pressin a un temps fait partie du conseil municipal où elle a joué un rôle (d'après son témoignage) dans la décision de construire une médiathèque, ainsi que dans l'embauche définitive de madame Fabre à sa direction. D'autre part, Jean-Hugues Lemaire a été le directeur d'une colonie de vacances où l'aînée de Madame Pressin était monitrice. Jean-Hugues Lemaire connaît également Claire, dont il m'a parlé dès le début de l'entretien, ce qui illustre une certaine proximité avec les Pressin, et peut contribuer au fait qu'il ait accepté l'entretien d'assez bonne grâce. Autre point sur la

L'enquête sur Préhaut était vouée à fournir des observations très ponctuelles tout en fournissant des données de cadrage notamment à partir de l'entretien avec le maire (lundi 11/12) et avec madame Lelong (vendredi 15/12), avec le contrepoint du point de vue de Jeannine Traboulet puisqu'elle ne faisait pas partie de l'Association de madame Lelong<sup>55</sup>. Sur ce projet initialement restreint s'est greffé le projet d'"observer" des préparatifs de Noël dans une des familles rencontrées sur place. Je demande dans un premier temps conseil à Alain Ponthieux au CSP, qui me propose de rencontrer Jacqueline Marchet, qu'il me présente comme un cas de "Noël traditionnel", "très cocooning" ; or, il se trouve qu'à ce moment-là, j'ai déjà croisé Jacqueline Marchet au CSP, qui m'a spontanément proposé de parler de son cas (et même de me mettre en contact avec d'autres parents), tout en le présentant différemment puisque son plus jeune fils Mikhaël (trois ans) est atteint d'un cancer et fait l'objet d'un suivi médical lourd (à Carval)<sup>56</sup>. Il lui téléphone chez elle et elle accepte de me recevoir le jour même (mercredi 13/12). L'entretien avec Jacqueline ressemble, somme toute, aux entretiens réalisés à Fontcretz du point de vue de sa thématique (même si la situation lui donne une autre gravité) ; en revanche, il fait ressortir la naïveté de mon espoir d'"observer" des préparatifs de Noël, même si Jacqueline me dit pouvoir me faire rencontrer des personnes qui font "des vrais Noëls traditionnels" (notamment sur mon insistance sur l'aspect religieux des choses), ce qui m'ouvre la perspective d'enquêter dans la paroisse (je n'ai pas suivi cette piste mais ai noté les contacts à prendre pour ce faire).

L'entretien avec Jacqueline ayant ouvert la première brèche dans mon idée de ne pas trop chercher à faire des entretiens, je m'ouvre le même jour à madame Pressin de mes difficultés pour réaliser ce projet : elle répond également en me proposant de rencontrer de jeunes parents, en l'espèce un kinésithérapeute installé à Préhaut au cœur de la ZAC, mais qui habite une maison<sup>57</sup> à proximité de la gare de Rivigne (sa femme est pédicure dans un cabinet installé à Rivigne). Leur installation sur place est légèrement antérieure à l'arrivée de leur première fille Mélanie (5 ans) qui va en classe dans une école catholique de Rivigne<sup>58</sup>, en raison de la règle fixée par Jean-Hugues Lemaire. D'autre part, Armel est gardé, comme l'avait été Mélanie, par madame Barat, qui est voisine de madame Lelong dans la ZAC (partie pavillonnaire, traversée de rues qui ont des noms d'aviateurs — il faut savoir que la ZAC a été construite sur un ancien terrain d'aviation rendu inutile par la création du nouvel aérodrome de Rivigne) : je l'ai rencontrée (sans la connaître) en sortant de mon rendez-vous avec madame Lelong, elle-même est adhérente de l'AAMB. Didier et Dominique Le Bihan m'ont longuement parlé du service que leur rendait madame Barat en allant chercher Mélanie en voiture à la

---

position de madame Pressin dans la commune (et sur sa volonté de m'aider — efficacement) : outre qu'elle m'invite à déjeuner les jours que je passe sur place (pour peu que je la prévienne à l'avance), elle prend des contacts à la MAPA pour me permettre d'y déjeuner (gratuitement) un jour où elle n'est pas sur place.

<sup>55</sup> L'entretien avec Jeannine Traboulet fait apparaître le métier d'assistante maternelle comme une affaire de contacts personnels. Ainsi, c'est une voisine qui lui conseille d'obtenir l'agrément, et elle dit recruter les parents pour lesquels elle travaille par interconnaissance : elle n'est d'ailleurs pas sur l'annuaire, et il aurait fallu vérifier si elle figurait sur les listes tenues dans les centres sociaux de Rivigne ou au bureau d'information pour la jeunesse. Je crois me souvenir qu'elle avait cinq enfants (quatre ?) : elle parle d'eux avec une certaine fierté. Un grand fils qui doit être majeur est d'ailleurs présent pendant une partie de l'entretien.

<sup>56</sup> Je crois qu'en temps normal Jacqueline était elle-aussi assistante maternelle mais qu'elle a arrêté son travail pour s'occuper de Mikhaël. Son mari est ouvrier qualifié dans une entreprise de construction électrique installée dans la principale zone industrielle de Rivigne (en haut à gauche du schéma).

<sup>57</sup> C'est là une situation relativement exceptionnelle dans un quartier plutôt dense, même si il comprend des îlots "préservés" comme celui-ci, et si il n'est pas éloigné d'un quartier plus "pavillonnaire".

<sup>58</sup> J'ai repéré cette école dès le début de mon terrain alors que je me promenais dans le quartier de la Cité Sociale (siège entre autres de la CAF du Barrant) ; elle propose une garderie tous les jours de 7h30 à 19h30, soit des horaires similaires à ceux de la garderie de Fontcretz.

garderie le soir ; ce qui est inhabituel de la part d'une assistante maternelle, ce n'est pas forcément le fait qu'elle aille chercher une petite fille qu'elle a gardé avant l'âge de l'école, pour la garder après l'heure de la classe, mais plutôt d'accepter le déplacement, ici jusqu'à Rivigne, ce qui tranche avec les déplacements à l'intérieur de la ZAC des Aviateurs pour une assistante maternelle qui y habite, déplacements qui peuvent aisément s'effectuer à pied, et même (éventuellement) avec un autre enfant dans une poussette, dans un quartier semi-campagnard, semi-résidentiel<sup>59</sup>.

**Progression de l'enquête : Simone Lelong et la "grande Ourse"**

La fréquentation simultanée de la mairie, de la médiathèque, de l'association des assistantes maternelles, du centre social de Préhaut et même de la MAPA et d'un kinésithérapeute installé dans la ZAC des Aviateurs, deux entretiens (avec de jeunes mères) dans les HLM, quatre entretiens (un avec un couple de jeunes enseignants, Franck et Caroline, deux avec des assistantes maternelles expérimentées, Jeannine Traboulet et Simone Lelong, un avec la grand-mère de Charlotte, Geneviève Bergeron) dans la zone pavillonnaire circonvoisine : tout cela renvoie à une possible dispersion, mais aussi à l'unité de lieu (et de temps) de l'enquête. Néanmoins, je puis y distinguer deux pistes, selon qu'elles m'ont été ouvertes par madame Pressin ou par madame Lelong. Curieusement, ces deux pistes débouchent sur deux lieux voisins : en effet, le CSP est installé dans un petit (ancien ?) centre commercial situé au pied de la cité HLM et dont je dresse un plan avec l'aide de madame Pressin en le situant dans la ZAC des Aviateurs ; dans ce même lieu, mort à certaines heures, plus animé à d'autres<sup>60</sup>, le maire a mis à disposition de l'association des assistantes maternelles un local assez spacieux, la "grande Ourse", aménagé quasiment comme une crèche ou une PMI (il faut se déchausser à l'entrée). L'usage de ce local m'évoque les réunions hebdomadaires d'assistantes maternelles à la crèche du Pradon située dans le vieux Rivigne, dont me parlait Laure Bergeron (l'assistante maternelle qui garde Charlotte habite Solus), et où se retrouvent tous les jeudis les assistantes maternelles avec d'autres professionnelles de santé. Si à Préhaut, la salle est gérée par l'association des assistantes maternelles du Barrant, et si son fonctionnement est quotidien, elle peut occuper sensiblement la même fonction : sortir chaque assistante maternelle de sa maison, permettre éventuellement un contrôle collectif sur sa pratique ou son attitude sur place<sup>61</sup>, ou des échanges sur les

<sup>59</sup> Cf. le slogan communal, scandé notamment dans les petits dessins rencontrés sur le site internet de la commune : "Préhaut, une ville à la campagne". La ZAC offre à la fois des possibilités de promenade soit en direction de la rive du Barrant (non urbanisée car les parties habitées occupent des petites hauteurs), soit en direction du plateau, et sur des voies plus aménagées, traversant des espaces verts ressemblant plus à ce qu'on peut trouver dans une zone complètement urbanisée (notamment entre Beaulieu et la ZAC, au pied de la colline).

<sup>60</sup> On y trouve un bar où curieusement je n'osai aller dès l'entretien avec Franck et Caroline Rosières, peut-être parce qu'il est visible de la route, préférant alors aller me cacher au café de la gare de Rivigne, toute proche, même à vélo. On y trouve le cabinet de kinésithérapie de Didier Le Bihan (Dominique quant à elle partage un cabinet de pédicure avec deux collègues dans Rivigne ; elle a remplacé une collègue qui habite d'ailleurs Fontcretz, d'où leur installation à Rivigne. Dominique est originaire de la région, tandis que Didier vient de la Bretagne). On y trouve encore un cabinet de coiffure, un bureau de poste ouvert de manière discontinue. Madame Pressin tout comme Alain Ponthieux expliquent le déclin du centre par la concurrence d'un autre petit centre commercial voisin situé de l'autre côté de la cité, et surtout du centre commercial constitué autour du Leclerc (qui jouxte d'ailleurs une zone commerciale importante : on y trouve aussi un Intermarché, un Bricomarché, un Conforama, un pépiniériste le long de la route qui mène du Pont-Vieux à Préhaut le long du Barrant, en longeant le nouveau pont menant à la gare, le quartier du Ponton-Pont-Vieux (équipé d'une crèche parentale, anciennement municipale), puis ces commerces, jusqu'à la déviation qui permet d'éviter Rivigne par la Route Nationale 888, qu'on rejoint juste à la sortie du centre Leclerc, et qui mène droit aux grandes surfaces concurrentes installées le long de la route de Carval.

<sup>61</sup> Simultanément, en étant plusieurs pour garder les enfants, elles pourraient en abandonner la surveillance. Il m'apparaît lors de mon unique passage à la "grande Ourse" que ce ne semble pas être le cas ; aucune d'entre elle n'abandonne totalement la surveillance des enfants qu'elle garde au collectif. En cela,

différentes pratiques, de même elle permet de "sortir" les enfants qu'elle garde, de ne pas "rester enfermés", ce qui renvoie aussi à une vertu prêtée à la crèche, celle d'une socialisation précoce (et je retrouve là les discours des institutrices et des dames de la garderie à Fontcretz au sujet des "progrès" faits par les enfants qui vont à la garderie par rapport aux enfants "qui ne sortent pas de chez eux", même si il faut moduler ces discours par l'âge des enfants<sup>62</sup>).

Après avoir pris rendez-vous avec madame Lelong à la mairie le jeudi 7/12, je la recontacte donc au début de la semaine suivante, et prend rendez-vous chez elle pour la matinée du vendredi 15/12. En dehors de ces rendez-vous ponctuels, et malgré le voisinage immédiat entre la "Grande Ourse" et le CSP, les contacts apparaissent peu fréquents entre les assistantes maternelles de la "grande Ourse"; ainsi, Jeannine Traboulet, qui vient souvent s'installer au CSP, insiste bien sur le fait qu'elle n'appartient pas à l'AAMB. Lorsque je demande à madame Lelong si elle pourrait me laisser un modèle de contrat de travail entre assistante maternelle et parents, elle refuse en disant qu'elle ne peut me laisser un tel document, qui semble relativement confidentiel à ses yeux (et qui a aussi pour enjeux d'empêcher les parents de faire trop baisser « les tarifs » en faisant jouer une concurrence entre assistantes maternelles). En revanche, elle accepte que j'assiste à une séance "d'éveil à la lecture" à la "grande Ourse" avec madame Fabre, la directrice de la bibliothèque, ce qui me permet de rester en réalité toute une matinée sur place, jusqu'à la fermeture, moment où Simone Lelong me fait remarquer (alors que je la remercie de m'avoir "toléré") qu'elle n'autorise que très exceptionnellement que quelqu'un reste aussi longtemps à la "grande Ourse", que c'est toujours "très court", ce qui m'amène encore à m'interroger sur les conditions de possibilité de cette enquête : il est possible que j'aie été identifié par madame Lelong comme quelqu'un de recommandé par la mairie, ce qui "cadrerait" la relation : l'AAMB est "l'obligée" de la mairie, d'où certaines facilités mais ne tient pas forcément à laisser des documents "internes" comme un contrat de travail (même non rempli) entre des mains comme les miennes : d'une manière générale, il semble bien que l'AAMB jouisse d'une certaine autonomie notamment mais pas seulement dans ses relations avec la municipalité<sup>63</sup>.

En dépit de ces doutes, madame Lelong m'a dit à cette occasion que je pouvais revenir lui poser des questions<sup>64</sup> ; de plus, elle m'a mis en contact avec Valérie Nodier, dont elle

cependant, la discipline qu'elles s'imposent (dans un lieu qui les expose à être jugées par leurs "collègues") ne diffère pas forcément de la situation qu'elles ont chez elles où d'autres sollicitations peuvent les distraire de s'occuper des enfants qu'elles gardent. C'est le cas, par exemple, lors de la visite d'un visiteur comme moi ; ainsi, un entretien, quand l'enfant est réveillé, amène à peu près les mêmes problèmes chez une jeune mère comme Valérie Nodier (cf. infra) ou chez madame Lelong, qui a gardé son fils Fabien avant qu'il n'aille à l'école : ma présence les oblige à s'occuper de moi et à ne pas répondre à toutes les sollicitations de leur enfant, ce qui provoque inévitablement une gêne chez moi. Dans le cas de Simone Lelong, les deux enfants qu'elle garde sont des enfants placés dont l'un (le petit garçon) est malade : une visite d'un docteur interromp l'entretien (vendredi 15/12 dans la matinée). Je suis amené à distraire la petite fille pendant que le médecin et madame Lelong s'occupent du garçon. Madame Lelong m'a expliqué qu'elle a un retard grave (elle a trois ou quatre ans d'après mon souvenir) et qu'il faut toujours être "après elle", en effet elle n'obéit pas du tout et tripote tout (en particulier mon micro et mon magnéto). À la "Grande Ourse", de même, ce sont les seuls enfants qui semblent être surveillés collectivement, non seulement par madame Lelong et sa fille, mais aussi par les autres.

<sup>62</sup> Ainsi, cette vertu de la garderie s'estompe quand les enfants deviennent "grands" en primaire, et que les activités proposées deviennent peu adaptées, trop restrictives. Cette différence est reprise dans le rapport de la Fédération Léo Lagrange, qui considère que la plupart des problèmes se posent pour les enfants les plus grands de la garderie, ainsi que pour les "jeunes" allant en collège ou lycée, tandis que la garderie s'adapte assez facilement à l'accueil des plus petits (en l'occurrence, dès deux ans).

<sup>63</sup> Les personnes d'un centre médico-social à Rivigne, rencontrées le jeudi 14/12, m'indiquent qu'elles ne renvoient plus les parents recherchant des assistantes maternelles vers l'AAMB, sans pour autant me préciser quelle est l'origine du problème.

<sup>64</sup> Ce qui est important pour un retour sur Préhaut.



avait gardé le fils Fabien avant qu'elle ne s'arrête de travailler en raison d'une seconde maternité. L'entretien est quelque peu isolé, même si il me permet de faire le lien avec leurs futurs voisins, puisqu'il s'agit de Rebecca Sondel (cheville ouvrière de la chorale de Fontcretz) et de son mari, venu donner un coup de main au mari de Valérie pour ses travaux qu'il fait en grande partie<sup>65</sup>. En revanche, c'est un cas intéressant pour moi à plus d'un titre : il "crée" un lien entre les deux communes étudiées, Préhaut et Fontcretz ; c'est le seul cas de femme enceinte rencontré dans le Barrant ; c'est le seul déménagement (à la fois changement de commune et changement de statut résidentiel) en préparation rencontré. En bref, c'est le seul cas permettant d'observer la concomitance entre plusieurs changements autour de la naissance d'un enfant (ici le second).

#### Un passage à Rivigne

Limité dans le temps, le travail sur Préhaut a été également limité par des démarches visant à compléter ce que je voulais savoir. Retour à Fontcretz, prévu de longue date, pour la fête de l'école le mercredi 18/12, consultations du POS de Fontcretz (mais pas à Préhaut, où la construction me semble – a priori- bloquée dans les quartiers qui m'intéressent<sup>66</sup>). Visite dans le centre médico-social du quartier de la gare, où je glane quelques renseignements sur le dispositif d'accueil de la petite enfance et sur l'encadrement des assistantes maternelles. La puéricultrice m'indique plusieurs pistes sur Rivigne, qui m'orientent vers le Centre d'Information pour la santé (CODES) de Rivigne, pourvoyeur de dépliants à destination des jeunes parents, des femmes enceintes, notamment aux centres médico-sociaux. Après avoir échoué à prendre contact avec le médecin-chef de la PMI départementale, je prends contact avec Aurélie Eyraud, sage-femme que m'a signalé la puéricultrice mais aussi Laure Bergeron : madame Eyraud est l'initiatrice de plusieurs activités destinées aux femmes enceintes et aux bébés : séances en piscine pour femmes enceintes (à la piscine du Ponton-Pont-Vieux), bébés-nageurs (à la piscine de la clinique du Barrant<sup>67</sup>), massage des bébés, soutien à une association en faveur de l'allaitement, etc... J'assiste ainsi grâce à elle à une séance des bébés-nageurs le mardi 19/12 au soir à la clinique du Barrant<sup>68</sup>, et à un massage de bébés l'après-midi du 20/12, où n'est présente qu'une jeune mère (une autre arrive une heure en retard).

<sup>65</sup>Je tombe sur M.Nodier lorsque je téléphone pour prendre rendez-vous, et je lui explique pour quoi je les appelle (en laissant ouverte la possibilité qu'il soit concerné, bien que je sache que c'est à sa femme qu'a parlé madame Lelong). Il me dit d'abord qu'il n'est pas au courant, puis, devant mes explications, me dit qu'il va me passer sa femme. On pourrait en inférer un fonctionnement du couple mais aussi en rendre compte en invoquant la disponibilité de Valérie Nodier, alors en congé de maternité. Il faudrait aussi rapporter à l'usage différencié du téléphone ce genre d'observation, comme interface avec l'extérieur et en particulier avec des personnes dont on n'attend pas forcément un appel. Ici, comme dans d'autres cas, la prise de contact initiale rejoint la spécialisation au sein du couple pour poser ou ne pas poser la question de la participation de l'homme à l'entretien.

<sup>66</sup> Même si somme toute, l'intérêt du POS y serait peut-être supérieur, du fait de la contrainte foncière existante, et de l'urbanisation plus avancée.

<sup>67</sup>Le dispositif des maternités du Barrant est en cours de restructuration, la maternité de la deuxième ville du département devant se délocaliser sur Rivigne, et les deux maternités de Rivigne (hôpital public et clinique privée) devant fusionner. Toutes deux avaient reçu un agrément fin 2000 et aucune décision définitive n'était prise. Il faut savoir par ailleurs que la maternité de la clinique réalise près de deux fois plus d'accouchements que l'hôpital.

<sup>68</sup> J'y ai retrouvé une ancienne camarade de lycée, son mari et leur bébé. Aurélie Eyraud et le maître-nageur m'ont fait remarquer qu'il y avait beaucoup de papas ce jour-là. J'avais espéré rencontrer Isabelle Destours et Valentin, mais elle n'y allait pas le mardi.

## B> Tresmes

### a) *Présentation du terrain*

#### i) Généralités

Tresmes désigne mon premier terrain effectué pour la thèse, dans une ville de la proche banlieue parisienne, de plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Elle est reliée à Paris par le métro. À la frontière avec trois autres communes proches se trouve un hôpital intercommunal, avec une maternité importante qui attire des femmes enceintes des communes environnantes.

#### ii) Récapitulatif

##### Conditions matérielles de l'enquête :

- Logement peu éloigné des quartiers enquêtés, faciles à rejoindre à bicyclette
- nombreux cafés, possibilité d'utiliser un bureau à la PMI (neuve, cf. *infra*), plus précaire à l'hôpital
- collaboration avec l'OPHLM, qui a fourni des éléments statistiques sur le parc HLM de la ville et ses habitants
- terrain réalisé pendant une période d'emploi comme chargé de mission sur le temps de travail des professions de la santé, stoppé pour cette raison totalement extérieure

##### Lieux d'observation :

- Le quartier et la cité George Seurat (inauguration pour les travaux de rénovation, contact)
- PMI des Libellules
- Salle d'attente de la maternité de l'Hôpital Intercommunal

##### Périodes

- Avril 1999
- Septembre-novembre 1999

##### Matériel conservé :

Journal de terrain, six entretiens enregistrés, trois entretiens pris en note, une vingtaine de photos, des documents d'information récupérés à l'hôpital, journaux municipaux de Tresmes (ainsi que le site internet de la ville), les résultats du recensement, les dépouillements effectués par l'OPHLM sur l'enquête sociale, plan d'occupation des sols (POS) de Tresmes, documents officiels conservés au Service Habitat de la ville sur l'opération « Savatier-Chênes » de lotissement en face des écoles de la rue Savatier.

#### iii) Liste des enquêté(e)s

Les enquêtés sont dans l'ordre chronologique. Pour chaque cas est indiqué le prénom, le nom et la date de naissance du premier né, en gras si le cas a fait l'objet de développements dans la thèse, en italique si il est développé en annexes ; sont indiqués ensuite les noms des parents, la date, l'heure de début et l'heure de fin de l'entretien ; la commune, le quartier ou hameau habité ; la situation matrimoniale ; les situations professionnelles ; les enfants (et leurs âges) ; la personne qui m'a mis en contact ; indication sur la présence du père et des enfants pendant l'entretien ; le type d'habitation ; diverses observations sur les lieux ou observations pratiques ; si nous avons visité le logement et si des photos ont été prises ; des remarques éventuelles.

Nous ne détaillons ici que les cas pris en compte dans la thèse.

Enzo, né en 1992 (pour Françoise) ; parents : Jean-Luc Baguenier et Françoise Rageot ; mercredi 28/04/1999, 21h-23h ; Tresmes ; quartier Seurat – rue Savatier ; Vie maritale ; Lui : comptable Elle : ASEM (école maternelle), puis artiste couturière (quelques années après l'entretien) ; âge des enfants : Xavier 12 ans (premier enfant de Jean-Luc,

vit dans une autre banlieue), Enzo 7, Ada 4, Matteo 1mois ; contactés via un collègue habitant Tresmes (associations de parents d'élève) ; entretien avec le couple ; maison mitoyenne ; Salon au Rez-de-chaussée ; Chocolat chaud, réveil imprévu de Matteo, passage de Nadir venant demander des clous ; visite des étages et Rez-de-chaussée (avec magnéto).

Mohand Kacem, né en 1990 ; parents : Nadir et Béatrice Kacem ; vendredi 21/05/1999, 13h30-14h05 ; Tresmes : Quartier Seurat – rue Savatier ; Mariés ; Lui : conducteur de métro Elle : emploi de bureau à l'URSSAF ; âge des enfants : Mohand 9 Kader 7 ; contact obtenu via Jean-Luc et Françoise ; entretien principalement avec Nadir, sans les enfants (à l'école) ; Maison mitoyenne ; Cuisine américaine au rez-de-chaussée ; Étages et rez-de-chaussée (avec magnéto) ; présence d'une amie de Béatrice, accueillie temporairement, suite à une rupture conjugale, semble-t-il violente.

Elena Fialho, né fin mai 1999 ; parents : Brigitte et Sébastien ; mercredi 08/09/1999, 18h30-20h ; Tresmes : quartier Gallieni ; Mariés ; Lui : conducteur de bus TRP (père pâtissier, mère aide-ménagère) Elle : secrétaire de mairie, au chômage (se décrit comme ne travaillant pas mais a sans doute droit à des indemnités de perte d'emploi, son dernier emploi ayant été un CDD qui s'est achevé normalement, père professeur d'allemand, mère retraitée, sans précision) ; Elena a 3 mois au moment de l'entretien ; contact obtenu grâce à madame Kerboul, pédiatre de la PMI des Libellules, où un questionnaire a été rempli avec eux ; entretien avec le couple, Elena et les grands-parents, en parallèle avec le fonctionnement quotidien de la maisonnée (notamment : apartés avec Sébastien (cf. chapitre 9) ; Pavillon de deux étages avec jardin (autoconstruit ?), cohabitent avec les parents de Sébastien dans le deux-pièces de l'étage, ont habité précédemment le rez-de-chaussée qui est maintenant loué ; la grand-mère arrive en cours d'entretien et veut donner à manger à Elena ; suite au désaccord de Brigitte, finit par lui donner le bain avec Brigitte, scènes entre la grand-mère et la petite-fille, parfois avec Brigitte, qui fait participer Elena à l'entretien, discussion sur les courses à faire. Doivent déménager au Portugal en s'installant dans la maison que les parents de Sébastien ont fait construire.

#### iv) Étapes

##### Quartier Seurat

J'ai débuté mon enquête fin avril 1999 en passant par un collègue de bureau, ancien militant communiste et chercheur au Centre d'Études de l'Emploi, qui m'a conseillé de passer par le (riche) milieu associatif tresméen pour faire mon enquête. Il a parlé de moi à un ami habitant le même quartier, Jean-Luc et à sa compagne, Françoise. J'ai fait un entretien avec eux le soir du 28 avril, en présence de Matteo, le petit dernier. À l'issue, il était question que j'enquête un peu dans leur lotissement de maisons construit entre 1993 et 1995 par une société d'économie mixte rattachée à la mairie (il y en a une trentaine), et dans la cité HLM George Seurat (130 logements), qui vient d'être rénovée avec une subvention provenant principalement de la ville et où habitent deux sœurs de Françoise. Jean-Luc et Françoise ont déjà eu trois enfants (Matteo, un mois, Ada, 4 ans, et Enzo, sept ans), et Jean-Luc a un garçon plus âgé, Xavier, 13 ans.

Jean-Luc a tout d'abord parlé de moi à un voisin qui était passé ce soir-là pour demander un outil, Nadir, chez qui j'ai fait un second entretien, en présence de Béatrice, sa femme (elle arrive après coup avec une amie mais ne participe que peu ; quelque mois plus tard, je la salue dans la rue et elle ne me reconnaît pas). Ils ont deux garçons de sept et neuf ans, qui dorment dans la même chambre (Nadir n'est pas pour une chambre par enfant, il trouve que ça les soude de partager la même chambre, mais s'ils n'étaient pas du même sexe, il en irait autrement). Nadir est pressé (l'entretien dure une heure), parle de sa trajectoire (de ses parents ouvriers, du choix de rentrer dans la fonction publique plutôt que de devenir ouvrier), me fait faire une visite éclair de sa

maison, fait des blagues qui me mettent assez mal à l'aise. Il a sans doute accepté l'entretien pour faire plaisir à Jean-Luc et Françoise, mais il n'en accepte que certains aspects, sur lesquels il peut produire un discours construit. Il accepte plus mal la visite de la maison et malgré la présence de sa femme l'entretien est très autocentré : je sens une certaine tension. Recontacté plus tard, il refuse de me mettre en contact avec son frère qui occupe deux appartements à Seurat où ils ont passé leur enfance, arguant que celui-ci est ouvrier et qu'il travaille du matin au soir (une grande partie de l'entretien avec Nadir ayant tourné autour du refus du destin ouvrier de ses copains et de son frère). Du côté de ce lotissement, l'extension du terrain tourne court.

En ce qui concerne Seurat (la cité HLM), je commence par aller voir la gardienne, qui est un peu méfiante, mais me donne tout de même les localisations des appartements où il y a des bébés. A cette occasion, je rencontre un ancien membre actif d'une des deux associations de locataires de Seurat (il s'occupe maintenant d'une épicerie sociale), Monsieur Keita, chez qui je fais un entretien. Son appartement est envahi de cafards, il a des problèmes avec l'OPHLM, qui lui demande un surloyer, avec un policier (d'extrême droite, d'après lui), qui l'a mis en prison une nuit, avec le président de son ancienne association de locataires. Il semble extrêmement isolé dans la cité, mais fait quelques tentatives pour m'aider en demandant pour moi à une habitante de Seurat qui participe à son épicerie sociale (mais qui refuse). Je passe ensuite par Françoise pour contacter ses sœurs, elle parle de moi à Francine, me donne son numéro, et je dois passer par Francine pour contacter plus tard Fabienne (éventuellement). Deuxième entretien à Seurat, l'appartement est beaucoup plus salubre, mais le mari de Francine (Mathias) est plombier, et M.Keita habitait au dernier étage. Francine a ses deux filles qui sont là, l'entretien a lieu un dimanche et se passe bien. Francine accepte de parler de moi à Fabienne, mais cela n'aura aucune suite. J'en étais à peu près là lorsqu'a eu lieu la séance de séminaire qui était consacrée à mon terrain. Ultérieurement, je reprends furtivement contact avec Seurat lors de l'inauguration des travaux de rénovation de la cité par le maire de Tresmes, également en présence du directeur de l'OPHLM. Au début, j'essaie de bavarder un peu avec la gardienne, qui me fait comprendre assez clairement que si je veux faire mon enquête, c'est à moi de me débrouiller, et me conseille de passer par les associations de locataires. Vers la fin de la manifestation, je reconnais Francine qui rentre chez elle en toute hâte et ne me reconnaît pas (visiblement, elle ne tient pas à se faire voir).

J'ai eu plus tard une discussion sur cette première expérience avec mon collègue, qui m'a un peu raconté comment il avait vu le quartier changer (il s'est installé en 89 dans un pavillon du quartier qu'il a racheté dans l'avenue Seurat, celle des HLM). Le déclin du PCF (qui avait une section assez active dans le quartier et où il militait) lui semble consécutif à un appauvrissement général ces dernières années, mais aussi au départ de beaucoup d'ouvrier de la cité Seurat et à l'arrivée dans le quartier de classes moyennes dans les "maisons vertes" (ce sont des pavillons mitoyens construits dans les années 80, très laids au début d'après lui, et qui depuis se sont un peu embellis en façade ; la plupart est dans l'avenue Seurat juste en face des HLM) construites plus ou moins à l'initiative de la mairie, le lotissement qu'habitent Jean-Luc et Françoise étant « ce qui s'est fait de mieux » (dernièrement) dans le cadre de cette politique. Il considère Jean-Luc (du point de vue de son milieu socioprofessionnel : il est comptable) comme un exemple typique de cette nouvelle population de classe moyenne qui vote à gauche.

### **PMI**

Après avoir eu l'accord du médecin chef de la PMI départementale (pour accompagner les puéricultrices et les sages-femmes des hospitalisations à domicile) puis du médecin-chef de circonscription (qui me conseille plutôt de rencontrer les futurs parents et jeunes parents directement à la PMI des Libellules), je rencontre France Lourel, la puéricultrice

qui dirige la PMI des Libellules, et à qui j'ai transmis des doubles des lettres et un projet de deux pages, je lui propose de faire un questionnaire que je passerai moi-même aux jeunes ou futurs parents et à l'issue duquel je proposerai un entretien plus approfondi à domicile. Tout ceci ne débouche que le 20 août (après le déménagement définitif rue des Libellules), où je vois la maman de Florian, et les parents d'Elena, leur fait passer mon questionnaire, et où ils acceptent un entretien à domicile. Rétrospectivement, il est manifeste que madame Lourel ne me propose de venir à la PMI qu'une fois qu'elle a parlé elle-même de moi à mes enquêtés potentiels, et que ceux-ci sont très sélectionnés pour être des gens "sans problème" (elle m'a parlé au début de réaliser des entretiens avec interprètes, certains venant parfois à la PMI comme traducteurs, mais je pense que ça l'a soulagée que je ne donne pas suite, mais cela peut en partie expliquer que je n'ai vu que des dames/couples de classes moyennes et supérieures. Mes visites à la PMI sont très espacées (rarement plus d'une fois par semaine), j'y vais en général pour voir deux dames au maximum, et il est manifeste que c'est quelque chose d'assez lourd au moins pour madame Lourel.

### "Premiers" enquêtés

Le quartier de la PMI est séparé du quartier Seurat par un boulevard assez important, qui débouche tout en haut de Tresmes juste à côté de l'hôpital intercommunal : c'est dans ce même quartier qu'ont eu lieu mes deux entretiens PMI. J'ai d'abord vu la maman de Florian (2 mois). Elle habite un trois-pièces de 45 m<sup>2</sup> au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> étage d'un immeuble privé de six étages avec un balcon (loyer 4500F). Ils ont déménagé pour quitter une maison qu'ils avaient achetée et entièrement retapée dans une autre ville de banlieue à cause du quartier et d'un incident survenu dans un autre quartier que le leur. Ils sont tous les deux originaires de Pologne (la famille du mari est allemande et vit à Hambourg, le père travaillant dans la marine marchande) ; ils sont venus après le Bac en France, en désaccord avec ses parents (leur cohabitation était mal admise par sa famille mais aussi par leur voisinage), ont poursuivi quelques études en France (initialement ce n'était qu'une étape avant une émigration en Angleterre) avant de chercher du travail. Elle est comptable dans une école privée à Tresmes (mais elle a travaillé dans un restaurant où elle avait "monté" avant qu'il ne soit fermé pour des raisons sanitaires), lui est graphiste indépendant (il a créé une PME à Tresmes), ils s'y sont installés momentanément pour se rapprocher de leur travail. Elle trouve que l'appartement et les impôts locaux sont chers, qu'il n'y a pas assez de crèches à Tresmes, et me raconte comment elle avait eu des assurances d'une directrice de crèche qui a fini par lui dire que quelqu'un leur était passé devant. Malgré des démarches auprès du conseiller municipal chargé de la petite enfance, elle n'a pas obtenu plus et se plaint aussi de l'état de la chaussée sans arrêt défoncée par des travaux de voirie mal coordonnés, souhaite habiter dans l'ouest parisien ou à Paris 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> : ils y ont des amis, et elle trouve que les trottoirs y sont mieux tenus et qu'il y est plus facile d'avoir des places en crèche. Elle me montre des photos de leur ancienne maison (qu'elle semble beaucoup regretter), et me raconte les travaux qu'ils y ont fait, puis me fait visiter le logement (la cuisine est équipée, ils ont laissé l'essentiel de leur mobilier là-bas qui était vendu avec la maison, ou l'ont donné).

L'autre entretien, avec les parents d'Elena (Sébastien et Brigitte) a ceci de commun avec le premier qu'ils ont tous les deux l'intention de partir de Tresmes (mais aussi de France) : ils sont issus d'une immigration également, lui portugaise, elle espagnole, mais elle remonte à une génération plus tôt ; ils sont logés actuellement par les parents de Sébastien, gens très accueillants et serviables qui habitent une maison de deux étages + un comble aménagé ce qui permet d'accueillir encore Sébastien, Brigitte et Elena, alors que le rez-de-chaussée où ils ont logé au tout début est maintenant loué à des gens (mais vide et inoccupé quand je suis venu). Devant la maison, une cour toute en

longueur avec un atelier (?) proche de l'entrée ; l'entretien a lieu sur une table de jardin au pied de l'escalier qui dessert le premier étage des parents. Au début de l'entretien, il y a le grand-père, puis il part à la recherche de sa femme qui finit par arriver avant son retour. Brigitte est un peu la meneuse de jeu, c'est elle qui énonce l'hospitalité du lieu, me fait asseoir, m'offre à boire du coca, me dit que je peux revenir une autre fois (il se fait tard sur la fin de l'entretien), me suggère de faire un entretien avec ses beaux-parents, en présence de sa belle-mère, qui opine implicitement. A plusieurs reprises, elle taquine son beau-père et sa belle-mère, ils donnent une impression de complicité. L'entretien a été souvent interrompu, il y a finalement peu de chose sur la famille de Brigitte alors que j'en apprend beaucoup sur Sébastien et ses frères et sœurs. Brigitte semble avoir quelque chose à reprocher à ses propres parents, il semble qu'elle leur reproche une certaine rigidité, mais est-ce lié à la venue d'Elena, à son mariage avec Sébastien ? La cohabitation semblait bien se passer avec les parents de Sébastien : il faut dire qu'elle était transitoire, et que Brigitte semblait s'entendre à merveille avec ses beaux-parents.

### **Retours à la PMI...**

Côté PMI, j'ai obtenu deux autres questionnaires, cette fois par l'intermédiaire d'un des gynécologues, le docteur Kerboul, qui a "convoqué" pour moi (devant mon émoi, elle m'a confirmé que c'était une façon de parler... mais c'est peut-être un des indices de la force de l'institution) une jeune mère et une jeune femme enceinte de 5 mois. La jeune femme enceinte s'appelle Virginie, c'est une jeune femme blonde très gentille vendeuse en boulangerie, elle n'habite pas avec le père de l'enfant, qui a dix ans de plus qu'elle (c'est une future famille monoparentale à elle toute seule...). J'ai alors son numéro, elle cherche un appartement. La jeune mère m'a accordé un entretien à la PMI. Elle voulait bien me laisser ses coordonnées mais "ne voyait pas trop" l'intérêt d'un entretien chez elle, et nous avons fait l'entretien dans un bureau libre de la PMI (qui est toute neuve, et spacieuse, et où il y a des bureaux en nombre). J'avais aussi passé mon questionnaire à Virginie dans le bureau de la sage-femme, Madame Sako. A la fin, je n'avais même pas un prénom, à la PMI c'est "la maman de Blanche". Elle est prof de maths, son copain aussi. Ils ont été hébergés un temps chez ses beaux-parents, puis se sont installés dans leur propre logement, quand ces derniers sont revenus du Cambodge en France. D'après elle, la naissance de son foyer, qu'elle distingue de la naissance d'une famille, est davantage liée à cet emménagement qu'à la naissance d'un enfant (mais il se trouve qu'ils ont deux chambres, ce qui a tout de même pu être favorable à la naissance d'un enfant). Auparavant, ils ont habité dans un appartement de la Ville de Paris : c'était son appartement, qu'elle avait habité avec un ex-petit ami, avant d'aller dans l'appartement que ses beaux-parents avaient acheté depuis le Cambodge. Encore un cas assez spécial, ils envisagent de s'installer en Malaisie, où son compagnon a habité pendant toute une époque, son père travaillant pour une entreprise pétrolière à Singapour. Elle veut connaître l'expérience de vivre à l'étranger pendant deux ans en obtenant leur mutation dans un lycée français (peut-être en attendant un peu que Blanche grandisse).

Cette PMI semble avoir été fortement soutenue par le département, au sein d'un quartier pavillonnaire géographiquement proche d'une très grande cité, Les Mares, qui compte 10000 habitants dont 5000 habitants sur Tresmes (chiffres de 1999) : initialement et temporairement hébergée au pied de la cité, dans des locaux préfabriqués, la PMI est installée dans des locaux totalement neufs quand j'y démarre mon enquête, dans un quartier surtout pavillonnaire séparé de la cité par une avenue importante (une des voies d'accès qui relie la mairie et le principal centre commercial à une autoroute de l'est et permettent d'aller vers les autres villes du département, notamment la préfecture) : il existe par ailleurs un autre quartier pavillonnaire directement au pied de la cité, notamment côté Trabant. L'inauguration de la PMI inverse les parcours : les habitants du

quartier pavillonnaire n'ont plus à se rendre au pied de la cité, et les habitantes de celles-ci n'ont plus à être visibles quand elles vont à la PMI, avantage explicitement formulé par la directrice. Cette coupure symbolique, géographique et sociale, fait de cette PMI une structure modèle, qui continue cependant à s'adresser à des personnes en très grande difficulté matérielle. Ces deux attributs définissent l'enquête possible : enquêter une structure modèle bénéficiant de moyens privilégiés, ou enquêter comment elle s'adresse à des populations particulièrement en détresse ou en difficulté. Il faut préciser à ce titre que ce n'est pas moi qui ait choisi la structure et le quartier en question.

En effet, l'entretien s'inscrit dans un dispositif d'enquête qui a été profondément remanié : passé par la voie hiérarchique (l'autorisation du médecin-chef de la PMI départementale), j'ai initialement demandé l'autorisation d'accompagner des puéricultrices lors de visites à domicile. En pratique, cette demande est peu à peu écartée, d'abord parce que la directrice, madame Lourel, fait elle-même assez peu de visites, et ce dans des cas particulièrement délicats : le suivi des enfants dans les locaux même de la PMI apparaît comme la pratique normale. Les négociations avec madame Lourel font par ailleurs apparaître un clivage entre ces cas de suivi « normal » sur la PMI et les cas qui font l'objet d'un suivi social ou médical personnalisé, pour lesquels elle me laisse clairement entendre qu'ils posent d'autres problèmes, auxquels il faut que j'ajuste ma demande : l'exemple qu'elle me cite à ce propos est celui de femmes en situation irrégulière habitant en « squat ». Il est significatif à cet égard que le logement soit le symbole des populations en difficulté qui sont visitées et aidées par la puéricultrice. Je ressens à ce moment précis que je suis sondé sur mon choix entre deux enquêtes possibles porteuses de demandes - et de tensions autour de ces demandes - fortement différenciées, et que demander l'accès aux visites et aux situations sociales difficiles demandera à mes interlocutrices un niveau de collaboration élevé en même temps qu'un type d'enquête auquel je ne me suis pas du tout préparé à ce stade : or, l'enquête auprès de la population la plus légitime et la plus conforme, est alors à mes yeux la demande la plus importante, non pour écarter l'autre enquête, mais pour entamer une thèse dont le sujet vise implicitement les situations les plus normales et les plus légitimes, à travers les références au foyer (qui implique sans doute un « vrai » logement habité par l'enfant et ses deux parents dans certaines conditions), à la notion de « parents » et au couple parental (qui n'inclue pas explicitement les mères seules).

S'ajoutent à cela des contraintes de temps qui ne mettent pas l'enquêteur en position de force dans ses demandes. C'est donc la solution de facilité qui est retenue, qui se traduit, notamment, par le fait que l'enquête se passe sans tensions et que je suis toujours extrêmement bien accueilli à la PMI, dont je ne gêne guère dès lors les conditions fondamentales de fonctionnement. Grâce à l'aide collective apportée à mon enquête par les différents membres du personnel de la PMI, je m'aperçois alors de la facilité avec laquelle les personnes sollicitées me répondent, acceptent des entretiens à domicile, mais aussi de l'absence de certains cas : habitant(e)s des Mares, parents au chômage. Cas le plus difficile rencontré grâce à la sage-femme, madame Sako (qui au demeurant réalise davantage de visites à domicile), une jeune mère seule que j'interviewe dans un des bureaux. Par le fait que je me suis non seulement conformé aux demandes de la directrice mais que j'ai aussi renoncé à toutes celles qui auraient pu générer des difficultés ou des tensions, mon enquête prend donc la forme la moins problématique pour le personnel et repose toute entière sur sa bonne volonté, en particulier par la sélection qui est faite des personnes qui me sont présentées et par le contrôle sur les moments où je passe, puisque je demande toujours la permission de passer, ce qui, grâce au planning de rendez-vous, permet de prévoir assez précisément qui je pourrai voir. Aux mécanismes de sélection par lesquels certaines situations font l'objet d'un traitement médical ou social particulier et sont distinguées du suivi « ordinaire » auquel

ont droit tous les enfants d'un secteur donné dans la PMI, s'ajoute donc une sélection sociale des enquêté(e)s en amont qui permet de faciliter l'enquête pour le personnel et pour moi, puisqu'il facilite l'acceptation des entretiens à domicile pour moi, et permet probablement de valoriser certains « clients » de la PMI, tout en tirant parti des services qu'elle leur rend en pratique.

Faut-il voir tous les enquêtés auxquels j'ai eu accès par l'intermédiaire de la PMI comme des parents « légitimes » ou « légitimés » *a priori*, parce que sélectionnés comme n'étant pas « à problèmes » ? Il semble bien que mon renoncement à une enquête auprès des cas difficiles suivis par la PMI comme tels ait pu avoir comme conséquence l'exclusion des situations difficiles (pour des raisons de logement et/ou de chômage, sans parler des suivis proprement médicaux) qui ne font pas l'objet d'un tel suivi par la PMI, et sont peut-être, par là, doublement inaccessibles à l'enquête.

### **Maternité**

Je suis allé à l'hôpital pendant un mois assez régulièrement, la première c'était le 30/8/1999, la dernière fois jeudi 23/9/1999. C'est là que j'ai rempli environ 80 questionnaires. J'y tente également de retranscrire un certain nombre d'observations (nombre de jeunes femmes enceintes et de couples, densité des interactions non verbales, réactions face au questionnaire, interactions avec les membres du service). Les consultations de maternité font partie d'un important service de gynécologie-obstétrique (qui comprend le service de gynécologie, le service d'obstétrique, d'urgences gynécologiques et d'urgences pédiatriques).

Premier problème : dans les deux premiers groupes de chaises, les jeunes femmes pouvaient attendre pour une consultation avec une sage-femme, un gynécologue ou pour une échographie mais aussi pour une consultation avec l'assistante sociale du service, qui semble là à plein temps, ou avec la conseillère conjugale pour une consultation dite "de planning" pouvant déboucher sur une IVG (la conseillère conjugale a parfois été assez nerveuse en me voyant aborder certaines jeunes femmes qui venaient pour un planning, craignant que je ne les traumatise encore un peu plus). Enfin, tout au fond du service consultation, juste avant la porte à code menant au service gynécologique, il y a les explorations de fin de grossesse mais aussi des dames qui viennent en consultation d'urgence (bien que l'accueil des urgences se fasse normalement dans un autre point de l'hôpital).

Je commençais par aborder les jeunes femmes seules ou accompagnées en leur demandant si elles savaient quand elle passaient en rendez-vous ou consultation, puis je me présentais ("je fais une recherche sur la première naissance et tout ce qui change à ce moment là pour les jeunes parents sur le plan matériel, questions d'organisation, de logement, d'argent aussi"). Il y a assez peu de refus, mais quelques questionnaires abandonnés en cours de route (les personnes ou les couples avec qui ça se passait bien me proposant parfois de terminer après qu'ils avaient été appelés).

### ***b) Elena, Brigitte et Sébastien : entretien « de maisonnée »***

Nous renvoyons ici une partie de la présentation du cas d'Elena (née en juin 1999), Brigitte et Sébastien, ses parents, ainsi que de la fratrie et des parents de Sébastien, qui se trouvait initialement présentée dès le chapitre 2, le cas de Sébastien étant repris dans le chapitre 9. Brigitte, Sébastien et Elena Fialho ont été rencontrés dans un premier temps à la PMI de leur quartier, puis au domicile des parents de Sébastien début septembre 1999, à Tresmes, où ils étaient accueillis depuis mai 1997. Elena avait alors environ trois mois et faisait ses nuits, de 21h à 7h30-8h, un élément qui est encore rappelé non sans fierté par Brigitte lors de l'entretien. Un questionnaire a d'abord été rempli à la PMI, suite auquel ils acceptent un rendez-vous à domicile. Ce protocole un



peu particulier a permis de fixer un certain nombre d'informations économiques, bien que cela n'écarte pas toute zone d'ombre, loin de là. En effet, j'ai alors noté que la dernière période travaillée par Brigitte s'était arrêtée en mars 1999 et correspondait à la fin d'un CDI : si Elena est née à terme, ceci veut dire que Brigitte a enchaîné sur son congé maternité, qui a dû prendre fin vers la mi-août, soit peu avant la passation du questionnaire. Or, j'ai alors noté qu'elle indiquait s'être arrêtée de travailler en prévision de leur départ au Portugal, où ils comptent s'installer dans la maison construite par le père de Sébastien pour leur retraite. Pendant l'entretien proprement dit, le parcours professionnel de Brigitte n'est pas totalement reconstitué, mais plusieurs points ressortent. En premier lieu, le fait d'avoir travaillé en interim, principalement pour la mairie de Tresmes, par l'intermédiaire d'une « régie » qui l'appelle au fur et à mesure des besoins : Brigitte parle à l'imparfait et mentionne notamment son travail pour la « journée sans voiture » pendant l'été 1998, jusqu'au 22/9/1998<sup>69</sup>. À cette occasion, elle répond pour le « numéro vert » visant à informer les appelants sur le déroulement de cette journée, à laquelle elle semble globalement avoir adhéré (alors même que Sébastien se montre relativement plus critique), sans doute aussi en y prenant un certain intérêt car l'événement est relativement complexe à gérer : il s'agit en effet d'une organisation lourde d'un point de vue pratique, mais aussi d'une opération de communication soigneusement préparée et annoncée notamment dans l'hebdomadaire municipal « Tresmes et Vous » pour illustrer une volonté municipale de promouvoir l'usage des transports en commun et du vélo, qui débouchera également après les municipales de 2001 sur une charte signée avec l'association de cyclistes dont fait partie l'enquêteur, association dont les relations avec la mairie ont longtemps été délicates. Cette volonté politique affirmée implique donc non seulement une préparation des modalités pratiques de fonctionnement de la journée, mais aussi un travail de « pédagogie », c'est à dire de défense et d'illustration de la mesure auprès des personnes qui s'estiment pénalisées ou craignent de l'être. Second point, une formation de secrétaire juridique qu'elle a entrepris entre septembre 1997 et janvier (ou mars ?) 1998, à un moment où son mariage avec Sébastien était en préparation, mais à laquelle elle a mis fin « à cause de l'avocat » : elle mentionne une anecdote où son employeur se sert d'elle pour se dédouaner d'un dossier perdu vis à vis d'un client. En effet, tous deux sont d'accord pour dire que leur mariage a été menacé à cette occasion, Sébastien affirmant sans être contredit que Brigitte « se défoulait sur [lui] ». Troisième point : Brigitte indique qu'elle souhaite travailler au Portugal, et qu'elle aurait également travaillé si ils étaient restés en France, mais en se rapprochant du dépôt de bus où Sébastien va travailler, dans une autre ville de la Région Parisienne, qu'il dit atteindre en 30' (en voiture, tôt le matin ou tard le soir) et qu'elle aurait mis Elena à la crèche à Tresmes (dans un premier temps ?). L'aspect résidentiel est important pour éclairer les deux alternatives, car Brigitte met en avant dans chacun des cas le problème du manque de place dans le logement actuel, qui est sans doute à mettre en relation avec le projet, annoncé également avec une grande clarté, d'avoir rapidement un deuxième enfant (dès qu'Elena aura six mois, ce qui pourrait faire moins d'un an et demi de différence d'âge entre Elena et le second enfant).

Il faut préciser que l'entretien retranscrit ne mentionne pas le type de formation qu'a suivie Brigitte mais aussi certains points qui pourraient éclairer le projet migratoire comme le type d'aides auxquelles auront droit Brigitte et Sébastien une fois installés au Portugal (qui seraient à comparer aux prestations sociales auxquelles ils ont droit s'ils

<sup>69</sup>À cette occasion, une zone importante du centre ville est censée devenir inaccessible aux voitures particulières afin d'encourager les habitants et les personnes qui travaillent sur place à se déplacer en transports en commun, à pied, à vélo ou même à cheval (une option plus touristique). L'organisation de cette journée repose donc sur un système de barrages largement gérés par des employés municipaux chargés de laisser passer les véhicules bénéficiant d'une dérogation.

restent en France) et les autres ressources disponibles au sein de la maisonnée, si l'on prend en compte les parents de Sébastien et le loyer qu'ils vont toucher en louant le rez-de-chaussée de leur maison à Tresmes, ainsi que le produit de la vente de leur ancienne maison par la sœur aînée de Sébastien, dont on ne sait guère non plus dans quelles conditions elle en est venue à l'acquérir. De ce fait, on peut être amené à considérer que l'accueil d'Elena et l'installation au Portugal mobilisent l'ensemble de la fratrie et des conjoints. Cette mobilisation est marquée par la mise en commun au moins temporaire d'une maison mais aussi de travail domestique : c'est ainsi que Sébastien envisage de mutualiser la garde des enfants en confiant Elena à sa sœur au Portugal, bien que Brigitte précise aussitôt « il y a les crèches aussi ». Notons qu'il est trop tôt au moment de l'entretien pour dire si la logique sera celle d'une réciprocité de l'échange (avec alternance des services rendus) ou d'une véritable mutualisation au sein de la fratrie : il reste que Sébastien compte sur sa sœur, alors que Brigitte souhaiterait peut-être éviter de dépendre d'elle. En outre, la cohabitation est supposée limitée dans le temps à une seule année, le temps que chacun puisse acquérir sa propre maison, alors même que la maison semble disponible au moins jusqu'à la retraite des parents de Sébastien. L'autonomie résidentielle de chacun suppose donc une hypothèse « optimiste » sur la réussite économique du projet migratoire. Par ailleurs, Sébastien définit la maison de ses parents au moment de la retraite de ces derniers comme « la maison où il [n']y aura que les petits », notamment pour les week-ends. Bref, si l'on ne peut guère démontrer qu'un fonctionnement « en maisonnée » va prévaloir dans l'avenir qui s'annonce, la possibilité de ce fonctionnement semble inscrit dans le projet même d'une installation collective au Portugal. Et cela bien que la norme à laquelle se réfère Brigitte, mais aussi Sébastien, soit bien celle d'une autonomie formelle de chaque couple avec enfant, au moins résidentielle. Or, l'enjeu de cette installation y consiste d'abord à disposer de plus de place : le trait qui est d'ailleurs mis en avant est la surface de la maison (200 m<sup>2</sup>), ce qui apparaît dès le questionnaire et c'est le point le plus précis de leur projet même si d'autres aspects qui influenceront de façon décisive sur leur vie matérielle sont abordés : Sébastien pense pouvoir trouver un emploi de chauffeur, mais met surtout l'accent sur sa polyvalence (« j'ai tous les permis »), même s'il pense qu'il existe des réseaux de transport comparables à celui pour lequel il travaille. Brigitte mentionne « des crèches », sans préciser si elle connaît leurs chances objectives d'avoir une place, mais n'explicite pas quel type de travail elle pense pouvoir faire là-bas. Les ressources qui sont mises à la disposition de ce « rapatriement » engagent bien la fratrie et les grands parents, et ce sont celles qui sont mises en avant dans la mise en récit de ce projet, ce que ne met pas en cause la description de leurs perspectives d'emploi sur place. Fondamentalement, deux types de protections apparaissent pertinentes : la possibilité de fonctionner en maisonnée sur place si les uns ou les autres ne trouvent pas d'emploi ou ne parviennent pas à obtenir un mode de garde sur place ; la possibilité d'un retour en France, que marque à mon sens la précision des réponses à la question de l'enquêteur sur « ce qu'ils auraient fait s'ils n'étaient pas partis », mais aussi les bonnes relations que Sébastien souhaiterait pouvoir garder avec son employeur en cas d'échec de l'installation au Portugal et de retour en France. Par là, comme le marque l'expression « on verra bien », il se peut que les prestations sociales et structures d'accueil de la petite enfance aient moins d'importance au moment de l'entretien qu'ils n'en auront par la suite, car ce n'est pas ce que Sébastien et Brigitte cherchent à (re)trouver en allant au Portugal : l'enracinement à Tresmes et la possibilité d'y retourner permettent de « tenter l'expérience » sans se poser de telles questions de prime abord : tout se passe comme si les protections françaises, par la possibilité d'un retour, constituaient garantie suffisante pour ce projet d'installation au Portugal, dont l'attrait se trouve ailleurs. Dès lors, c'est sur les modalités concrètes qui ont pu rendre ce projet non seulement pensable, mais

désirable, que nous allons nous interroger, avant de revenir plus longuement sur le rapport de Brigitte au travail et à l'emploi.

Par rapport aux enjeux de l'entretien, qui sortent un peu de mon sujet puisqu'il y a la question de l'installation dans un autre pays (alors que l'objet de ma thèse vise *a priori* des personnes projetant d'élever leurs enfants en France), et qui y rentre par rapport à l'enjeu d'élever ses enfants à Tresmes ou ailleurs en région parisienne, nous visons ici des questions quelque peu réductrices : il s'agit de comprendre comment la constitution d'une maisonnée de prise en charge autour d'Elena mais peut-être aussi des autres petits enfants de la fratrie de Sébastien peut avoir pour effet de remettre en cause durablement ou non l'insertion professionnelle de Brigitte. Cependant, nous accédons par là à une problématique qui s'inscrit pleinement dans notre objet, tout en devant mentionner ces questions en partie hors-sujet, car il s'agit ici de comprendre suivant quelles modalités se joue l'inclusion de Brigitte et à travers elle d'Elena et de Sébastien dans ce projet migratoire. S'il faut préciser immédiatement que nous ne possédons pas forcément toutes les informations qui seraient nécessaires pour mener à bien cette élucidation, le point important est ici de mobiliser les différentes ressources de l'entretien et des informations recueillies qui rendent néanmoins possible et cohérent un ensemble d'hypothèses sur ce point, y compris en tenant compte de ce que nous ne savons pas ici. Il s'agit donc ici à la fois de comprendre ce qui prépare l'installation au Portugal, à la fois sous la forme de ressources mobilisables, mais aussi sous la forme de certaines zones d'ombre, d'éventualités laissées dans le flou et d'autres ressources laissées de côté. Par là, nous allons à la fois parler de ce qui est dit au cours de l'entretien, de ce qui y est montré et de ce qui s'y observe, mais aussi de ce qui en est écarté et laissé dans l'ombre.

Brigitte et Sébastien m'apparaissent au moment où je les rencontre comme particulièrement « légitimes ». C'est en premier lieu la forme d'acceptation de l'entretien à domicile qui constitue un indice à ce moment-là : la décontraction et l'intérêt face aux questions, le fait que les deux parents soient là, ce qui leur permet de répondre tout en s'occupant d'Elena qui a des problèmes de régurgitation, l'absence de tension notamment face aux questions sur leur situation économique (emploi, logement, coût de l'enfant), etc... instaurent une relation d'enquête assez particulière, à la fois ludique et familière, comme si « j'étais attendu », impression qui me donne à croire que j'ai effectivement été présenté, en l'occurrence par Nicole, la secrétaire de la PMI, le jour-même, mais peut-être aussi, en amont, par les autres membres du personnel, madame Lourel ou madame Kerboul, une des pédiatres. Cette familiarité, marqué par la proximité physique au moment de la passation du questionnaire, que Brigitte regarde sur mon épaule, et ce sentiment d'« être attendu » puis « accueilli » au moment de l'entretien contraste avec mes propres difficultés, nervosités ou réticences. L'aspect normatif de ce questionnement est d'ailleurs présent dans le déroulement de l'entretien lui-même, qui revient plusieurs fois sur les conditions dans lesquelles Sébastien et surtout Brigitte envisagent qu'il soit légitime de devenir parents (cf. *infra*).

Second aspect et second décalage pertinent pour cette analyse, la question du groupe pertinent au sein duquel on peut penser la problématique de l'accueil et de la prise en charge d'Elena. Au moment de la passation du questionnaire, il s'agit du couple, physiquement présent participant conjointement au remplissage, y compris en gérant les petits soucis de régurgitation d'Elena et conjointement intéressé au questionnaire. Ce sont Sébastien et Brigitte qui acceptent conjointement l'entretien « à domicile », bien que je « sache » déjà à ce moment-là que ce domicile appartient aux parents de Sébastien. Dans un second temps, la négociation de l'entretien lui-même fait ressortir le fait que je vais être accueilli chez les parents de Sébastien (par Brigitte), ce qui à l'époque ne va pas de soi pour moi, toujours dans l'idée que le fait d'être accueilli chez les personnes ne va pas de soi et implique une négociation préalable avec les

protagonistes. Enfin, au moment de l'entretien, il apparaît que le logement du bas n'est plus occupé par Sébastien et Brigitte, dans la perspective de leur départ, et qu'ils cohabitent temporairement avec les parents de Sébastien dans le logement du haut, ce qui perturbe l'enquêteur, accentuant l'idée qu'il n'est pas reçu chez « ses » enquêtés (qui sont pour lui Brigitte et Sébastien). Enfin, face à ce qui apparaît assez clairement à la fin de l'entretien comme une frustration face à sa fin un peu prématurée, Brigitte me propose d'interviewer ses beaux-parents, invitation que je décline implicitement, ayant peur qu'elle leur force un peu la main à cette occasion. Pour moi, le fait d'être accueilli par la bru dans la famille du père ne va pas de soi, sans doute parce que je raisonne à l'époque par rapport à une norme de néolocalité, qui veut que la naissance du premier enfant induise la naissance d'un « nouveau foyer » et non une recohabitation (même temporaire) et ce malgré le point d'interrogation sur la naissance du foyer, même si une autre interprétation aurait pu être celle de la naissance d'une maisonnée... Or, il apparaît assez clairement pendant l'entretien même qu'il y a mise en commun des courses ou en tout cas de certaines courses (en particulier alimentaires), table commune, etc... par ailleurs, le questionnaire pose explicitement la question de l'existence d'une tenue de comptes, à laquelle ils ont clairement répondu par la négative. Bref, même à l'époque (mais sans disposer du terme et du concept proprement dits), je fais l'hypothèse qu'Elena est accueillie au sein d'une maisonnée comprenant au minimum ses parents et ses grands-parents, et marquée par le logement commun et la mise en commun de certains achats quotidiens, ainsi que du recours aux parents de Sébastien comme mode de garde, marqué temporellement par la naissance d'Elena, postérieure néanmoins à l'accueil de Brigitte chez les parents de Sébastien, qui correspond à leur mise en couple, puis par leur regroupement dans l'appartement du haut dans la perspective de leur départ au Portugal. Les parents de Brigitte, qui habitent également Tresmes, en font également partie mais de façon plus ponctuelle (et sont également ponctuellement dépannés pour des courses, ce qui est notable, même si cela peut peut-être donner lieu à compensation monétaire), ainsi que le frère aîné de Sébastien, José, et « une voisine ». Tout ce qui concerne cet enjeu de la garde est noté au moment du questionnaire, en août, moment où est déjà prise la décision de partir. La sœur de Sébastien n'est pas citée, ce qui tendrait à indiquer qu'elle est déjà installée au Portugal, et a vendu l'ancienne maison de ses parents, qu'elle occupait. Début septembre, date de l'entretien, José est déjà parti et on peut dire que la maisonnée de prise en charge d'Elena est prise dans un projet plus vaste que constitue l'installation *conjointe* des différents membres de la fratrie au Portugal, qui comprend dans un premier temps la recherche d'emploi pour les hommes et de modes de garde pour les femmes, qui est censée permettre dans un second temps l'accès à des logements indépendants, mais s'éclaire tout particulièrement dans la perspective de la retraite future des parents de Sébastien. Il faut remarquer, sans que cela soit dit explicitement – je n'ai pas su demander avec suffisamment de précision quels étaient les parcours du frère et du beau-frère de Sébastien – que la sœur aînée ainsi que le frère sont probablement « mieux partis » dans ce projet, en particulier grâce à la vente de la maison à Tresmes, et comme semblent l'attester leurs départs antérieurs. Par ailleurs, on peut penser que José lui-même n'est pas en couple au moment de l'entretien : dans tous les cas, il n'a pas d'enfant, et aucune conjointe n'est citée en ce qui le concerne, alors qu'elle ferait sinon partie des principaux protagonistes du projet migratoire. Enfin, en cas de fonctionnement de maisonnée au Portugal, le salaire de José pourrait devenir important pour la suite. Quoiqu'il en soit, plusieurs indices montrent que Sébastien bénéficie d'un soutien indirect par l'intermédiaire de l'hébergement chez ses parents, qui semble avoir comme contrepartie le fait que sa sœur ait bénéficié du premier logement de ces derniers, de même qu'il se pourrait qu'à moyen terme Brigitte et Sébastien

occupent avec José la maison, la sœur aînée étant la mieux placée pour déménager en premier grâce à la mise initiale (la maison qui a été vendue).

À l'époque, leur projet me paraît difficile à comprendre, et il me semble qu'il ne peut l'être, avec les informations dont je dispose, sans le considérer comme un projet engageant l'ensemble de la fratrie et de la génération antérieure, du fait des ressources qui sont explicitement disponibles pour le mener à bien. Du côté des ressources linguistiques, en particulier, l'apprentissage du portugais se fait très clairement avec ses beaux-parents pour Brigitte, qui est franco-espagnole d'origine, et qui apprend à comprendre sa belle-mère, même si elle argue de la proximité entre les deux langues. Brigitte épouse donc par là les objectifs de sa belle-famille, qui ne constitue pas seulement par ailleurs une maisonnée mais aussi correspond à un groupe de descendance – avec des questions de dévolution du patrimoine qui ne sont guère abordées dans l'entretien, ce qui est en soi significatif. Du côté de ressources au Portugal, on a déjà dit plus haut l'importance de la maison des parents de Sébastien. Joue certainement aussi dans les conditions de possibilité du projet en particulier pour Brigitte, le fait que les aînés soient déjà partis en éclaireur, mais aussi le fait d'avoir déjà habité la maison lors de périodes de vacances. Au moment de l'entretien, ils en reviennent, et l'on peut penser que ce qui contribue à rendre le projet pensable et désirable tient aux conditions dans lesquelles se sont passés ces précédents séjours sur place – vacances, pré-installation des aînés – y compris à travers la cohabitation des membres de la fratrie. Ce qui est en question dans un second temps ici, c'est, comme nous l'avons dit, les modalités de l'inclusion de Brigitte et d'Elena, et ce qu'elles signifient par rapport à d'autres espaces d'inscription : en premier lieu, sa famille d'origine (c'est à dire son propre groupe de descendance et maisonnée d'origine), et en second lieu – et surtout – l'espace professionnel. Tout se passe comme si l'on était en présence d'un projet fort de conservation des ressources qui étaient initialement au service de l'accueil et de l'insertion professionnelle des trois enfants et qui pourraient à terme viser également la prise en charge de leurs parents. Ce qui n'est pas clair au moment de l'entretien, c'est dans quelles conditions l'installation au Portugal sera tenable pour les trois jeunes « ménages », d'autant que le maintien des parents en France apparaît lui-même comme une ressource importante.

On a décrit plus haut certaines des circonstances dans lesquelles Brigitte avait travaillé et noté qu'elle envisageait de retravailler, que ce soit au Portugal comme en France. Brigitte met par ailleurs en avant une logique de fondation d'une famille, pensée au niveau du couple (et fondée par l'accession à un emploi stable d'au moins un de ses deux membres), bien qu'il faille préciser que c'est par comparaison à un espace de sociabilité qui semble constitué notamment d'anciens camarades de classe que Brigitte se positionne à ce moment-là. Cette logique, formellement égalitaire entre l'homme et la femme par ailleurs, a été formellement respectée jusqu'au moment de l'entretien, Sébastien étant celui des deux qui a obtenu un CDI, et Brigitte ayant abandonné un projet de formation qui aurait pu lui ouvrir des perspectives d'ascension professionnelle pour préserver son couple.

**Extrait 31 : Brigitte : « au moins un CDI [...] avant 25 ans »**

« Avant de se marier, on s'est dit, il faut qu'il y en ait [...] au moins un des deux qui ait un travail stable. [...] Parce qu'il faut au moins un CDI pour être sûr qu'on va assumer, quoi [...] Sinon... Finalement, c'est arrivé, c'est en train d'arriver. Et comme on voulait avoir le premier avant 25 ans, ben... c'est arrivé là... et le deuxième avant 30 ans, donc sûrement, on va démarrer. »

Il faut souligner que le départ au Portugal va amener une démission dans un premier temps et que Sébastien n'est pas sûr à 100% de pouvoir retrouver son poste en cas de repli sur Tresmes, bien qu'on puisse arguer que cette prise de risque est cohérente avec la perception qu'a Sébastien quant à ses chances objectives de retrouver un emploi stable, que ce soit en France ou au Portugal. Par ailleurs, il faut souligner à propos de la tentative de requalification et d'ascension professionnelle de Brigitte l'incompréhension ou l'impréparation face à un univers professionnel contrastant fortement avec celui au sein duquel elle a évolué en mairie : employeur en profession libérale, relations de domination personnelle qui contrastent avec la vie au service d'état civil qu'elle a globalement appréciée, et dont Sébastien critique par ailleurs les horaires de bureau qui contrastent au plus haut point avec les siens. Enfin, les tensions vécues au quotidien par Sébastien dans son travail font l'objet d'une mobilisation de la maisonnée, outre qu'elles étaient également vécues par José, qui travaillait pour le même employeur et faisait le même métier, ayant été embauché avant Sébastien, et parti avant lui. De fait, ces tensions ne sont pas liées à l'employeur, avec qui les relations sont décrites comme bonnes, mais il s'agit de tensions avec certains des clients usagers de la ligne, face auxquels Sébastien formule avant tout une stratégie d'évitement, dont on peut penser qu'elle procède d'une socialisation professionnelle d'autant plus efficace qu'elle est en partie familiale : Sébastien raconte d'ailleurs avec autant de précision l'agression dont son frère a été victime que les scènes dont il a été témoin dans son propre bus, dialogues compris. En outre, les horaires « familiaux », valorisant la discussion en famille à des heures tardives, sont particulièrement adaptés à la gestion de ses horaires professionnels objectivement très lourds.

#### **Extrait 32 : Sébastien : des horaires lourds**

« Sinon, en deux ans, vu le nombre de jours sur le temps de travail, de temps en temps, on travaille six jours par semaine. Six jours par semaine. Le matin, on doit se lever tôt et souvent on part plus tard. On arrive au terminal à 21h, on repart à 4h du matin. Donc vingt-et-une heure, vu que c'est à \*\*\*, pour rentrer ici, c'est 21h30. Donc vous prenez votre douche, vous mangez, on se couche pas avant 22h, ou 23h quoi. »

De ce point de vue, le mariage de Brigitte et Sébastien ayant été clairement situé par rapport à cet enjeu de l'emploi stable, la concomitance des deux est dès lors très significative puisque Sébastien a commencé à travailler pour la TRP vers fin 1996 - début 1997, qu'il a probablement passé son bac vers 1994, a tenté de travailler au noir en revendant des voitures avant le service militaire qui lui a permis de passer les permis poids lourd et autobus, sans doute en 1995-1996. En mai 1997, Brigitte emménage chez les parents de Sébastien dans l'appartement du bas. Elle travaille en interim, notamment pour la mairie de Tresmes et décroche son stage de septembre 1997 jusqu'en janvier (ou mars ?) 1998 avant d'abandonner, après quoi elle se marie avec Sébastien début mai 1998, soit un peu avant de travailler pour la « journée sans voiture », à l'été 1998. Elena naît un peu plus d'un an après le mariage. Ce mariage était prévu avant l'abandon du stage, et on peut se demander si Brigitte n'a pas voulu se marier en ayant mené à bien ce projet de qualification et d'ascension professionnelle, jusqu'au moment où il a pu être perçu comme une menace pour leur couple. En ce sens, un consensus se forme à travers la dénonciation de l'attitude de l'employeur dès lors que celle-ci est vue comme mettant indirectement en danger le couple lui-même. Or, on peut penser qu'à cette occasion, Brigitte n'a pas pu ou su obtenir des possibilités de réconfort ou de réassurance de son projet professionnel au sein de sa belle-famille, peut-être en premier lieu parce que Sébastien ne devait pas souvent être présent à l'heure où elle rentrait de son propre travail. À cette occasion, il met d'ailleurs en exergue sa propre fatigue au moment où

lui-même rentre du travail, ce qui marque par là la priorité de sa propre récupération, voire un manque de ressources pour apporter un soutien face aux tensions qu'elle rencontre pendant cette période. Il se peut que ces enjeux de présence informent précisément le fait que Brigitte ait géré ces tensions professionnelles par de l'agressivité envers Sébastien, la seule réponse légitime reconnue au sein de sa belle-famille consistant *in fine* à fuir un employeur qui est défini au moins *a posteriori* comme un « con » : si, avant de renoncer à son stage, Brigitte ne s'était pas accrochée pendant une certaine période, on peut douter qu'elle eût eu besoin de se « défouler », de même que si les tensions qu'elle vivait avaient pu faire sens au sein de la maisonnée, par exemple dans l'optique de valider le stage malgré les conflits avec l'employeur, elle se serait peut-être allée au bout du stage (pour le valider). Dès lors, il est d'autant plus facile de légitimer *ex post* la décision qui a été prise en la résumant par l'anecdote du dossier perdu et des tensions au sein du couple, là où la même injustice aurait pu être passée sous silence si Brigitte avait eu suffisamment d'incitations à continuer dans cette voie.

L'abandon du stage a d'une certaine manière pu marquer symboliquement le primat de la survie du couple sur un projet qui ne faisait pas suffisamment sens au sein de celui-ci. Si cet épisode a pu contribuer à définir l'importance relative des perspectives d'emploi de Brigitte, ce n'est pourtant pas celui qui l'a amenée à s'arrêter de travailler, puisque c'est la concomittance du projet d'installation au Portugal et de l'arrivée d'Elena qui justifie son arrêt de travail. Au demeurant, Brigitte compte tirer parti de cette période pour avoir son deuxième enfant rapidement, et elle annonce cette intention dans le même passage cité plus haut où elle énonçait cette norme d'un emploi stable au moins, qui autorise implicitement à l'un des deux de ne pas travailler. Enfin, ailleurs dans l'entretien, les inconvénients à avoir un seul salaire sont relativisés par le fait d'avoir un logement gratuitement : de la même façon, on peut penser que le projet de retravailler, pour Brigitte, pourrait bien contribuer à l'acquisition d'un logement indépendant, bien qu'ils indiquent également disposer d'un petit pécule pour ce faire, suite aux dons pécuniaires reçus à l'occasion de leur mariage. On peut douter que ceux-ci pèsent beaucoup, mais c'est surtout l'usage ainsi affirmé de cet argent qui nous semble significatif ici.

Mais si la retraite des parents de Sébastien est le principal argument pour leur laisser la maison au Portugal dans le futur, de même qu'on peut penser que la construction de cette maison et l'enjeu de son occupation ont pu donner corps au projet d'une installation collective au Portugal anticipant leur retraite, alors il se peut que Brigitte et Sébastien en soient les bénéficiaires avant ce retour. D'une certaine manière, l'adoption de Brigitte au sein de sa belle famille est ainsi d'autant plus marquée que Sébastien est ainsi, en tant que benjamin, le dernier à avoir été hébergé chez ses parents, ce qui a rendu possible leur accueil, mettant au second plan les difficultés matérielles qui auraient pu surgir de la réduction des ressources du couple à un seul salaire – du moins à terme. Le projet d'installation au Portugal semble dessiner le même type de configuration, de même, peut-être que l'affirmation de Brigitte selon laquelle « les petits derniers sont toujours un peu plus chouchoutés », si du moins elle s'applique à Sébastien dans son esprit, contribuant à légitimer ainsi leur position particulière au sein du groupe de descendance ainsi que vis à vis de normes de néolocalité, bien qu'ici on puisse penser qu'une telle logique relève bel et bien d'un fonctionnement en maisonnée légitimant, suivant la logique du « à chacun selon ses besoins », le prolongement de l'accueil de Sébastien au delà de sa mise en couple et de son émancipation professionnelle.

Or, ces remarques reposent d'une autre manière la question du mode de relation entre Brigitte et ses beaux-parents : comme séquence d'observation, l'entretien lui-même permet de voir fonctionner une maisonnée comprenant Elena, Brigitte, Sébastien et ses deux parents dans le jardin de ceux-ci, à l'occasion de l'accueil de cet étrange visiteur qu'est l'enquêteur, vu à certains moments comme un père potentiel, mais peut-être

surtout comme une personne qui est accueillie et aidée suivant la même logique d'accueil et de solidarité qui a pu s'activer avec l'accueil de la petite famille constituée par Brigitte, Sébastien et Elena, au sein d'une chaîne de service qui inclut le fonctionnement de la PMI. De ce point de vue, Brigitte est la personne qui m'invite au sein de la maisonnée, ce qui montre à la fois qu'elle en a le pouvoir et qu'elle en fait partie, de même qu'elle peut me proposer d'interviewer ses beaux-parents, proposition qui ne rencontre guère d'opposition de leur côté. Dans un premier temps, l'entretien permet à la maisonnée d'accueillir l'enquêteur tout en continuant à s'occuper d'Elena, jusqu'à l'heure du bain, que Brigitte souhaite donner elle-même et à l'heure qu'elle a fixée, ce qui marque assez bien sa prééminence dans le soin, en tant que mère. Cette position l'amène même à reprendre sa belle-mère en l'appelant « jeune fille » - un magnifique cas d'inversion de l'âge social en lien avec l'autorité qu'il est supposé véhiculer en même temps peut-être qu'une valorisation dans l'interaction de leur écart d'âge relativement faible par rapport à celui des parents de Brigitte – pour réaffirmer, avec le soutien total de son conjoint à cette occasion, sa (ou leur) maîtrise de l'emploi du temps d'Elena, qui vise ici semble-t-il l'espacement des repas suffisant, notamment, pour éviter qu'Elena régurgite au moment du bain. Or, le retard du bain a également pour effet de rendre possible un entretien plus long, dès lors que c'est Brigitte qui doit le donner... On voit par là que l'insertion de Brigitte au sein d'une maisonnée ayant comme « cause commune » la prise en charge d'Elena ne la met pas en position « mineure », mais lui donne, au contraire, une certaine prééminence au moins sur sa belle-mère.

On peut penser qu'il n'en va pas de même avec ses propres parents (et en particulier sa mère) avec qui elle semble avoir des relations difficiles dont elle parle surtout hors-micro. Dans l'entretien enregistré proprement dit, le rapport avec les parents de Brigitte est principalement décrit en terme d'âge, puisqu'ils ont dix années de plus que ceux de Sébastien. L'argument de l'âge joue à deux niveaux pour la génération des parents comme celle des grands-parents : à travers l'énergie nécessaire pour s'occuper d'un très jeune enfant ou d'un bébé, ce qui pose le problème des conditions dans lesquelles Brigitte confie Elena à sa propre mère. On sait en effet par le questionnaire que c'est à titre exceptionnel, pour la dépanner, et non sur une base régulière, comme à sa belle-mère. Le fait même que la mère de Brigitte soit retraitée alors que les parents de Sébastien sont actifs n'est pas en soi thématique dans l'entretien, même si il permet d'éviter la question sur l'emploi de la grand-mère maternelle. Le deuxième enjeu tient à la qualité des rapports avec ses beaux-parents, qu'elle valorise implicitement en traitant ses propres parents de « vieux-jeu » : or, cet argument lui-même est relativement ambigu parce qu'il peut recouvrir une différence de génération, les parents de Brigitte étant ainsi soupçonnés d'appartenir à une génération plus attachée à une autorité liée à l'âge (et au refus d'un tel renversement des rapports d'autorité), mais aussi une différence d'inclusion dans la prise en charge, liée non uniquement à la différence d'énergie et de santé physique, mais aussi aux relations qui naissent de cette association plus étroite au sein de la maisonnée de prise en charge d'Elena, c'est à dire des rapports de familiarité et de proximité qui en deviennent possibles, même si il est suggéré que des relations plus égales existaient déjà avec les enfants, avant la naissance des petits-enfants. Là encore, ne s'agit-il pas d'un mode de fonctionnement collectif et d'association durable des enfants actifs à des projets comme celui du retour au Portugal ou de l'aménagement du logement actuel ? De ce point de vue, l'installation chez ses beaux-parents semble avoir revêtu pour Brigitte – d'après ce qu'elle m'en a dit hors-enregistrement – une certaine valeur d'émancipation vis-à-vis de ses propres parents, outre que cette période a correspondu avec ses principales tentatives d'insertion professionnelle. De façon analogue, si nous ne disposons pas d'élément de comparaison de sa trajectoire avec celle de sa mère, elle contraste en tout cas avec le niveau d'étude de son père, professeur



d'allemand, ce qui rend largement compte de la différence d'âge au premier enfant entre classes sociales (cf. *supra*).

**Extrait 33 : Brigitte : âge et relation entre générations**

« Je trouve que l'âge, ça pompe aussi, non ? Je sais pas. Non ? [...] C'est quand même mieux... Moi, je trouve que mes parents, ils sont un peu plus âgés, quand même, je ne dirais pas vieux. Ils ont un petit peu des (s'interrompt) Ils ont un certain âge et... je pense qu'on n'a pas la même relation que... Et je vois par rapport à tes parents... Maintenant, ils ont dix ans de plus que tes parents. Ils ont la soixantaine, mes parents !

Ils n'ont pas la même mentalité.

Oui, ils ont pas la même mentalité, mais je pense... Mes parents, ils sont un peu plus... (hésite) Ils sont assez vieux jeu. [...] Oui. Un peu vieux jeu.

On dira ça comme ça.

Mais bon, ses parents... Il y a des choses qu'on peut faire avec ses parents, euh... je ne dirais pas ça (rit) Enfin si, il y a des choses qu'il fait avec ses parents que moi, je n'aurais jamais fait avec les miens. »

Si l'on doit rendre compte de la relativisation de l'insertion professionnelle de Brigitte, on est donc amené aux constatations suivantes : elle correspond à son insertion dans des maisonnées successives dont l'objet a peut-être d'abord été son émancipation vis-à-vis de ses propres parents, qui n'avait rien de contradictoire avec le démarrage d'une carrière professionnelle, fût-il difficile et marqué par une certaine instabilité liée au travail en interim. D'un point de vue chronologique, l'arrêt de travail coïncide avec l'arrivée d'Elena, mais également avec un projet d'installation collective au Portugal, qui marque plus fortement encore que ne le faisait l'accueil chez ses beaux-parents une forme de virilocalité et un fonctionnement en maisonnée qui ne se réduit peut-être pas ici aux soins quotidiens, à l'éducation et à l'accueil d'Elena, mais englobe non seulement l'accueil de l'ensemble des petits enfants de la fratrie, mais également à terme la préparation de la retraite de ses beaux-parents, des facilités de logement et des « choix » de modes de vie qui ont pu convaincre Brigitte d'aller s'installer dans un pays dont elle ne parle pas tout à fait la langue et où ses perspectives de retrouver du travail sont relativement aléatoires par rapport à celles qu'elle avait en région parisienne. Le plus important dans cette insertion au moment de l'entretien et du point de vue de l'objet de l'enquête comme de la thèse, est que l'appartenance à cette maisonnée facilite à la fois une certaine sécurité économique dont le logement est un des éléments-clés, au sens où l'arrêt de travail de Brigitte ne crée pas un manque de ressources insurmontable<sup>70</sup>, mais aussi facilite la réussite du projet parental sous la forme d'une valorisation de plusieurs éléments appartenant aussi bien au registre de l'affirmation objective comme le fait qu'Elena fasse ses nuits que d'affirmations « subjectives » comme « c'était la plus belle de toute façon » (au moment du baptême) qui manifeste moins une croyance en la substance de ce qui est dit (prise de position esthétique qui renverrait, par exemple, à une excellence corporelle), qu'à une position de valorisation extrême assumée qui peut se comprendre comme une blague sur la subjectivité de parent (on trouve toujours que son propre enfant est le plus beau, etc...) mais aussi comme une affirmation relativement « sérieuse » de cette subjectivité, qui manifeste un certain rapport à la maternité, comme forme de jubilation (faute d'autre terme, nous employons celui-ci). En effet, Brigitte

<sup>70</sup>À l'inverse, son salaire aurait pu être déterminant s'il leur avait fallu acheter un logement en région parisienne et pour ce faire obtenir un prêt bancaire, comme le montre le passage cité *infra*.

affirme par là sa position (tout en testant celle des autres personnes présentes, en particulier de sa belle-mère à qui elle s'adresse par deux fois sur ce mode) : elle est la personne pour qui sa fille est la plus belle, c'est à dire entre autre celle qui manifeste la forme d'amour la plus inconditionnelle, comme ne le montre pas la référence à un registre de l'esthétique (qui est de toute façon subvertie par la position de principe). De fait, le point qui traverse l'ensemble de l'entretien à l'occasion de l'accueil de l'enquêteur est celui de cet usage par Brigitte de la familiarité, de la séduction et de la blague, parfois comme moyen d'euphémiser des rapports de pouvoir (qui vont contre certaines règles de respect aux beaux-parents), mais aussi et surtout de marquer des formes de complicité et de jubilation partagée autour de « la puce ».

Leur départ au Portugal, s'il met fin temporairement à cette cohabitation, qui se passait suffisamment bien pour qu'ils commencent à accueillir un locataire en cohabitant tous dans le logement du haut, accuse certains traits de cette situation, en particulier l'éloignement entre Brigitte (et Elena, par voie de conséquence) et les grands-parents maternels, point qui n'est pas abordé explicitement mais à travers le moment de son installation avec Sébastien, qui semble s'être déroulé sur fond de désaccord avec les parents de Brigitte, sans qu'une rupture définitive ne soit consommée ni à cette occasion ni plus tard. Mais ce départ rend également Brigitte plus étroitement tributaire de sa belle famille, en particulier, comme nous l'avons souligné, sur le plan de l'apprentissage de la langue, et dans la perspective de la reprise d'un travail, dont on peut penser qu'elle ne se réalisera pas aux mêmes conditions qu'en France. Sur ce plan, comme on l'a suggéré plus haut, l'enjeu du logement et de l'accès au crédit qu'il aurait supposé est particulièrement crucial.

#### Extrait 34 : Brigitte : logement, budget, et belle-famille

« Donc en fait, ici, (hésitations) c'est quand même indépendant de vos parents, en fait ?

Sébastien : Oui oui... Auparavant, on était là en dessous. Et donc, on est arrivé : pendant quelques mois, mes parents se sont retrouvés... non-loué. [...] donc, pour deux mois, ils n'allaient pas, non (s'interrompt)

Brigitte : Oui, en fait, c'est indépendant, là. Y avait donc euh... nous, on habitait ici en bas, ce que je vous ai dit, chambre, [et cetera]. Et en haut, ils ont une mezzanine en plus, qu'ils ont aménagée en chambre. [...] Et nous, pour l'instant, on dort dans le salon avec la puce. C'est pour ça que c'est un petit peu juste. Mais [c'est] parce qu'on part au Portugal, sinon, on aurait donc acheté... On aurait eu un crédit. Un crédit... on ne peut pas acheter comme ça. [...] Et sinon... moi-même, je ne travaille pas, seulement, aussi parce qu'on part. Parce que sinon, j'aurais travaillé, j'aurais trouvé du travail. Et on l'aurait mise à la crèche ici. [...] Et, sinon, voilà, quoi. Vu qu'on part [...] on n'a pas acheté. Et... au niveau du budget, aussi, vous vouliez voir, non ? [...] Le budget, le budget, pour... Il n'y a que lui qui travaille, donc. Il n'y a qu'un seul salaire qui rentre. Donc, ce qui est facile – enfin, ce qui est bien, c'est qu'on ne paye pas de loyer en fait, comme on était chez mes beaux-parents là, on ne payait pas du tout de loyer. On n'avait que les charges. Et c'est comme ça qu'on a pu mettre de l'argent de côté. Ça m'a... ça nous a beaucoup aidé. Et... en fait, la puce, là, quand même, elle commence à manger un peu plus ! »

Le motif d'une reprise du travail au Portugal pourrait alors être celui-ci, en particulier lorsque la retraite des parents de Sébastien se rapprochera... Bref, loin, de pouvoir être réduit à de pures questions de l'identité personnelle (et de face), même s'il n'en est pas exempt, l'emploi féminin, dans le cas de Brigitte, peut être défini comme une des ressources de la maisonnée de prise en charge d'Elena, et ce, quasiment dès son entrée dans la vie active, et, en tout cas, dès lors qu'elle est accueillie dans sa belle-famille et s'insère dans certains projets collectifs du groupe de descendance, groupe d'élevage des enfants, et peut-être futur groupe de prise en charge des parents à leur retraite, tout en bénéficiant des ressources qu'il offre en travail domestique, en possibilité de logement et d'accès à un certain mode de vie. De ce point de vue, la cohabitation directe avec les beaux-parents a pu être préparée par l'arrivée d'Elena, celle-ci activant des enjeux de garde et d'organisation collective – c'est à dire la mise en place d'une maisonnée de prise en charge – ayant rendu pensable une telle cohabitation, et peut-être même le projet d'installation qui l'a motivée. Même très temporaire et justifiée par ce départ, cette cohabitation n'est pas neutre en termes de partage de l'espace domestique, même si le jardin peut en limiter les inconvénients, et montre mieux que tout autre argument l'intégration du groupe ainsi réuni au quotidien par ce projet d'installation.

Nous voyons fonctionner sur un tel exemple un cas de maisonnée élargie, que ce soit en termes d'objectifs ou en termes de groupe des personnes participantes, ce qui n'exclue pas une certaine complexité à penser la nature du groupe concerné, selon la séquence de temps considérée, les protagonistes et les « causes communes » orientant l'action collective. On a étudié également par là une certaine forme de captation d'une jeune femme par sa belle famille, précisément, au départ, à travers un certain fonctionnement en maisonnée. Enfin, on y a souligné l'importance pour notre raisonnement de trois questions : celle de la sécurité économique, celle de la défense du couple notamment face aux risques que ferait peser sur lui certains emplois de la femme dans certaines configurations, et enfin celle de la qualité de vie, et en particulier de la qualité de l'habitat.

De ce point de vue, on peut relever certaines proximités avec le cas d'Odile et certaines différences importantes : on peut arguer en premier lieu que Brigitte a un niveau d'étude légèrement plus élevé, comme semble l'indiquer le fait d'être parvenue à accéder à un emploi en mairie, ainsi qu'à cette formation chez un avocat, bien qu'Odile ait également une formation de secrétaire, mais en BEP. À l'inverse, on peut arguer que le niveau d'étude de Sébastien est plutôt moins élevé que celui de Romain, bien que le premier soit tout de même allé jusqu'au baccalauréat. Les situations ne sont d'ailleurs peut-être guère comparables de ce point de vue : Sébastien devient père après avoir réussi une insertion professionnelle durable dans un métier dur, en particulier en terme d'horaires, ce qui est particulièrement important pour rendre compte de l'espace possible de consolidation d'un temps professionnel féminin à l'arrivée d'enfants. Il a obtenu un emploi stable, mais dans un métier parfois considéré (notamment en terme de PCS) comme proche des emplois ouvriers, ne serait-ce qu'au sens où il « conduit une machine » et doit se plier aux horaires où il est prévu qu'elle fonctionne (dans les faits, cependant, il insiste sur une certaine marge de souplesse par rapport aux horaires que ne permet pas, par exemple, le système de pointage automatique des heures de départ de la RATP). Par ailleurs, il est sur le point de partir et de mettre en danger cette insertion, même s'il est raisonnable de penser que les risques pris ne sont pas si importants.

### c) *Confidences d'un jeune père*

Tresmes, Mardi 21/9/1999, 15h35, salle d'attente des consultations de maternité de l'hôpital intercommunal, questionnaire n°77

#### i) **Résumé du contexte d'enquête**

Jeune père rencontré alors qu'il accompagnait sa compagne pour une consultation : ils ont accepté le questionnaire mais refusé l'entretien à domicile, mais monsieur m'a ensuite pris à part pour me raconter son histoire antérieure, c'est à dire les conditions dans lesquelles il avait eu un premier enfant (une fille) quinze ans avant, avec une autre femme.

#### ii) **Synthèse des informations recueillies**

Le questionnaire a d'abord été rempli avec le couple, avant le départ de madame pour sa consultation : j'avais prévu ce départ en sautant les questions centrales sur les travaux, les comptes, les dépenses mais aussi la garde (questions 16 à 23). Il est donc probable que la situation de chacun par rapport à l'emploi ait été remplie avec sa femme. Logiquement, c'est madame qui est au chômage depuis février, date légèrement antérieure à la date de conception de leur futur enfant, d'autant que ce questionnaire était un des derniers et que j'avais pris l'habitude de « recentrer » le questionnaire sur la mère quand c'était le père ou conjoint qui répondait (en effet, les libellés des questions étaient égo-centrés avec les termes « vous » et « votre conjoint » et non des termes renvoyant par exemple à l'enfant comme « le père » et « la mère »). D'après ce que je sais des comportements de fécondité au premier enfant (d'un couple), il est en outre plus probable que ce soit elle qui se soit retrouvée au chômage, outre que lui a des obligations vis à vis de sa fille aînée, qu'il reçoit tous les quinze jours, et qui a quinze ans : on le voit mal avoir lancé un enfant en se trouvant lui-même au chômage, surtout compte tenu de son expérience antérieure (cf. *infra*). Enfin, la date de congé maternité n'est pas renseignée, ce qui est cohérent avec le fait qu'elle soit au chômage, bien qu'elle ait très probablement droit à des indemnités journalières : je n'ai pas l'information sur la durée de son dernier emploi, mais c'était un CDI, et lui-même me dit ensuite (cf. *infra*) qu'ils sont ensemble depuis neuf ans. Elle a vingt-huit ans et lui trente-six (ce qui veut dire qu'il l'a connue quand elle avait dix-neuf ans, un âge intermédiaire entre les âges que lui et sa précédent femme avaient quand est née sa fille, et son âge au moment de l'enquête). Indépendamment du fait que ce temps écoulé puisse être rapporté à son propre « choc » personnel, il est probable qu'à joué la carrière (d'insertion) professionnelle de madame, qui a sans doute débloqué le projet d'enfant une fois qu'elle s'est retrouvée au chômage (cf. chapitre 2). Il est également probable que les professions des parents renseignées soient celle du grand-père paternel, ouvrier, et de la grand-mère paternelle, au foyer.

Les professions sont elles-mêmes assez mal saisies : en ce qui la concerne, je n'ai noté que « secrétaire ». Or, je sais par ailleurs qu'il travaille à l'aéroport d'Orcy, il se décrit comme « agent de trafic », ce qui ne veut pas dire, *a priori*, qu'il soit « contrôleur de trafic aérien » ou « aiguilleur du ciel ». Entre parenthèse, l'enquêteur a ajouté (« //Elle » et en dessous « cariste »), une notation qui indique un lien logique ou chronologique entre son emploi et sa femme actuelle : aussi, le plus probable est qu'il s'agisse d'une promotion interne qu'il aurait obtenue en passant de cariste à « agent de trafic » à l'époque où il l'a rencontrée, sans doute en changeant d'environnement professionnel et en ayant l'occasion de « passer » dans les bureaux ou d'y travailler. Il se peut aussi que la concomitance ne concerne que les dates, et non les lieux. Cette hypothèse affine considérablement nos informations : elle implique éventuellement que sa femme a travaillé à Orcy (même s'il ne s'agit pas forcément du dernier emploi de secrétaire mentionné), et surtout, qu'il est passé de cariste à agent de trafic neuf ans auparavant, en

faisant sa connaissance, et en quittant un emploi plutôt ouvrier pour un emploi de service. Cependant, il s'agit d'un travail de nuit : il travaille de 20h30 à 5h du matin.

Ils habitent Convelatte, une ville du Val-de-Seine située au-delà de deux des villes qui jouxtent l'hôpital (Tresmes, Villehaut, Usigny et Sully) et où passent deux autoroutes (celle qui va d'Orcy à cet endroit et la « transilienne »), qui lui permettent sans doute de se rendre assez rapidement à son travail. Ils envisagent d'aller s'installer en Picardie, et mentionnent « l'ambiance du quartier » comme motif de ce départ mais aussi un « retour aux sources » : tous deux sont en effet originaires de ce département. Ce projet est conditionné par le fait de trouver un emploi sur place : il ne semble donc pas envisager de continuer son travail à l'aéroport en faisant des trajets plus importants, mais il peut s'agir d'une zone très éloignée de la région parisienne, la préfecture se situant à mi-parcours. Aussi, à la question d'une date prévue pour le déménagement, l'enquêteur a d'abord noté des points d'interrogation avant de compléter « l'an prochain », ce qui marque sans doute le caractère assez avancé du projet. On ne situe pas dans du pur hypothétique : il recherche déjà un travail sur place. Leur enfant doit naître vers le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Le travail de sa conjointe ne semble pas remis en cause par l'arrivée d'un premier enfant, bien qu'elle soit au chômage : sans doute cherche-t-elle déjà un emploi en parallèle, mais on ne sait si elle cherche ou non en Picardie dans ce cas... Or, par ailleurs, c'est lui qui répond sur la question de la garde sans envisager qu'elle garde son enfant elle-même (un inconvénient à avoir placé les questions d'emploi *après* les questions de garde). Certes, cela pourrait ressortir d'une évidence, le terme de garde étant réservé à des compléments de la garde maternelle, mais le fait que la crèche soit retenue également (comme second choix), et que la nourrice « au noir » soit citée comme mode de garde régulier plutôt que « à la demande » va plutôt dans le sens d'un retour programmé de sa femme à l'emploi. Ceci donne également sens au délai d'un an pour l'installation en Picardie, dans l'hypothèse où elle a des droits suffisants vis-à-vis des ASSEDIC : il faut alors chercher suffisamment tôt sur place avant l'épuisement de ces droits, qui vont au maximum jusqu'en janvier 2001. L'enquêteur a noté qu'au début du questionnaire, M. paraissait plus réservé, mais qu'il m'avait longuement parlé de sa fille aînée jusqu'au retour de sa femme à la caisse, c'est à dire dans le même espace que la salle d'attente. Le début du questionnaire est donc (plutôt ?) rempli avec madame, ce qui accrédite l'hypothèse que c'est plutôt elle qui fixe ce délai.

En plus du déménagement prévu en Picardie, ils ont déménagé deux années plus tôt, en 1997. Les raisons n'en sont pas renseignées dans le questionnaire, ni le fait que l'un ou l'autre déménagement soit lié à la naissance de leur enfant. Cette omission est exceptionnelle dans mes questionnaires : la quasi-totalité des enquêtés ont donné une réponse à cette question (parfois double en cas de deux déménagements dont un passé et un prévu), la majorité répondant par l'affirmative et en mentionnant le besoin d'une pièce supplémentaire et, encore en majorité, une surface insuffisante. Bien que cela ne soit pas indiqué, il est tout à fait clair qu'ils n'ont pas trouvé leur future maison. Ils répondent sur le logement recherché, alors que j'aurais pu choisir de centrer la réponse sur le déménagement antérieur, mais ceci correspond au choix du déménagement le plus contemporain de la naissance du premier enfant (pour elle) : ils souhaitent avoir trois chambres, dont une pour sa fille aînée, au moins 100 m<sup>2</sup> de surface, un loyer ou des remboursements d'emprunts qui seraient de l'ordre de 3000F par moi, un salon distinct et une cuisine assez grande pour pouvoir y manger : il s'agit de questions explicitement demandées dans le questionnaire et non de déclarations spontanées. Ils veulent une maison mais n'envisagent pas tout de suite d'être propriétaires de leur maison ; un hébergement dans leur(s) famille(s) est déclaré « possible ». La fille aînée de M est notée dans la composition du foyer « tous les quinze jours », ce qui correspond encore à

un souhait, puisqu'il ne semble pas certain, par la suite, que le système actuel de garde alternée puisse se maintenir « en l'état ».

En ce qui concerne leur logement au moment de la passation du questionnaire, le loyer et la surface ne sont pas renseignés et marqués comme « oubliés », ce qui est relativement rare, surtout pour un logement actuellement habité. La salle à manger et la cuisine sont des pièces distinctes. Leur bébé n'aura sa propre chambre que si ils peuvent déménager – et ce, malgré l'omission du motif « il manque une pièce » dans les motifs de déménagement futur. Cependant, ils n'envisagent pas de le faire dormir dans leur chambre mais dans celle sa demie-sœur, ce qui semble à la fois rationnel puisqu'elle ne l'occupe qu'un week-end sur deux, mais symboliquement lourd en raison de la différence qui peut exister entre la chambre d'un nouveau-né et la chambre d'une adolescente. Sans leur départ en Picardie, leur foyer futur inclut cette fille de façon plus problématique qu'auparavant, mais ce départ pose le problème de la distance géographique, qui ressort dans ses confidences d'après questionnaire, en l'absence de sa compagne. Sa fille ne le suit pas, et les week-ends deviendront sans doute plus difficiles à organiser ; d'un autre côté, il pourra l'accueillir dans de meilleures conditions sur place...

À la question sur les éventuels travaux faits en prévision de l'arrivée de son enfant, il mentionne des travaux faits dans « toute la maison » à leur arrivée en 1997, ce qui tend à indiquer qu'ils habitent également une maison à Convelatte : papiers peints, vitrification du plancher (*a priori* un parquet, donc) et peinture il y a un an. À propos de la chambre (et ici, on peut penser qu'il s'agit de la chambre « des enfants »), il est question de refaire le mobilier, comme d'un travail qui reste à faire. Il n'est pas totalement clair de savoir si l'aménagement de cette chambre va jusqu'à une dépossession totale de sa fille aînée – et ce n'est sans doute pas le cas – mais il est clair qu'il ne se contente pas d'ajouter un lit d'enfant dans la chambre de sa fille, et que les *desiderata* de cette dernière ne primeront que difficilement sur les impératifs liés à l'accueil quotidien de leur enfant : il est question d'enlever certains meubles et de les remplacer par d'autres. La question de la décoration est totalement omise, ce qui n'a rien de neutre, mais constitue un indice : beaucoup d'enquêtés insistent sur les papiers peints, notamment, et laissent de côté l'ameublement, bien que celui-ci entre toujours nécessairement en ligne de compte. Or, eux-mêmes ont installé ou changé les papiers peints à leur arrivée : il faudrait donc savoir si ils avaient alors prévu d'emblée que la chambre d'enfant puisse un jour accueillir leur propre enfant commun. En tout cas, il n'y a rien à ce sujet, pas plus que je ne sais si les travaux de peinture un an auparavant avaient le moindre rapport avec cette perspective. En ce qui concerne les personnes ayant participé à ces travaux, il cite un ami mais ne cite ni sa compagne, ni lui-même comme y ayant participé, ce qui peut être en rapport avec ses horaires de nuit, à moins qu'il ne s'agisse d'une omission.

Les dépenses effectuées en prévision de la venue de leur bébé sont plus parlantes puisqu'il cite la somme de 4000F pour la chambre, et qu'il la justifie par le fait qu'ils veulent partir – ce qui tend à indiquer qu'ils étaient disposés à dépenser plus – et différencie des dépenses d'habillement, nulles parce que « on a tout », faisant remarquer que c'est « moins difficile que pour {sa} première » : il n'« avait rien » à l'époque. Ceci cadre avec un éloignement géographique de sa famille, avec le manque de ressources : il gagnait 4000F par mois avec des « petits boulots » – soit la somme qu'ils ont dépensé pour la chambre, c'est à dire le mobilier (en théorie). Il se peut que certains membres de leurs familles aient eu des enfants depuis : le premier enfant était précoce, le deuxième est plutôt tardif, compte tenu de leurs niveaux d'études (probables : une impasse particulièrement malheureuse du questionnaire), mais aussi qu'il récupère les affaires de sa fille : j'ai noté que le sexe n'était pas encore connu. Il insiste beaucoup sur le temps attendu, sur les neuf ans en couple sans enfant et sur la différence d'âge entre le petit et

sa demie-sœur. C'est madame qui fait les comptes du foyer, depuis « toujours » : à ce moment là, il est seul à répondre. Ce point est en lui-même possiblement significatif, même si il peut rejoindre une organisation traditionnelle en milieu ouvrier, d'où au moins l'un des deux est issu, dont lui très probablement, mais pas nécessairement sa compagne.

### iii) Notes tirées de la discussion après questionnaire

Pour lui, son deuxième enfant arrive dans des conditions beaucoup plus facile que la première, qui a quinze ans aujourd'hui. Il avait 20 ans, « la fille » – il corrige ensuite « ma femme » – 17. Il gagnait 4000F par mois avec des petits boulots. Ça s'est arrangé. Ponctue certaines phrases d'un « tu vois » pour que je réalise ou opine, comme si lui même avait du mal à réaliser. Ils dormaient par terre, il me mime un petit logement, sans doute un studio. Ils n'avaient personne pour les aider, c'était à Paris, et leurs familles étaient plutôt en Picardie. Il insiste sur leur impréparation. Comment profiter (de la vie, d'un bébé) à vingt et dix-sept ans ? Comme exemple (stigmaté ?) de leur conditions de vie de l'époque, il me raconte que le bébé dormait sur le matelas par terre. « C'était un choc en fait ? ». Oui, un choc, un sacré choc, donc. Il a l'air encore sonné. Un peu après, il me raconte qu'à l'époque, il ne le vivait pas si mal avec sa compagne (femme ? s'est-il marié avec elle avant de divorcer depuis ?) d'un point de vue matériel, semble se demander comment on en arrive à changer de point de vue. Oui, à cause du « choc », mais pour lui, le choc, c'est peut-être plutôt celui de la séparation. Il est parti peut-être au bout de quelques mois, il ne vivait pas, il voulait vivre, il gagnait 4000F par mois : « vous vous rendez compte ? ». Il avait vingt ans. Choc ? Allusion peut-être à une vie de plaisir (remarque en note : celle que sa femme ou compagne n'a pas eu ?). Enquêteur : « c'était trop tôt ». Il se sent mal par rapport à cette séparation, et fait le lien avec le choc pour sa fille d'avoir bientôt un petit frère ou une petite sœur : « elle est jalouse ». Je lui dis par la suite qu'elle doit appréhender cette idée. Elle lui dit, concernant une amie, « son vrai frère ». « je ne comprend pas pourquoi elle parle comme ça » (cf. mon intervention) Il me décrit ses relations avec cette fille de quinze ans comme quasi-fraternelles, comme un frère ? Elle lui dit tout, comme le fait qu'il y ait déjà des garçons. Lui « ne lui cache rien » : « c'est ça un père », semble définir son rôle éducatif par cette proximité du père, est-ce équivalent à celle d'un frère ? Il revient sur l'époque de la naissance : « on ne savait pas la changer, on la couchait sur le matelas ». Ils ont appris sur le tas. Enquêteur : « maintenant que vous en êtes sorti, ça n'est pas si mal de se lancer dans un projet ». « ça fait longtemps qu'on y pense ». Le problème, c'est de trouver du travail. « Qu'est-ce qui existe comme activités économiques en Picardie ? ». C'est plutôt agricole, il n'y a pas grand chose, quelques usines qui prennent parfois en interim. À propos de la proximité avec sa fille, il raconte comment sa fille est venue une fois les voir en Picardie ; il était avec sa femme. Si j'ai bien compris, son ex-femme était également originaire de la Picardie. Pour lui, cette proximité, c'est l'emmener à moto, lui apprendre à conduire. Répète : « elle a quinze ans ». Je me dis qu'il est fier – content qu'elle soit là, content d'avoir une fille de quinze ans (content de cette proximité avec elle ?). Mélange de plaisir et de douleur : culpabilité de les avoir larguées ? Plus tard, quand je lui demande si ça va bien pour elle, si elle va à l'école, me répond en reprenant mes questions mot pour mot. Réflexion postérieure sur la brutalité de la séparation, que pourrait reproduire la séparation à venir à leur installation en Picardie. « Mais elle pourra venir vous voir le week-end, en vacances ». Il n'a pas l'air convaincu. Le choc à venir pourrait être celui de la constitution d'un autre famille par son père, dont elle serait exclue. Il y a le problème de la chambre actuelle de sa fille chez eux, qui va devenir la chambre du bébé : il n'a pas parlé de ça directement comme d'un problème mais l'a suggéré. Finalement, en Picardie, elle pourrait avoir sa propre chambre. Il fait allusion à la question sur le mariage, et sur l'hésitation à faire un deuxième enfant : ils ont attendu

quinze ans... Je le baratine sur les supposées bonnes relations entre demi-frères, demi-sœurs, mais il n'a pas l'air convaincu. Quant à cette inquiétude, il précise que ça se passe très bien quand elle vient, notamment avec sa compagne actuelle. Mais l'inquiétude est liée, peut-être, à la différence d'âge, à la difficulté pour lui à admettre la séparation : lui se refait une deuxième vie, fonde une famille, un foyer (ce sont mes mots, rétrospectivement). Reste la question : Pourquoi se confie-t-il aussi facilement à moi ? Il y a une dame derrière nous qui semble écouter pendant qu'il se raconte : je la regarde de travers... Il est parti de l'idée que c'était plus facile pour son deuxième enfant. Mais il y a aussi sa perplexité sur le sentiment qu'il a que ça ne se passait pas si mal à l'époque, ce qui revient à s'interroger sur son départ et sur la rupture du couple. Pourquoi la séparation ? Fallait-il qu'il reste avec sa première femme/compagne pour rester avec sa fille ? D'où peut-être sa perplexité par rapport à ce deuxième enfant qui va arriver maintenant. De mémoire : il est depuis neuf ans avec sa compagne actuelle, sous-entendant sans doute qu'ils ont attendu longtemps pour faire ce deuxième enfant. Y a-t-il un lien avec le projet de partir en Picardie ? Jusqu'à présent, j'ai omis toutes ses remarques et notations sur la région parisienne : « c'est pas une vie », à relier avec le fait qu'il a toute sa famille en Picardie, avec l'obligation de travailler mais à l'époque pour 4000F par mois. Maintenant, il gagne bien sa vie. Il le dit après avoir dit qu'il travaille toujours de nuit à l'aéroport d'Orcy, de 20h30 à 5h (je crois). Enquêteur : « oui, il y a des compensations mais ça ne suffit pas. ». Ceci renvoie à la difficulté de trouver du travail en Picardie : le déménagement est conditionnel à la possibilité de trouver du travail sur place. Pour l'instant, ils n'ont pas trouvé. Apparemment, le logement n'est pas un problème puisqu'il me parle de la famille qui est sur place (cf. questionnaire). La discussion sur le projet de déménager en Picardie a commencé pendant le questionnaire, en présence de sa compagne. Plus grande chose à écrire. Ce n'est tout de même pas un véritable entretien (je ne sais pas), dans la mesure où ils ont gardé l'anonymat jusqu'au bout : le fait de dire ou de ne pas dire son nom a tout de même un certain poids symboliquement. Il est allé à la maternité avec sa première compagne/femme en bus pour son premier enfant : il n'avait pas de voiture à l'époque.

***d) Questionnaire de prise de contact (PMI/Hôpital)***

On trouvera à la page suivante une reproduction du questionnaire utilisé comme premier contact à la PMI et à l'hôpital intercommunal.



Annexes

1. Quand votre enfant doit-il naître ? .....Date ou mois prévus :

2. Avez-vous déménagé depuis moins d'un an ?.....Oui :  Non :

Si vous n'avez pas déménagé, vous pouvez passer directement à la question 6.

3. Si oui : quand avez-vous déménagé ?.....Date du déménagement :

4. Si vous avez déménagé : était-ce en prévision de la naissance de votre enfant ?  
.....Oui :  Non :

5. Si vous avez déménagé : Voici une liste de motifs que vous pouviez avoir de quitter votre logement. Merci de cocher les cases qui correspondent à votre cas :

Il manquait une pièce (ou plusieurs) <input type="checkbox"/>	Vous manquiez d'espace <input type="checkbox"/>
C'était trop éloigné de vos parents <input type="checkbox"/>	C'était trop éloigné de votre travail <input type="checkbox"/>
Ambiance du quartier <input type="checkbox"/>	Mise en couple <input type="checkbox"/>
Trop éloigné des crèches <input type="checkbox"/>	Autres raisons (merci de préciser) ..... ..... ..... .....
<b>Autres raisons liées à la naissance (merci de préciser) : .....</b>	
.....	
.....	

6. Comptez-vous déménager à l'avenir ? .....Oui, dans les mois ou les semaines qui viennent :   
Où, d'ici un an ou quelques années :  .....Je ne sais pas :  Non :

Si vous n'avez pas déménagé et que vous ne comptez pas du tout déménager, vous pouvez passer directement à la question 13.

7. Si vous comptez déménager : avez-vous déjà trouvé votre futur logement ?.....Oui :  Non :

8. Si vous comptez déménager : quand pourrez-vous déménager ?.....Je n'en ai aucune idée :   
.....Si vous en avez une idée, date ou période prévue pour le déménagement :

9. Si vous comptez déménager : est-ce en prévision de la naissance d'un enfant ?  
.....Oui :  Non :

Annexes

10. Voici une liste de motifs que vous pourriez avoir de déménager. Merci de cocher les cases qui correspondent à votre cas :

Il manque une pièce (ou plusieurs) <input type="checkbox"/>	Vous manquiez d'espace <input type="checkbox"/>
C'est trop éloigné de vos parents <input type="checkbox"/>	C'est trop éloigné de votre travail <input type="checkbox"/>
Ambiance du quartier <input type="checkbox"/>	Mise en couple <input type="checkbox"/>
Trop éloigné des crèches <input type="checkbox"/>	Autres raisons (merci de préciser)
Autres raisons liées à la naissance (merci de préciser) : .....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

11. Si vous avez déménagé : Voici quelques renseignements concernant votre ancien logement : merci de cocher les cases ou de remplir les pointillés selon le cas.

C'était un studio : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>	Sinon, nombre de chambres <input type="checkbox"/>	La cuisine était une pièce à part Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Preniez-vous les repas dans la cuisine ? jamais : <input type="checkbox"/> rarement : <input type="checkbox"/> le plus souvent : <input type="checkbox"/> toujours : <input type="checkbox"/>		
Vous étiez : .....propriétaire <input type="checkbox"/> .....locataire <input type="checkbox"/>	Étiez-vous hébergée ? Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>	Si oui, par qui ? (lien, parenté ?) .....
Surface du logement en mètres carrés (même approximative) : .....	Loyer ou coût mensuel en francs (ou ordre de grandeur) : .....	
Composition du foyer ou nombre de personnes qui habitaient votre logement, (y compris vous) : .....		

Annexes

12. Si vous comptez déménager : Voici quelques renseignements sur  votre futur logement . Merci de cocher les cases ou de remplir dans les pointillés selon le cas. Si vous n'avez pas encore trouvé de logement, merci de répondre sur ce que vous cherchez.

Ce serait un studio : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>		Sinon, nombre de chambres <input type="checkbox"/>	La cuisine serait une pièce à part Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Voudriez-vous prendre les repas dans la cuisine ? jamais : <input type="checkbox"/> rarement : <input type="checkbox"/> le plus souvent : <input type="checkbox"/> toujours : <input type="checkbox"/>			
Vous cherchez à être : propriétaire <input type="checkbox"/> locataire <input type="checkbox"/>		Serez-vous hébergée ? Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> C'est possible : <input type="checkbox"/>	Si c'est possible, par qui ? .....
Surface du logement en mètres carrés (ou surface minimum à avoir) : .....		Loyer ou coût mensuel en francs (ou loyer à ne pas dépasser) : .....	
Composition du foyer ou nombre de personnes qui habiteraient votre logement, (y compris vous et votre bébé) : .....			

13. Voici quelques renseignements concernant  votre logement actuel  : merci de cocher ou de compléter les cases ou les pointillés.

C'est un studio : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>		Sinon, nombre de chambres <input type="checkbox"/>	La cuisine est une pièce à part Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Prenez-vous les repas dans la cuisine ? jamais : <input type="checkbox"/> rarement : <input type="checkbox"/> le plus souvent : <input type="checkbox"/> toujours : <input type="checkbox"/>			
Vous êtes : .....propriétaire <input type="checkbox"/> .....locataire <input type="checkbox"/>		Êtes-vous hébergé(e) ? Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>	Si oui, par qui ? Lien, parenté : ..... .....
Surface du logement en mètres carrés (même approximative) : .....		Loyer ou coût mensuel en francs (ou ordre de grandeur) : .....	
Composition du foyer ou nombre de personnes qui habitent actuellement votre logement, (y compris vous) : .....			

Annexes

14. Votre bébé aura-t'il sa propre chambre ? Non :  Oui, dès sa naissance :   
 Oui, au bout de quelques semaines :  Oui, après le déménagement :

15. Si oui, la chambre du bébé sera-t'elle prête à sa naissance ? .....Je ne sais pas :   
 Oui, elle est prête depuis :  .....Elle sera prête à partir de :

16. Allez-vous changer de chambre après la naissance si vous ne déménagez pas d'ici là ? .....  
 Non :  .....Si oui, dans quelle pièce irez-vous dormir ?  
 Oui :  Pièce : .....

17. En prévision de la venue d'un enfant, aurez-vous ou avez-vous eu des aménagements voire des travaux à faire dans votre logement ? Non :   
 Oui, on en a fait :  .....Oui, on va en faire :

Si il n'y a pas d'aménagements faits ou à faire, vous pouvez passer directement à la question 22

18. Si oui, quand ? .....Période des travaux/aménagement :

19. Dans quelles pièces ?	20. Nature des travaux / aménagements ?
Cuisine : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>	.....
Salle de bain Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>	.....
Séjour Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>	.....
Chambres concernées : ..... ..... .....	..... ..... .....

Annexes

21. Quelles seraient les personnes susceptibles de participer à ces aménagements ou travaux ?

une entreprise	<input type="checkbox"/>	vos propriétaires	<input type="checkbox"/>
vous	<input type="checkbox"/>	vos parents	<input type="checkbox"/>
votre conjoint	<input type="checkbox"/>	ses parents	<input type="checkbox"/>
d'autres parents(lien de parenté) :	d'autres proches (lien avec vous) :		
.....	.....		
.....	.....		
.....	.....		

22. Pensez-vous mettre votre enfant à la crèche ?.....Non :  Je ne sais pas :

Oui, si j'arrive à l'inscrire : .....Oui, il est inscrit :

23. Le confierez-vous à une nourrice ? .....Non :  Je ne sais pas :

Oui, à une assistante maternelle agréée : .....Oui, à une nourrice ou une baby-sitter :

24. A qui confierez-vous votre enfant la plupart du temps ? je compte le garder moi-même :

à la crèche :  à la nourrice :  à quelqu'un d'autre :

Quelle est cette autre personne qui assurera la garde (éventuellement) ?.....

25. A qui pourriez-vous confier votre enfant en cas de besoin, à votre demande ? à personne :

à vos parents :  à son père :  à ses parents :

à d'autres parents :  à d'autres proches :  à une nourrice :

Quels autres parents assureraient la garde (éventuellement) ?.....

26. Avez-vous une idée du montant des dépenses que vous avez déjà engagée en prévision de la venue d'un enfant ?Oui :  Non :

.....une poussette

Si oui, quel en est le montant (même grossièrement) ?.....

Quelles dépenses y comptez-vous ?.....

27. Tenez-vous des comptes pour les dépenses du foyer ou pour votre budget ? Non :

Oui, seule :  Oui, avec mon conjoint :  Mon conjoint fait les comptes :

28. Si oui, pouvez-vous dire depuis quand vous tenez ces comptes ?.....Non, je ne sais pas :

Depuis toujours : .....Depuis :

**Annexes**

29. Êtes-vous mariée avec le père de votre enfant ?.....Non :  Divorcée :   
 .....Oui, depuis :

30. Si non, envisagez-vous de vous marier ? .....Oui :  Non :

31. Si oui, avez-vous prévu une date ? Non, pas encore :  Oui (date) :

32. Avez-vous travaillé récemment ? Oui, je travaille toujours :  Non, je suis en congé :   
 Non, je suis au chômage :  Non, je n'ai jamais travaillé :  Non, j'ai arrêté :

33. Si vous avez arrêté de travailler : quand était-ce ? Date :

34. Si vous avez un congé de maternité : quand débute-t'il ? Date :

35. Vous habitez :

Tresmes <input type="checkbox"/>	Usigny <input type="checkbox"/>
Villehaut <input type="checkbox"/>	Trabant <input type="checkbox"/>
Sully <input type="checkbox"/>	Quartier (si précision utile) :
Autre ville : .....	.....

36. Accepteriez-vous de me rencontrer pour un entretien approfondi à votre domicile sur ce qui a changé pour vous après la naissance (au moment qui vous arrangerait le mieux) ?  
 .....Oui :  Non :

37. Si oui, comment souhaitez-vous être contacté(e) ?.....par téléphone, au :   
 Je préfère vous contacter moi-même : .....Je vous laisse mes coordonnées :

38. Dernière profession exercée (si personne retraitée, au chômage ou décédée, merci de l'indiquer, ainsi que la dernière profession exercée) :

Par vous	Par le père de l'enfant	Par votre père	Par votre mère
.....	.....	.....	.....

39. Quel est votre âge ?..... 40. Âge du père de l'enfant ? .....

41. Pays ou région d'origine ?..... 42. ... du père de l'enfant ? .....

### III/ Annexes statistiques

#### A> Compléments sur les situations professionnelles des jeunes mères

##### a) Retour sur la méthode de comparaison utilisée

Nous restituons ici la progression logique de la méthode d'appariement pour les jeunes mères, que nous avons davantage détaillée pour les jeunes pères, dans la troisième partie de la thèse. On reviendra notamment ici sur la discussion quant à la prise en compte de l'âge, du niveau d'étude dans les graphiques utilisés pour la comparaison dite « en coupe ».

Les graphiques qui suivent sont à prendre comme une photographie sommaire et parfois trompeuse (comme on va le voir à leur lecture) de ce moment du cycle de vie que constitue pour les femmes la naissance du premier enfant. Néanmoins, la comparaison des approximations successives ainsi proposées est suggestive, et permet d'éclairer et de résumer certains traits et certaines notations que nous avons repris dans le propos principal, autour de l'apparition de situations d'inactivité dès la naissance du premier enfant, du rapport à l'emploi et de son réaménagement. Surtout, ils ont pris tout leur sens à travers la comparaison avec les graphiques équivalents produits pour les hommes, qui ne sont néanmoins pas reproduits ici, en raison aussi bien de l'organisation des chapitres de ce travail que du poids plus assertorique que graphique de cette comparaison. Il nous faut donc dans un premier temps mettre en mot ce constat, non sans montrer ce qu'il doit à la démarche retenue pour les produire. Dans un second temps, nous l'affinerons à l'aide de deux pistes suivies pour étayer et raffiner aussi bien la question de l'inactivité et de sa signification que celle du moment où les changements apparaissent : avant ou après la naissance ? Il convient en effet d'user de prudence s'agissant des relations de causalité entre les situations sur le marché de l'emploi et les étapes aboutissant à la naissance du premier enfant voire des suivants. Tout particulièrement, l'assignation des femmes aux soins quotidiens produit certes des effets sur ce que les économistes appellent leur *offre de travail (professionnel, ou marchand, si l'on préfère)*, mais l'état du marché du travail aussi bien que les politiques de l'emploi et politiques familiales ou sociales ont également des effets non homogènes selon les qualifications, les situations locales, maritales, sur les opportunités d'emploi et sur les anticipations que les femmes peuvent faire aussi bien sur leur carrière professionnelle que sur leur « carrière maternelle » future. C'est avec de telles précautions à l'esprit que nous avons mené les traitements statistiques présentés ci-après et cela en explique la complexité parfois grande.

La première étape de la comparaison consiste à décrire le moment de la naissance du premier enfant comme propre à une tranche d'âge : ainsi, 99% des jeunes mères de notre champ d'étude avaient entre 17 et 45 ans lorsque leur premier enfant est né, dans l'année précédant la première enquête, et 90% avaient entre 20 et 37 ans. Plus on se restreint à une fourchette d'âges concentrant une forte densité d'entrées dans la carrière maternelle, et plus on pourrait s'attendre à une convergence avec les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfant, du moins en ce qui concerne la situation avant la naissance qui constitue le premier point du graphique<sup>71</sup>. Et c'est bien ce qu'on observe, à deux exceptions irréductibles près. La première est constituée par les poursuites d'études, qui concernent encore 11% des jeunes femmes sans enfant ayant eu de 20 à 37 ans avant la première enquête et ce, au bout de la troisième année d'enquête, alors que moins de 3% des jeunes mères de la même tranche d'âge poursuivent des études. Cette différence est facile à corriger, en remplaçant l'âge par le temps écoulé depuis la fin des études initiales,

<sup>71</sup>Ce raisonnement ne peut guère s'appliquer dans le cas de l'arrivée d'enfants puînés après la naissance du premier enfant, car il faut alors prendre en compte tout ce qui se produit de spécifique après la naissance du premier et au-delà.

auquel se substitue l'âge lorsqu'elles ne sont pas achevées. Il en va autrement de la proportion de femmes au foyer qui semble déjà non négligeable avant la naissance du premier enfant et reste de l'ordre de près de 20% après, pour connaître une extension encore plus grande à la naissance d'enfants puînés. Aucun traitement statistique disponible à partir de l'enquête emploi ne permet de neutraliser cette différence, qui est spécifique au moment de la naissance du premier enfant, et constitue également un infléchissement.

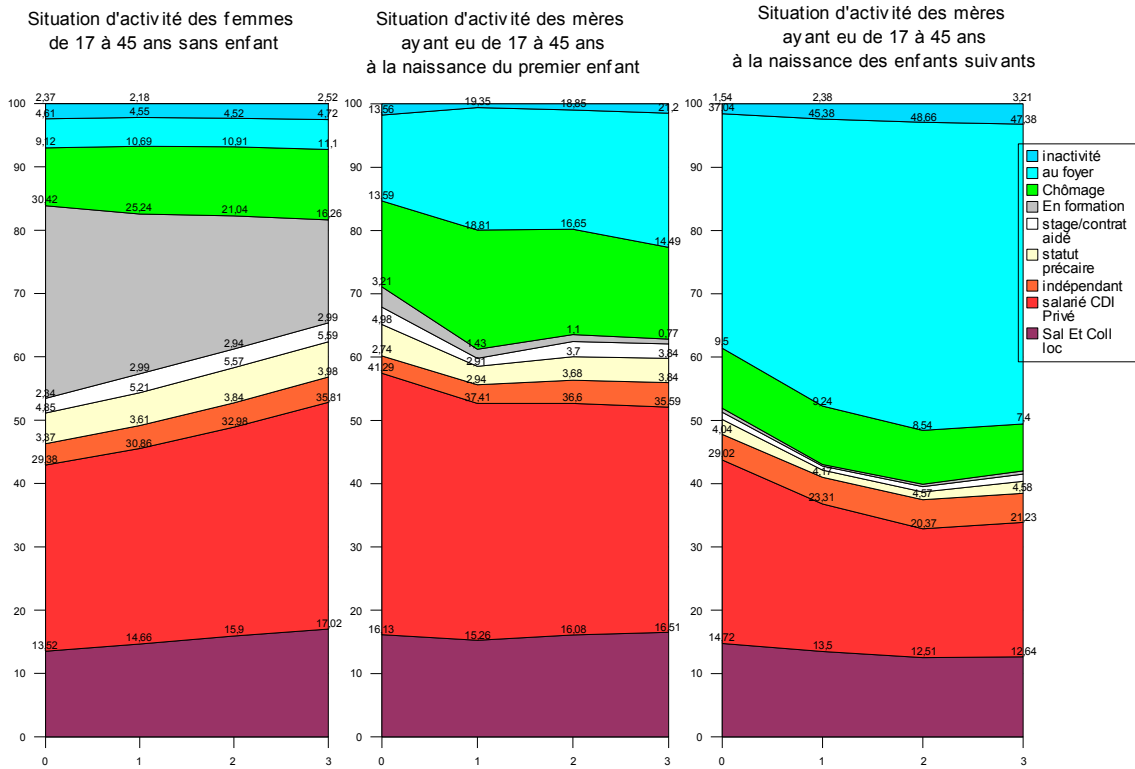
On fait ensuite en sorte de calquer la répartition des jeunes femmes sans enfant sur celle des jeunes mères selon divers critères susceptibles de jouer *ex ante* sur l'arrivée du premier enfant pendant la séquence d'interrogations :

- vague d'interrogation, ce qui inclue, pour les mères, la date de naissance du premier enfant ou celle d'un enfant puîné selon le cas, et l'absence de toute naissance sur la séquence pour les autres femmes servant de point de comparaison
- temps écoulé depuis la fin des études, qui résume imparfaitement la position dans le cycle de vie du point de vue de l'ancienneté sur le marché du travail
- origine sociale, saisie très grossièrement par la catégorie socioprofessionnelle du père
- niveau d'études atteint

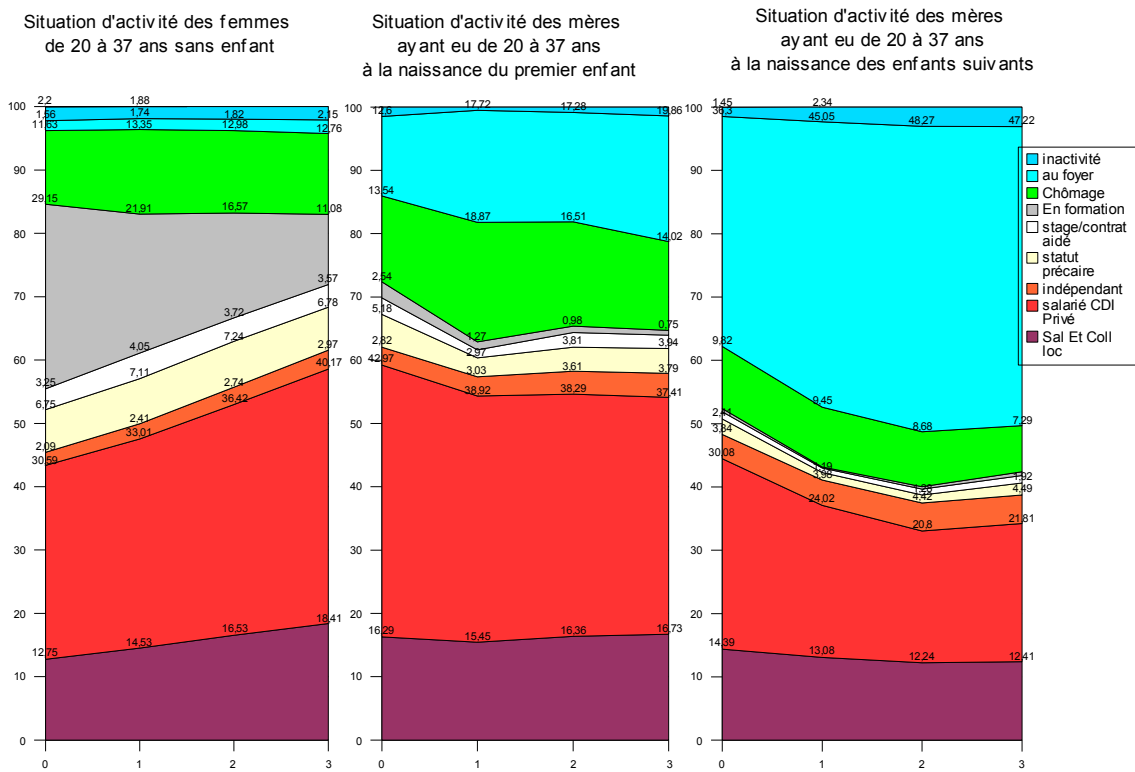
Cette correction rapproche fortement les situations des femmes sans enfant des jeunes mères et supprime par construction l'excès de jeunes femmes en cours d'étude. Mais surtout, et de façon très suggestive, elle montre un taux d'emploi supérieur que chez les jeunes mères, qui est principalement expliqué par l'apparition de l'inactivité dès avant la naissance, les proportions de chômeuses étant très similaires dans les deux cas. En fait, les situations des femmes sans enfants sont assez proches de celle des hommes sans enfants calés dans les mêmes conditions sur les jeunes pères en couple. En revanche, le fait d'être en couple n'a que peu d'effets sur la situations de ces femmes. Nous allons à présent détailler davantage ce constat avant de tenter de l'étayer et de le préciser à partir d'autres indices.



**Graphique 7. Comparaison des situations d'activités rencontrées sur trois ans, pour les tranches d'âges regroupant au moins 99% des femmes venant d'avoir leur premier enfant : en l'absence d'enfant, après la naissance d'un enfant et après celle d'un enfant puîné**



**Graphique 8. Comparaison des situations d'activités rencontrées sur trois ans pour les tranches d'âges regroupant au moins 90% des femmes venant d'avoir leur premier enfant : en l'absence d'enfant, après sa naissance et après celle d'un enfant puîné**



### ***b) Compléments sur les mères en couple***

Ces compléments visent à permettre au lecteur de comparer les résultats qui suivent à ceux qui ont été inclus dans le chapitre 2. Comme nous l'avons dit dans le développement, la comparaison, du point de vue des statuts d'activités, entre les mères et les femmes sans enfant comparables du point de vue de leur position dans le cycle de vie, ne change pas substantiellement selon qu'on se restreint aux femmes en couple *ex post*, ou que l'on envisage l'ensemble des femmes, qu'elles soient en couple ou non, et ce malgré la grande différence en effectifs du côté des femmes sans enfant. Le même résultat s'applique aux transitions (tableau qui suit). Nous avons détaillé ailleurs l'analyse en ce qui concerne les mères seules à la fin de la sous-partie du chapitre 4 intitulée « prédominance et pérennité des couples » (« mères seules, pères invisibles »)<sup>72</sup>. De ce fait, le graphique et le tableau qui suivent peuvent être lus de façon assez similaire aux documents inclus dans la thèse pour l'ensemble des mères.

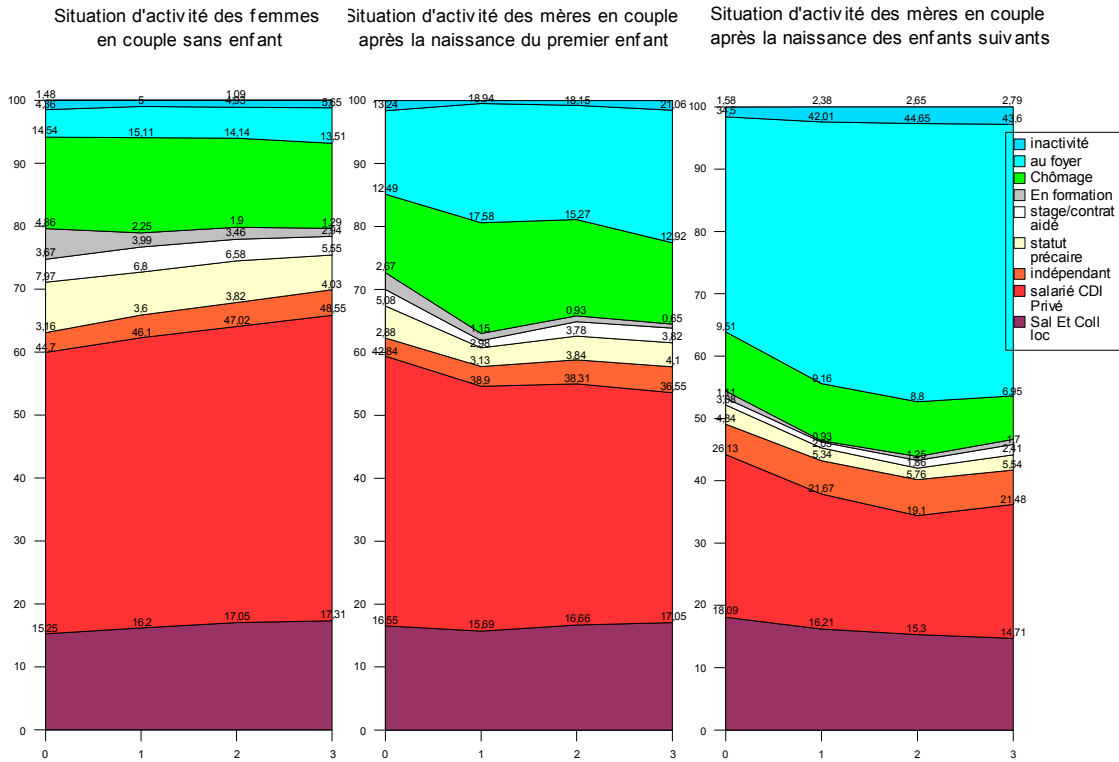
Nominalement, le fait d'être en couple semble « protéger » les femmes du chômage à position donnée dans le cycle de vie (du point de vue du temps écoulé depuis la fin des études à origine sociale donnée). La différence entre être en couple ou non est plus grande si aucun enfant n'est survenu : *ex post*, la différence entre les mères seules et les mères en couple est beaucoup plus faible, en particulier après la naissance. Mais ces constats ont peu de poids au regard du remaniement des statuts, les mères au chômage marquant surtout leur maintien dans l'activité *malgré* l'arrivée d'un premier enfant, tandis qu'elles tendent à réévaluer leur situation antérieure *ex post* (cf. *infra*) Suite à cette analyse et aux développements des chapitres 2 et 3, et dans la logique générale de cette thèse, le fait d'être en couple *ex post* renvoie à l'ensemble des ressources dont les femmes disposent *ex ante*.

La note qui suit commente un point particulier du tableau présenté au chapitre 4, juste avant la sous-partie intitulée « Prédominance et pérennité des couples ». Elle a un intérêt davantage méthodologique que purement lié au sujet (en particulier sur les définitions du fait d'être en couple) et c'est pourquoi nous la renvoyons ici.

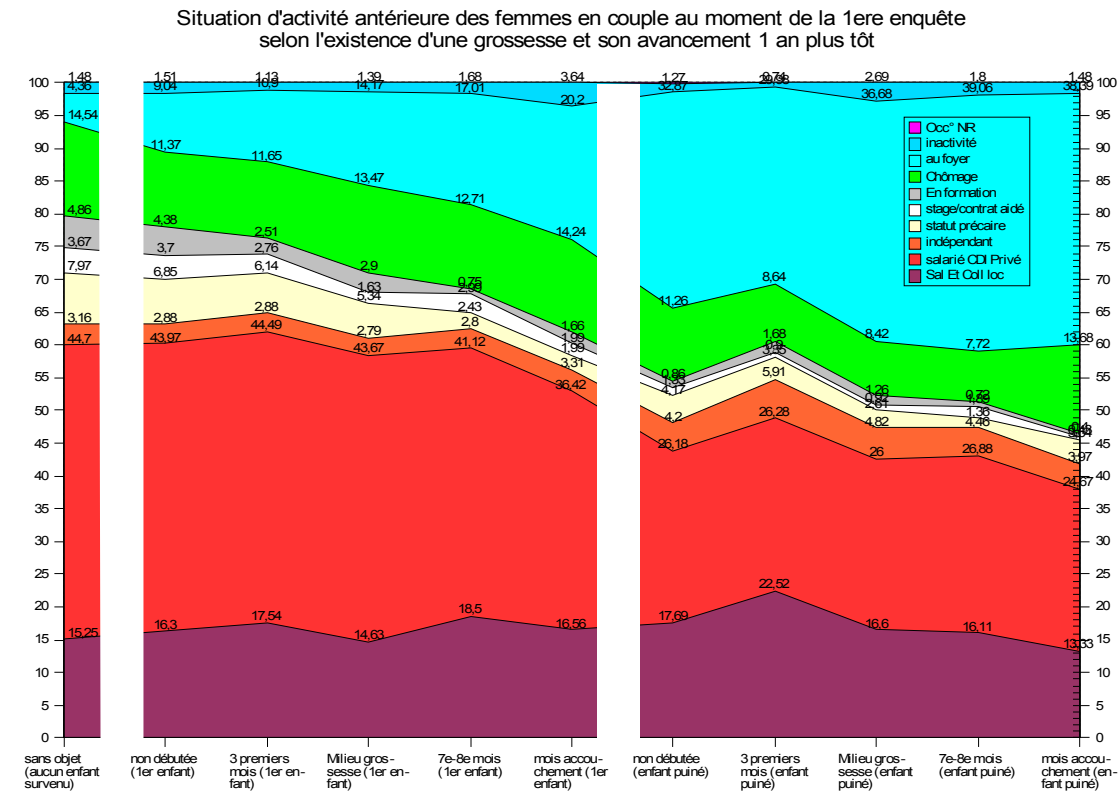
---

<sup>72</sup>pp 196-203.

**Graphique 9. Situations d'activité des mères en couples par rapport à la naissance d'un premier enfant**

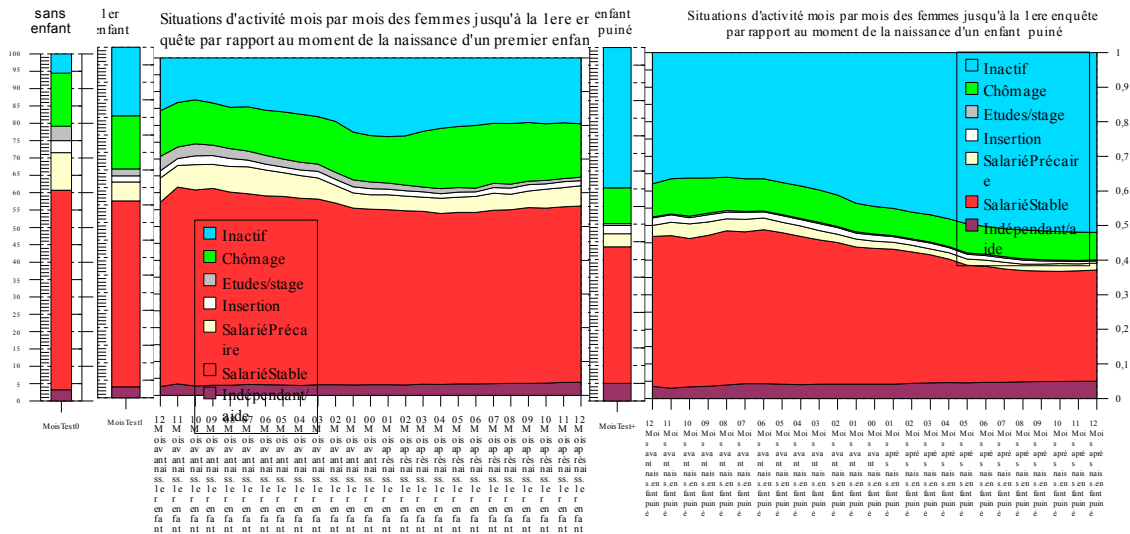


**Graphique 10. Situations d'activité un an auparavant pour les femmes en couple à la première enquête par rapport à l'arrivée d'un premier enfant**



Dans le graphique qui suit, un problème de champ se pose aux dates extrêmes notamment pour renseigner la situation avant la grossesse, car cela correspond toujours à une naissance très récente. On dispose en revanche de plus d'informations au milieu de la distribution des dates renseignées, qui correspond à la moyenne des dates de naissance par construction puisque l'enfant est né dans l'année écoulée. Pour disposer d'un point de référence afin de les comparer aux personnes sans enfant<sup>73</sup> et à celles ayant eu un enfant puîné d'autre part, nous tirons un mois au hasard parmi les douze renseignés (cette procédure conduit à une équirépartition des mois, sauf pour les années de recensement où l'enquête débute en janvier<sup>74</sup>), et confrontons ce « mois-test » aux situations d'activités renseignées mois par mois<sup>75</sup>.

**Graphique 11. Situations mensuelles d'activité des femmes en couple par rapport à la survenue d'un premier enfant depuis moins d'une année**



**Lecture :** Il s'agit des situations d'activité mois par mois des femmes en couple repérées par rapport à la date de naissance d'un enfant, et des situations d'activité d'un mois tiré au hasard parmi les douze précédant l'enquête (« mois test ») selon la naissance d'un enfant ou non, premier ou puîné.

<sup>73</sup>Pour lesquelles on veut se contenter d'un point, car les évolutions mois par mois reflètent des dynamiques diverses, notamment liées aux saisonnalités de l'offre et de la demande de travail, ce qui n'a pas le même sens que de pouvoir référer ces situations à la date de naissance d'un enfant.

<sup>74</sup>On pourrait également calculer une moyenne sur les douze mois, mais ces calculs sont très lourds pour les personnes sans enfant de toutes les onze vagues d'enquête utilisées.

<sup>75</sup>Pour les personnes ayant eu un enfant, il faut noter que la situation d'activité observée le mois-test apparaît plus proche des situations d'activité observées au voisinage de la naissance que d'une moyenne (non pondérée) des points du graphique. En effet, la totalité des personnes donne par construction la situation d'activité au moment de la naissance, alors que seule une fraction d'entre elles peut donner une information sur les dates très antérieures ou très postérieures, selon que l'enfant était conçu ou non au début, né depuis plus ou moins longtemps à la fin.

**Tableau 1. Situation d'activité des femmes en couple à la première enquête par rapport à la situation un an avant, selon la venue ou non d'un enfant, premier né ou puîné**

% en ligne	Aucun enfant survenu					Naît 1er enfant (poids :1)					Naît enfant puîné				
	Stable	Précaire	Chômage	Inactive	Effectif	Stable	Précaire	Chômage	Inactive	Effectif	Stable	Précaire	Chômage	Inactive	Effectif
Non salariée ou salariée stable	91%	3%	5%	1%	<b>2038,6</b>	89%	1%	6%	4%	<b>2009</b>	83%	1%	3%	13%	<b>1571,3</b>
Précaire, en formation ou transition	27%	45%	27%	2%	<b>532,9</b>	11%	29%	39%	22%	<b>335</b>	14%	30%	30%	25%	<b>170,0</b>
Au chômage	23%	25%	49%	2%	<b>469,5</b>	6%	10%	67%	17%	<b>403</b>	8%	7%	55%	30%	<b>304,7</b>
Inactivité (au foyer)	10%	5%	5%	80%	<b>188,9</b>	5%	3%	10%	83%	<b>479</b>	3%	2%	2%	94%	<b>1155,7</b>
Ensemble	66%	13%	15%	6%	<b>3229,9</b>	58%	5%	18%	19%	<b>3226</b>	43%	3%	9%	44%	<b>3201,6</b>

**Note 2. Statut matrimonial : différence d'une vague à l'autre**

Les différences qui apparaissent d'une vague à l'autre peuvent être attribuées selon le cas soit à un biais systématique dû aux différences de structures entre les trois échantillons que nous avons constitués en fonction du moment où survenait une naissance, soit avant la première, la deuxième ou la troisième enquête dans l'aire, soit à une évolution suffisamment forte entre 1990-1991 et 2001-2002 pour être perceptible ici :

- la part des femmes vivant maritalement sans être mariées tend à s'accroître d'un échantillon à l'autre ;
- celle des femmes mariées décroît chez les mères mais non chez les femmes sans enfant, avec une probable sous-représentation à la troisième enquête (à moins que ce soient les autres catégories qui tendent à être mieux représentées à la troisième enquête) tout en y restant majoritaire ;
- enfin, la part de femmes célibataires, majoritaire parmi les femmes sans enfant (susceptibles d'en avoir un), tend à y décroître mais à rester stable chez les jeunes mères (avec un tassement pour les observations médianes).

Il est à noter, bien que nous ne les distinguons pas dans le tableau, qu'on observe une part assez stable de femmes venant d'avoir un premier enfant qui se déclare « en couple » sans être conjoint de la personne de référence<sup>76</sup>, de l'ordre d'une trentaine à chaque fois (soit une jeune mère en couple sur 100)<sup>77</sup>. Enfin, il faut garder à l'esprit que nos chiffres sur les femmes sans enfants sont assis sur *le même échantillon* à chaque fois, mais en s'appuyant sur une année d'enquête différente (respectivement la première, la deuxième et la troisième) et avec des pondérations différentes, selon qu'on mène la comparaison avec l'échantillon des femmes ayant eu un enfant avant la première, la deuxième ou la troisième enquête. Or, la composition de ce dernier évolue pour les deux raisons que nous avons mentionnées plus haut : différences entre les personnes ayant

<sup>76</sup>On identifie le conjoint s'il est personne de référence au moins une année sur la séquence d'observation, d'une part, et on utilise toutes les informations disponibles pour les autres femmes déclarant vivre en couple – vie en couple déclarée, situations maritales, séquence de présence des conjoints potentiels – pour tenter de déterminer l'identité d'un conjoint habitant le ménage.

<sup>77</sup>Cette part est plus élevée chez les femmes sans enfants chez qui elle tend à décroître de la première à la troisième enquête (de 1,9% à 1,4%). Elle dépend davantage du sous-échantillon chez les femmes habitant un ménage comptant déjà d'autres enfants, mais cela y reflète un cas très particulier puisque ces enfants ne sont pas forcément de la même mère. Il peut donc être souhaitable de mettre à part ces situations, mais ces différences ne sont pas de nature à fausser nos résultats, en particulier en ce qui concerne la proportion de femmes seules et de femmes en couple.

accueilli un premier enfant vers 1990-1991 ou vers 2001-2002 d'une part, et différences systématiques entre les échantillons entrant, médian et sortant<sup>78</sup>.

## **B> Compléments sur l'échantillon de l'enquête Emploi**

### **a) Effets de grappe**

Ces éléments viennent en complément de la discussion sur les effets de grappe évoquée à la fin du chapitre 4 mais aussi, par là, de la présentation générale de l'enquête Emploi.

#### **Note 3. « Effet de grappes » et usages de l'échantillon aréolaire**

Il existe une réponse du côté de l'INSEE dans le principe même de la construction des aires, visant à maximiser non l'homogénéité des aires, mais au contraire leur hétérogénéité en particulier géographique, par exemple en prenant des immeubles en centre-ville, des pavillons, et un immeuble HLM dans une même aire, ceci précisément pour limiter les effets de grappes<sup>79</sup>. Cette méthode est doublement intéressante, d'abord parce qu'elle prolonge et confirme notre « hypothèse sur les hypothèses » sous-jacentes ou implicites dans la construction de l'échantillon, en ce qu'elle semble effectivement confirmer l'idée d'une cohérence entre type d'habitat, localisation (quartiers) et types d'emplois voire de trajectoires d'emploi et statuts d'activité ; ensuite, parce qu'elle utilise cette même hypothèse contre le principe même de construction de l'échantillon dans son intérêt pratique, qui est de s'appuyer sur le travail d'un enquêteur affecté à une aire, travail dont on peut se demander si il n'a pas une composante ethnographique, d'autant plus qu'il peut dans certains cas être effectué par des personnes ayant une formation initiale en anthropologie ou ethnographie plus ou moins poussée. En effet, le fait même de limiter l'unité de l'habitat étudié rend potentiellement plus compliqué le travail de cet enquêteur, notamment pour savoir quels logements sont ou non inclus dans l'aire tirée au sort, et limite éventuellement le parti qu'il peut tirer de sa visibilité locale pour effectuer intégralement son enquête, puisque celle-ci doit être exhaustive – elle est également obligatoire pour les ménages, et reconnue d'utilité publique – et qu'à cet effet, il apparaît en particulier crucial de savoir avec précision quels logements sont inoccupés et lesquels sont effectivement habités régulièrement par des personnes censées dès lors répondre à l'enquête, c'est à dire le type même de questions auxquelles ils ne peut être répondu sans une *enquête de voisinage* assez poussée, sachant par ailleurs à quel point la question du coût et par là du temps d'enquête consacré à chaque aire peut être importante dans les choix méthodologiques retenus. Un autre aspect (dé)limitant l'effet de grappe est la taille des aires : plus celles-ci sont petites et nombreuses, donc diverses entre elles cette fois, plus les effets de grappes tendront à être limités, même si peuvent encore ressortir des grappes « aberrantes » ou atypiques<sup>80</sup>.

<sup>78</sup>De ce dernier point de vue, on observe forcément plus de séquences quand on part d'enfants nés avant la première enquête, ce qui compense la sous-déclaration des enfants qui naissent le mois d'enquête.

<sup>79</sup>Plus précisément, il faudrait en théorie que la variabilité des aires entre elles soit minimale, et la variabilité des populations qu'elles abritent du point de vue de leurs conditions d'emploi soit maximale, sous contrainte de coûts (de déplacement notamment, mais aussi d'acquisition d'information sur la population de chaque aire), ce qui pourrait permettre de réduire ainsi les fluctuations d'échantillonnage au sein de chaque strate. Ceci rend difficile une appréciation de l'effet de grappe, selon qu'on compare l'échantillon aréolaire à un échantillon de ménages tirés au hasard sans prise en compte des contraintes de coût de déplacement, par rapport auquel les résultats sont forcément assez mauvais compte tenu du nombre réel d'individu (d'aires), ou à un échantillon d'aires représentatives des territoires où elles ont été découpées, auquel cas ce type d'échantillonnage peut devenir un remarquable instrument de savoir. Cf. par exemple Éric Maurin, 2004, *Le ghetto français enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, Collection « La République des idées ».

<sup>80</sup>Les statisticiens appellent « points aberrants » des individus atypiques, dont la présence dans un échantillon tend à fausser considérablement les indicateurs les moins robustes, comme les moyennes et écarts-types, ce qui caractérise des distributions a-normales (ne suivant pas une loi de Gauss, dite « loi

Du côté de notre propre usage de l'échantillon aréolaire, il faut bien dire que le risque d'effets de grappe est tout de même limité par l'empilement de l'enquête dans le temps, qui a comme propriété de multiplier le nombre de grappes par celui de sous-échantillons : ainsi, en empilant les sous-échantillons sur onze séries de l'enquête emploi, de 1990-1992 à 2000-2002, nous avons multiplié le nombre d'aires étudiées par 3,67, et ainsi divisé les biais par un facteur qui serait de l'ordre de 2 par rapport à une seule année d'enquête prise en coupe, compte tenu de l'intérêt principal<sup>81</sup> de cet empilement de plusieurs années, qui était de disposer d'un échantillon plus important<sup>82</sup>. Le fait que l'enquête Emploi soit une enquête répétée dans le temps auprès d'un échantillon de logements fait apparaître une autre source de biais liée à ce que les statisticiens appellent des phénomènes d'*attrition*, qui désigne l'*érosion* de l'échantillon suite à des départs (déménagement collectif ou éclatement du ménage), mais aussi à des non-réponses, ces dernières étant remplacées par les réponses de ménages non-répondants l'année précédente, qui n'en sont pas nécessairement les équivalents statistiques<sup>83</sup>. Plusieurs résultats convergents montrent qu'une partie de ces biais a un rapport avec les conditions matérielles d'accueil du premier enfant, du point de vue du logement, mais aussi des contraintes de temps pesant sur le ménage, et ont des effets à rapporter notamment aux phénomènes généraux de mobilité qui concernent ces ménages. C'est pourquoi ils relèvent d'une même problématique générale que ceux-ci<sup>84</sup>.

#### **b) Déterminants de l'attrition**

Les analyses qui suivent utilisent des modèles logistiques (dichotomiques) pour rendre compte des différentes formes de gains et de pertes rencontrées dans l'échantillon aréolaire d'une année sur l'autre, ici dans le cas des jeunes mères ayant eu un premier enfant. L'attrition (érosion de l'échantillon) désigne habituellement plutôt les pertes, autrement dit le fait de ne pas pouvoir suivre une personne au delà d'une année donnée, suite à un déménagement, une indisponibilité, ou un refus de répondre à nouveau à l'enquête, mais on observe aussi des gains, qui ne sont pas uniquement dus à des emménagements. Dans la suite, nous parlons de « non-réponse partielle ». On tente alors de comparer différentes formes de gains ou de pertes selon que l'on peut ou non distinguer l'attrition due à des mobilités géographiques et l'attrition due à d'autres phénomènes. Nous avons regroupé ensemble les différentes attritions pour les enfants nés avant la première enquête (suivi possible sur trois années après la naissance), entre la deuxième et la troisième enquête (suivi possible un an avant et deux années après la

---

normale »).

<sup>81</sup>Le facteur 2 s'applique ici à des biais classiques, étant donné que nous n'en savons pas assez sur les effets de grappe pour savoir si ils sont ou non proportionnels à la taille des grappes.

<sup>82</sup>En revanche, il était probable dès la formulation même de notre projet d'exploitation de l'enquête Emploi pour le compte de la DARES que des effets de grappes touchaient la probabilité d'avoir son premier enfant dans une aire géographique donnée : cet aspect important n'a pourtant pas été étudié frontalement dans le cadre de notre travail, où nous avons privilégié l'utilisation des variables globales sur les caractéristiques du logement et sur sa localisation (cf. *infra*).

<sup>83</sup>D'une part, le fait de ne pas répondre à l'enquête à une date donnée désigne une caractéristique des ménages qui est nécessairement liée au fait que l'enquête ait eu lieu dans des conditions matérielles données dans telle aire. D'autre part, à supposer que l'on puisse, ce qui est probable, relier partiellement des non-réponses à des caractéristiques objectives des ménages et indépendantes du déroulement de l'enquête ou du fait qu'elle ait eu lieu dans telle aire, il n'est pas sûr, et même généralement peu probable, que les ménages qui répondent nouvellement aient les mêmes caractéristiques, en particulier pour ce qui est du remplacement d'enfants de moins d'un an par des enfants entre un et deux ans (cf. annexe sur la méthodologie statistique).

<sup>84</sup>cf. *infra* et Renaud Orain, juillet 2004, *Entrée dans la carrière parentale et trajectoires d'emploi*, rapport final remis pour la convention d'étude CEE-Ministère de l'emploi et de la solidarité, Noisy le Grand, CEE-DARES, sous la responsabilité scientifique de Marie-Thérèse Letablier (CEE-Université Marne-la-Vallée).

naissance) et entre la deuxième et la troisième enquête (suivi possible deux ans avant et un an au plus après la naissance du premier enfant).

Les différentes formes de non-réponses partielles sont présentées dans l'ordre suivant :

- Gardée>< Arrive (0) : déclare avoir habité le même logement l'année précédant l'enquête et l'arrivée de son enfant (+) ou avoir emménagé (-)
- Gardée><Revenante (0) : présente les deux années dans le logement (pour un enfant né après la première enquête) et répond à l'enquête précédant la naissance de son enfant (+) ou n'a pas répondu (-)
- Gardée><Perdue : est réinterrogée (+) ou non (-) l'année suivante (lorsque son enfant a au moins un an)
- LogR><LogNR : parmi les femmes non réinterrogée : logement réenquêté (+), ce qui signifie nécessairement un déménagement ou non (-), ce qui peut signifier une non-réponse
- Gardée><Arrive : déclare avoir habité le même logement au moment de l'enquête suivant l'arrivée de son enfant (+) ou avoir emménagé (-)
- Gardée><Revenante : présente les deux années dans le logement et répond à l'enquête suivant la naissance de son enfant (+) ou n'a pas répondu (-)

Chaque ensemble de régressions logistiques est présenté ici pour un enfant arrivant avant une année donnée d'enquête. Les variables explicatives sont :

- une variable croisant niveau d'études, âge au moment de la naissance et temps écoulé depuis la fin des études au moment de la naissance, avec comme situation de référence les femmes ayant suivi une terminale technique ou professionnelle et ayant eu 25 à 29 ans à la naissance de leur premier enfant : on rassemble les 3<sup>e</sup> cycle, grandes écoles et concours d'enseignement du second degré, les diplômes supérieurs techniques ou professionnels, l'ensemble des niveaux d'études supérieurs pour les femmes ayant eu 20 à 24 ans à la naissance de leur premier enfant, les femmes ayant suivi une terminale générale et celles ayant suivi un premier cycle universitaire, les femmes ayant suivi une terminale technique ou professionnelle, l'ensemble des femmes ayant suivi des études de niveau lycée pour les femmes ayant eu de 20 à 24 ans à la naissance de leur premier enfant, les femmes ayant préparé un diplôme professionnel court (CAP, BEP, etc.), et tous les niveaux d'étude inférieurs. Nous avons utilisé des effets croisés entre niveau d'étude, âge, et temps écoulé depuis la fin des études au moment de la conception du premier enfant, mais ces effets se retrouvent également si on introduit séparément les variables dans une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Pour certaines situations (personnes plus jeunes ou plus âgées que la moyenne à niveau d'étude donné), comme par exemple avoir un enfant à moins de 25 ans et détenir un diplôme supérieur (maternité relativement « précoces »), ou avoir son premier enfant à moins de 30 ans et détenir un diplôme professionnel de type CAP-BEP (maternités relativement « tardives »), les temps écoulés depuis la fin des études ne sont pas assez dispersés pour séparer les effets et nous les regroupons. D'une manière générale, nous ne voulions pas supposer que le temps écoulé depuis la fin des études avait une même signification quel que soit le niveau d'étude atteint, ce qui aurait entraîné des biais dus précisément aux différences dans le temps attendu selon le niveau d'étude.
- la catégorie socioprofessionnelle de son père (référence : professions intermédiaires)
- le fait d'être en couple marié ou seule (référence : couple non marié), la situation d'activité du conjoint (référence : emploi stable ou pas de conjoint<sup>85</sup>), sa catégorie

<sup>85</sup>Mais la pente n'a de sens que pour les conjoints ayant un emploi stable, car la situation « sans conjoint » est prise en compte par une autre variable. Pour le dire autrement, la situation de référence comprend le



socioprofessionnelle (référence : professions intermédiaires, sans conjoint ou conjoint sans profession<sup>86</sup>), son salaire (référence : de 8 à 12KF par mois ou sans objet<sup>87</sup>...)

- la situation d'activité de la femme (référence : emploi stable à temps complet), sa catégorie socioprofessionnelle (référence : profession intermédiaire ou sans objet...), son salaire (référence : de 8 à 12KF par mois ou sans objet)
- le fait que le bébé soit né à une date extrême (voir détails)
- quelques caractéristiques du logement. Pour tenir compte de la composition du foyer – en vérifiant quelles sont les personnes qui peuvent à la fois disposer d'une chambre pour leur premier enfant et d'un salon, salle à manger ou encore d'autres espaces – nous avons compté le nombre de pièces disponibles en dehors des chambres à coucher, en comptant une chambre par couple et une par personne célibataire, enfants compris. La cuisine n'étant pas comptée dans le nombre de pièces d'habitation, ceci donne une indication grossière sur l'encombrement du logement et sur le mode de vie, sachant qu'on ne sait rien de l'usage réel des différentes pièces : nous savons simplement si le ménage aurait la possibilité de disposer d'un salon ou d'une salle à manger, d'une chambre d'amis ou d'un bureau, s'il allouait une chambre par couple et par personne célibataire, enfants compris. La destination des pièces est ainsi liée à la possibilité de réaliser des aménagements dans le logement, ce qui nous renvoie grossièrement ici au statut d'occupation.

---

fait d'être en couple non marié, ce qui exclut le fait de ne pas avoir de conjoint...

<sup>86</sup>Le raisonnement est le même que précédemment, et exclut également les conjoints sans profession

<sup>87</sup>Implicite : le raisonnement est le même à chaque fois que précédemment.

Tableau 2. Analyse de l'attrition observable pour un enfant né avant la première enquête

Paramètres	Modalité	Dj là >> Arrive		Gardée >> Perdue		LogR << LogNR		Gardée << Arrive		Gardée << Revenante		
		Pente	P > χ²	Pente	P > χ²	Pente	P > χ²	Pente	P > χ²	Pente	P > χ²	
Constante		0,2	1,82E-1	<b>0,6241</b>	2,00E-4	0,0	9,68E-1	<b>1,0538</b>	1,00E-4	<b>3,3137</b>	1,00E-4	
<20ans		<b>-0,5709</b>	7,00E-4	<b>-0,5614</b>	1,20E-3	-0,1	8,31E-1	<b>-0,7960</b>	1,00E-4	0,7	1,84E-1	
Diplôme dévalué	20-24 ans	<5ans DFE	<b>-0,8301</b>	1,00E-4	-0,1	7,57E-1	0,63	9,88E-2	-0,1	7,85E-1	0,4	4,63E-1
		>=5ans DFE	-0,3	2,77E-1	0,2	5,02E-1	<b>-1,5641</b>	8,90E-3	-0,49	5,82E-2	0,1	9,18E-1
	25-29 ans	<10ans	-0,2	3,94E-1	-0,3	2,71E-1	-0,1	8,13E-1	0,1	8,31E-1	<b>-1,099</b>	1,85E-2
		>=10aDFE	0,2	4,95E-1	<b>0,893</b>	4,30E-2	-0,7	3,80E-1	0,2	5,84E-1	0,1	9,31E-1
30 ans et plus		<b>0,9282</b>	1,70E-3	<b>0,661</b>	4,08E-2	-0,6	3,33E-1	0,2	4,58E-1	-0,4	3,32E-1	
Professionnel court	20-24 ans	<5ans DFE	<b>-0,4671</b>	3,00E-4	<b>-0,311</b>	2,75E-2	0,2	3,19E-1	<b>-0,4216</b>	2,60E-3	0,3	4,27E-1
		>=5ans DFE	-0,2	2,05E-1	0,0	8,73E-1	-0,4	2,23E-1	-0,26	8,70E-2	0,1	8,46E-1
	25-29 ans	<10ans	-0,1	2,90E-1	0,0	8,31E-1	-0,1	7,24E-1	0,0	7,86E-1	0,2	5,76E-1
		>=10aDFE	0,34	6,25E-2	0,1	5,03E-1	0,3	4,85E-1	<b>0,455</b>	3,55E-2	0,1	8,25E-1
30 ans et plus		<b>0,4742</b>	3,50E-3	-0,1	4,39E-1	-0,2	3,95E-1	0,31	8,24E-2	-0,2	5,04E-1	
Secondaire	20-24 ans	<b>-0,302</b>	3,93E-2	<b>-0,322</b>	4,66E-2	-0,2	5,73E-1	<b>-0,5564</b>	2,00E-4	0,1	7,75E-1	
Tech 2 <sup>nd</sup> degré	25-29 ans	Référence										
	30 ans et plus	-0,1	6,52E-1	0,1	7,62E-1	-0,6	3,26E-1	0,4	1,96E-1	-0,7	1,28E-1	
Supérieur	20-24 ans	-0,30	8,15E-2	-0,2	2,55E-1	0,6	1,21E-1	0,0	9,27E-1	0,0	9,29E-1	
Term Gén ou 1er cycle univ	25-29 ans	0,1	3,93E-1	-0,1	5,63E-1	0,57	7,30E-2	0,0	8,50E-1	0,0	9,54E-1	
	30 ans et plus	<b>0,7496</b>	3,00E-3	0,0	9,02E-1	-0,3	4,23E-1	-0,2	3,17E-1	-0,4	4,06E-1	
Sup tech pro	25-29 ans	<5ans DFE	-0,1	5,02E-1	-0,1	5,08E-1	<b>0,758</b>	4,90E-2	0,1	6,46E-1	0,2	6,81E-1
		>=5ans DFE	0,1	4,59E-1	0,2	4,07E-1	0,3	4,65E-1	0,2	3,73E-1	0,4	4,17E-1
	30 ans et plus	<b>0,6485</b>	4,00E-3	0,2	2,88E-1	-0,2	6,42E-1	0,39	9,36E-2	-0,5	1,91E-1	
3e cy GE	25-29 ans	<=3 ans DFE	<b>-0,510</b>	1,51E-2	0,1	7,85E-1	<b>1,1585</b>	9,80E-3	-0,2	4,47E-1	-0,1	8,57E-1
		>3 ans DFE	0,1	6,11E-1	-0,1	5,67E-1	-0,1	8,43E-1	0,0	9,35E-1		
	30 ans et plus	0,37	5,98E-2	0,1	6,87E-1	0,6	1,51E-1	<b>0,9163</b>	5,00E-4	0,6	2,95E-1	
Profession du père (ref=intermédiaire)	NR^SO	-0,2	2,67E-1	-0,2	3,60E-1	-0,4	2,10E-1	-0,1	6,03E-1	0,0	9,91E-1	
	AgriComArtCE	0,1	4,41E-1	0,1	5,29E-1	<b>0,367</b>	3,36E-2	0,0	8,58E-1	0,2	3,20E-1	
	Cadre	-0,1	5,57E-1	<b>-0,280</b>	2,33E-2	0,0	9,78E-1	-0,1	3,38E-1	-0,3	2,12E-1	
	EmplQlf	0,0	9,16E-1	0,0	9,52E-1	<b>-0,31</b>	8,42E-2	0,0	9,05E-1	0,0	8,63E-1	
	NonQlf	0,1	1,25E-1	0,18	7,62E-2	0,2	2,33E-1	0,0	8,38E-1	-0,1	7,53E-1	
	OuvrQlf	0,15	6,54E-2	0,16	6,16E-2	0,2	3,31E-1	0,1	1,30E-1	-0,1	7,12E-1	
Couple (ref= non mariée)	seule	<b>-0,3420</b>	1,90E-3	-0,1	4,38E-1	0,1	5,20E-1	<b>-0,6009</b>	1,00E-4	-0,1	7,58E-1	
	mariée	<b>0,3961</b>	1,00E-4	0,1	1,46E-1	-0,1	5,26E-1	<b>0,4505</b>	1,00E-4	0,2	2,48E-1	
Sit° conjoint (ref=stable)	CjPrecaire	-0,17	6,86E-2	0,0	6,68E-1	0,2	2,36E-1	0,0	9,31E-1	-0,1	8,15E-1	
	CjChomage	<b>-0,213</b>	3,64E-2	0,0	9,83E-1	-0,3	1,13E-1	-0,2	1,23E-1	0,2	4,16E-1	
Profession du conjoint (ref=intermédiaire)	Agri,Com,etc.	0,2	1,88E-1	0,3	1,22E-1	0,2	5,07E-1	<b>0,6849</b>	3,00E-4	0,4	2,68E-1	
	Cadre	-0,22	7,37E-2	<b>-0,281</b>	3,61E-2	0,1	7,74E-1	<b>-0,4232</b>	1,90E-3	0,1	6,80E-1	
	EmplQlf	-0,1	2,84E-1	0,0	7,77E-1	0,0	8,52E-1	-0,2	1,52E-1	-0,3	2,76E-1	
	NonQlf	-0,1	4,24E-1	0,1	3,00E-1	-0,2	3,38E-1	-0,1	5,14E-1	0,0	8,73E-1	
	OuvrQlf	0,1	1,16E-1	0,1	2,50E-1	-0,1	5,14E-1	0,0	7,82E-1	0,0	9,52E-1	
Salaire conjoint (ref=8-12kF)	<8kF	0,0	8,04E-1	0,1	1,77E-1	0,0	9,83E-1	0,0	5,84E-1	0,3	1,36E-1	
	>=12kF	0,1	5,76E-1	<b>-0,229</b>	2,72E-2	-0,1	5,99E-1	-0,2	1,30E-1	0,1	7,67E-1	
Situation activité (ref=stable tps cplt)	StbITP	0,19	7,50E-2	0,1	2,73E-1	0,2	4,72E-1	0,1	5,46E-1	-0,2	4,27E-1	
	Insertion	-0,1	2,03E-1	0,0	9,31E-1	0,4	1,17E-1	0,1	4,21E-1	0,4	2,75E-1	
	Chômage	<b>-0,2473</b>	5,30E-3	<b>-0,184</b>	3,66E-2	-0,2	2,04E-1	0,0	6,12E-1	-0,2	2,66E-1	
	Foyer	0,1	2,84E-1	0,0	8,70E-1	-0,1	7,00E-1	<b>-0,2625</b>	3,20E-3	0,1	6,47E-1	
Profession (ref=intermédiaire)	QlfNR	-0,28	5,21E-2	<b>-0,4607</b>	1,80E-3	-0,1	5,64E-1	<b>0,324</b>	3,51E-2	<b>-0,682</b>	3,43E-2	
	Indep	0,3	3,00E-1	-0,1	8,02E-1	-0,2	6,69E-1	-0,39	9,02E-2	-0,2	6,49E-1	
	Cadre	0,0	8,88E-1	<b>0,370</b>	4,21E-2	0,0	9,09E-1	-0,2	4,15E-1	0,2	5,39E-1	
	OuvrEmplQlf	0,1	1,20E-1	0,1	5,77E-1	0,3	1,50E-1	0,0	6,46E-1	0,2	3,95E-1	
	OuvrEmplNQ	0,0	6,06E-1	0,0	8,95E-1	0,0	9,13E-1	0,1	1,65E-1	0,3	1,44E-1	
Salaire (ref=8-12kF)	<8kF	-0,1	4,10E-1	0,20	7,93E-2	0,3	1,40E-1	<b>-0,254</b>	3,67E-2	-0,2	3,57E-1	
	>=12kF	-0,1	3,38E-1	-0,1	4,75E-1	-0,2	4,74E-1	<b>0,465</b>	1,61E-2	0,0	9,59E-1	
Enfant né entre février 90 et mars 91		0,0	6,95E-1	<b>0,276</b>	3,97E-2	<b>0,633</b>	1,31E-2	0,23	8,57E-2	0,3	3,33E-1	
Enfant né entre avril 89 et janvier 90		0,28	5,41E-2	0,1	7,17E-1	<b>0,8853</b>	3,50E-3	0,0	8,61E-1	-0,50	7,47E-2	
maison		-0,17	6,57E-2	0,1	4,01E-1	0,3	1,12E-1	<b>-0,2991</b>	2,40E-3	0,2	2,98E-1	
Propriétaires		<b>0,2721</b>	7,00E-3	<b>1,2104</b>	1,00E-4	<b>-0,7027</b>	3,30E-3	0,20	5,67E-2	-0,3	2,21E-1	
Immeuble HLM		-0,2	1,27E-1	<b>0,3539</b>	1,60E-3	-0,1	5,30E-1	0,0	6,79E-1	0,0	9,15E-1	
Manque une chambre ?				<b>-0,6529</b>	9,00E-4	-0,1	8,76E-1					
Juste assez de chambres				<b>-0,7539</b>	1,00E-4	0,0	9,48E-1					
4 pièces ou plus				0,17	9,85E-2	-0,31	8,81E-2					

Tableau 3. Analyse de l'attrition pour un enfant né entre première et deuxième enquête

Enfant né avant la deuxième enquête			Gardée<>Arrive (0)		Gardée<>Revenante (1)		Gardée<>Perdue		LogR<>LogNR		Gardée<>Arrive		Gardée<>Revenante		
			Pente	P>χ²	Pente	P>χ²	Pente	P>χ²	Pente	P>χ²	Pente	P>χ²	Pente	P>χ²	
Constante			4,00E-4	1,00E-4	1,00E-4	1,1591	1,00E-4	-0,3	3,68E-1	<b>0,7608</b>	1,00E-4	<b>2,8891</b>	1,00E-4	8,52E-2	
<20ans			1,00E-4	0,4	5,22E-1	<b>-0,7781</b>	1,00E-4	0,57	8,26E-2	<b>-0,9629</b>	1,00E-4	-0,69	8,52E-2		
Diplôme dévalué	20-24 ans	<5ans DFE	<b>-0,473</b>	1,36E-2	1,6	1,12E-1	<b>-0,399</b>	4,56E-2	0,3	3,46E-1	-0,2	2,32E-1	0,6	3,32E-1	
		>5ans DFE	-0,41	1,46E-1	0,2	7,91E-1	0,0	8,77E-1	0,5	4,02E-1	-0,2	5,09E-1	0,7	4,92E-1	
	25-29 ans	<10ans	-0,19	4,43E-1	0,0	9,43E-1	-0,2	5,43E-1	0,0	9,27E-1	-0,1	6,48E-1	-0,1	8,44E-1	
		>=10aDFE	0,31	4,17E-1	-0,6	4,02E-1	0,5	2,85E-1	-0,2	8,55E-1	-0,1	7,04E-1	<b>-1,7047</b>	6,00E-4	
30 ans et plus			0	10,00E+0	0,1	8,12E-1	<b>0,843</b>	1,59E-2	0,7	3,03E-1	0,1	8,22E-1	1,0	3,14E-1	
Professionnel court	20-24 ans	<5ans DFE	1,00E-4	-0,4	2,15E-1	-0,27	8,01E-2	0,1	6,24E-1	-0,25	8,68E-2	0,7	1,28E-1		
		>5ans DFE	-0,13	3,85E-1	-0,2	4,64E-1	0,0	9,12E-1	-0,5	1,13E-1	0,1	5,09E-1	0,2	6,41E-1	
	25-29 ans	<10ans	0,21	1,36E-1	-0,1	8,14E-1	0,2	3,25E-1	-0,2	5,26E-1	0,29	7,57E-2	0,6	1,46E-1	
		>=10aDFE	1,1	7,41E-2	-0,3	4,70E-1	0,36	9,54E-2	0,2	6,79E-1	0,40	5,84E-2	0,1	7,50E-1	
30 ans et plus			<b>0,356</b>	2,58E-2	-0,3	3,64E-1	<b>0,439</b>	2,13E-2	-0,3	3,45E-1	<b>0,6888</b>	5,00E-4	-0,1	7,04E-1	
Secondaire			<b>-0,282</b>	4,56E-2	0,0	9,19E-1	<b>-0,4078</b>	7,40E-3	0,2	4,10E-1	-0,26	8,73E-2	0,3	4,43E-1	
Tech 2 <sup>nd</sup> degré	25-29 ans			Référence											
	30 ans et plus			0,25	3,88E-1	-0,2	7,98E-1	0,2	6,53E-1	-0,3	6,28E-1	0,2	4,43E-1	-0,5	3,21E-1
Supérieur			<b>-0,369</b>	3,34E-2	0,3	5,05E-1	-0,2	3,40E-1	-0,3	2,93E-1	<b>-0,462</b>	1,03E-2	0,0	9,41E-1	
Term Gén ou 1er cycle univ	25-29 ans			0,11	4,83E-1	-0,3	3,21E-1	<b>-0,351</b>	4,05E-2	-0,1	8,48E-1	-0,2	3,73E-1	0,3	5,06E-1
	30 ans et plus			<b>0,445</b>	4,00E-2	-0,2	5,48E-1	0,2	3,50E-1	-0,4	3,69E-1	0,3	2,47E-1	-0,1	7,83E-1
Sup tech pro	25-29 ans	<5ans DFE	-0,03	8,90E-1	0,0	9,16E-1	-0,1	5,48E-1	0,7	1,22E-1	-0,2	3,78E-1	-0,3	5,07E-1	
		>5ans DFE	0,25	1,52E-1	0,1	6,99E-1	0,0	8,28E-1	-0,2	5,37E-1	0,2	3,44E-1	-0,1	7,76E-1	
	30 ans et plus			<b>0,452</b>	2,86E-2	0,1	8,41E-1	-0,1	5,24E-1	-0,6	1,07E-1	0,2	2,93E-1	<b>-0,748</b>	4,91E-2
3e cy GE	25-29 ans	<=3 ans DFE	-0,08	6,99E-1	0,0	9,66E-1	-0,3	2,56E-1	0,4	3,67E-1	-0,2	4,38E-1	0,1	8,38E-1	
		>3 ans DFE	<b>0,454</b>	4,03E-2	0,0	9,89E-1	0,2	5,02E-1	-0,3	3,70E-1	0,1	5,75E-1	-0,2	6,68E-1	
	30 ans et plus			0,15	4,70E-1	-0,3	5,11E-1	-0,1	7,62E-1	0,0	9,55E-1	0,2	3,65E-1	-0,2	6,91E-1
Profession du père (ref=intermédiaire)	NR'SO			-0,11	5,08E-1	0,3	5,12E-1	<b>0,5568</b>	8,30E-3	-0,6	1,14E-1	0,2	3,24E-1	-0,2	6,25E-1
	Indépendant			-0,03	7,65E-1	0,0	9,39E-1	-0,1	1,40E-1	<b>0,434</b>	1,55E-2	0,0	6,61E-1	0,0	9,45E-1
	Cadre			0,04	7,51E-1	-0,1	6,91E-1	0,0	7,68E-1	0,0	9,70E-1	0,0	9,87E-1	-0,2	4,92E-1
	EmplQlf			-0,02	8,51E-1	-0,2	3,19E-1	-0,1	6,38E-1	0,1	6,31E-1	-0,1	6,10E-1	-0,1	5,95E-1
	NonQlf			0,06	5,73E-1	0,1	8,19E-1	0,0	6,61E-1	0,0	9,03E-1	-0,19	6,05E-2	-0,3	2,47E-1
	OuvrQlf			0,07	3,83E-1	-0,1	5,32E-1	-0,17	5,50E-2	-0,1	5,49E-1	-0,1	4,95E-1	0,43	5,76E-2
Couple (ref=non mariée)	seule			-0,07	5,02E-1	-0,3	2,22E-1	0,2	1,40E-1	-0,1	5,46E-1	<b>-0,6342</b>	1,00E-4	0,0	9,37E-1
	mariée			1,1	1,00E-4	<b>0,320</b>	3,11E-2	0,0	5,26E-1	0,1	5,15E-1	<b>0,3488</b>	1,00E-4	0,0	8,12E-1
Sit° conjoint (ref=stable)	CjPrecaire			1,1	2,80E-3	-0,2	3,66E-1	0,0	8,15E-1	0,0	8,35E-1	-0,1	4,60E-1	-0,3	2,79E-1
	CjChomage			-0,05	6,16E-1	0,3	2,64E-1	0,1	5,34E-1	-0,2	3,66E-1	-0,1	2,04E-1	0,1	8,27E-1
Profession du conjoint (ref=intermédiaire)	Indépendant			<b>0,348</b>	2,64E-2	-0,1	8,23E-1	<b>0,4814</b>	7,90E-3	0,0	9,08E-1	<b>0,327</b>	4,92E-2	-0,4	2,47E-1
	Cadre			-0,08	5,28E-1	-0,1	5,66E-1	<b>-0,353</b>	1,20E-2	0,2	5,19E-1	<b>-0,3680</b>	8,10E-3	0,1	6,57E-1
	EmplQlf			-0,07	5,42E-1	-0,2	3,68E-1	0,0	9,67E-1	0,1	5,49E-1	<b>-0,271</b>	2,86E-2	-0,3	2,56E-1
	NonQlf			<b>0,238</b>	2,04E-2	0,1	5,77E-1	0,1	5,47E-1	-0,1	7,30E-1	0,0	7,11E-1	0,2	4,72E-1
	OuvrQlf			0,08	3,21E-1	0,2	1,98E-1	0,0	7,21E-1	-0,1	3,75E-1	0,1	1,13E-1	0,3	1,66E-1
Salaire conjoint (ref=8-12kF)	<8kF			-0,07	3,22E-1	0,1	7,25E-1	<b>0,198</b>	1,52E-2	0,0	9,91E-1	0,1	1,59E-1	-0,1	7,25E-1
	>=12kF			0,13	1,90E-1	-0,1	7,66E-1	-0,2	1,15E-1	0,0	9,24E-1	-0,18	8,53E-2	-0,1	7,73E-1
Situation activité (ref=stable tps cplt)	StblTP			0,18	1,04E-1	<b>0,46</b>	9,03E-2	-0,1	3,21E-1	-0,1	4,38E-1	0,1	5,16E-1	<b>0,743</b>	3,36E-2
	Insertion			-0,07	4,92E-1	0,1	7,42E-1	<b>0,349</b>	1,68E-2	-0,2	4,36E-1	0,0	8,65E-1	-0,4	1,46E-1
	Chômage			0,04	6,77E-1	<b>0,433</b>	4,91E-2	-0,1	3,78E-1	0,3	1,00E-1	0,1	5,42E-1	-0,2	2,70E-1
	Foyer			-0,13	2,79E-1	1,00E-4	<b>-0,205</b>	2,74E-2	0,0	7,55E-1	<b>-0,3494</b>	1,00E-4	0,1	5,79E-1	
Profession (ref=intermédiaire)	Non renseigné			1,00E-4	-0,4	2,81E-1	0,1	4,29E-1	-0,44	6,92E-2	0,0	9,00E-1	0,0	9,19E-1	
	Indep			0,27	2,76E-1	1,1	1,90E-1	0,0	9,52E-1	0,1	8,98E-1	0,0	9,13E-1	-0,3	5,67E-1
	Cadre			0,02	9,07E-1	0,3	4,15E-1	-0,2	2,58E-1	-0,51	7,15E-2	-0,1	5,14E-1	0,1	7,59E-1
	OuvrEmplQlf			0,13	1,37E-1	1,1	9,40E-3	0,0	7,80E-1	<b>0,390</b>	2,62E-2	0,0	7,18E-1	0,0	8,21E-1
	Non qualifiée			0,1	2,81E-1	-0,3	2,57E-1	0,0	8,18E-1	0,3	1,07E-1	0,0	8,92E-1	0,2	5,14E-1
Salaire (ref=8-12kF)	<8kF			1,1	9,58E-2	<b>0,32</b>	8,90E-2	0,1	6,24E-1	-0,1	7,85E-1	-0,1	5,16E-1	-0,2	2,49E-1
	>=12kF			0,09	6,10E-1	<b>-0,544</b>	4,74E-2	0,0	8,30E-1	0,0	9,37E-1	0,2	1,81E-1	-0,2	4,82E-1
Enfant né entre février 99 et mars 01			-0,12	3,09E-1	0,2	6,40E-1	<b>0,347</b>	1,48E-2	-0,1	8,26E-1	0,2	2,18E-1	0,6	1,00E-1	
Enfant né entre février 01 et mars 03			-0,12	3,50E-1	0,2	4,68E-1	0,1	6,41E-1	<b>0,559</b>	4,53E-2	0,2	1,35E-1	-0,3	2,62E-1	
Enfant né entre février 03 et mars 05			-0,09	3,08E-1	1,1	3,70E-3	0,0	8,21E-1	<b>0,375</b>	4,89E-2	<b>-0,3191</b>	1,80E-3	0,3	2,51E-1	
Propriétaires			0,09	3,91E-1	<b>0,597</b>	1,14E-2	<b>1,0062</b>	1,00E-4	1,00E-4	6,71E-2	0,1	2,86E-1	0,1	5,79E-1	
Immeuble HLM			-0,14	1,89E-1	0,3	1,59E-1	0,2	1,01E-1	0,35	7,35E-2	-0,1	5,88E-1	-0,3	2,29E-1	
Manque une chambre ?						<b>-1,0178</b>	1,00E-4	0,1	8,58E-1						
Juste assez de chambres						<b>-0,8680</b>	1,00E-4	0,32	8,84E-2						
4 pièces ou plus						<b>0,3321</b>	1,00E-3	0,2	4,04E-1						

Tableau 4. Analyse de l'attrition pour un enfant né entre deuxième et troisième enquête

Enfant né avant la troisième enquête			Gardée<<Arrive (0)	Gardée<<Revenante (0)		
			Pente	Pr > Chi <sup>2</sup>	Pente	Pr > Chi <sup>2</sup>
Constante			<b>0,354</b>	<b>0,021</b>	<b>3,0815</b>	<b>0,0001</b>
<20ans			<b>-0,8736</b>	<b>0,0001</b>	-0,8	0,1
Diplôme dévalué	20-24 ans	<5ans DFE	<b>-0,400</b>	<b>0,043</b>	-0,5	0,3
		>=5ans DFE	0,1	0,8	-0,9	0,2
	25-29 ans	<10ans	0,2	0,4	-0,1	0,9
		>=10aDFE	0,5	0,2	-0,8	0,2
30 ans et plus		0,3	0,4	0,4	0,6	
Professionnel court	20-24 ans	<5ans DFE	<b>-0,4688</b>	<b>0,0015</b>	0,1	0,8
		>=5ans DFE	-0,2	0,2	1,1	0,1
	25-29 ans	<10ans	0,0	0,9	0,0	0,9
		>=10aDFE	0,32	0,09	1,0	0,2
30 ans et plus		<b>0,380</b>	<b>0,032</b>	-0,1	0,8	
Secondaire		20-24 ans	<b>-0,5656</b>	<b>0,0001</b>	0,3	0,6
Tech 2 <sup>nd</sup> degré	25-29 ans					
	30 ans et plus		<b>0,780</b>	<b>0,017</b>	-0,5	0,3
Supérieur		20-24 ans	<b>-0,4598</b>	<b>0,0098</b>	0,8	0,3
Term Gén ou 1er cycle univ	25-29 ans		-0,2	0,3	<b>-0,697</b>	<b>0,038</b>
	30 ans et plus		0,2	0,4	0,7	0,3
	Sup tech pro	25-29 ans	<5ans DFE	-0,35	0,06	-0,2
>=5ans DFE			0,2	0,4	0,5	0,3
30 ans et plus		0,3	0,2	-0,2	0,6	
3e cy GE	25-29 ans	<=3 ans DFE	-0,3	0,2	0,5	0,5
		>3 ans DFE	0,2	0,5	-0,2	0,7
	30 ans et plus		0,3	0,2	-0,4	0,5
Profession du père (ref=intermédiaire)	NR^SO		0,1	0,7	0,1	0,9
	Indépendant		0,1	0,2	0,1	0,8
	Cadre		0,1	0,6	<b>-0,706</b>	<b>0,015</b>
	EmplQlf		0,0	0,8	0,1	0,8
	NonQlf		-0,1	0,3	0,4	0,1
	OuvrQlf		-0,1	0,3	0,2	0,4
Couple (ref= non mariée)	seule		-0,1	0,3	-0,2	0,6
	mariée		<b>0,4291</b>	<b>0,0001</b>	0,3	0,1
Sit° conjoint (ref=stable)	CjPrecaire		<b>-0,2561</b>	<b>0,0090</b>	-0,1	0,7
	CjChomage		0,0	0,8	0,0	0,9
Profession du conjoint (ref=intermédiaire)	Agri,Com,etc.		0,1	0,7	-0,3	0,4
	Cadre		-0,26	0,07	0,3	0,5
	EmplQlf		0,1	0,4	0,2	0,5
	NonQlf		<b>0,250</b>	<b>0,018</b>	-0,1	0,7
	OuvrQlf		<b>0,2316</b>	<b>0,0096</b>	0,4	0,1
Salaire conjoint (ref=8-12kF)	<8kF		0,0	0,8	-0,4	0,1
	>=12kF		-0,1	0,5	<b>0,728</b>	<b>0,029</b>
Situation activité (ref=stable tps cplt)	StblTP		0,2	0,1	0,3	0,4
	Insertion		-0,1	0,2	0,4	0,2
	Chômage		0,1	0,4	0,3	0,2
	Foyer		<b>-0,254</b>	<b>0,035</b>	<b>-0,9840</b>	<b>0,0016</b>
	QlfNR		<b>-0,7847</b>	<b>0,0001</b>	0,4	0,3
Profession (ref=intermédiaire)	Indep		0,3	0,2		
	Cadre		-0,1	0,7	0,2	0,7
	OuvrEmplQlf		<b>0,2427</b>	<b>0,0088</b>	<b>-0,388</b>	<b>0,076</b>
	OuvrEmplNQ		0,1	0,3	-0,3	0,3
	<8kF		-0,20	0,06	0,2	0,4
Salaire (ref=8-12kF)		>=12kF	0,1	0,5	-0,2	0,6
Enfant né entre avril 2000 et mars 2001			0,1	0,6	-0,2	0,6
Enfant né entre avril 2001 et mars 2002			0,25	0,08	<b>-0,7843</b>	<b>0,0069</b>
maison			0,0	0,8	0,2	0,4
Propriétaires			0,0	0,8	0,3	0,3
Immeuble HLM			-0,1	0,5	-0,1	0,8

**c) « hors champs », populations invisibles à l'enquête : chiffrage et défrichage**

On parle en général de « hors-champ » pour décrire une population faisant potentiellement partie du champ d'une étude mais marginale par rapport à celle-ci, ou difficile à saisir et dès lors traitée comme si elle l'était, et on suppose en général que cette population « hors-champs » est correctement isolée par un critère : il en va ainsi par exemple des personnes vivant en collectivité, qui sont hors du champs de l'enquête Emploi, bien que vivant en France métropolitaine, et susceptibles d'échanges de populations avec le champ. Beaucoup plus délicats à décrire sont les ménages qui ne répondent pas à l'enquête, que ce soit par indisponibilité ou par refus de répondre, car ils correspondent *a priori* à une population qui ne peut pas par définition être définie indépendamment de l'enquête et de son déroulement concret, bien qu'elle puisse présenter certaines spécificités ou régularités, et qu'on puisse sans doute raisonner comme si il existait une « propension à répondre à l'enquête emploi ». Quant aux procédures de redressement des non-réponses, elles tirent parti de certains éléments connus sur les logements non enquêtés et aboutissent à remplacer les non-répondants par des ménages qui répondent dans des logements ayant des caractéristiques similaires ou ayant eu des occupants similaires au moment du recensement. Satisfaisantes ou non, ces procédures aboutissent surtout à ce que les utilisateurs d'une enquête puissent laisser de côté ce problème des non-réponses – c'est ainsi que, pour l'essentiel, les fichiers mis à la disposition des chercheurs sont des fichiers « ménages interrogés » ou « individus interrogés » qui laissent de côté les informations disponibles sur les logements non enquêtés. On met ainsi « hors-champs » les populations qui ne répondent pas à l'enquête à un moment donné (y compris à d'éventuelles relances dans le temps). Il faut noter, à cet égard, que le fait que l'enquête emploi soit obligatoire réduit probablement ces non-réponses, et les pourcentages globaux d'interview acceptées approchent les 90%.

Sont ainsi hors-champ, dans cette étude, les jeunes parents qui ne répondent pas à l'enquête emploi après la naissance de leur enfant, et notamment ceux qui, répondant à l'enquête avant une naissance, ne répondent plus ensuite. Qu'ils aient, en effet, répondu au questionnaire à un moment donné, ils ne sont à aucun moment identifiables comme (futurs) parents et on ne peut dès lors rien savoir de leurs caractéristiques et de leurs spécificités, ce qui était évident lorsque nous parlions d'enfants nés dans l'année précédant la première enquête (puisque ces parents n'avaient pu répondre, dès lors, à une enquête antérieure), mais est également logique si nous étudions les trajectoires de parents antérieure à la naissance de leur enfant, pour des enfants nés dans l'année avant la deuxième ou la troisième enquête. Si l'on ne se restreint pas aux personnes enquêtées pendant trois années, cela revient surtout à exclure (faute de pouvoir les distinguer) les séquences tronquées (par un déménagement, un départ, une non-réponse) antérieures à la naissance d'un enfant. Nous recouvrons une partie des populations concernées, mais sur des séquences de temps postérieures à la naissance. Si les « gains » correspondaient à des « pertes » équivalentes, on aurait ainsi « renouvelé » d'une année sur l'autre 39% des femmes en couples venant d'avoir leur premier enfant, 40% des femmes comparables sans enfant et 27% des mères d'un autre enfant. Nous avons cependant des raisons de penser que les « fantômes » sont, en général, plus nombreux que les « revenants », et ceci de façon tout à fait générale, auquel cas les pertes seraient supérieures à ces taux. Il en va tout autrement des personnes qui sont perdues une année au moins après la naissance de leur enfant, qui ne sont « hors-champ » que lorsque nous nous restreignons à des séquences complètes, et sont tout à fait identifiables, ainsi que des emménagements au moment d'une naissance. C'est sur ces deux cas que l'on pourrait espérer obtenir des éléments sur les non-réponses et sur les effets d'une restriction à des séquences complètes ou partiellement complètes (sur deux années d'enquête). En réalité, cet exercice ne peut produire que des résultats peu probants, car les fluctuations

d'échantillonnage excèdent, pour une petite population comme celle des femmes qui viennent d'avoir leur premier enfant, les écarts observables entre les arrivées et les départs<sup>88</sup>.

Les non-réponses en général, et les non-réponses partielles en particulier peuvent avoir deux effets majeurs : le premier de ces effets peut souvent être en partie corrigé, et le second ne peut l'être par définition. Premièrement, elles déforment l'échantillon du point de vue d'un certain nombre de caractéristiques observables, par exemple la région d'enquête ou le type d'unité urbaine<sup>89</sup> : sachant que les taux de réponse en région parisienne – et particulièrement à Paris – sont souvent plus faibles qu'en province, la plupart des échantillons tirés par sondage aléatoire simple comportent, s'ils ne sont pas redressés, une proportion plus importante de provinciaux que ce que l'on obtiendrait avec des données exhaustives. Deuxièmement, la conjoncture de l'enquête et d'autres propriétés des enquêtés potentiels mais qui sont par définition inobservables (si elles étaient observables, on aurait d'autres moyens de résoudre ces problèmes de non-réponse, comme de mettre en œuvre des enquêtes spécifiques auprès des populations ayant ces caractéristiques) déterminent la non-réponse à caractéristiques observables données et éliminent donc de l'échantillon les enquêtés potentiels ayant ces caractéristiques. C'est ainsi que nous avons fait l'hypothèse que les taux de réponse étaient moins bons dans les trois mois suivant la naissance d'un premier enfant, en particulier dans les cas où la femme travaillait, et dans ceux où l'homme était au chômage, caractéristiques qui sont éminemment « observables » dans l'enquête : mais on peut aussi supposer que l'accueil d'un enfant peut rendre la visite d'un enquêteur ou d'une enquêtrice plus difficile, que ce fût pour des raisons de manque de temps ou d'espace domestique pouvant lui être accordés, voire de difficulté à affronter ou accepter dans certains cas ce regard ou cette intrusion d'un visiteur (ou une visiteuse) mandaté(e) par une administration publique.

En l'espèce, les taux de réponse semblent aussi faire ressortir la différence de déroulement de l'enquête selon que l'on se situe à la première, à la deuxième ou à la troisième enquête dans l'aire. Lorsque l'on cherche à évaluer pour les jeunes mères la proportion de « fantômes », on trouve des proportions de l'ordre de 4% au maximum, pour des effectifs allant de 80 à 170 environ, sachant que l'effectif dont nous disposons au total est de l'ordre de 3200 à 3500 jeunes mères enquêtées. Si l'enfant est né avant la première enquête, on a plus de « revenants » que de « fantômes », que ce soit à la deuxième ou la troisième enquête. C'est l'inverse si l'enfant est né avant la deuxième enquête, mais les deux types de non-réponse sont du même ordre de grandeur. On peut donc négliger, d'un point de vue global, les fluctuations d'effectifs introduites par les non-réponses partielles. On ne peut pas, en revanche, confirmer par ces méthodes les distorsions de l'échantillon des jeunes mères que laissent pressentir les caractéristiques des jeunes mères « revenantes » et de celles dont le logement n'est pas réenquêté, faute

<sup>88</sup>Nous négligeons pour ce petit exercice les flux migratoires avec l'étranger ou la France d'Outre-Mer ainsi qu'avec des collectivités, dont l'ordre de grandeur ne dépasse pas plus de 1% de l'échantillon au total pour les entrées ; nous supposons qu'il en va de même pour les flux sortants. Nous négligeons également les effets de la mortalité infantile, de la mortalité des mères, ainsi que des séparations mère-enfant pouvant se produire, quelle qu'en soit la cause. Ceci permet de supposer qu'il doit y avoir équilibre entre les arrivées et les départs d'une année sur l'autre, sinon dans l'échantillon, du moins dans la population totale, et que les arrivantes devraient avoir, aux fluctuations d'échantillonnage près, la même ventilation que les sortantes sur des critères socio-démographiques fixes dans le temps, c'est à dire à condition que ceux-ci soient toujours identifiables et indépendants de la date et du contexte de l'interrogation. Mais les différences d'effectifs en cause s'avèrent bien trop faibles pour être exploitables : on compte ainsi une différence de 77 individus entre les arrivées observées et le nombre de femmes « perdues » entre la deuxième et la troisième enquête, pour un premier enfant né entre la deuxième et la troisième enquête.

<sup>89</sup>Ces critères font explicitement partie des strates d'échantillonnage ; on est donc bien outillé pour mesurer les différences de taux de réponse sur eux.

d'effectifs suffisants par rapport aux fluctuations de l'échantillonnage. Ces distorsions sont plutôt moins importantes voire négligeables chez les femmes qui viennent d'avoir un enfant puîné, elles sont en revanche beaucoup plus marquées chez les femmes sans enfant comparables (on obtiendrait de l'ordre de 10% de « fantômes » et de l'ordre de 5% de « revenantes »), mais il ne s'agit là en aucun cas de résultats robustes, la population en question ayant moins de raisons d'être identique à elle-même d'une année sur l'autre, étant donné qu'elle est sélectionnée en partie en fonction de la composition du ménage (laquelle varie particulièrement chez ces jeunes adultes, qui déménagent plus que la moyenne de la population); de plus, il faudrait modifier nos « poids contrefactuels » pour supprimer d'éventuels décalages d'une année sur l'autre. Il n'est pas pour autant à exclure que cette population soit davantage affectée par des non-réponses partielles, en particulier après une première enquête.

On a lu plus haut une tentative d'analyse des différentes formes d'attrition à partir des trois échantillons de jeunes mères dont nous disposons, à l'aide de régressions logistiques. En premier lieu, nous étudions les facteurs de mobilité résidentielle au moment de la naissance (toutes formes de mobilité confondues) à travers la probabilité de déclarer avoir habité un autre logement l'année précédente et ce, pour une naissance avant la première, la deuxième et la troisième enquête.

Dans un second temps, on a cherché à analyser les « pertes » dans l'échantillon, pour un enfant né avant la première ou la deuxième année d'enquête<sup>90</sup>. Pour ce faire, on analyse tout d'abord la probabilité qu'une jeune mère soit réenquêtée l'année suivante à l'aide d'une régression logistique, ce qui veut dire que nous analysons à la fois des mobilités et des non-réponses, sans pouvoir les différencier. Ensuite, ces résultats peuvent être confrontés en premier lieu à la probabilité que le logement soit réenquêté ou non (lorsque la personne elle-même ne l'a pas été)<sup>91</sup> : l'analyse de ces probabilités est une manière de se rapprocher des « fantômes », dont le logement est nécessairement non réenquêté, mais peut être difficile à interpréter du fait notamment de l'autre inconnue que constituent les taux d'occupation des logements. En second lieu, on analyse la probabilité d'avoir emménagé depuis moins d'un an chez les personnes enquêtées l'année suivante : ceci permet de comparer les facteurs de la mobilité entrante à ceux qui jouent sur l'ensemble des pertes. Cependant, on utilise pour ce faire des situations antérieures qui sont déclarées rétrospectivement si les personnes emménagent (réponses rétrospectives), alors qu'elles ont été renseignées sur le moment pour les personnes habitant le logement au moment de l'enquête précédente (réponses appariées). Les variables explicatives sont la présence ou l'absence d'un conjoint et le statut matrimonial, leurs situations respectives du point de vue de l'emploi, leurs dernières qualifications renseignées, leurs salaires respectifs, les conditions de logement, une variable croisant l'âge à la naissance, le niveau d'étude et le temps écoulé entre la fin des études de la mère et la conception du premier enfant, et enfin deux variables dichotomiques repérant pour chaque échantillon les enfants nés le plus tôt ou le plus tard. En dépit de nombreuses différences, on retrouve le résultat global selon lequel les jeunes mères ont d'autant moins de chances d'être réenquêtées, et d'autant plus de chance d'emménager dans un logement enquêté l'année suivante que leur maternité est précoce par rapport à la fin de leurs études, toutes choses égales par ailleurs<sup>92</sup>. C'est également le cas si elles habitent un logement où il y a juste le nombre de pièces nécessaires pour fournir une chambre séparée à l'enfant et à ses parents (situations de référence : au

<sup>90</sup>En effet, le problème ne se pose pas s'il est né avant la troisième enquête.

<sup>91</sup>Y compris si le ménage demeurait le même, c'est à dire si au moins une autre des personnes présentes était réenquêtée.

<sup>92</sup>Le résultat est donc le même que pour les *emménagements* dans l'année de la première naissance, mais il ne fait pas forcément ressortir les mêmes niveaux d'études et est peut-être moins net.

moins une pièce supplémentaire, moins de quatre pièces), alors que les jeunes mères propriétaires ou accédant à la propriété ont significativement plus de chance d'être réenquêtées dans le même logement que celles habitant un immeuble locatif (non HLM), de même que les femmes habitant en HLM (mais de façon moins nette<sup>93</sup>), et les femmes habitant un logement d'au moins quatre pièces. Ces résultats paraissent justifiables des analyses que nous avons entamées sur les mobilités résidentielles en terme de « précocité » de la venue du premier enfant : les maternités précoces ont plus de chances d'être des maternités non prévues ou non préparées. Cela joue pour le logement : il semble que la plupart des futurs parents attendent notamment d'être dans un logement permettant de lui allouer une chambre, voire de disposer d'une maison individuelle. À l'inverse, les personnes qui ont eu un enfant précocement, mobilisent leurs ressources pour accéder à un logement suffisant (dans ce sens) une fois que celui-ci paraît, ou dans les mois précédant sa naissance, ce qui peut suffire à expliquer ces différences de mobilité. Parmi les éléments qui semblent indiquer que « tout est prêt » pour l'accueil d'un jeune enfant, le temps écoulé depuis la fin des études apparaît ainsi comme un élément déterminant, bien qu'il soit plus facile de faire ressortir les conditions de logement dans les régressions logistiques utilisées. Si les femmes se déclarant « au foyer » au moment où leur enfant a moins d'un an ont plus de chances d'emménager un an après (dans la deuxième année de leur premier enfant), elles n'ont significativement moins de chance d'être réenquêtées, en revanche, que si leur enfant est né avant la deuxième enquête et non avant la première, où l'on observe en revanche que c'est le cas des femmes au chômage et de celles ne déclarant aucune profession, ni antérieure, ni actuelle. Cet effet n'est donc pas établi, d'autant que la situation d'activité ne nous est connue que rétrospectivement pour un emménagement : or, nous avons des raisons de penser que les mères qui se déclarent « au foyer » à un moment donné tendent à réévaluer leur situation antérieure, en particulier si elles n'avaient pas d'emploi, et elles ont donc plus de chance de déclarer avoir été au foyer si c'est une déclaration rétrospective, c'est à dire si elles viennent d'emménager ou si elles répondent à l'enquête après une non-réponse, que si la déclaration a été faite au moment de l'enquête précédente (réponse appariée)<sup>94</sup>. On sait cependant que les femmes sans emploi, inactives ou non, sont plus mobiles (par exemple si la mobilité est due à l'emploi du conjoint) que celles ayant un emploi.

En second lieu, les femmes en couple avec un cadre ou avec un conjoint dont le salaire mensuel dépasse 12000FF ont moins de chance d'être réenquêtées, et plus de chances d'emménager dans un logement enquêté l'année suivante que les femmes sans conjoint, ou dont le conjoint est profession intermédiaire. C'est l'inverse lorsqu'elles vivent avec un conjoint artisan, commerçant, chef d'entreprise ou un conjoint gagnant moins de 8000FF par mois. Ces mouvements paraissent pouvoir être reliés à la mobilité du conjoint pour des motifs professionnels, qui est particulièrement élevée chez les cadres, et particulièrement faible chez les indépendants et les agriculteurs, dont l'activité et la résidence sont liées en général à un fond de commerce, à une entreprise ou à une exploitation où ils exercent. D'autres effets apparaissent sur la probabilité d'être réenquêtée qui ne sont pas forcément liés à une mobilité car on ne les retrouve pas dans

<sup>93</sup>Il y aurait environ 16 chance sur 10000 pour qu'on obtienne l'effet observé si il y avait en réalité indépendance lorsque l'enfant est né avant la première enquête, mais plus d'une sur dix lorsqu'il est né avant la seconde.

<sup>94</sup>La solution aurait été de le vérifier pour un échantillon *entrant* de femmes ayant eu leur premier enfant depuis un à deux ans, car dans ce cas toutes les réponses sont rétrospectives. Notons que nous observons un effet similaire pour un emménagement au moment de la naissance du premier enfant, significatif si celui-ci est né avant la troisième enquête, non significatif s'il est né avant la deuxième enquête, inverse mais non significatif s'il est né avant la première enquête, ce qui plaide bien pour l'existence de cet effet de déclaration.



les emménagements dans des logements enquêtés l'année suivante, et réciproquement. Par ailleurs, les femmes seules emménagent significativement plus souvent et les femmes mariées significativement moins souvent que les femmes en couple non mariées un an à deux ans après la naissance de leur premier enfant, alors que l'on ne constate rien de tel sur le fait d'être ou non réenquêté : encore faut-il prendre en compte le fait qu'on utilise une situation maritale à un moment différent, c'est à dire respectivement dans la première et la deuxième année ; aussi, nous pensons que ces emménagements de femmes seules font souvent suite à des ruptures conjugales, celles-là mêmes dont nous ne pouvons observer les prémisses, puisqu'elles débouchent sur une mobilité résidentielle. À l'inverse, il doit être plus fréquent d'observer des mises en couples sans mariage, en particulier au moment de la naissance du premier enfant que de la part de couples mariés. Dans cette optique, il est logique que la situation maritale ne joue aucun rôle significatif dans les déménagements, dans la mesure où elle ne joue un rôle qu'en cas de rupture ou de mise en couple. Aussi, dans le cas des déménagements, la situation maritale renseignée étant antérieure au changement de situation, sa connaissance ne permet pas de prévoir la rupture ou la mise en couple, tandis que dans celui des emménagements, elle est dans une certaine mesure tautologique<sup>95</sup>.

Enfin, l'étude des causes d'un logement non réenquêté paraissent peu exploitables : il serait peut-être possible d'améliorer la spécification du modèle, mais il faut d'abord remarquer que ce sont surtout les catégories ayant de bons taux de réenquête qui ressortent significativement lorsqu'on se restreint aux personnes non réenquêtées, tandis que l'on peine à trouver des variables ayant un effet significativement négatif sur la probabilité que le logement soit réenquêté<sup>96</sup>. On pourrait penser que cela est dû au fait que l'on explique une caractéristique du logement – le fait qu'il soit réenquêté, et donc, en premier lieu occupé, et en second lieu, occupé par un ménage disposé à répondre à l'enquête Emploi et disponible pour ce faire. Ces caractéristiques ont donc en général plus de chances de ressortir pour une mobilité que pour un logement non réenquêté. En outre, nous avons insisté sur les causes transitoires de non-réponses, qui traduisent surtout une non-disponibilité pour l'enquête, même si elle se traduit par un refus net de répondre. Or, il est difficile par définition de disposer d'indices sur ces situations puisqu'il s'agit ici de la réponse à l'enquête au moins un an après la naissance<sup>97</sup>, donc difficile de faire ressortir des différences systématiques de taux de réponse avec nos variables explicatives, qui ne permettent guère d'anticiper ces indisponibilités pour répondre à l'enquête suivante. L'information qui nous aurait paru pertinente reste donc pour l'essentiel inaccessible, et nous devons bel et bien nous contenter de nos conjectures, en espérant qu'elles soient utiles pour comparer nos résultats avec ceux tirés d'autres sources. On observe cependant des effets qui ne sont pas forcément significatifs, toutes choses égales par ailleurs, pour les seuils usuellement retenus, mais qui apparaissent significatifs dans un simple tableau croisé : il semble, ainsi, que les filles

<sup>95</sup>Nous avons dans un premier temps pensé exclure de ces traitements les personnes dont la situation maritale se modifiait, voire nous restreindre aux couples stables, mais nous avons renoncé car ce n'était guère possible, justement, dans le cas des déménagements, ce qui rendait encore moins comparables entre eux les résultats de nos différentes régressions logistiques.

<sup>96</sup>Les propriétaires et, à la deuxième enquête, les personnes habitant au moins quatre pièces, ressortent, mais c'est une conséquence presque mécanique de leur faible mobilité, lorsqu'on se restreint aux personnes non réenquêtées. À l'inverse, les catégories stables qui ne ressortent pas en négatif ont *a priori* de bons taux de réponse (ou habitent des logements qui ont plus de chances d'être rapidement réoccupés). On trouve un effet analogue si on introduit dans les variables le temps écoulé depuis la fin des études : le logement est plus souvent réenquêté à la deuxième enquête si la jeune mère qui l'habitait n'avait pas encore fini ses études, pour un enfant né avant la première enquête. L'effet est plus marqué pour un niveau d'étude relativement faible, reflétant en fait l'importance des mobilités dans ces catégories

<sup>97</sup>Nous avons déjà renoncé à traiter de ces distorsions pour la première enquête après la naissance du premier enfant.

d'indépendants et les filles d'agriculteur soient plus souvent dans un logement réenquêté<sup>98</sup>, au contraire des filles de cadres, d'employés qualifiés et de celles qui ne renseignent aucune profession du père. On peut penser qu'il y a, dans cette absence de variables permettant d'éclairer les non-réponses, un élément tendant à indiquer qu'on peut négliger les déformations de l'échantillon dues à celles-ci lorsqu'on se restreint aux personnes stables après la naissance, et se concentrer sur celles dues aux mobilité. Nous allons effectivement négliger ces déformations dans ce qui suit, mais surtout du fait de l'impossibilité de procéder autrement. Il semble cependant raisonnable de penser que ces déformations ne sont pas plus problématiques que celles dues aux non-réponses « totales ».

## **C> Approfondissements et analyses**

### **a) Sur l'insertion professionnelle des femmes avant la maternité**

Les tableaux et traitements qui suivent sont restreints aux mères ayant eu un premier enfant sur la période d'observation, et se concentrent sur leur parcours antérieur : on lira ici d'abord une comparaison des niveaux d'étude atteints et du moment où intervient la naissance du premier enfant par rapport à la fin des études en fonction de l'origine sociale et géographiques des jeunes mères. Ces données justifient, notamment, le fait que nous ayons introduit l'origine sociale des jeunes mères dans la prise en compte de la position dans le cycle de vie, en plus du niveau d'étude.

En second lieu, nous reproduisons une régression logistique utilisée à différents moments de notre démonstration (chapitres 3 et 4 notamment) sur les liens entre la présence d'un conjoint *ex post* et différentes variables explicatives (origine sociale, niveau d'étude, variables de contrôle). L'événement ici analysé est en soi une combinaison de différents aspects des maternités étudiées : la présence ou l'invisibilité du conjoint ou père de l'enfant *ex post* ne peut pas être séparée, dans cette analyse, du fait qu'un enfant soit survenu<sup>99</sup>. La même régression est affinée sous la forme d'un modèle polytomique ordonné, soit sous l'hypothèse qu'il y ait une progression du statut social des mères en fonction du niveau de PCS du conjoint, en opposant aux deux extrêmes les conjoints invisibles ou absents aux conjoints cadres, puis en examinant différentes dichotomies à partir du même modèle explicatif. Malgré la complexité des problèmes ici abordés et le fait que nous n'ayons pas ici prolongé l'analyse par exemple en tentant de modéliser conjointement couple, maternité, statut social de l'homme, les coefficients obtenus apparaissent relativement robustes, en particulier suite à la décision d'avoir croisé l'information de l'origine sociale et du niveau d'étude.

En troisième lieu, nous étudions la position professionnelle des jeunes femmes elles-mêmes, avant leur maternité, en fonction des mêmes variables. Une partie de ces résultats est reprise dans notre commentaire sur les maternités sans insertion professionnelle antérieure, qui constituent un contrepoint aux analyses proposées dans la thèse.

<sup>98</sup>Il faudrait, par ailleurs, différencier les deux cas dans l'étude de la mobilité, car les filles d'indépendants déménagent plus que la moyenne, alors que les filles d'agriculteurs déménagent moins que la moyenne.

<sup>99</sup>Ce qui ne veut pas dire qu'une telle séparation ne soit pas possible avec les données de l'enquête Emploi, par exemple en utilisant des modèles à équations simultanées.

## i) Études, origine sociales, et maternité

Tableau 5. Origine sociale et géographique des jeunes mères et niveau d'étude atteint au moment de la naissance du premier enfant, temps écoulé entre la fin des études et la conception

<b>Moment de la naissance du premier enfant par rapport aux études et niveau d'étude atteint</b>											
<b>Profession du père, mère ou tuteur (grand-père maternel du premier enfant)</b>	<b>Niveau d'étude (avant la naissance)</b>					<b>Nombre d'années écoulées entre fin des études et conception</b>					<b>Effectifs</b>
	<b>Au moins 2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>Tech Pro ins<sup>t</sup>it</b>	<b>Bac, Ter m1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>2<sup>e</sup> 1<sup>e</sup> CAP BEP</b>	<b>Autre niveau</b>	<b>Moins d'un an ou avant</b>	<b>1 à 4 ans après</b>	<b>5 à 9 ans après</b>	<b>10 à 14 ans après</b>	<b>15 ans et plus après</b>	
Agriculteur	11%	20%	23%	32%	14%	9%	20%	37%	22%	11%	723
Com,art,chef etse	15%	19%	25%	30%	11%	11%	25%	38%	18%	9%	1155
Cadre	45%	27%	17%	9%	2%	20%	28%	34%	12%	6%	993
Intermédiaire	23%	26%	23%	23%	5%	14%	29%	37%	14%	6%	1535
Employé qualifié	13%	19%	24%	35%	9%	12%	27%	37%	16%	8%	1306
Ouvrier qualifié	6%	12%	22%	45%	16%	11%	26%	38%	17%	7%	2489
Non qualifié	5%	10%	19%	45%	22%	12%	24%	37%	17%	10%	1602
Inconnue	5%	9%	19%	42%	26%	20%	24%	31%	15%	10%	360
<b>Total (%ligne)</b>	<b>14%</b>	<b>17%</b>	<b>22%</b>	<b>34%</b>	<b>13%</b>	<b>13%</b>	<b>26%</b>	<b>37%</b>	<b>16%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>
<b>Total (effectifs)</b>	<b>1456</b>	<b>1767</b>	<b>2199</b>	<b>3458</b>	<b>1283</b>	<b>1318</b>	<b>2624</b>	<b>3755</b>	<b>1661</b>	<b>805</b>	<b>10163</b>
<b>Origine géographique (lieu de naissance) et niveau d'étude atteint</b>											
Ile de France	19%	20%	23%	31%	7%	12%	27%	37%	17%	7%	1401
Régions autour Paris	11%	16%	21%	38%	13%	14%	28%	37%	16%	6%	1938
Rhône-Alpes	16%	21%	21%	35%	7%	14%	28%	37%	15%	6%	981
Auvergne	15%	18%	22%	35%	10%	12%	24%	37%	19%	8%	839
Sud-Ouest	13%	20%	23%	35%	9%	12%	27%	38%	15%	7%	1262
Ouest	10%	20%	21%	38%	11%	11%	26%	39%	15%	9%	1028
Est	15%	18%	23%	32%	12%	13%	24%	38%	17%	8%	743
Sud-Est	11%	15%	22%	37%	15%	16%	29%	35%	14%	5%	842
Nord-Pas de Calais	14%	8%	20%	40%	19%	20%	20%	38%	10%	12%	91
DOM-TOM	14%	10%	23%	22%	31%	12%	16%	33%	18%	22%	269
Étranger : Maghreb	23%	9%	22%	17%	28%	16%	22%	31%	20%	11%	243
Étranger : Autres Pays	27%	11%	19%	23%	20%	12%	20%	35%	20%	14%	241
Étranger : Europe	14%	10%	15%	25%	35%	10%	20%	35%	21%	14%	285
Non renseigné	14%	17%	22%	34%	13%	13%	26%	37%	16%	8%	100%
<b>Total (%ligne)</b>	<b>14%</b>	<b>17%</b>	<b>22%</b>	<b>34%</b>	<b>13%</b>	<b>13%</b>	<b>26%</b>	<b>37%</b>	<b>16%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>
<b>Total (effectifs)</b>	<b>1456</b>	<b>1767</b>	<b>2199</b>	<b>3458</b>	<b>1283</b>	<b>1318</b>	<b>2624</b>	<b>3755</b>	<b>1661</b>	<b>805</b>	<b>10163</b>

## ii) conjoint et profession

Variables	Modalités	Ordonné	P> $\chi^2$	Cadre / non	P> $\chi^2$	Au - PI / non	P> $\chi^2$	Conjoint stable	P> $\chi^2$	Conjoint travaille	P> $\chi^2$	Conjoint / sans	P> $\chi^2$	
Constante (Ref = pas de conjoint)	6:cadre	-2,2151	~ 0	-2,3767	8,50E-11	-0,6440	9,66E-11	+1,1591	9,00E-11	+1,8016	8,43E-11	+2,7552	8,42E-11	
	5:PI agr ind	-0,5731	8,74E-11											
	4:ouv ou emp qlf	+0,8687	9,51E-11											
	3:cj non qlf	+1,3995	~ 0											
	2:cj précaire	+2,0306	~ 0											
	1:cj sans emploi	+2,8664	~ 0											
Croise origine sociale et niveau d'étude (ref=Prof interm. bac ou 1er cycle)	fdAgriSup>1eC	+0,4953	5,90E-5	+0,6818	6,49E-4	+0,7487	6,75E-8	+0,1975	5,49E-3	+0,50	5,24E-2	+0,71	8,16E-2	
	fdAgriBac1eC	+0,2	2,02E-1	-0,66	8,35E-2	+0,313	4,92E-2	+0,2660	4,02E-4	+1,2190	2,73E-3	+1,516	2,87E-2	
	fdAgri2e1eCAPBEP	-0,3448	3,37E-3	-1,6075	1,14E-3	-0,2	1,71E-1	+0,2	9,82E-1	-0,1	7,43E-1	-0,0	9,26E-1	
	fdAgriInf	-0,7831	3,68E-7	-1,8403	8,13E-3	-0,7344	5,86E-4	+0,190	3,22E-2	-0,3	1,77E-1	-0,4	1,56E-1	
	fdIndepLicence	+1,6598	5,05E-11	+2,2212	6,74E-11	+1,4865	9,37E-11	+0,218	2,78E-2	+0,54	5,94E-2	+0,7	1,16E-1	
	fdIndepSupPro	+0,5074	4,53E-5	+0,8895	2,36E-6	+0,5186	2,01E-4	+0,2008	2,06E-3	+0,593	2,09E-2	+1,183	1,65E-2	
	fdIndepBac1eC	-0,0	9,53E-1	+0,2	3,95E-1	+0,2	1,48E-1	+0,1	5,62E-1	-0,0	8,40E-1	-0,2	4,09E-1	
	fdIndep2e1eCAPBE	-0,4851	5,42E-7	-0,7173	8,32E-3	-0,3262	6,63E-3	+0,12	5,70E-2	-0,4569	1,38E-3	-0,6216	6,74E-4	
	fdIndepInf	-0,8987	5,15E-11	-0,5	1,28E-1	-0,7811	1,73E-5	+0,1541	1,60E-5	-0,8118	1,86E-6	-0,9158	2,72E-5	
	fdCadreLicence	+2,0523	6,60E-11	+2,4653	7,25E-11	+1,8194	6,21E-11	+0,1513	1,20E-4	+0,6746	7,32E-4	+0,55	5,07E-2	
	fdCadreSupPro	+1,0556	5,53E-11	+1,4774	7,14E-11	+1,1490	8,41E-11	+0,1747	6,81E-3	+0,9469	4,71E-4	+0,701	4,75E-2	
	fdCadreBac1eC	+0,6189	1,27E-5	+1,1017	2,72E-8	+0,8679	6,20E-8	+0,2	8,05E-1	+0,2	3,39E-1	+0,1	8,22E-1	
	fdCadre<Bac	+0,21	7,09E-2	+1,2287	5,51E-11	+0,4280	1,10E-3	+0,15	8,55E-2	-0,1	5,65E-1	-0,1	6,42E-1	
	fdPIntLicence	+1,4181	6,28E-11	+2,0790	6,55E-11	+1,2615	8,91E-11	+0,2	1,11E-1	+0,461	2,65E-2	+0,690	3,87E-2	
	fdPIntSupPro	+0,5951	1,96E-10	+0,9105	2,80E-10	+0,8210	7,31E-11	+0,139	1,19E-2	+0,5115	6,88E-3	+0,3	2,99E-1	
	fdPInt<Bac	-0,4369	1,67E-8	+0,0	7,69E-1	-0,3787	9,92E-5	+0,0984	1,36E-3	-0,3178	7,72E-3	-0,344	3,48E-2	
	fdEmpQlfLicence	+1,4757	6,47E-11	+2,0202	7,35E-11	+1,3648	9,61E-11	+0,250	1,83E-2	+0,5	1,04E-1	+0,7	1,42E-1	
	fdEmpQlfSupPro	+0,4109	3,47E-4	+0,7816	1,50E-5	+0,4078	1,63E-3	+0,1927	2,83E-4	+0,44	5,12E-2	+0,778	3,90E-2	
	fdEmpQlfBac1eC	-0,1	3,32E-1	-0,2	3,69E-1	-0,1	3,55E-1	+0,1	1,66E-1	+0,1	4,92E-1	+0,1	7,46E-1	
	fdEmpQlf2e1eCAPB	-0,6275	5,21E-11	-0,6452	5,07E-3	-0,6088	7,34E-8	+0,1067	4,79E-4	-0,3422	8,03E-3	-0,5947	2,37E-4	
	fdEmpQlfInf	-1,0848	6,72E-11	-0,59	6,36E-2	-0,8150	2,10E-6	+0,1405	1,41E-10	-1,0077	1,46E-10	-1,0197	1,89E-7	
	fdOuvQlfLicence	+1,3115	4,38E-11	+1,6338	5,24E-11	+1,3898	3,84E-11	+0,3088	3,53E-4	+1,0859	7,96E-3	+0,95	9,55E-2	
	fdOuvQlfSupPro	+0,1	2,04E-1	+0,2	3,39E-1	+0,2	1,18E-1	+0,160	1,20E-2	+0,6161	6,02E-3	+0,57	7,23E-2	
	fdOuvQlfBac1eC	-0,3016	1,84E-4	-0,6133	4,49E-3	-0,3001	2,68E-3	+0,1	2,84E-1	-0,1	3,33E-1	-0,2	2,27E-1	
	fdOuvQlf2e1eCAPB	-0,6929	9,26E-11	-1,5582	6,19E-11	-1,0273	7,10E-11	+0,0741	2,96E-3	-0,2965	8,75E-4	-0,313	1,07E-2	
	fdOuvQlfInf	-1,3343	9,02E-11	-1,2507	7,63E-6	-1,5116	6,29E-11	+0,0926	5,43E-11	-1,1056	5,89E-11	-1,0719	7,17E-11	
	fdNonQlfSup>1eC	+0,3564	3,85E-3	+0,7623	8,77E-5	+0,4649	8,00E-4	+0,18	6,75E-2	+0,44	7,33E-2	+0,5	1,85E-1	
	fdNonQlfBac1eC	-0,3337	1,54E-3	-0,1	5,26E-1	-0,3706	5,20E-3	+0,1	5,85E-1	+0,1	7,70E-1	-0,1	6,99E-1	
	fdNonQlf2e1eCAPB	-0,8528	6,84E-11	-2,3135	8,96E-9	-1,0045	6,31E-11	+0,0869	1,64E-7	-0,6118	1,06E-9	-0,4973	4,03E-4	
	fdNonQlfInf	-1,2764	5,97E-11	-2,2947	2,99E-6	-1,6527	7,99E-11	+0,0992	5,02E-11	-0,8806	7,04E-11	-0,8323	2,48E-8	
	fdSONRBac+&	-0,2	2,17E-1	+0,2	4,60E-1	-0,1	7,65E-1	+0,2	2,84E-1	-0,47	6,74E-2	-0,4	2,99E-1	
	fdSONR2e1eCAPBEP	-1,2922	7,32E-11	-1,783	1,02E-2	-1,4426	2,87E-8	+0,1719	1,88E-7	-1,0717	9,53E-9	-1,2274	3,84E-8	
	fdSONRInf	-1,4494	5,50E-11	-2,465	1,15E-2	-2,2656	2,24E-9	+0,1763	2,11E-10	-1,0025	2,13E-7	-1,0376	2,22E-5	
	Lieu de naissance (ref= Région autour Paris)	DOMTOM	-0,0	9,84E-1	+0,1	8,03E-1	-0,49	5,56E-2	+0,2	4,73E-1	+0,3	3,05E-1	-0,2	6,14E-1
		IdF	+0,1418	6,11E-3	+0,1	5,02E-1	+0,1777	7,11E-3	+0,070	4,18E-2	+0,1	4,97E-1	-0,1	3,32E-1
		NordPdC	-0,12	5,05E-2	-0,2	2,00E-1	-0,1	5,34E-1	+0,078	2,53E-2	-0,1	2,43E-1	-0,247	3,80E-2
		Est	+0,2106	2,61E-4	-0,1	5,69E-1	+0,14	7,01E-2	+0,0809	2,11E-6	+0,4043	4,30E-5	+0,2	2,14E-1
		Ouest	+0,1603	2,74E-3	+0,1	6,27E-1	+0,1	2,47E-1	+0,0730	7,69E-3	+0,3575	1,01E-4	+0,301	1,92E-2
SudOuest		+0,0	6,60E-1	-0,21	9,80E-2	+0,0	8,56E-1	+0,1	1,07E-1	+0,1	2,56E-1	-0,1	6,48E-1	
RAAuv		+0,10	9,58E-2	-0,1	2,64E-1	+0,180	1,66E-2	+0,080	2,57E-2	+0,1	2,14E-1	-0,1	4,12E-1	
SudEst		-0,1	3,76E-1	-0,1	5,11E-1	+0,1	2,28E-1	+0,083	1,85E-2	-0,2541	7,90E-3	-0,3432	6,28E-3	
Maghreb		-0,6291	1,28E-9	-0,3	1,49E-1	-0,2	1,35E-1	+0,1218	5,01E-11	-1,0373	4,55E-11	-0,362	4,86E-2	
AutPays		-0,218	4,61E-2	+0,1	7,89E-1	-0,2	1,03E-1	+0,1	1,61E-1	-0,381	1,08E-2	-0,0	9,03E-1	
Europe LN NR		+0,3755	6,82E-4	+0,5188	4,59E-3	+0,281	4,76E-2	+0,154	2,46E-2	+0,5222	8,53E-3	+0,775	1,53E-2	
BB là	2	-0,0	3,56E-1	-0,1	1,82E-1	-0,0	7,32E-1	+0,0	4,16E-1	-0,0	5,71E-1	-0,0	9,59E-1	
	3	-0,0	1,80E-1	-0,0	6,05E-1	-0,0	4,59E-1	+0,0	3,30E-1	-0,0	3,28E-1	-0,0	6,97E-1	
	av89j90	+0,2	1,68E-1	+0,2	4,48E-1	+0,0	7,56E-1	+0,16	5,03E-2	+0,35	7,28E-2	+0,1	5,62E-1	
BB né entre	P90m91	+0,12	8,69E-2	+0,0	9,76E-1	+0,16	7,42E-2	+0,094	3,46E-2	+0,241	3,55E-2	+0,2	2,53E-1	
	av0m1	-0,1	1,77E-1	-0,1	3,96E-1	-0,1	5,59E-1	+0,1	3,56E-1	-0,1	6,38E-1	-0,3	1,01E-1	
	av1m2	-0,1	5,27E-1	+0,0	8,90E-1	-0,2	2,40E-1	+0,1	6,08E-1	+0,1	7,74E-1	-0,0	8,46E-1	
	Paire concordantes													

## iii) dernière profession avant la naissance du premier enfant

Modalités		A travaillé / non	X <sup>2</sup> Wald	P>χ <sup>2</sup>	Dernière CS	X <sup>2</sup> Wald	P>χ <sup>2</sup>
état cadre)	0:jamais	+2,8692	1152,25	8,29E-11	+3,2889	4715,03	<1E-10
	1:NonQlf				+1,0101	836,2	<1E-10
	2:E&OQlf				-0,8925	640,53	<1E-10
	3:PI,NR,ACCE,Agr				-3,3214	3886,92	<1E-10
	4:Cadre						
							Référence
Père agri	Sup>1eC	+1,987	4,14	4,19E-2	+1,4304	120,44	<1E-10
	Bac1eC	+0,1	0,05	8,15E-1	-0,28	3,73	5,33E-2
	2e1eCAPBEP	-0,0	0,02	8,95E-1	-1,0385	72,31	<1E-10
	Inférieur	-1,5971	48,01	4,90E-11	-1,7946	120,3	<1E-10
Père indép	Licence	+0,9	2,43	1,19E-1	+2,9235	358,33	<1E-10
	SupPro	+0,8	2,52	1,12E-1	+0,8412	42,5	1,34E-10
	Bac1eC	-0,3	1,04	3,09E-1	-0,20	3,18	7,43E-2
	2e1eCAPBE	+0,4	1,47	2,26E-1	-1,0332	104,77	<1E-10
	Inférieur	-1,8394	92,98	4,71E-11	-1,6249	140,08	<1E-10
Père cadre	Licence	+0,9917	6,74	9,43E-3	+3,2852	883,09	<1E-10
	SupPro	+2,352	5,8	1,60E-2	+1,4682	149,77	<1E-10
	Bac1eC	+0,4	0,8	3,72E-1	+0,4512	9,6	1,95E-3
	<Bac	-1,8829	113,52	9,05E-11	-0,5034	17,7	2,59E-5
Père Pint	Licence	+1,5054	6,96	8,32E-3	+2,8880	602,29	<1E-10
	SupPro	+1,6304	8,22	4,15E-3	+1,0812	124,07	<1E-10
	Bac1eC						Référence
	<Bac	-0,9177	31,19	2,34E-8	-0,9544	139,33	<1E-10
Père empl qf	Licence	+0,7	1,46	2,26E-1	+2,8327	277,93	<1E-10
	SupPro	+1,252	4,79	2,86E-2	+0,8040	45,48	<1E-10
	Bac1eC	+0,2	0,38	5,37E-1	-0,21	3,77	5,22E-2
	2e1eCAPB	+0,2	0,77	3,79E-1	-0,9437	112,55	<1E-10
	Inf	-2,1177	146,71	5,54E-11	-1,5809	151,99	<1E-10
Père ouvr qf	Licence	+1,0	1,96	1,61E-1	+2,4335	204,24	<1E-10
	SupPro	+1,770	6,5	1,08E-2	+0,7215	43,33	9,74E-11
	Bac1eC	-0,2	1,11	2,92E-1	-0,5422	41,92	1,33E-10
	2e1eCAPB	+0,0	0,02	8,86E-1	-1,2718	442,89	<1E-10
	Inférieur	-2,0309	248,1	6,67E-11	-2,2333	663,14	<1E-10
Père non qf	Sup>1eC	+0,3	0,66	4,17E-1	+1,1210	75,23	<1E-10
	Bac1eC	-0,2	0,57	4,51E-1	-0,6082	30,96	2,64E-8
	2e1eCAPB	-0,352	3,88	4,89E-2	-1,4016	358,11	<1E-10
	Inf	-1,7391	156,94	5,60E-11	-2,1880	560,27	<1E-10
Cs père NR/SO	Bac&+	-0,72	3,74	5,33E-2	+0,1	0,1	7,53E-1
	2e1eCAPBEP	-0,789	6,14	1,32E-2	-1,4107	82,24	<1E-10
	Inf	-2,4992	154,29	6,29E-11	-2,4599	220,17	<1E-10
France métropolitaine	DOMTOM	-0,1	0,07	7,97E-1	+0,1	0,24	6,23E-1
	IdF	+0,5658	18,94	1,35E-5	+0,4895	82,01	<1E-10
	Autour Paris						Référence
	NordPdC	-0,0	0,03	8,66E-1	+0,0	0,07	7,89E-1
	Est	+0,4753	11,85	5,78E-4	+0,2484	17,12	3,52E-5
	Ouest	+0,7250	25,81	3,77E-7	+0,2196	15,52	8,18E-5
	SudOuest	+0,5634	12	5,32E-4	+0,2118	10,33	1,18E-3
	RAAuv	+0,5125	11,65	6,43E-4	+0,3001	24,01	9,57E-7
	SudEst	+0,1	0,55	4,59E-1	+0,2332	11,61	6,55E-4
	Étranger	Maghreb	-1,2660	72,31	6,55E-11	-0,6122	31,32
AutPays	-1,0578	43,07	9,03E-11	-0,7443	41,58	1,91E-10	
Europe	-0,2	0,82	3,64E-1	-0,2	1,78	1,83E-1	
LN NR	-0,9503	37,08	1,22E-9	-0,5324	24,34	8,06E-7	
là	1						Référence
	2	+0,10	2,92	8,74E-2	+0,05	2,91	8,81E-2
	3	+0,1	2,02	1,55E-1	+0,0	0,43	5,11E-1
encre	av89j90	+0,593	4,67	3,08E-2	+0,23	3,65	5,60E-2
	Ø0m91	+0,1	0,61	4,36E-1	+0,164	5,16	2,31E-2
	av0m1	+0,1	0,16	6,90E-1	-0,2442	9,45	2,11E-3
	av1m2	-0,42	3,17	7,50E-2	-0,248	4,57	3,25E-2
ntes		83,3%			76,3%		

#### iv) Commentaire détaillé sur les maternités sans insertion professionnelle préalable

Toutes choses égales par ailleurs, c'est avant tout le fait de n'avoir pas fait d'études au-delà du niveau du collège (CAP et BEP exclus) qui augmente le plus la probabilité de n'avoir jamais travaillé avant la naissance du premier enfant : les jeunes femmes n'ayant pas dépassé le niveau du collège ou n'ayant pas atteint le niveau de la terminale (pour les filles de cadres et de profession intermédiaire) ont davantage de chances de n'avoir jamais travaillé comparées à celles ayant poursuivi leur scolarité jusqu'à la terminale ou à un premier cycle universitaire (DEUG) à origine sociale donnée<sup>100</sup>, mais cet effet n'est pas le même selon leur origine sociale. On calcule que le rapport des chances est multiplié par 5 à 6 chez les filles d'indépendant, d'ouvriers ou d'employés non qualifiés, d'agriculteurs, d'ouvriers qualifiés, sans origine sociale renseignée, et par dix chez les filles d'employés qualifiés. Chez les filles de cadres et de professions intermédiaires, la comparaison ne peut se faire qu'avec celles qui ne sont pas allées jusqu'à la terminale : dans ce cas, si le facteur n'est que de 2,5 pour une fille de profession intermédiaire, il est proche de dix pour une fille de cadre. Ces dernières sont surtout plus « nombreuses » (en fait, les effectifs en jeu sont ici très faibles, 66 filles de cadre n'ayant jamais travaillé en tout, dont 36 en cours d'études) à avoir leur premier enfant avant d'avoir achevé leurs études, car aucune n'est au chômage parmi celles qui n'avaient jamais travaillé avant la naissance de leur premier enfant, et significativement moins que la moyenne sont inactives. Si on retrouve, pour une fille de cadre, le lien général avec la situation du conjoint d'une part et le niveau d'étude d'autre part, cela est partiellement compensé par la prédominance des femmes diplômées et des femmes en couple avec un cadre ou un homme de profession intermédiaire. En outre, si les effectifs en jeu n'étaient si faibles, il serait sans doute pertinent ici de tenir compte d'autres éléments comme la situation du conjoint pour comprendre ces résultats : l'introduction de celle-ci dans le présent modèle – outre les problèmes qu'elle pose puisqu'il ne s'agit que d'une approximation (une « proxy ») pour la présence d'un conjoint *avant* la naissance – ne modifie guère les coefficients liés au niveau d'étude et à l'origine sociale, et permet surtout de contrôler ce que nous avons déjà vu plus haut, à savoir que les femmes seules, ainsi que celles dont le conjoint est au chômage ou dans un emploi précaire, ont significativement moins de chances que les autres, toutes choses égales par ailleurs, d'avoir déjà travaillé avant la naissance de leur premier enfant. Cependant, on peut remarquer que les femmes en couple avec un homme de profession intermédiaire (ayant un emploi durable) ont *aussi* (significativement) plus de chances de n'avoir jamais travaillé que celles qui sont en couple avec un ouvrier ou un employé qualifié (ainsi que celles en couple avec un cadre), toutes choses égales par ailleurs. Il faudrait ici tenir compte de leur diplôme voire de leur origine sociale *de façon croisée* pour isoler un effet propre... Enfin, il faudrait faire intervenir le type d'aides auxquelles ont accès les jeunes mères peu diplômées, ainsi qu'un environnement familial plus large : ainsi, 11% des jeunes mères n'ayant jamais travaillé avant la naissance de leur premier enfant font partie d'un ménage complexe (il s'agit surtout de femmes habitant avec leurs parents ou leurs beaux-parents et éventuellement des frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs), contre 5% de celles qui ont déjà travaillé (5% en moyenne). La moitié n'a pas de conjoint, 19 (sur 90) ont un conjoint sans emploi, aucune n'est en couple avec un cadre, et 37 n'ont pas dépassé le niveau du collège, mais il s'agit, pour le reste, de situations relativement diversifiées socialement, comme nous l'avons déjà vu. On peut aussi penser que des formes d'aides plus « à distance » (par exemple la fourniture d'un logement ou le paiement d'un loyer) peuvent exister notamment dans les cas de jeunes mères plus diplômées ou issues de milieu plus aisé.

<sup>100</sup>On obtient ce résultat par soustraction, pour chaque origine sociale, du coefficient des jeunes femmes ayant atteint le niveau de la terminale ou du premier cycle universitaire.

La détention d'un diplôme supérieur joue en sens inverse des bas diplômes, mais plus fortement s'il s'agit d'un diplôme technique ou professionnel de l'enseignement supérieur ou d'un cursus donnant accès à une profession et, là encore, de façon différenciée suivant l'origine sociale, tendant à avoir moins d'impact, notamment, chez les filles d'employé qualifié, d'ouvrier et d'employé non qualifié que chez les cadres et les professions intermédiaires. En revanche, l'origine géographique joue de manière significative toutes choses égales par ailleurs : une jeune mère originaire du Maghreb ou d'un autre pays non européen a significativement plus de chances de n'avoir jamais travaillé qu'une femme née en France ; au sein de ces dernières, les femmes issues du Nord-Pas de Calais ou des régions entourant l'Île de France ont significativement plus de chance de n'avoir jamais travaillé avant la naissance de leur premier enfant (toutes choses égales par ailleurs, notamment niveau d'étude et origine sociale) que celles originaires d'autres régions, en particulier de l'Ouest (Pays de Loire, Bretagne, Poitou-Charente). De manière sommaire, les différences d'origine régionale semblent différencier, premièrement, les régions offrant de vastes possibilités d'emploi comme l'Île de France ou Rhône-Alpes (associée ici à l'Auvergne) ; deuxièmement, celles qui, sans offrir les mêmes possibilités, se caractérisent, comme l'Ouest ou le Sud-Ouest, par des mouvements traditionnellement forts de migrations aussi bien vers des métropoles régionales dynamiques du point de vue de l'emploi que vers Paris ou d'autres régions ; enfin, les régions les plus sinistrées, dans lesquelles existaient plus qu'ailleurs un enracinement ouvrier local, souvent mono-industriel. Les régions entourant Paris seraient à classer entre ces deux dernières situations du fait de la proximité de Paris, tandis que l'Est et le Sud-Est relèveraient à la fois des situations 1 et 3. Seul ressort donc le troisième cas dans l'étude des maternités sans insertion professionnelle, mais il n'en va pas de même dans les cessations d'activité et pertes d'emploi avant et après le début de grossesse, comme on va le voir plus loin. Il était moins fréquent de n'avoir jamais travaillé pour un enfant né au début des années 1990, et plus fréquent pour un enfant né après avril 2001, ce qui peut relativiser la tendance séculaire d'accroissement de l'emploi des femmes, tout en incitant à se pencher sur les effets d'une certaine précarisation – accélérée ? – des jeunes mères dans la période récente.

Pour une proportion de l'ordre de 8% de jeunes mères n'ayant jamais travaillé avant la naissance de leur enfant, dont 5% d'inactives, 2% d'étudiantes, 1% de chômeuses, le moins que l'on puisse dire est que les dynamiques rencontrées sont relativement complexes. Certes, cette situation touche de façon privilégiée les femmes les plus défavorisées avant la grossesse – trois femmes sur dix originaires d'un pays extra-européen (c'est à dire principalement d'Afrique du Nord et d'anciennes colonies françaises), ou dont l'origine géographique n'est pas connue, plus de deux femmes sur dix n'ayant pas dépassé le niveau du collège, 15 à 20% des femmes sans conjoint ou dont le conjoint est au chômage ou a un emploi précaire, près de 20% de celles dont l'origine sociale ne nous est pas renseignée – ; pourtant, la composition en est en fin de compte diversifiée socialement, en partie du fait des situations où l'enfant survient avant la fin des études, en partie par des effets de masse, les catégories les plus touchées étant par ailleurs peu nombreuses dans la population des jeunes mères. Une telle diversité sociale et une telle complexité mériteraient des études monographiques, compte tenu du fait que notre étude statistique est victime d'un émiettement des effectifs dès que nous entrons dans le détail des situations. Et pourtant, les effets que nous avons mis en évidence sont significatifs du point de vue de leur écart à l'indépendance, ce qui conduit à penser que les processus en jeu sont sans doute très hétérogènes selon les différents cas de figure : en particulier, l'enquête emploi ne nous permet pas de dire lesquels de ces cas correspondent à des grossesses non désirées, voire à des situations critiques, par exemple en l'absence de conjoint, et lesquels pourraient simplement relever de modèles

plus traditionnels de répartition des rôles au sein d'un couple, pour des femmes ne s'inscrivant tout simplement pas dans le modèle, dominant dans les années 90, d'une insertion professionnelle et de la poursuite d'études préalables à leur première maternité, voire à une mise en couple durable. Aller plus loin aurait peut-être nécessité que nous utilisions les séries antérieures de l'enquête Emploi, pour mieux décrire la genèse de ce « modèle » ou plutôt les modes d'accès à la maternité auxquels il s'est substitué : ceci n'a pas été matériellement possible dans le temps imparti pour cette étude. On peut en tout cas caractériser ces entrées dans la maternité avant l'entrée sur le marché du travail voire avant la fin des études comme un phénomène diffus, à la fois parce qu'il touche toutes les classes sociales, et parce qu'il est difficile à appréhender, car il ne les touche pas au même titre, ni, vraisemblablement, dans les mêmes circonstances.

### **b) Situation professionnelle et maternité**

Nous reproduisons principalement ici des compléments aux analyses qui ont été mobilisées dans la thèse, et qui apparaissaient comme des points relativement techniques, non indispensables pour la démonstration. Néanmoins, ils aident à se faire une idée sur la complexité des dynamiques de l'emploi des jeunes mères au moment de la maternité. La plupart de ces éléments d'analyses ressortissent aux chapitres 2 et 3, et nous y avons parfois fait référence. Les deux premiers points concernent à nouveau des cas assez particuliers s'agissant des dynamiques d'emploi des jeunes mères, tout comme pour les maternités sans insertion professionnelle préalable. En ce qui concerne les mères qui arrêtent de travailler avant une grossesse, cette note est à lire comme un complément aux développements présentés dans la thèse. En ce qui concerne les arrêts pendant le congé maternité, il s'agit davantage à un problème auquel nous avons fait référence, sans détailler les résultats qui sont donc repris ici.

S'agissant de la réévaluation par les mères au foyer de leur situation antérieure, il s'agit d'un exposé de la démonstration que nous avons repris plus sommairement dans la thèse, au chapitre 2. Nous avons reproduit la régression logistique qui a été introduite dans cette démonstration pour contrôler certains effets croisés et confirmer ainsi nos hypothèses.

Enfin, nous reprenons les analyses par des modèles logistiques des différents moments où les jeunes mères ont cessé de travailler. Les tableaux correspondant sont précédés d'une note sur les principes retenus pour traiter l'information sur les transitions professionnelles des jeunes femmes et pour arriver à déterminer à quels moments elles avaient un emploi par rapport à la grossesse et à la maternité.

#### **i) Remarques sur les cessations d'activité antérieures à la grossesse**

Les déterminants des cessations d'activité avant la grossesse ressortissent à trois logiques différentes mais qui ne sont pas forcément en discordance : en premier lieu, jouent les caractéristiques des emplois que ces femmes occupent initialement (notamment selon qu'il s'agit d'emploi précaire ou durable), et leurs caractéristiques personnelles d'ancienneté, de niveau d'étude, de qualification acquise et reconnue ou non, qui les protègent plus ou moins contre la perte d'emploi (en l'absence de protection légale avant la grossesse), à quoi s'ajoute la conjoncture économique du secteur, de l'année, de la région considérée. C'est ainsi que les différences d'origine régionale semblent faire ressortir le rôle du marché du travail, en opposant les régions offrant de vastes possibilités d'emploi comme l'Île de France ou Rhône-Alpes (associée ici à l'Auvergne), celles qui, sans offrir les mêmes possibilités, se caractérisent par des mouvements traditionnellement forts de migrations aussi bien vers des métropoles régionales dynamiques du point de vue de l'emploi que vers Paris ou d'autres régions (comme l'Ouest ou le Sud-Ouest), aux régions les plus sinistrées, dans lesquelles existaient plus qu'ailleurs un enracinement ouvrier local, souvent mono-industriel. Les



régions entourant Paris seraient à classer entre ces deux dernières situations du fait de la proximité de Paris, tandis que l'Est et le Sud-Est relèveraient à la fois des situations 1 et 3. Ainsi, les françaises issues de la région Île de France s'arrêtent plus souvent que celles issues de la plupart des autres régions, Nord-Pas de Calais et Sud-Est excepté, toutes choses égales par ailleurs, ces dernières s'arrêtant même plus souvent ; les femmes originaires de pays extra-européens, mais beaucoup moins celles originaires d'Afrique du Nord, s'arrêtent de travailler ou perdent leur emploi plus souvent que les françaises.

En second lieu, il faut garder à l'esprit le fait que l'on oppose ici des femmes qui perdent ou abandonnent un emploi avant de faire un enfant à des femmes qui travaillent au moins au début de leur grossesse (et vont dès lors bénéficier en principe de toutes les protections légales de l'emploi liées à la maternité) voire à la fin. Cela induit deux effets de sélection : le premier est lié au fait que chaque variable explicative joue pour des femmes qui avaient déjà connu une insertion sur le marché du travail, au sens où elles avaient déjà travaillé, ce qui constitue une information supplémentaire par rapport à ce qu'on sait d'une femme ne travaillant pas à un moment donné puisqu'on a éliminé par là, en contrepartie, les femmes les moins insérées et celles dont les chances d'obtenir un emploi étaient déjà faibles, même sans avoir d'enfant<sup>101</sup>. De plus, on conserve des femmes qui se différencient non plus uniquement par leurs niveaux d'étude ou par leurs propriétés sociales pouvant les aider ou au contraire les gêner pour obtenir un emploi ou le conserver avant d'avoir leur premier enfant, mais aussi par leur parcours professionnel antérieur, lequel a à son tour plus ou moins d'importance selon leur formation et leur secteur d'activité. Le second effet de sélection tient à ce que le fait que les femmes observées aient leur premier enfant à ce moment précis peut découler de ce début de carrière professionnelle que nous prenons désormais en compte. Dans certains cas, ces femmes peuvent cesser leur activité dans le but de préparer leur première grossesse, mais elles peuvent aussi se tourner vers la grossesse à la « faveur » d'une cessation d'activité ou d'une période de chômage plus ou moins longue, en marquant par là une « pause », plus ou moins temporaire ou durable dans leur carrière. Bien entendu, rien ne nous permet de dire ici dans quel ordre logique ou chronologique s'enchaînent ces événements, mais la manière dont jouent nos différentes variables explicatives suggère néanmoins ces différentes logiques possibles. Par là, ces logiques tiennent aux chances d'accéder à l'emploi de ces femmes compte tenu de leurs caractéristiques, mais aussi compte tenu des caractéristiques des emplois auxquels elles ont des chances d'accéder, compte tenu de leur formation, de leur profession, de leur secteur d'activité initiaux, de leur région d'origine et de celles qu'elles habitent par la suite, notamment après leurs études. Certains emplois pourraient être plus ou moins propices à une maternité, soit du fait des conditions de travail, soit du fait de leur emprise horaire, soit du fait de responsabilités ou d'astreintes particulières. Ces dernières peuvent tenir aux conditions matérielles de travail (horaires, cadences, modes de régulation de la productivité individuelle, débordement sur le temps extra-professionnel), ou simplement à l'intériorisation par ces femmes de valeurs d'excellence professionnelle et de progression dans leur carrière qui apparaissent incompatibles avec la prise en charge d'un enfant. Dans ce cas, la naissance du premier enfant a toutes les chances d'être différée et, soit de survenir à la faveur d'une rupture professionnelle (démission, licenciement), soit de provoquer quand elle survient. Évidemment, ces deux motifs ne correspondent pas aux mêmes niveaux de qualification, et n'aboutissent pas forcément au même type de dénouement, comme le suggèrent les résultats que nous examinons. Certains milieux

<sup>101</sup> Ainsi, les catégories qui ont le plus tendance à avoir leur premier enfant sans avoir jamais travaillé peuvent ne pas ressortir significativement, même si elles tendent également à s'arrêter après la naissance de leur enfant, uniquement parce que le fait de se restreindre aux seules femmes ayant travaillé réduit alors leur poids numérique et accroît par là l'incertitude sur les effets constatés.

professionnels, selon les conventions collectives qui y sont en vigueur, et selon qu'ils sont plus ou moins féminisés et que les maternités y sont plus ou moins fréquentes et débouchent sur des départs, des mutations ou bien sur des maintiens dans le même poste vont par ailleurs plus ou moins bien accepter la maternité, à la fois dans ce qu'elle produit de contraintes spécifiques sur l'emploi du temps féminin et sur l'attitude face au travail, mais aussi, peut-être par un simple effet d'inertie. Ainsi, dans un milieu professionnel où les supérieurs et les pairs croiraient massivement que la maternité s'accompagne nécessairement d'un désinvestissement professionnel, cette croyance pourrait agir comme une prophétie autoréalisatrice, les femmes recevant des « signaux » défavorables à un projet de maternité bien avant de s'y engager, par exemple lorsqu'elles se marient, ou lorsqu'elles observent ce qu'il advient de leurs collègues qui ont des enfants. De ce point de vue, des travaux sur les usages croisés de l'âge et du genre dans certains milieux professionnels et chez certains employeurs pourrait ici apporter des éclairages à notre étude. Enfin, il faut également prendre en compte la présence éventuelle d'un conjoint et sa situation dans ces arbitrages spécifiques à la période précédant la première grossesse. Quoiqu'il en soit, ce sont ces remarques et en particulier, ce deuxième effet de sélection qui justifient que nous séparions cette étude de celle des arrêts de travail postérieurs au début de la grossesse, où nous tendrons à négliger le fait que les conditions de qualification, d'emploi et de travail aient pu jouer sur le fait d'avoir son premier enfant au moment considéré.

#### ii) Continuer ou cesser de travailler entre la grossesse et le congé maternité

Entre le début de la grossesse et celui du congé maternité, le niveau d'étude semble jouer moins qu'avant la grossesse, en particulier pour les bas niveaux d'étude, compte tenu de l'effet très marqué des caractéristiques du dernier emploi. À l'exception des femmes ayant poursuivi un premier cycle, qui s'arrêtent plus souvent de travailler avant le congé maternité que celles qui sont allées jusqu'à une terminale générale, les femmes ayant un niveau d'étude supérieur s'arrêtent moins souvent que ne le feraient prévoir leurs autres caractéristiques, tandis que les femmes n'ayant pas été jusqu'à la terminale s'arrêtent plus souvent, sauf peut-être si elles cumulent une troisième et un diplôme technique court (CAP ou BEP). L'origine sociale quant à elle ne semble jouer aucun rôle démontrable avec ces données, tandis que le seul élément à ressortir du point de vue de l'origine géographique est le fait d'être née dans le sud-est de la France ou dans les DOM-TOM, à chaque fois en faveur d'une cessation d'activité. Les femmes sans conjoint et celles dont le conjoint gagne au delà de 12000 FF s'arrêtent également plus souvent. Il en va de même des femmes qui ont exercé un emploi non qualifié, qui avaient peu d'ancienneté, un emploi précaire (à l'inverse de celles qui avaient un emploi public), résultat qu'on retrouve pour tous les moments étudiés où les femmes cessent de travailler. Enfin, les femmes dont l'enfant est né avant la première enquête, qui sont celles qu'on garde ici trois années de suite, s'arrêtent moins souvent, ce qui peut être rapporté à la conjonction entre mobilité géographique et retrait féminin du marché du travail (ou, ici, entre stabilité géographique et stabilité dans l'emploi) au moment de la naissance du premier enfant, déjà discuté plus haut. À l'inverse, les femmes interrogées à la troisième enquête sont davantage des femmes qui emménagent ; or, la répétition de l'enquête dans le temps dégrade les taux de réponses en particulier pour des jeunes mères actives, tandis que les femmes qui emménagent sont plus souvent sans emploi, mais ne l'étaient pas forcément avant leur grossesse. La conjugaison de ces deux effets permet d'expliquer qu'on ait ici un effet relativement marqué.

Le fait de se limiter aux femmes que l'on peut suivre jusqu'à ce que leur premier enfant ait 18 mois limite assez peu la proportion de femmes s'arrêtant de travailler, mais on ne conserve d'effets significatifs que ceux liés aux caractéristiques du dernier emploi (y compris le fait qu'il s'agisse d'un emploi qualifié), le fait d'être originaire du sud-est de la

France dans le sens d'un arrêt du travail, et celui d'avoir suivi des études jusqu'à un second cycle universitaire dans le sens de sa conservation. Le même raisonnement pourrait s'appliquer au rôle des niveaux d'étude, au fait d'avoir un conjoint sans emploi ou pas de conjoint, chacun de ces cas correspondant à des situations où une perte d'emploi est plus probable quand on prend en compte des femmes interrogées lors de la troisième enquête, lorsque leur enfant vient de naître, chez qui des cessations d'activité liées à un déménagement interviennent plus souvent chez des femmes peu diplômées ou déménageant à cause du travail du conjoint alors que les femmes dont l'enfant atteint 18 mois sur la séquence d'observation sont doublement sélectionnées par leur stabilité géographique ultérieure et le fait d'avoir travaillé au moins jusqu'au début de leur grossesse, à partir duquel jouent des protections légales et où interviennent par ailleurs moins souvent des raisons exogènes de quitter leur emploi, comme l'est un déménagement ou une rupture conjugale. Il est logique en revanche que ces protections ne jouent pas dans le cas d'un emploi précaire (si le contrat prend fin avant le congé maternité), mais on constate aussi qu'elles n'abolissent pas l'effet de l'ancienneté et d'un emploi non qualifié.

**iii) Les mères au foyer réévaluent-elles rétrospectivement leur retrait du marché du travail lorsque leur enfant n'était pas né ?**

Approfondissons maintenant cette question du rapport à l'emploi et des modes de déclaration des statuts d'activité après une maternité : il s'agit de mieux cerner la signification de ce statut « au foyer » non seulement au moment de l'arrivée du premier enfant mais aussi des suivants. Nous partons ici de deux problèmes : le premier est celui du décalage dans la manière dont les femmes déclarent une situation hors emploi selon qu'un enfant est présent ou non, en particulier lorsqu'on parle d'une situation antérieure à la naissance. En fonction du fait que cette situation a été déclarée sur le moment, c'est à dire *avant* l'arrivée du premier enfant, ou rétrospectivement, *après* cette arrivée, la proportion de jeunes femmes se déclarant « au foyer » est très différente, mais d'autres phénomènes peuvent expliquer cette différence, comme la déformation de l'échantillon au fur et à mesure que l'enquête se répète dans le temps, par exemple à travers les problèmes de taux de réponse et de mobilité. Le second problème que nous abordons est celui du rapport entre la progression apparente dans le temps de la proportion de mères au foyer et l'arrivée d'autres enfants pendant la période d'observation. Ces différentes corrélations ne permettent pas de poser un sens univoque à la corrélation entre rapport à l'emploi (et à la carrière professionnelle) et rapport à la maternité (et à ce que nous appelons carrière maternelle), mais plutôt d'en mesurer l'interaction résolument non univoque au niveau des principales intéressées.

**Le problème**

Nous avons noté l'importance de l'inactivité féminine déclarée *avant la naissance* du premier enfant, mais aussi des transitions du chômage à l'inactivité, tout en notant la possibilité que cette inactivité procède – au moins en partie – d'une réévaluation par les femmes de leur situation avant la naissance de leur enfant. Nous avons également remarqué l'ambivalence de ce classement dans l'inactivité par rapport au classement dans le chômage. Or, il est possible de tester la validité de chacune de ces deux hypothèses à l'aide d'informations plus complètes sur la situation avant la naissance. À quelles conditions l'accueil d'un enfant en bas âge peut-il être compatible avec une recherche d'emploi active, même pour une chômeuse indemnisée – une fois passée la période correspondant au congé de maternité pour les actives ? Nous avons remarqué que seulement six jeunes mères au chômage sur dix étaient disponibles sous quinze jours pour trouver un emploi, et que seulement 52% indiquaient des démarches concrètes pour trouver un emploi : si on élargissait la sphère de l'inactivité à ces cas, on aboutirait à une « inactivité » supérieure, qui pourrait concerner de l'ordre du tiers des

jeunes mères *après* la naissance de leur enfant. Il nous semble cependant que, si le classement dans l'inactivité plutôt que dans le chômage est caractéristique des jeunes mères, et est de ce fait sujet à certaines réévaluations et à un certain flou après la naissance, ceci ne le rend pas totalement invalide pour autant, ne serait-ce que parce qu'il prend ici la forme « au foyer », mettant ainsi l'accent sur le poids du travail domestique réalisé par ces femmes en particulier dans les soins à leur enfant, et dont le questionnaire n'aborde pas par ailleurs les problèmes de garde. De plus, les questions sur la recherche d'emploi ne portent que sur les recherches récentes d'emploi : elles peuvent être trop restrictives par rapport à la vision qu'ont ces jeunes femmes de leur situation. En effet, la manière dont elles se classent elles-mêmes ou non comme « chômeuses » plutôt qu'« au foyer » à un moment donné peut en partie refléter leur volonté de trouver un emploi à moyen terme, et de se maintenir sur le marché du travail exprimée, par exemple, par le fait qu'elles déclarent souhaiter avoir un emploi ou en rechercher un, y compris sans recherches récentes. Le décalage entre situations d'activité déclarées sur le moment et déclarations rétrospectives faites après la venue de leur premier enfant, pour certaines de ces femmes qui ne travaillent pas après la naissance, pourrait donc traduire le passage au second plan de cette préoccupation de se maintenir, sur laquelle tendrait à primer la prise en charge de leur enfant. Ainsi, certaines femmes qui ne travaillent pas et ne travaillaient pas avant la naissance se seraient peut-être classées comme chômeuses ou dans un autre statut (par exemple « en formation ») si on les avaient interrogées à ce moment précis ; cependant, interrogées moins d'un an après la naissance de leur enfant, sachant qu'elles étaient à l'époque, soit déjà enceintes, soit sur le point de l'être, et sachant qu'elles se déclarent « au foyer » au moment de l'interrogation, ce statut peut alors leur sembler mieux correspondre à leur situation de l'époque que ce qu'elles auraient répondu sur le moment, ne serait-ce que parce qu'elle savent que leurs éventuelles démarches pour trouver un emploi à l'époque ont abouti à cette acceptation du fait d'être « au foyer » et de se consacrer à leur maternité puis à leur enfant.

Observons, tout d'abord, que moins d'une femme sur quarante (2,5%) ayant eu son premier enfant depuis moins d'un an déclare avoir été au foyer un an avant, lorsqu'elle ne se déclare pas déjà « au foyer » au moment de l'enquête (mais dans la majorité de ces cas, elles se déclarent alors au chômage au moment de l'interrogation), que cet enfant naisse avant la première, la deuxième, ou la troisième enquête. La question ne se pose donc guère que pour les femmes qui se déclarent « au foyer » *après* la naissance de leur enfant. Cela est important dans la mesure où notre hypothèse est spécifique à la maternité : s'il n'est pas exclu que d'autres situations puissent amener de telles réévaluation des statuts d'activité et de leur signification pour soi, la venue d'un premier enfant est ici posée comme l'élément décisif, et c'est ce que va confirmer la prise en compte d'une date de conception estimée. Chez les mères au foyer dont l'enfant est né avant la première enquête, la proportion se déclarant « au foyer » avant la naissance est de 60%, alors qu'elle est de 39% pour un enfant né avant la deuxième enquête et de 43% pour un enfant né avant la troisième enquête. Selon le cas, c'est donc une majorité des femmes au foyer après la naissance de leur premier enfant qui déclarent qu'elles l'étaient déjà avant cette naissance, ou une majorité d'entre elles qui déclarent être restées actives ou demandeuses d'emploi. Même dans le premier cas, on en compte tout de même 40% qui déclarent être passées d'une autre situation à celle de « femme au foyer », ce qui conduit de toute façon à ne pas minimiser ce qui se passe après la naissance. Nous n'oublions pas, notamment, que l'emploi des jeunes mères est protégé, comme le sont leur droit à une indemnisation, pendant la période du congé maternité. Il est tout aussi important de noter que lorsque l'enfant est né depuis plus de neuf mois, et ceci même pour une déclaration rétrospective, c'est une minorité de mères au foyer qui déclare qu'elles étaient déjà « au foyer » avant la *conception* de leur enfant, alors que cette

proportion représente de 56% à 79% des mères au foyer (selon le moment de la naissance par rapport aux enquêtes) lorsque la naissance était imminente à la date de l'enquête précédente (à moins de deux mois de la date réelle de l'accouchement<sup>102</sup>).

D'autres facteurs non moins importants jouent en outre sur ces déclarations : par exemple, plus l'arrêt de travail est ancien par rapport à la naissance et à la conception, plus il est fréquent que des mères au foyer déclarent l'avoir déjà été à l'enquête précédente ; à l'inverse, seule une minorité des mères au foyer déclare avoir été déjà au foyer lorsqu'elles se sont arrêtées après la conception voire après la naissance de leur enfant. Ces effets relativisent donc déjà l'idée que le retrait *massif* de l'activité des femmes au moment de la naissance du premier enfant puisse réellement précéder la conception, mais ils coexistent encore avec des écarts considérables entre enquêtes, qu'il faudrait expliquer. En revanche, ils précèdent fréquemment la naissance parmi les mères au foyer : dans ce cas, les femmes se déclarent « au foyer » avant la naissance. Il s'agit donc ici de montrer que le fait que la déclaration soit rétrospective plutôt qu'appariée à un effet *propre*, lié, non seulement à l'insertion des femmes sur le marché du travail au moment décrit, mais aussi à la position dans le temps du moment où elles ont répondu, par rapport à la grossesse aussi bien que par rapport au moment où a pu intervenir une perte d'emploi ou une cessation d'activité.

### **Retraits précoces du marché du travail**

Pour ce faire, nous avons analysé, à l'aide d'une régression logistique, la probabilité de déclarer avoir été « au foyer » l'année précédente pour une mère au foyer après la naissance de son enfant, en fonction du fait que la réponse soit rétrospective, ainsi que de variables pouvant expliquer qu'elles aient pu être dans une situation de retrait plus ou moins durable du marché du travail à ce moment-là. Nous tentons ainsi d'isoler l'effet propre du fait que la déclaration soit rétrospective, mais nous cherchons également à savoir si cet effet apparaît uniformément pendant toute la grossesse (la réponse sera positive) voire avant (la réponse sera plutôt négative), ce qui indiquerait que la logique de réévaluation du statut « hors emploi » non seulement est spécifique à l'arrivée d'un premier enfant mais aussi ne porte pas sur les situations avant grossesse. En outre, nous introduisons trois éléments dans les variables explicatives pour parvenir à distinguer ces éléments du pur fait que la déclaration soit rétrospective : en premier lieu, le fait que les personnes aient déménagé entre les deux dates, ce qui entraîne automatiquement une réponse rétrospective ; en second lieu, le numéro de l'enquête à partir de laquelle l'enfant est présent dans le ménage, sachant qu'à la première enquête, la situation avant la naissance est (là aussi) obligatoirement rétrospective, mais aussi qu'il pourrait exister des différences systématiques dans le déroulement de la collecte ainsi que des fluctuations d'échantillonnages entre les échantillons entrants, médian et sortant sur l'ensemble de la période considérée ; et enfin, pour identifier précisément les différences entre numéro d'enquête qui seraient dues à une conjoncture particulière au début ou à la fin des années 90<sup>103</sup>, on isole par des variables indicatrices les enquêtes effectuées à ces dates extrêmes<sup>104</sup>. Les variables explicatives du retrait du marché du travail proprement dit sont :

- le temps écoulé depuis la fin des études (position dans le cycle de vie)

<sup>102</sup>Nous ne disposons que des dates de naissance : aussi, pour un enfant prématuré, la date de conception que nous supposons est antérieure à la conception telle qu'elle pourrait être évaluée par rapport à la date des dernières règles.

<sup>103</sup>Les dates de naissances des enfants se recoupent selon que ceux-ci sont nés avant la première, la deuxième ou la troisième enquête, sauf aux dates extrêmes : 1989-1991 et 2000-2002.

<sup>104</sup> Soit les naissances entre avril 1989 et janvier 1990 (enfant né avant la première enquête), entre février 1990 et mars 1991 (enfant né avant la première ou la deuxième enquête), entre avril 2000 et mars 2001 (enfant né avant la deuxième ou la troisième enquête), entre avril 2001 et mars 2002 (enfant né avant la troisième enquête).

- l'âge au moment de la conception
- le niveau d'étude au moment de la conception
- une variable relative au conjoint s'il est interrogé après la naissance et distinguant les cas suivants : son absence, sa situation d'activité en cas de présence, sa qualification en cas d'emploi stable
- le fait que la jeune mère ait déjà travaillé ou non et le moment où elle s'est arrêtée dans les premier cas

De cette analyse, il ressort tout d'abord que le fait que la déclaration soit rétrospective a bien un effet propre significatif, sauf lorsque la situation renseignée est antérieure à la conception : la probabilité que cet effet apparaisse uniquement suite à des fluctuations aléatoires (non significatives) est inférieure au milliardième. Le coefficient multiplicatif serait de l'ordre de six pour le rapport des chances (*odd ratio*) entre déclarer avoir été au foyer et déclarer être devenue mère au foyer à partir d'une autre situation d'activité, selon que la réponse est ou non rétrospective. De plus, du moment que la situation renseignée était postérieure au début de la grossesse, la valeur de cet effet est uniforme quelle que soit la date de naissance : inversement, quoique de manière moins nette, si la situation renseignée était antérieure à la grossesse, on peut accepter l'hypothèse que cet effet rétrospectif devient nul<sup>105</sup>. De la même façon, le fait que la naissance survienne en début ou en fin de période (1990, 1991, 2001 ou 2002) n'a aucun effet significatif sur le fait de déclarer avoir été au foyer un an auparavant. Si les mères au foyer dont l'enfant est né avant la première ou avant la troisième année d'enquête ont plus de chances de déclarer avoir été au foyer avant la naissance que celles dont le premier enfant est né avant la deuxième enquête, cet effet est non significatif, toutes choses égales par ailleurs, c'est à dire, notamment, une fois éliminé l'effet de la réponse rétrospective. Enfin, du fait qu'on pouvait accepter l'hypothèse de nullité de tous les coefficients faisant intervenir le moment de l'enquête, nous les avons exclus de l'analyse dans un second temps.

Les autres effets observés sont conformes à ce qu'on observe à l'aide de tableaux croisés, pour l'essentiel : essentiellement, les maternités les plus précoces – relativement à la position des femmes dans le cycle de vie *ex ante* – sont celles qui entraînent le plus fréquemment un retrait de l'activité professionnelle. Or, ceci tend à diminuer en leur sein la proportion de mères au foyer qui déclarent avoir été au foyer l'année précédente, avant la naissance, car ces mères précoces tendent également à déclarer un changement effectif de statut : elles sont par exemple notablement plus nombreuses à déclarer être passées des études au statut de mère au foyer. Le même raisonnement s'applique en cas de mobilité résidentielle, celle-ci facilitant également, comme nous le verrons au chapitre 3, un retrait (déclaré) de l'activité. La situation du conjoint n'influe pas de manière significative : cependant, *l'absence de conjoint* tend à précipiter davantage de mères dans l'inactivité à partir d'une autre situation d'activité de manière déclarée, c'est à dire à diminuer la proportion déclarant avoir été au foyer l'année précédente : évidemment, il nous faudrait savoir si un conjoint était présent précédemment ou non. C'est l'inverse en cas de conjoint au chômage : ces femmes déclarent davantage avoir été inactive un an auparavant. Plus les femmes sont sans travail depuis longtemps par rapport aux moments de la conception et de la naissance de leur enfant, plus elles tendent à se déclarer au foyer dès l'enquête précédente, ce qui à notre sens témoigne d'un

<sup>105</sup>Ces résultats ne sont pas reproduits ci-dessous. On teste, à l'aide d'effets croisés entre déclaration rétrospective et moment de la conception, l'hypothèse d'un écart uniforme entre les coefficients des déclarations appariées et ceux des déclarations rétrospectives postérieures au début de grossesse, ce qui conduit à accepter l'hypothèse avec une probabilité de 87% d'observer le  $\chi^2$  de Wald. Cette probabilité est de 17% pour la statistique de test pour l'hypothèse d'un effet nul de la déclaration rétrospective antérieure au début de grossesse. Ce dernier résultat n'apparaît guère probant lorsqu'on n'introduit que cet unique effet croisé (cf.infra).

retrait plus durable de l'activité, qu'il soit lié au découragement ou, de façon non exclusive, à un partage des tâches au sein d'un couple monoactif. Enfin, comme il était prévisible, plus la naissance était imminente, et plus elles étaient déjà au foyer.

Une petite simulation reposant sur le calcul de résidus aléatoires permettant de reproduire les réponses observées (qu'elles soient appariées ou rétrospective) permet également d'en déduire quelle aurait été la réponse dans le cas apparié et dans le cas rétrospectif. Lorsque le rang de l'enquête au moment de laquelle l'enfant était déjà né n'est pas pris en compte, de même que l'année de naissance, ce calcul permet à la fois d'expliquer le maintien de différences entre les enquêtes<sup>106</sup>, mais aussi de simuler quel pourrait être, parmi les jeunes mères au foyer enquêtées moins d'un an après la naissance de leur enfant, la proportion qui se serait déclarée au foyer si l'on avait pu disposer uniquement de réponses appariées, et si l'on avait pu disposer uniquement de réponses rétrospectives. Dans le premier cas, on obtiendrait ainsi une proportion de femmes initialement au foyer représentant moins du tiers des mères au foyer après la naissance de leur enfant, tandis que dans le second, la proportion irait de 52% à 60% des jeunes femmes. Ces chiffres ont moins de valeur en soi qu'en ordre de grandeur<sup>107</sup>, car ils montrent en premier lieu les limites qui s'imposent à nos possibilités de remonter en arrière pour observer ce qui se passe avant la naissance et surtout avant la conception, et les précautions à prendre lorsque nous utilisons des échantillons mixtes, dont les réponses sont partiellement rétrospectives et partiellement données sur le moment (appariées). En second lieu, il ne semble pas déraisonnable, une fois pris en compte l'effet des mobilités sur l'activité féminine, de se pencher sur les seules réponses appariées. Enfin, plus que la simple démonstration d'une réévaluation par les mères au foyer de leur situation antérieure, il nous semble particulièrement important de dégager l'hypothèse suivante : même si les transformations survenues avant la naissance préfigurent déjà la situation après la naissance, cela n'est essentiellement vrai qu'à partir du début de la grossesse, et surtout, moins de trois mois avant la naissance, où l'on peut se convaincre que, si on disposait de réponses appariées pour la totalité de nos échantillons, une majorité se serait déclarée au foyer parmi les mères au foyer après la naissance de leur enfant, cette proportion dépassant les trois-quarts en cas de réponse rétrospective.

---

<sup>106</sup>Notamment liées à une composition différente de l'échantillon en fonction des autres variables explicatives.

<sup>107</sup>Nous sommes loin d'avoir épuisé l'analyse de toutes les possibilités de biais qui pouvaient les entacher, dans la mesure où nous traitons ensemble une réponse appariée, donnée dans le passé, et une réponse rétrospective, donnée au moment de l'enquête après la naissance, en faisant intervenir pour partie des renseignements qui ne sont présents qu'après la naissance (comme le fait qu'il y ait un conjoint) ou eux-mêmes donnés rétrospectivement (comme les renseignements sur la dernière période travaillée), et dont certains ont pu jouer sur la situation d'activité proprement dite, ou sur le décalage entre la déclaration rétrospective et la déclaration qui aurait pu être faite un an auparavant.

Tableau 6. Analyse de la déclaration « au foyer » *avant* la naissance du premier enfant, pour les jeunes mères se déclarant au foyer *après* son arrivée

Variables	Sous-ensemble	Modalités	Pente	Écart-type	X <sup>2</sup> Wald	Rapport des chances	Inf	Sup	Intervalle confiance 5%	P>χ <sup>2</sup>	X <sup>2</sup> total	Degré de liberté total	P>χ <sup>2</sup>				
Constante			-2,2452	0,2825	63,17	0,106	0,061	0,184	[0,061;0,184]	5,91E-11	63,17	1	5,91E-11				
Position dans le cycle de vie	Scolarisée	≤22ans	-1,1739	0,2836	17,14	0,309	0,177	0,539	[0,177;0,539]	3,48E-5	51,03	5	9,26E-10				
		>22ans	-1,4292	0,3438	17,28	0,240	0,122	0,470	[0,122;0,470]	3,22E-5							
	<Sans		+1,1243	0,2193	26,29	3,078	2,003	4,731	[2,003;4,731]	2,94E-7							
	5-9 ans		Référence														
	10-14 ans		+0,3	0,2	1,8	1	1	2	[1;2]	1,80E-1							
	15ans&+		+0,5	0,3	2,17	2	1	3	[1;3]	1,41E-1							
Niveau d'étude (ref=Terminale générale)	Supérieur	NUniv3GECAPES	+0,2	0,4	0,2	1	1	3	[1;3]	6,56E-1	40,52	14	2,12E-4				
		NUniv2	-0,3	0,3	0,81	1	0	1	[0;1]	3,68E-1							
		NUniv1	-0,64	0,35	3,29	0,5	0,3	1,1	[0,3;1,1]	6,96E-2							
		TechInstit	-0,7260	0,2745	7	0,484	0,283	0,829	[0,283;0,829]	8,16E-3							
		ProfSocSanté	+0,7	0,5	1,74	2	1	5	[1;5]	1,88E-1							
	Lycée	TaleGén	+0,4	0,2	2,39	1	1	2	[1;2]	1,22E-1							
		TermTech	-0,62	0,33	3,52	0,5	0,3	1,0	[0,3;1,0]	6,06E-2							
		BACpro2ean	-0,2	0,4	0,3	1	0	2	[0;2]	5,82E-1							
	Collège	SecPrem	+0,51	0,28	3,22	1,7	1,0	2,9	[1,0;2,9]	7,27E-2							
		FinCAPBEP3e	+0,1	0,2	0,19	1	1	1	[1;1]	6,60E-1							
		FinCAPBEP	-0,503	0,199	6,41	0,60	0,41	0,89	[0,41;0,89]	1,13E-2							
		Fin 3e		Référence													
		DebCAPBEP		-0,3	0,5	0,25	1	0	2	[0;2]				6,19E-1			
	Etudes autres		+0,7681	0,2693	8,13	2,156	1,272	3,654	[1,272;3,654]	4,34E-3							
Âge à la naissance du premier enfant	<20ans		-0,49	0,27	3,28	0,6	0,4	1,0	[0,4;1,0]	7,03E-2	7,18	4	1,27E-1				
	20-24ans		-0,451	0,178	6,39	0,64	0,45	0,90	[0,45;0,90]	1,15E-2							
	25-29ans		Référence														
	30-34ans		+0,3	0,2	2,32	1	1	2	[1;2]	1,28E-1							
	35ans&+		+0,763	0,329	5,38	2,14	1,13	4,08	[1,13;4,08]	2,04E-2							
a déménagé			-0,4584	0,0819	31,3	0,632	0,539	0,742	[0,539;0,742]	2,21E-8	31,3	1	2,21E-8				
Travail du conjoint	Emploi stable	Agriculteur	+0,5	0,4	1,55	2	1	4	[1;4]	2,14E-1	19,66	9	2,01E-2				
		Indépendant	+0,4	0,3	2,23	2	1	3	[1;3]	1,35E-1							
		Cadre	+0,3	0,2	1,52	1	1	2	[1;2]	2,17E-1							
		Prof.Interm.	-0,1	0,2	0,37	1	1	1	[1;1]	5,41E-1							
		Ouv ou empl qualif.		Référence													
	Non qualifié		+0,2	0,2	0,88	1	1	2	[1;2]	3,49E-1							
	Emploi précaire		-0,385	0,176	4,75	0,68	0,48	0,96	[0,48;0,96]	2,92E-2							
Au chômage		+0,1	0,2	0,17	1	1	2	[1;2]	6,76E-1								
Conjoint inactif		-0,6	0,4	2,21	1	0	1	[0;1]	1,37E-1								
sans conjoint		-0,518	0,205	6,36	0,60	0,40	0,89	[0,40;0,89]	1,17E-2								
Arrêt de travail	Après la naissance		-3,0400	0,3038	100,16	0,048	0,026	0,087	[0,026;0,087]	5,76E-11	332,09	6	9,31E-11				
	Avant la naissance	après conception	-1,3796	0,1785	59,71	0,252	0,177	0,357	[0,177;0,357]	7,38E-11							
		1an avant	+0,3	0,7	0,16	1	0	5	[0;5]	6,89E-1							
		2ans avant	+0,6466	0,1978	10,69	1,909	1,296	2,813	[1,296;2,813]	1,08E-3							
		3ans et plus	+1,2994	0,2003	42,07	3,667	2,476	5,430	[2,476;5,430]	1,31E-10							
		jamais travaillé		+1,6089	0,1791	80,68	4,997	3,518	7,099	[3,518;7,099]				8,88E-11			
Autres cas		Référence															
Réponse rétrospective...			+1,7070	0,1877	82,71	5,512	3,816	7,964	[3,816;7,964]	6,13E-11	82,71	1	6,13E-11				
...portant sur sit° avant conc°			-0,1	0,2	0,51	1	1	1	[1;1]	4,73E-1	0,51	1	4,73E-1				
Par rapport à la naissance : renseigne la situation...	<3mois avant		+1,3581	0,1589	73,06	3,889	2,848	5,310	[2,848;5,310]	4,61E-11	102,32	4	6,07E-11				
	<6mois avant		+0,5066	0,1248	16,48	1,660	1,300	2,120	[1,300;2,120]	4,93E-5							
	<9mois avant		-0,4228	0,1268	11,12	0,655	0,511	0,840	[0,511;0,840]	8,54E-4							
	Mois conception		-0,6024	0,1707	12,45	0,547	0,392	0,765	[0,392;0,765]	4,18E-4							
	Avant conception		Référence														
Paires concordantes			87,2%	Paires discordantes			12,7%	D de Sommers		0,74	Tau-a		0,37				
Effectif			1870	Paires liées			0,1%	Gamma		0,75	c		0,87				



#### iv) Dynamiques de la situation professionnelle des femmes

Les analyses qui suivent ont servi à différents moments pour les commentaires qui sont repris ici aussi bien que pour le corps de la thèse proprement dite. Nous détaillons ici les principes qui ont été retenus pour exploiter les informations sur les transitions entre situations professionnelles des jeunes mères à l'aide des informations connues dans l'enquête Emploi.

Il convient de distinguer, selon la scansion temporelle des différentes situations, les périodes d'emploi selon le moment où elles ont commencé et se sont achevées, et les périodes d'inactivité associées à des circonstances définies de perte d'emploi de celles qui ne relèveraient en réalité que d'une suspension temporaire.

Parmi les informations disponibles dans l'enquête, nous avons tenté d'identifier :

- l'existence d'un emploi "initial" avant le début du congé maternité légal ou la naissance (si on ne dispose d'aucun élément sur la situation avant le début du congé maternité) et les caractéristiques de cet emploi : CS, statut, ancienneté atteinte au moment de la naissance notamment ainsi que secteur d'activité. Cet aspect a été exploité dans la sous-partie qui précède.
- la poursuite d'une activité plus ou moins continue ou discontinuée dans le temps après la naissance et en particulier après la fin du congé maternité légal, en tentant de distinguer ce qui relevait de la poursuite ou de la reprise d'un même emploi, de la reprise d'une activité distincte après interruption d'activité, des interruptions se prolongeant sans reprise d'activité jusqu'à la fin de la période d'observation.

En pratique, la détermination de ces informations simples en apparence s'avère un exercice délicat, les différents indicateurs sur ces questions étant de natures très hétérogènes ; on doit distinguer en effet, non seulement entre l'information sur la situation présente, mais aussi différents types d'information rétrospective :

1. les informations fournies, au moment de chaque enquête, sur la situation en cours
2. les informations sur la situation de l'année antérieure fournies en cas de personne nouvellement enquêtée
3. les informations rétrospectives sur l'origine de chaque situation et sur les situations antérieures, en particulier, sur le fait d'avoir ou non travaillé dans l'année écoulée
4. les informations mensuelles sur les situations d'activité

Le recoupement de ces informations, notamment en terme de dates, est particulièrement complexe, et implique de bien hiérarchiser la valeur que l'on donne à chaque information en cas de contradiction, mais aussi de donner une interprétation à certaines contradictions apparentes qui donnent en réalité une information utilisable. C'est le cas, notamment, de certains changements de statut que les enquêtées tendent à sous-estimer rétrospectivement, comme nous l'avons vu dans les cas de passage du chômage à l'inactivité, mais qui peuvent encore exister lorsque le contrat de travail se modifie mais sans changement de contenu ni de conditions de travail dans l'emploi occupé. C'est le cas aussi, lorsqu'une activité épisodique ou marginale est renseignée pour la semaine de référence (dernière semaine écoulée avant l'enquête) dans l'année écoulée, mais qu'on n'en retrouve plus trace ensuite dans les informations sur le dernier emploi occupé<sup>108</sup>. Malheureusement, il convient de remarquer que, si nous avons privilégié l'information donnée sur le moment par rapport aux informations rétrospectives, l'obtention de

<sup>108</sup> L'inverse se produit également : une absence d'activité sur l'année écoulée est renseignée, mais la personne indique ensuite des dates d'activité qui débordent sur la même période.

renseignements sur un moment précis comme la naissance, le début du congé maternité ou de la grossesse requiert nécessairement d'utiliser des informations rétrospectives, indications de situation à un moment donné ou dates. Or, ces dernières sont sujettes à des imprécisions, quand ce ne sont pas de simples erreurs de saisie, mais il est difficile de trancher quels cas sont des erreurs sauf si elles sont particulièrement manifestes, et quels cas font état de nuances prévues ou non par le questionnaire. Ainsi, d'un point de vue pratique, il apparaît périlleux de recouper les informations provenant de différentes parties du questionnaire, en particulier si elles se placent dans une échelle de temporalité différente, mais il nous est impossible d'exploiter le questionnaire sans recourir à de tels recoupements, en sachant que nous articulons ainsi des définitions différentes de la temporalité des activités : ainsi, nous nous sommes aperçu qu'une période d'inactivité pouvait en fait indiquer une suspension d'un emploi que les personnes retrouvaient, en indiquant une ancienneté bien supérieure à celle qu'on aurait pu attendre au vu des informations fournies par les situations mensuelles. A contrario, il existe des femmes ayant déclaré qu'elles travaillaient en début de période d'observation, qui déclarent ensuite n'avoir jamais travaillé auparavant. En résumant, on peut dire que le moment d'où l'on regarde la trajectoire des personnes a des effets sur ce que nous apprenons de ces trajectoires, comme nous l'avons dit précédemment. Ce problème se pose particulièrement de part et d'autres de la naissance, en raison de la façon dont nous avons construit la base et ses variables.

Pour répondre à ce problème, il convient avant tout de bien définir une méthode de traitement hiérarchisé de l'information et de bien définir les échelles de temps auxquelles on se place par rapport à celle de l'enquête. On se restreint en premier lieu aux femmes interrogées depuis l'année d'enquête ayant suivi la naissance de leur premier enfant jusqu'à la fin de la période d'interrogation, et en second lieu à celles qui étaient interrogées jusqu'à ses dix-huit mois au moins, ce qui exclut donc ici les enfants nés avant la troisième enquête dans une aire donnée et environ la moitié de ceux nés avant la deuxième, ce qui permet d'observer des cessations d'activités tardives ainsi qu'une proportion suffisante de reprises d'activité. On dispose alors au moins de deux situations relevées après la naissance, que l'on privilégie, avec les informations rétrospectives qui les accompagnent (ancienneté en particulier pour les actives, dates de fin du dernier emploi pour les femmes sans emploi). Pour que le traitement soit suffisamment homogène, il convenait que les informations antérieures à la naissance soient de même nature : nous avons donc en revanche privilégié l'information rétrospective pour décrire ce qui s'était passé avant la naissance (celle-ci fait bien écran, ici, entre ces deux phases de l'existence que sont l'"avant" et l'"après"), qui est l'élément que nous tentons de renseigner en premier. De plus, nous avons privilégié l'opposition emploi / non-emploi sur des différences de situations plus fines, qui auraient multiplié d'autant les difficultés de recoupement, en considérant que cette opposition était la moins susceptible de faire l'objet de réévaluation dans le temps. Enfin, nous n'avons pas tenté de décrire l'ensemble des successions de période d'emploi et de non-emploi, mais nous sommes partis de la situation relevée après la naissance et de la situation finale comme bornes pour faire apparaître les cessations d'activité et pertes d'emploi d'une part et les reprises d'activité d'autre part. En contrepartie de ce traitement quelque peu partiel, nous disposons d'indications sur les circonstances des pertes d'emploi et des cessations d'activité, qui permettent d'avoir plus d'élément si du moins les jeunes femmes ont été interrogées au moins une fois pendant une période où elles ne travaillaient pas. Nos « résultats » en l'espèce ont donc fait l'objet de recodages un peu complexes, nécessaires mais nécessairement contestables, et sont à lire en conséquence avec une grande prudence, en particulier en ce qui concerne la transition entre grossesse, congé maternité et naissance (que nous abordons ici en premier).

Une courte majorité de femmes n'a eu aucune interruption d'activité depuis la grossesse (congé de maternité à part, puisque les actives en congé maternité ne sont pas considérées comme inactives), alors que plus de neuf jeunes mères sur dix ont déjà travaillé au moment de l'accueil du premier enfant, et qu'une majorité a toujours un emploi à un moment donné (même lors du mois de naissance). Pourtant, lorsqu'on regarde ce qui détermine la dernière cessation d'activité en hiérarchisant le moment où elles survient par rapport à la naissance du premier enfant et à la grossesse, les mêmes déterminants semblent ressortir sans qu'apparaissent de différences strictes, que l'on oppose celles qui ne s'arrêtent pas de travailler ou arrêtent après le début de leur grossesse à celles qui n'ont jamais travaillé ou s'arrêtent avant, celles qui ne s'arrêtent pas avant la naissance de leur premier enfant, celles qui continuent à travailler au moins jusque dans l'année qui suit la naissance, celles qui ne s'arrêtent pas du tout, aux autres. Il en va de même lorsque l'on utilise un modèle cumulatif (logit ordonné), où la probabilité d'interrompre son activité à un moment donné correspond à un seuil spécifique, avec les mêmes coefficients pour les variables explicatives : dans tous les cas, les résultats ressemblent beaucoup à l'étude que nous avons proposée des déterminants d'une maternité sans insertion professionnelle initiale. Pour faire ressortir les déterminants d'un arrêt d'activité à un moment donné, il faut exclure systématiquement des résultats les arrêts de travail antérieurs et les femmes n'ayant jamais travaillé pour se concentrer sur les arrêts de travail parmi les femmes qui travaillent encore après chaque étape. Lorsqu'on introduit également l'ancienneté et la catégorie socioprofessionnelle dans le dernier emploi, le rôle de l'origine sociale et géographiques ne ressortent alors plus de manière significative tandis que celui du niveau d'étude reste important, surtout au bout de la totalité de la période d'enquête, lorsqu'on oppose les femmes qui se sont arrêtées plus d'un an après la naissance de leur premier enfant ou après la naissance d'un second à celle ayant continué à travailler jusqu'au bout. Dans un premier temps, nous revenons sur ce qui se passe avant la grossesse puis pendant celle-ci et pendant le congé maternité, moment pendant lequel l'emploi féminin est théoriquement protégé, en distinguant le cas où elles ont été interrogées jusqu'aux dix-huitième mois de leur enfant du cas général. Trois différences sont alors susceptibles d'expliquer les nuances entre les résultats :

- Premièrement, en raison des phénomènes de non-réponses déjà abordés, les femmes venant d'emménager tendent à être surreprésentées par rapport celles qui étaient déjà là lorsque l'enfant paraît tard sur la séquence d'observation, en particulier si l'enfant n'est là qu'à la troisième enquête, et notamment si elles travaillent à ce moment-là, leur enfant venant de naître et leur logement ayant le plus souvent été déjà enquêté l'année voire les deux années précédentes, et les deux phénomènes se renforcent pour diminuer les taux d'activité apparents et notamment accroître la proportion de femmes ayant cessé de travailler. Si ces phénomènes ne sont pas homogènes selon les variables explicatives que nous utilisons, cela introduit donc une différence lorsqu'on se restreint aux femmes dont l'enfant paraît plus tôt, et qu'on peut donc suivre plus tard.
- Deuxièmement, on ne garde parmi ces dernières que celles qui présentes jusqu'à la fin de la séquence d'observation – alors que cette condition n'a aucun effet si l'enfant n'est là qu'à la troisième enquête – ne sont alors sélectionnées que les femmes qui ne déménagent pas et répondent à l'enquête de façon répétée, en particulier en l'absence de rupture conjugale ou de déménagement professionnel mais aussi de départ dû à un logement inadapté (cf. *supra*). Les effets d'une telle sélection ne sont pas forcément facile à prévoir, comme on l'a déjà vu, sur les cessations et les reprises d'activité, mais ils tendent dans tous les cas à différencier encore plus ce cas du cas général (incorporant les enfants qui arrivent plus tard dans la séquence).

- Troisièmement, plus le premier enfant est présent tôt sur la période d'observation, plus les informations antérieures à la naissance tendent à être incomplètes et de moins bonne qualité, ce qui fait qu'on peut ne pas détecter un abandon d'activité plus précoce qu'il n'apparaît et qu'on peut inversement imputer le fait de n'avoir jamais travaillé à des personnes qui négligent des périodes d'emploi antérieures qu'elles auraient probablement déclarées si elles avaient été interrogées à ce moment-là.

Tableau 7. Arrêts de travail antérieurs à la naissance du premier enfant

Variables	Modalités	Travail	Après le début de grossesse	P>χ <sup>2</sup>	Après la naissance	P>χ <sup>2</sup>	Act jq Nscc, Gr, Av (cum)	P>χ <sup>2</sup>	Active jq le enquêt	P>χ <sup>2</sup>	Act jq le Enq, N, Gr, av (cum)	P>χ <sup>2</sup>		
avoir arrêté ou jamais travaillé	6035	Active jq après N	<b>+0,9868</b>	6,35E-11	<b>+0,3365</b>	7,18E-11	<b>+0,2151</b>	1,52E-6	+0,08	9,59E-2	-0,0	3,54E-1		
	515	Arrêt après N											<b>+0,2175</b>	4,82E-7
	267	arrêt pendant Gr												
	948	<1an avant Gross	<b>+1,6654</b>	8,10E-11										
	568	>1an avant Gross			<b>+2,3478</b>	###								
	830	Jamais travaillé	Référence				Référence		Référence		Référence			
Niveau d'étude (ref=Féminale générale)	Supérieur	NUniv3GECAPES	<b>+0,9807</b>	8,12E-11	<b>+1,0284</b>	8,99E-11	<b>+1,0822</b>	7,11E-11	<b>+1,0358</b>	7,28E-11	<b>+1,0712</b>	6,44E-11		
		NUniv2	<b>+0,4493</b>	1,28E-5	<b>+0,6303</b>	5,44E-11	<b>+0,6211</b>	4,18E-11	<b>+0,7457</b>	4,77E-11	<b>+0,6852</b>	7,17E-11		
		NUniv1	+0,1	5,67E-1	+0,1	4,79E-1	+0,1	5,63E-1	+0,1	2,58E-1	+0,1	4,21E-1		
	Lycée	TechInstit	<b>+0,2923</b>	6,61E-4	<b>+0,3814</b>	7,04E-8	<b>+0,4154</b>	1,74E-9	<b>+0,4339</b>	1,96E-10	<b>+0,4513</b>	5,16E-11		
		ProfSocSanté	<b>+1,9699</b>	6,58E-11	<b>+1,6143</b>	6,36E-11	<b>+1,6642</b>	6,46E-11	<b>+1,5038</b>	5,57E-11	<b>+1,5481</b>	8,83E-11		
		TermGén	Référence											
	Collège	TermTech	+0,0	8,59E-1	-0,0	8,01E-1	+0,0	6,61E-1	-0,1	1,75E-1	-0,0	9,30E-1		
		BACpro2ean	+0,1	4,75E-1	+0,1	4,10E-1	+0,1	1,97E-1	+0,18	8,42E-2	+0,19	6,33E-2		
		SecPrem	<b>-0,4095</b>	2,87E-4	<b>-0,5409</b>	9,69E-8	<b>-0,5174</b>	2,68E-8	<b>-0,5647</b>	2,38E-8	<b>-0,5185</b>	8,66E-9		
		FinCAPBEP3e	<b>-0,2930</b>	3,45E-6	<b>-0,3097</b>	1,07E-8	<b>-0,2458</b>	1,73E-6	<b>-0,3195</b>	1,57E-9	<b>-0,2421</b>	8,12E-7		
		FinCAPBEP	<b>-0,6152</b>	6,57E-11	<b>-0,6553</b>	5,32E-11	<b>-0,5428</b>	4,58E-11	<b>-0,6989</b>	7,50E-11	<b>-0,5570</b>	6,64E-11		
	Etudes autres	Secondaire	<b>-1,0178</b>	7,91E-11	<b>-1,0986</b>	9,28E-11	<b>-1,0443</b>	6,49E-11	<b>-1,1267</b>	6,97E-11	<b>-1,0412</b>	8,76E-11		
			<b>-1,3393</b>	6,68E-11	<b>-1,1525</b>	6,55E-11	<b>-1,5727</b>	6,14E-11	<b>-1,1669</b>	6,82E-11	<b>-1,5854</b>	7,79E-11		
	Profession du père	Agri	<b>+0,3169</b>	1,50E-3	<b>+0,3303</b>	9,62E-5	<b>+0,2924</b>	2,89E-4	<b>+0,4204</b>	3,69E-7	<b>+0,3540</b>	4,91E-6		
		ComArtCE	-0,0	6,80E-1	-0,0	8,91E-1	+0,0	8,09E-1	-0,0	8,87E-1	+0,0	8,32E-1		
Cadre		-0,0	6,54E-1	-0,1	3,60E-1	-0,1	4,49E-1	-0,1	1,01E-1	-0,1	2,33E-1			
Intermédiaire		Référence												
EmplQlf		+0,0	7,63E-1	-0,0	9,60E-1	+0,0	8,88E-1	+0,0	8,72E-1	+0,0	7,57E-1			
NonQlf		-0,0	6,04E-1	-0,0	5,61E-1	-0,0	7,89E-1	-0,0	4,89E-1	-0,0	7,43E-1			
OuvrQlf		+0,0	9,45E-1	-0,0	7,18E-1	-0,0	9,92E-1	-0,0	5,62E-1	-0,0	8,56E-1			
inconnue		<b>-0,4191</b>	1,00E-4	<b>-0,3131</b>	2,83E-3	<b>-0,4079</b>	9,01E-6	<b>-0,2953</b>	5,39E-3	<b>-0,4058</b>	6,33E-6			
		+0,1	3,44E-1	+0,1	2,27E-1	+0,1	1,53E-1	+0,1	5,17E-1	+0,1	3,48E-1			
Travail du conjoint	Intermédiaire	Référence												
	ouv ou emp qlf non qualifié	<b>+0,2795</b>	3,86E-8	<b>+0,2169</b>	1,02E-6	<b>+0,2372</b>	1,62E-8	<b>+0,2318</b>	9,51E-8	<b>+0,2491</b>	6,16E-10			
	Cj précaire	+0,1	1,33E-1	<b>+0,1855</b>	4,06E-3	<b>+0,149</b>	1,31E-2	<b>+0,2004</b>	1,63E-3	<b>+0,1656</b>	4,28E-3			
	cj sans emploi	<b>-0,1936</b>	5,89E-3	<b>-0,2332</b>	3,64E-4	<b>-0,2459</b>	3,31E-5	<b>-0,1761</b>	7,05E-3	<b>-0,2188</b>	1,45E-4			
	sans cj	<b>-0,3059</b>	4,04E-5	<b>-0,2179</b>	2,29E-3	<b>-0,2827</b>	8,80E-6	<b>-0,2111</b>	3,34E-3	<b>-0,2894</b>	2,99E-6			
Salaire du conjoint	NR/SO ou <8kF	Référence												
	8<12kF	+0,1	1,17E-1	<b>+0,1342</b>	2,13E-3	<b>+0,1165</b>	6,00E-3	<b>+0,1290</b>	1,95E-3	<b>+0,1077</b>	6,96E-3			
	>12kF	-0,1	3,86E-1	-0,1	1,07E-1	-0,1	1,92E-1	<b>-0,119</b>	4,12E-2	-0,1	1,53E-1			
Temps depuis fin études	<=1an	<b>-1,0299</b>	8,99E-11	<b>-1,0725</b>	8,09E-11	<b>-1,2371</b>	8,33E-11	<b>-1,1055</b>	7,22E-11	<b>-1,2323</b>	7,02E-11			
	<5ans	+0,0	5,20E-1	-0,08	5,88E-2	-0,0	5,93E-1	<b>-0,1497</b>	4,98E-4	-0,1	1,17E-1			
	5-9 ans													
	10-14 ans	<b>+0,3762</b>	1,92E-10	<b>+0,4473</b>	4,26E-11	<b>+0,4813</b>	8,23E-11	<b>+0,4728</b>	6,64E-11	<b>+0,4848</b>	5,65E-11			
	15 ans et plus	<b>+0,1992</b>	7,96E-3	<b>+0,3767</b>	6,70E-8	<b>+0,3958</b>	1,18E-9	<b>+0,4570</b>	1,08E-10	<b>+0,4360</b>	5,29E-11			
Lieu de naissance (ref=)	France métropolitaine	DOMTOM	+0,2	3,30E-1	+0,0	9,24E-1	+0,2	4,21E-1	+0,1	7,64E-1	+0,2	3,37E-1		
		IdF	Référence											
		Autour Paris	<b>+0,3985</b>	8,97E-10	<b>+0,3869</b>	8,94E-11	<b>+0,4541</b>	8,41E-11	<b>+0,3605</b>	2,80E-10	<b>+0,4303</b>	7,08E-11		
		NordPdC	+0,1	5,40E-1	-0,0	8,73E-1	+0,0	6,38E-1	-0,0	9,58E-1	+0,0	5,26E-1		
		Est	<b>+0,3444</b>	4,65E-5	<b>+0,3347</b>	5,83E-6	<b>+0,3560</b>	3,42E-7	<b>+0,2891</b>	5,68E-5	<b>+0,3244</b>	1,09E-6		
		Ouest	<b>+0,4937</b>	1,46E-9	<b>+0,4355</b>	4,98E-10	<b>+0,5093</b>	7,46E-11	<b>+0,4394</b>	1,96E-10	<b>+0,5044</b>	5,29E-11		
		SudOuest	<b>+0,3928</b>	2,51E-5	<b>+0,3130</b>	9,66E-5	<b>+0,3824</b>	5,48E-7	<b>+0,3298</b>	2,64E-5	<b>+0,3879</b>	1,13E-7		
		RAAuv	<b>+0,3423</b>	7,19E-5	<b>+0,2348</b>	1,56E-3	<b>+0,3059</b>	1,44E-5	<b>+0,2403</b>	9,52E-4	<b>+0,2962</b>	1,14E-5		
		SudEst	+0,0	9,15E-1	+0,0	5,71E-1	+0,1	2,85E-1	+0,1	5,35E-1	+0,1	2,13E-1		
		Maghreb	<b>-0,8190</b>	2,82E-10	<b>-0,6801</b>	1,60E-7	<b>-0,8720</b>	4,75E-11	<b>-0,6908</b>	2,04E-7	<b>-0,8743</b>	8,27E-11		
	AutPays	<b>-1,0120</b>	8,53E-11	<b>-0,7713</b>	1,53E-8	<b>-0,9386</b>	4,78E-11	<b>-0,8231</b>	4,26E-9	<b>-0,9461</b>	7,01E-11			
Europe	<b>-0,304</b>	3,05E-2	<b>-0,273</b>	3,82E-2	<b>-0,297</b>	1,35E-2	<b>-0,279</b>	3,28E-2	<b>-0,294</b>	1,19E-2				
LN NR	<b>-0,5510</b>	1,83E-5	<b>-0,5000</b>	8,34E-5	<b>-0,6476</b>	3,79E-9	<b>-0,4579</b>	3,79E-4	<b>-0,6228</b>	7,89E-9				
BB là	1													
	2	-0,0	5,88E-1	-0,0	1,47E-1	-0,0	4,02E-1	-0,0	1,96E-1	-0,0	3,94E-1			
	3	+0,0	2,11E-1	-0,0	6,95E-1	+0,0	5,36E-1	-0,0	7,76E-1	+0,0	5,48E-1			
BB né entre	av89j90	+0,1	7,24E-1	+0,0	7,45E-1	+0,1	3,88E-1	+0,1	5,66E-1	+0,1	2,95E-1			
	f90m91	+0,0	6,33E-1	+0,0	9,09E-1	+0,1	4,96E-1	-0,0	8,41E-1	+0,0	6,21E-1			
	av0m1	-0,1	4,89E-1	-0,1	3,20E-1	-0,1	4,04E-1	-0,0	6,26E-1	-0,1	5,72E-1			
	av1m2	+0,1	6,86E-1	+0,2	3,05E-1	+0,1	6,89E-1	+0,2	2,35E-1	+0,1	5,70E-1			
Paire concordantes			75,2%		73,7%		72,2%		73,7%		71,3%			

Tableau 8. Arrêts de travail postérieurs à la naissance du premier enfant

Variables	Modalités	Travaille	Avant / Après le début de grossesse	P>χ²	Avant / Après congé mat	P>χ²	Arrêt pdt cg mat	P>χ²	Arrêt <1an apN ou av2e	P>χ²	Active après(ap=1.2)	P>χ²		
Niveau d'étude (ref=Terminale générale)	Supérieur	Constante	+2,8433	6,73E-11	+2,7470	5,28E-11	+3,9761	9,30E-11	+1,3463	6,39E-9	+1,6335	3,21E-9		
		NUniv3GECAPES	+0,1	7,63E-1	+0,3	5,50E-1	+0,1	8,71E-1	+0,1	7,77E-1	+1,0367	9,11E-3		
		NUniv2	-0,0	8,76E-1	+0,73	8,95E-2	-0,2	6,40E-1	+0,4	1,72E-1	+0,666	2,97E-2		
		NUniv1	+0,3	3,80E-1	-0,4	1,93E-1	-0,2	6,82E-1	+0,2	4,73E-1	+0,3	3,46E-1		
		TechInstit	-0,1	5,44E-1	-0,1	7,44E-1					+0,611	1,31E-2	+0,572	1,86E-2
		ProfSocSanté	+0,74	1,37E-1	+0,5	2,88E-1	+1,006	2,19E-2	+0,2	4,62E-1	+1,4575	2,81E-4		
	Lycée	TermGén												
		TermTech	+0,0	1,00E+0	+0,1	6,79E-1								
		BACpro2ean	+0,6	1,49E-1	-0,3	3,57E-1	+0,9	3,23E-1	+0,2	5,37E-1	+0,2	5,71E-1		
		SecPrem	-0,44	9,52E-2	-0,5	1,34E-1	-1,5352	8,40E-5	-0,3	3,31E-1	-0,4	2,85E-1		
		FinCAPBEP3e	-0,2	2,25E-1	-0,2	2,74E-1	-0,0	9,61E-1	-0,3	1,16E-1	-0,8503	9,21E-3		
		FinCAPBEP	-0,31	9,46E-2	-0,2	4,22E-1	-0,8588	7,97E-3	-0,1	7,02E-1	-0,8459	4,51E-4		
	Collège	Secondaire	-0,5949	9,50E-4	-0,2	4,18E-1	-0,3	5,11E-1	-0,494	2,63E-2	-1,2605	2,51E-6		
		Etudes autres	-0,3	3,10E-1	-0,2	6,13E-1	-0,1	8,62E-1	-0,5	2,39E-1	-0,5	4,67E-2		
	Profession du père	Agri	+0,4	1,27E-1	-0,1	8,22E-1	+0,5	2,64E-1	+0,4	1,11E-1	+0,55	5,19E-2		
		ComArtCE	+0,1	4,72E-1	-0,1	6,95E-1	-0,1	8,35E-1	-0,1	5,20E-1	-0,468	2,27E-2		
Cadre		+0,1	5,79E-1	-0,0	9,92E-1					-0,4	1,33E-1	-0,3	1,80E-1	
Intermédiaire														
EmplQif		-0,3	1,15E-1	-0,1	5,17E-1	-0,3	2,85E-1	+0,0	9,34E-1	+0,0	9,26E-1			
NonQif		-0,337	1,59E-2	-0,1	4,92E-1	-0,1	7,48E-1	-0,1	4,95E-1	+0,2	2,84E-1			
OuvrQif		-0,1	6,87E-1	-0,1	5,62E-1	-0,2	4,13E-1	-0,2	2,69E-1	+0,1	5,32E-1			
inconnue		+0,0	9,31E-1	+0,3	3,82E-1	-0,1	8,80E-1	+0,2	5,19E-1	+0,1	7,24E-1			
cadre		-0,3	3,07E-1	-0,3	3,00E-1	-0,3	5,82E-1	+0,1	6,42E-1	+0,1	8,54E-1			
Intermédiaire ouv ou emp qif non qualifié		+0,18	1,38E-1	+0,1	3,57E-1	+0,1	7,83E-1	+0,2	1,41E-1	+0,2	1,63E-1			
Cj précaire		+0,0	9,48E-1	+0,1	7,70E-1	+0,4	3,40E-1	-0,1	7,68E-1	+0,0	8,53E-1			
cj sans emploi sans cj		-0,0	8,70E-1	+0,1	6,66E-1	+0,3	5,28E-1	-0,38	8,08E-2	-0,1	5,80E-1			
Temps depuis fin études	NR/SO ou <8kF													
	8<12kF	+0,272	2,92E-2	+0,1	4,39E-1	+0,48	7,49E-2	+0,2	2,30E-1	+0,1	3,99E-1			
	>=12kF	-0,378	3,04E-2	-0,3	1,90E-1	-0,1	8,18E-1	-0,2	2,31E-1	-0,1	6,23E-1			
	<=1an	+0,7930	1,42E-4	-0,0	9,38E-1	-0,1	6,54E-1	+0,3	1,62E-1	-0,3	2,32E-1			
	<=sans	+0,3515	6,09E-3	+0,1	4,88E-1	+0,46	6,03E-2	+0,0	9,34E-1	+0,2	2,99E-1			
	5-9 ans													
	10-14 ans	-0,268	4,04E-2	-0,1	4,53E-1	-0,1	6,27E-1	-0,384	1,21E-2	+0,2	3,22E-1			
	15 ans et plus	-1,0521	1,33E-10	-0,1	6,61E-1	-0,3	3,58E-1	+0,1	7,01E-1	-0,3	2,15E-1			
Lieu de naissance (ref=France métropolitaine)	DOM-TOM	+0,3	5,72E-1							+0,1	9,26E-1	-0,4	5,33E-1	
	IdF													
	Autour Paris	-0,0	8,69E-1	+0,1	6,17E-1	-0,4	1,91E-1	-0,0	8,08E-1	+0,1	6,92E-1			
	NordPdC	-0,427	2,59E-2	-0,3	2,87E-1	-0,2	6,43E-1	-0,0	9,92E-1	+0,0	9,13E-1			
	Est	+0,0	9,71E-1	+0,0	9,45E-1	+0,1	8,47E-1	+0,0	9,84E-1	-0,1	8,18E-1			
	Ouest	+0,35	7,68E-2	-0,1	8,18E-1	-0,648	3,04E-2	+0,42	6,49E-2	+0,47	5,86E-2			
	SudOuest	+0,1	5,95E-1	-0,1	5,84E-1	+0,4	3,84E-1	+0,0	9,68E-1	+0,0	9,42E-1			
	RAAu	+0,488	3,79E-2	+0,0	8,86E-1	+0,1	8,88E-1	+0,0	8,54E-1	+0,0	9,68E-1			
	SudEst	-0,497	1,26E-2	-0,630	1,14E-2	+0,0	9,36E-1	-0,2	5,56E-1	-0,2	4,31E-1			
	Maghreb	-0,3	3,23E-1	-0,5	2,13E-1	-0,3	6,67E-1	-0,6	1,16E-1	+0,3	5,83E-1			
	AutPays	-0,697	4,98E-2	+0,8	2,48E-1	-0,6	4,39E-1	-0,5	2,47E-1	+0,3	5,96E-1			
	Europe	+0,86	7,19E-2	+0,3	5,34E-1	+1,0	2,89E-1	+0,2	5,99E-1	-0,2	5,51E-1			
L N NR	-0,1	6,79E-1	+0,5	2,61E-1	-0,5	3,89E-1	+0,5	2,49E-1	-0,3	3,89E-1				
Statut dernier emploi	Stable Privé													
	Stable Public	+1,2118	8,27E-9	+0,400	2,61E-2	+1,0146	4,25E-4	+0,5586	3,12E-4	+0,9832	2,20E-8			
	Précaire	-1,0781	5,22E-11	-0,7615	2,01E-8	-1,3345	7,09E-10	-0,6436	3,56E-6	-1,1888	4,31E-11			
Qualification du dernier emploi avant la naissance	Indép	+0,8	1,16E-1	+0,2	7,03E-1	+0,3	5,81E-1	+0,2	6,28E-1	+0,6	1,70E-1			
	Cadre	+0,5	1,83E-1	+0,3	4,24E-1	-0,1	9,16E-1	+0,64	8,03E-2	+0,0	9,03E-1			
	Interm													
	Empl&OuvrQif	-0,4685	9,51E-3	-0,2	3,33E-1	+0,1	8,58E-1	-0,2	2,81E-1	+0,2	3,13E-1			
Ancienneté der empl av nsc	NonQif	-0,6148	1,11E-3	-0,5998	3,32E-3	+0,2	4,90E-1	-0,397	3,90E-2	-0,0	9,02E-1			
	SO^NR^<1an^													
	1-2ans	-0,217	3,76E-2	-0,26	5,78E-2	-0,7086	1,55E-4	-0,1	3,11E-1	-0,302	1,88E-2			
	3-4ans	+0,2	2,24E-1	+0,434	2,33E-2	-0,0	8,77E-1	+0,1	5,39E-1	+0,5448	1,13E-3			
	5ans&+	+0,5418	9,53E-5	+0,7257	2,29E-4	+0,55	5,00E-2	+0,4507	2,34E-3	+1,0013	3,52E-8			
Âge premier bébé dernière enquête	<2ans													
	<2ans%>									+0,406	1,13E-2	-0,323	4,34E-2	
	2ans%&+									-0,479	1,09E-2	+0,2	2,36E-1	
Âge max 2e enfant	Aucun													
	<3mois													
	<6mois									-0,4	1,19E-1	+1,1613	8,72E-3	
	6mois&+									-0,7459	1,67E-3	-0,4	1,89E-1	
BB là	1	+0,0	7,27E-1	+0,1	2,76E-1	+0,1	2,97E-1	+0,3	1,78E-1	-0,3	1,69E-1			
	2													
	av89j90	-0,0	9,20E-1	-0,3	4,69E-1	-0,2	6,94E-1	+0,3	4,57E-1	+0,6	1,17E-1			
BB né entre	¶90m91	+0,1	7,28E-1	-0,0	8,46E-1	-0,3	4,16E-1	+0,1	5,40E-1	+0,3	2,20E-1			
	av0m1	-0,1	7,34E-1	+0,1	8,06E-1	-0,97	5,67E-2	-0,5	1,18E-1	+1,1	1,25E-1			
Paire concordantes			79,6%		79,8%		81,5%		77,6%		86,0%			
Effectif			3149		2783		2558		2471		2195	(n=1905)		

Tableau 9. Reprises du travail après la naissance du premier enfant

Variables	Sous-ensemble	Modalités	Pente	Écart-type	X <sup>2</sup> Wald	Rapport des chances	Intervalle confiance 5%	P>χ <sup>2</sup>
Reprise	229	<1an apN ou av2e	-2,2279	0,2162	106,16			7,45E-11
	261	Ulérieure	-1,1111	0,2094	28,14			1,13E-7
	951	Aucune				Référence		
Niveau d'étude (ref=Terminale générale)	Supérieur	NUniv3GECAPES	+0,708	0,335	4,48	2,11	[0,94;4,73]	3,44E-2
		NUniv2	+0,2	0,3	0,31	1	[1;2]	5,77E-1
		NUniv1	-0,3	0,3	1,18	1	[0;2]	2,77E-1
		TechInstit	+0,3	0,2	2,26	1	[1;3]	1,32E-1
		ProfSocSanté	+0,4	0,4	0,81	1	[1;4]	3,69E-1
		TermGén					Référence	
	Lycée	TermTech	+0,42	0,24	3,02	1,6	[0,8;3,0]	8,22E-2
		BACpro2ean	+0,628	0,292	4,63	1,95	[0,94;4,04]	3,14E-2
		SecPrem	-0,2	0,3	0,77	1	[0;2]	3,80E-1
		FinCAPBEP3e	-0,2	0,1	1,36	1	[1;1]	2,44E-1
	Collège	FinCAPBEP	-0,4950	0,1828	7,34	0,634	[0,367;1,092]	6,76E-3
		Secondaire	-0,361	0,167	4,65	0,73	[0,43;1,22]	3,11E-2
		Etudes autres	-0,9588	0,3237	8,77	0,398	[0,182;0,871]	3,06E-3
Profession du père	Agri	-0,1	0,2	0,13	1	[0;2]	7,18E-1	
	ComArtCE	+0,1	0,2	0,36	1	[1;2]	5,50E-1	
	Cadre	-0,2	0,2	1,24	1	[0;1]	2,66E-1	
	Intermédiaire					Référence		
	EmplQlf	+0,2	0,2	1,1	1	[1;2]	2,95E-1	
	NonQlf	-0,1	0,1	0,42	1	[1;1]	5,19E-1	
	OuvrQlf	-0,0	0,1	0,13	1	[1;1]	7,22E-1	
	inconnue	+0,1	0,3	0,19	1	[1;2]	6,62E-1	
	cadre	-0,0	0,2	0,04	1	[1;2]	8,40E-1	
	Travail du conjoint	Intermédiaire					Référence	
ouv ou emp qlf non qualifié		-0,0	0,1	0,1	1	[1;2]	7,49E-1	
Cj précaire		+0,2	0,2	4,45	1,71	[1,10;2,66]	3,50E-2	
cj sans emploi		+0,1	0,2	1,59	2	[1;2]	2,07E-1	
sans cj		-0,3	0,2	0,12	1	[1;2]	7,26E-1	
Salaire du conjoint	NR/SO ou <8kF					Référence		
	8<12kF	+0,2	0,1	1,69	1	[1;2]	1,94E-1	
	>=12kF	-0,2	0,2	1,35	1	[0;1]	2,46E-1	
Temps fin de études	<=1an	+0,1	0,1	0,38	1	[1;1]	5,36E-1	
	<Sans	-0,0	0,1	0,07	1	[1;1]	7,95E-1	
	5-9 ans					Référence		
	10-14 ans	-0,2	0,1	1,36	1	[1;1]	2,43E-1	
Lieu de naissance (ref=France métropolitaine)	15 ans et plus	+0,0	0,2	0,02	1	[1;2]	8,81E-1	
	DOM-TOM	+0,5	0,4	1,09	2	[1;4]	2,97E-1	
	IdF					Référence		
	Autour Paris	+0,340	0,141	5,84	1,44	[0,94;2,21]	1,57E-2	
	NordPdC	-0,433	0,208	4,33	0,67	[0,39;1,14]	3,74E-2	
	Est	+0,1	0,2	0,4	1	[1;2]	5,25E-1	
	Ouest	+0,5820	0,1732	11,29	1,836	[1,136;2,966]	7,78E-4	
	SudOuest	+0,2	0,2	1,25	1	[1;2]	2,64E-1	
	RAAuv	+0,34	0,19	3,03	1,4	[0,9;2,4]	8,19E-2	
	SudEst	-0,3	0,2	2,45	1	[0;1]	1,17E-1	
Étranger	Maghreb	+0,2	0,3	0,25	1	[1;3]	6,20E-1	
	AutPays	-0,2	0,3	0,51	1	[0;2]	4,76E-1	
	Europe	-0,3	0,4	0,46	1	[0;2]	4,96E-1	
	LN NR	-0,946	0,384	6,06	0,40	[0,17;0,95]	1,38E-2	
Statut dernier emploi	Stable Privé					Référence		
	Stable Public	-0,1	0,2	0,11	1	[1;2]	7,40E-1	
Ancienne qualification du dernier emploi avant la naissance	Précaire	+0,249	0,119	4,36	1,55	[1,18;2,04]	3,68E-2	
	Indép	-0,3	0,5	0,49	1	[0;3]	4,85E-1	
	Cadre	+0,59	0,32	3,47	2,5	[1,2;5,2]	6,24E-2	
	Interm					Référence		
	Empl&OuvrQlf	-0,1	0,2	0,11	1	[1;2]	7,40E-1	
	NonQlf	+0,1	0,2	0,4	2	[1;2]	5,30E-1	
Âge du premier bébé enregistré	SO^NR^<1an"					Référence		
	1-2ans	+0,1	0,1	0,23	1	[1;1]	6,34E-1	
	3-4ans	-0,1	0,2	0,16	1	[1;1]	6,87E-1	
	5ans&+	-0,1	0,2	0,53	1	[1;1]	4,69E-1	
A eu un 2e enfant	<2ans					Référence		
	<2ans½	-0,0	0,1	0,01	1	[1;2]	9,37E-1	
	2ans½&+	+0,0	0,1	0	1	[0;2]	9,55E-1	
BB né entre	BB là 1e année	-0,5484	0,0914	36,02	0,334	[0,233;0,478]	2,05E-9	
	av89j90	+0,0	0,2	0,02	1	[1;2]	8,95E-1	
	f90m91	+0,553	0,261	4,5	1,74	[1,04;2,90]	3,40E-2	
Paire concordantes	av0m1	+0,2	0,2	1,23	1	[1;2]	2,67E-1	
	av0m1	-0,2	0,3	0,45	1	[0;2]	5,04E-1	
Effectif					69,3%			
					1489			

### c) Situations et trajectoires résidentielles

Les tableaux qui suivent reprennent l'ensemble de données utilisées principalement au chapitre 4 sur les conditions de logement et les mobilités résidentielles, dont nous n'avons reproduit que quelques extraits dans le corps du texte en raison de leur volume important.

#### i) Conditions de logement

Effectif % du total % ligne % colonne	TU90(Tranche Unité Urbaine)						Total
	Commune rurale	UU < 10000 habitants	UU de 10 à 50 000 habitants	UU de 50 à 200 000 habitants	Unité urbaine de plus de 200000 habitants	Agglomération de Paris	
<i>Provenance des femmes en couple à la première enquête, dont le premier enfant est né depuis moins d'un an</i>							
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	520	229	224	312	444	410	2139
	15,90	7,00	6,85	9,54	13,58	12,54	65,41
	24,31	10,71	10,47	14,59	20,76	19,17	
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	68,87	66,57	60,87	60,47	63,16	70,21	
	199	91	115	177	213	137	932
	6,09	2,78	3,52	5,41	6,51	4,19	28,50
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	21,35	9,76	12,34	18,99	22,85	14,70	
	26,36	26,45	31,25	34,30	30,30	23,46	
	36	24	29	27	46	37	199
<i>Total</i>	1,10	0,73	0,89	0,83	1,41	1,13	6,09
	18,09	12,06	14,57	13,57	23,12	18,59	
	4,77	6,98	7,88	5,23	6,54	6,34	
	755	344	368	516	703	584	3270
	23,09	10,52	11,25	15,78	21,50	17,86	100,00

<i>Départs ultérieurs des jeunes femmes présentes à la première enquête, dont le premier enfant est né depuis moins d'un an</i>							
<i>restent jusqu'au bout</i>	498	196	197	255	388	297	1831
	15,23	5,99	6,02	7,80	11,87	9,08	55,99
	27,20	10,70	10,76	13,93	21,19	16,22	
<i>partent au bout d'une année</i>	65,96	56,98	53,53	49,42	55,19	50,86	
	74	50	65	81	99	78	447
	2,26	1,53	1,99	2,48	3,03	2,39	13,67
<i>Logement non réenquêté au bout d'un an</i>	16,55	11,19	14,54	18,12	22,15	17,45	
	9,80	14,53	17,66	15,70	14,08	13,36	
	70	30	38	61	65	75	339
<i>partent au bout de deux ans</i>	2,14	0,92	1,16	1,87	1,99	2,29	10,37
	20,65	8,85	11,21	17,99	19,17	22,12	
	9,27	8,72	10,33	11,82	9,25	12,84	
<i>Logement non réenquêté au bout de 2 ans</i>	54	39	39	65	75	52	324
	1,65	1,19	1,19	1,99	2,29	1,59	9,91
	16,67	12,04	12,04	20,06	23,15	16,05	
<i>Séparations observables (au bout 1 à 2 ans)</i>	7,15	11,34	10,60	12,60	10,67	8,90	
	49	24	21	38	51	65	248
	1,50	0,73	0,64	1,16	1,56	1,99	7,58
<i>Séparations observables (au bout 1 à 2 ans)</i>	19,76	9,68	8,47	15,32	20,56	26,21	
	6,49	6,98	5,71	7,36	7,25	11,13	
	10	5	8	16	25	17	81
<i>Total</i>	0,31	0,15	0,24	0,49	0,76	0,52	2,48
	12,35	6,17	9,88	19,75	30,86	20,99	
	1,32	1,45	2,17	3,10	3,56	2,91	
	755	344	368	516	703	584	3270
	23,09	10,52	11,25	15,78	21,50	17,86	100,00



<i>Présences antérieures des femmes en couple à la troisième enquête, dont le premier enfant est né moins d'un an avant la 1<sup>e</sup> enquête</i>							
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	498	196	197	255	388	297	1831
	15,39	6,06	6,09	7,88	11,99	9,18	56,60
	27,20	10,70	10,76	13,93	21,19	16,22	
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	138	62	64	74	105	78	521
	4,27	1,92	1,98	2,29	3,25	2,41	16,11
	26,49	11,90	12,28	14,20	20,15	14,97	
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	167	69	73	102	109	88	608
	5,16	2,13	2,26	3,15	3,37	2,72	18,79
	27,47	11,35	12,01	16,78	17,93	14,47	
<i>Arrivent d'unités géographiques différentes à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	25	9	11	17	23	22	107
	0,77	0,28	0,34	0,53	0,71	0,68	3,31
	23,36	8,41	10,28	15,89	21,50	20,56	
<i>Revenantes : enquêtées au moins un an après arrivées</i>	39	17	13	21	36	42	168
	1,21	0,53	0,40	0,65	1,11	1,30	5,19
	23,21	10,12	7,74	12,50	21,43	25,00	
<i>Total</i>	867	353	358	469	661	527	3235
	26,80	10,91	11,07	14,50	20,43	16,29	100,00
							0

<i>Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne</i>	<i>Type de logement à la deuxième enquête</i>									
	<i>Non rens eigné</i>	<i>Propr maison individ</i>	<i>Accéd maison individ</i>	<i>Loc maison yc HLM</i>	<i>Propr en immbl</i>	<i>Loc imm non HLM</i>	<i>Locata ires imm HLM</i>	<i>Hab précaire</i>	<i>Logés gratuitement</i>	<i>Total</i>
<i>aucun enfant survenu</i>	7	433	359	409	275	1149	599	54	159	3444
	0,07	4,33	3,59	4,09	2,75	11,49	5,99	0,54	1,59	34,43
	0,20	12,58	10,43	11,87	7,98	33,36	17,39	1,56	4,62	
	44,76	55,41	23,44	23,58	38,31	41,91	31,37	47,56	34,83	
<i>naît 1er enfant dans l'année précédant la deuxième enquête</i>	4	171	469	664	243	1011	676	30	176	3444
	0,04	1,71	4,69	6,64	2,43	10,11	6,76	0,30	1,76	34,43
	0,12	4,97	13,62	19,28	7,06	29,36	19,63	0,87	5,11	
	25,86	21,87	30,59	38,31	33,86	36,88	35,40	26,54	38,51	
<i>naît enfant puiné dans l'année précédant la deuxième enquête</i>	5	178	705	661	200	582	635	29	122	3115
	0,05	1,78	7,05	6,60	2,00	5,81	6,34	0,29	1,22	31,14
	0,15	5,71	22,63	21,21	6,41	18,67	20,37	0,94	3,91	
	29,38	22,72	45,97	38,11	27,82	21,21	33,23	25,90	26,66	
<i>Total</i>	15	782	1533	1733	718	2742	1910	113	457	10003
	0,15	7,82	15,33	17,33	7,17	27,41	19,09	1,13	4,57	100,00

## Annexes

Deuxième enquête	Nombre de pièces				Nombre de pièces hors chambres						
	Moyenne	2 pièces ou moins	3 pièces	4 pièces ou plus	Moyenne	Manque > 1 pièce	Manque 1 pièce	Juste	+1 pièce	+2 pièces	> 2 pièces en +
aucun enfant survenu	3,2	1229 12,14 35,89 62,53	904 8,93 26,41 27,18	1290 12,75 37,70 26,72	2	1 0,01 0,03 0,66	13 0,13 0,37 2,63	382 3,77 11,16 19,75	960 9,49 28,04 28,46	961 9,50 28,07 41,28	1106 10,93 32,32 60,42
naît 1er enfant dans l'année précédant la deuxième enquête	3,4	567 5,60 16,60 28,86	1433 14,16 41,96 43,09	1415 13,98 41,43 29,31	1,4	12 0,12 0,35 7,17	110 1,09 3,22 22,59	515 5,09 15,08 26,64	1399 13,83 40,97 41,48	887 8,77 25,97 38,10	492 4,86 14,41 26,87
naît enfant puiné dans l'année précédant la deuxième enquête	4	169 1,67 5,16 8,61	989 9,77 30,14 29,73	2123 20,98 64,70 43,97	0,6	154 1,52 4,70 92,17	364 3,60 11,10 74,78	1036 10,24 31,59 53,61	1014 10,02 30,89 30,05	480 4,74 14,63 20,61	233 2,30 7,09 12,71
Total (fictif)	3,5	1965 19,42	3326 32,87	4828 47,71	1,4	167 1,65	487 4,81	1933 19,11	3373 33,33	2328 23,00	1831 18,09

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Type de logement à la deuxième enquête, femmes en couple stable									
	Non rens eign e	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison n yc HLM	Propr en immbl	Loc imm non HLM	Locata ires imm HLM	Hab précai re	Logés gratuit ement	Total
aucun enfant survenu	7 0,07 0,21 45,0 4	172 1,88 5,45 34,61	324 3,54 10,29 22,36	528 5,77 16,76 29,53	214 2,34 6,79 33,84	1182 12,91 37,48 45,17	516 5,63 16,35 31,99	44 0,48 1,40 45,46	166 1,81 5,26 37,26	3153 34,44
naît 1er enfant dans l'année précédant la deuxième enquête	4 0,04 0,13 26,7 3	155 1,69 4,92 31,25	455 4,97 14,44 31,36	635 6,94 20,15 35,48	231 2,52 7,33 36,50	911 9,95 28,91 34,83	569 6,22 18,06 35,30	26 0,28 0,83 26,74	165 1,80 5,24 37,07	3151 34,42
naît enfant puiné dans l'année précédant la deuxième enquête	4 0,05 0,15 28,2 3	169 1,85 5,94 34,14	671 7,33 23,55 46,28	626 6,84 21,97 34,99	188 2,05 6,58 29,66	523 5,72 18,35 20,00	527 5,76 18,49 32,71	27 0,30 0,95 27,80	114 1,25 4,01 25,67	2851 31,14
Total	15 0,16	496 5,42	1451 15,85	1790 19,55	633 6,91	2616 28,57	1612 17,61	97 1,06	445 4,86	9154 100,00

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Emménagement au moment de la deuxième enquête et type de logement, mère d'un premier enfant né depuis moins d'un an, en couple								
	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison yc HLM	Propr en immbl	Loc imm non HLM	Locatai res imm HLM	Hab précai re	Logés gratuite ment	Total
déjà là avant	103 3,24 5,52 69,13	305 9,61 16,34 66,74	379 11,94 20,30 59,03	159 5,01 8,52 67,95	489 15,40 26,19 53,44	299 9,42 16,01 51,02	15 0,47 0,80 57,69	118 3,72 6,32 71,08	1867 58,80
Revenantes	6 0,19 3,82 4,03	10 0,31 6,37 2,19	25 0,79 15,92 3,89	11 0,35 7,01 4,70	65 2,05 41,40 7,10	30 0,94 19,11 5,12	0 0,00 0,00 0,00	10 0,31 6,37 6,02	157 4,94
Arrivent de la même UG	30 0,94 3,12 20,13	131 4,13 13,63 28,67	206 6,49 21,44 32,09	59 1,86 6,14 25,21	288 9,07 29,97 31,48	213 6,71 22,16 36,35	10 0,31 1,04 38,46	24 0,76 2,50 14,46	961 30,27
Arrivent de différentes UG	10 0,31 5,26 6,71	11 0,35 5,79 2,41	32 1,01 16,84 4,98	5 0,16 2,63 2,14	73 2,30 38,42 7,98	44 1,39 23,16 7,51	1 0,03 0,53 3,85	14 0,44 7,37 8,43	190 5,98
Total	149 4,69	457 14,39	642 20,22	234 7,37	915 28,82	586 18,46	26 0,82	166 5,23	3175 100,00

## Annexes

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Type de logement au moment de la deuxième enquête et déménagements ultérieurs, mère d'un premier enfant né depuis moins d'un an (au moment de la 2 <sup>e</sup> enquête), en couple								
	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison yc HLM	Propr en immbl	Loc imm non HLM	Locatai res imm HLM	Hab précair e	Logés gratuite ment	Total
<i>restent jq bout</i>	122	423	462	194	574	422	16	140	2353
	3,84	13,32	14,55	6,11	18,08	13,29	0,50	4,41	74,11
	5,18	17,98	19,63	8,24	24,39	17,93	0,68	5,95	
	81,88	92,56	71,96	82,91	62,73	72,01	61,54	84,34	
<i>partent au btlan</i>	11	12	115	18	191	92	7	11	457
	0,35	0,38	3,62	0,57	6,02	2,90	0,22	0,35	14,39
	2,41	2,63	25,16	3,94	41,79	20,13	1,53	2,41	
	7,38	2,63	17,91	7,69	20,87	15,70	26,92	6,63	
<i>LogNR au btlan</i>	12	19	57	19	143	56	3	14	323
	0,38	0,60	1,80	0,60	4,50	1,76	0,09	0,44	10,17
	3,72	5,88	17,65	5,88	44,27	17,34	0,93	4,33	
	8,05	4,16	8,88	8,12	15,63	9,56	11,54	8,43	
<i>Sép°obs</i>	4	3	8	3	7	16	0	1	42
	0,13	0,09	0,25	0,09	0,22	0,50	0,00	0,03	1,32
	9,52	7,14	19,05	7,14	16,67	38,10	0,00	2,38	
	2,68	0,66	1,25	1,28	0,77	2,73	0,00	0,60	
<i>Total</i>	149	457	642	234	915	586	26	166	3175
	4,69	14,39	20,22	7,37	28,82	18,46	0,82	5,23	100,00

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Position dans le cycle de vie au moment de la conception et type de logement, pour les mères d'un premier enfant né depuis moins d'un an, en couple								
	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison yc HLM	Propr en immbl	Loc imm non HLM	Locatai res imm HLM	Hab précair e	Logés gratuite ment	Total
<i>Études en cours, ou achevées depuis moins d'un an</i>	12	23	82	15	161	80	7	18	398
	0,38	0,72	2,58	0,47	5,07	2,52	0,22	0,57	12,54
	3,02	5,78	20,60	3,77	40,45	20,10	1,76	4,52	
	8,05	5,03	12,77	6,41	17,60	13,65	26,92	10,84	
<i>Études achevées depuis un à quatre ans</i>	30	93	171	61	229	167	7	52	810
	0,94	2,93	5,39	1,92	7,21	5,26	0,22	1,64	25,51
	3,70	11,48	21,11	7,53	28,27	20,62	0,86	6,42	
	20,13	20,35	26,64	26,07	25,03	28,50	26,92	31,33	
<i>Études achevées depuis cinq à neuf ans</i>	59	197	255	95	359	224	9	62	1260
	1,86	6,20	8,03	2,99	11,31	7,06	0,28	1,95	39,69
	4,68	15,63	20,24	7,54	28,49	17,78	0,71	4,92	
	39,60	43,11	39,72	40,60	39,23	38,23	34,62	37,35	
<i>Études achevées depuis dix à quatorze ans</i>	30	93	100	41	118	85	1	20	488
	0,94	2,93	3,15	1,29	3,72	2,68	0,03	0,63	15,37
	6,15	19,06	20,49	8,40	24,18	17,42	0,20	4,10	
	20,13	20,35	15,58	17,52	12,90	14,51	3,85	12,05	
<i>Études achevées depuis quinze ans et plus</i>	18	51	34	22	48	30	2	14	219
	0,57	1,61	1,07	0,69	1,51	0,94	0,06	0,44	6,90
	8,22	23,29	15,53	10,05	21,92	13,70	0,91	6,39	
	12,08	11,16	5,30	9,40	5,25	5,12	7,69	8,43	
<i>Total</i>	149	457	642	234	915	586	26	166	3175
	4,69	14,39	20,22	7,37	28,82	18,46	0,82	5,23	100,00

## Annexes

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Situation d'activité et type de logement à la deuxième enquête, pour les mères d'un premier enfant né depuis moins d'un an, en couple								
	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison yc HLM	Propr en immbl	Loc imm non HLM	Locatai res imm HLM	Hab précair e	Logés gratuite ment	Total
<i>Sal Stble Pub Tps Complet</i>	23	97	91	43	120	75	6	27	482
	0,72	3,06	2,87	1,35	3,78	2,36	0,19	0,85	15,18
	4,77	20,12	18,88	8,92	24,90	15,56	1,24	5,60	
	15,44	21,23	14,17	18,38	13,11	12,80	23,08	16,27	
<i>Sal Stble Priv Tps Complet</i>	50	162	177	100	239	124	4	44	900
	1,57	5,10	5,57	3,15	7,53	3,91	0,13	1,39	28,35
	5,56	18,00	19,67	11,11	26,56	13,78	0,44	4,89	
	33,56	35,45	27,57	42,74	26,12	21,16	15,38	26,51	
<i>Non Sal Tps Complet</i>	12	16	14	6	19	4	1	6	78
	0,38	0,50	0,44	0,19	0,60	0,13	0,03	0,19	2,46
	15,38	20,51	17,95	7,69	24,36	5,13	1,28	7,69	
	8,05	3,50	2,18	2,56	2,08	0,68	3,85	3,61	
<i>Emploi Stble Tps Partiel</i>	14	66	83	30	95	66	2	25	381
	0,44	2,08	2,61	0,94	2,99	2,08	0,06	0,79	12,00
	3,67	17,32	21,78	7,87	24,93	17,32	0,52	6,56	
	9,40	14,44	12,93	12,82	10,38	11,26	7,69	15,06	
<i>Act Préc/Marg Tps Complet</i>	5	8	28	9	20	22	2	6	100
	0,16	0,25	0,88	0,28	0,63	0,69	0,06	0,19	3,15
	5,00	8,00	28,00	9,00	20,00	22,00	2,00	6,00	
	3,36	1,75	4,36	3,85	2,19	3,75	7,69	3,61	
<i>Act Prec/Marg Tps Partiel</i>	1	4	12	3	13	16	1	5	55
	0,03	0,13	0,38	0,09	0,41	0,50	0,03	0,16	1,73
	1,82	7,27	21,82	5,45	23,64	29,09	1,82	9,09	
	0,67	0,88	1,87	1,28	1,42	2,73	3,85	3,01	
<i>En Formation</i>	0	1	8	4	19	4	0	4	40
	0,00	0,03	0,25	0,13	0,60	0,13	0,00	0,13	1,26
	0,00	2,50	20,00	10,00	47,50	10,00	0,00	10,00	
	0,00	0,22	1,25	1,71	2,08	0,68	0,00	2,41	
<i>Au chômage</i>	19	45	115	16	176	139	3	21	534
	0,60	1,42	3,62	0,50	5,54	4,38	0,09	0,66	16,82
	3,56	8,43	21,54	3,00	32,96	26,03	0,56	3,93	
	12,75	9,85	17,91	6,84	19,23	23,72	11,54	12,65	
<i>Au Foyer</i>	23	55	100	22	199	133	6	26	564
	0,72	1,73	3,15	0,69	6,27	4,19	0,19	0,82	17,76
	4,08	9,75	17,73	3,90	35,28	23,58	1,06	4,61	
	15,44	12,04	15,58	9,40	21,75	22,70	23,08	15,66	
<i>Autres cas</i>	2	3	14	1	15	3	1	2	41
	0,06	0,09	0,44	0,03	0,47	0,09	0,03	0,06	1,29
	4,88	7,32	34,15	2,44	36,59	7,32	2,44	4,88	
	1,34	0,66	2,18	0,43	1,64	0,51	3,85	1,20	
<i>Total</i>	149	457	642	234	915	586	26	166	3175
	4,69	14,39	20,22	7,37	28,82	18,46	0,82	5,23	100,00

## Annexes

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Dernière qualification connue un an avant la naissance et type de logement à la deuxième enquête, pour les mères d'un premier enfant né depuis moins d'un an, en couple								
	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison yc HLM	Propr en immbl	Loc imm non HLM	Locatai res imm HLM	Hab précair e	Logés gratuite ment	Total
<i>Agricultrice</i>	7	11	20	3	14	3	0	9	67
<i>Artisane</i>	0,24	0,38	0,69	0,10	0,49	0,10	0,00	0,31	2,33
<i>Commerçante</i>	10,45	16,42	29,85	4,48	20,90	4,48	0,00	13,43	
<i>Chef d'entreprise</i>	4,93	2,46	3,32	1,33	1,76	0,60	0,00	6,04	
<i>Cadre</i>	14	37	44	44	91	20	1	11	262
	0,49	1,28	1,53	1,53	3,16	0,69	0,03	0,38	9,10
	5,34	14,12	16,79	16,79	34,73	7,63	0,38	4,20	
	9,86	8,26	7,31	19,56	11,42	4,02	5,00	7,38	
<i>Profession intermédiaire</i>	41	119	141	64	191	71	5	33	665
	1,42	4,13	4,90	2,22	6,63	2,47	0,17	1,15	23,09
	6,17	17,89	21,20	9,62	28,72	10,68	0,75	4,96	
	28,87	26,56	23,42	28,44	23,96	14,29	25,00	22,15	
<i>Ouvrière ou employée qualifiée</i>	43	175	200	86	289	193	8	49	1043
	1,49	6,08	6,94	2,99	10,03	6,70	0,28	1,70	36,22
	4,12	16,78	19,18	8,25	27,71	18,50	0,77	4,70	
	30,28	39,06	33,22	38,22	36,26	38,83	40,00	32,89	
<i>Ouvrière ou employée non qualifiée</i>	37	106	197	28	212	210	6	47	843
	1,28	3,68	6,84	0,97	7,36	7,29	0,21	1,63	29,27
	4,39	12,57	23,37	3,32	25,15	24,91	0,71	5,58	
	26,06	23,66	32,72	12,44	26,60	42,25	30,00	31,54	
<i>Total</i>	142	448	602	225	797	497	20	149	2880
	4,93	15,56	20,90	7,81	27,67	17,26	0,69	5,17	100,00

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Situation d'activité du conjoint et type de logement à la deuxième enquête, pour les mères d'un premier enfant né depuis moins d'un an, en couple								
	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison yc HLM	Propr en immbl	Loc imm non HLM	Locatai res imm HLM	Hab précair e	Logés gratuite ment	Total
<i>indépendant ou salarie stable</i>	138	427	569	222	744	419	18	152	2689
	4,36	13,49	17,97	7,01	23,50	13,23	0,57	4,80	84,93
	5,13	15,88	21,16	8,26	27,67	15,58	0,67	5,65	
	92,62	93,85	88,77	95,28	81,40	71,99	69,23	91,57	
<i>précaire, formation ou transition</i>	6	16	33	7	75	72	2	7	218
	0,19	0,51	1,04	0,22	2,37	2,27	0,06	0,22	6,89
	2,75	7,34	15,14	3,21	34,40	33,03	0,92	3,21	
	4,03	3,52	5,15	3,00	8,21	12,37	7,69	4,22	
<i>chômage</i>	5	10	36	3	85	85	5	7	236
	0,16	0,32	1,14	0,09	2,68	2,68	0,16	0,22	7,45
	2,12	4,24	15,25	1,27	36,02	36,02	2,12	2,97	
	3,36	2,20	5,62	1,29	9,30	14,60	19,23	4,22	
<i>inactivité</i>	0	2	3	1	10	6	1	0	23
	0,00	0,06	0,09	0,03	0,32	0,19	0,03	0,00	0,73
	0,00	8,70	13,04	4,35	43,48	26,09	4,35	0,00	
	0,00	0,44	0,47	0,43	1,09	1,03	3,85	0,00	
<i>Total</i>	149	455	641	233	914	582	26	166	3166
	4,71	14,37	20,25	7,36	28,87	18,38	0,82	5,24	100,00

## Annexes

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Dernière qualification connue du conjoint et type de logement à la deuxième enquête, pour les mères d'un premier enfant né depuis moins d'un an, en couple								
	Propr maison individ	Accéd maison individ	Loc maison yc HLM	Propr en imtbl	Loc imm non HLM	Locatai res imm HLM	Hab précair e	Logés gratuite ment	Total
AgriComArtCE	27	43	52	14	55	3	2	15	211
	0,89	1,42	1,72	0,46	1,82	0,10	0,07	0,50	6,98
	12,80	20,38	24,64	6,64	26,07	1,42	0,95	7,11	
	18,37	9,60	8,47	6,09	6,43	0,55	8,33	9,26	
Cadre	22	51	67	63	155	32	0	15	405
	0,73	1,69	2,22	2,08	5,13	1,06	0,00	0,50	13,39
	5,43	12,59	16,54	15,56	38,27	7,90	0,00	3,70	
	14,97	11,38	10,91	27,39	18,13	5,88	0,00	9,26	
Interm	28	122	127	72	182	87	5	36	659
	0,93	4,03	4,20	2,38	6,02	2,88	0,17	1,19	21,79
	4,25	18,51	19,27	10,93	27,62	13,20	0,76	5,46	
	19,05	27,23	20,68	31,30	21,29	15,99	20,83	22,22	
EmplQlf	8	31	39	22	80	53	0	40	273
	0,26	1,03	1,29	0,73	2,65	1,75	0,00	1,32	9,03
	2,93	11,36	14,29	8,06	29,30	19,41	0,00	14,65	
	5,44	6,92	6,35	9,57	9,36	9,74	0,00	24,69	
NonQlf	12	56	114	13	150	142	8	24	519
	0,40	1,85	3,77	0,43	4,96	4,70	0,26	0,79	17,16
	2,31	10,79	21,97	2,50	28,90	27,36	1,54	4,62	
	8,16	12,50	18,57	5,65	17,54	26,10	33,33	14,81	
OuvrQlf	50	145	215	46	233	227	9	32	957
	1,65	4,79	7,11	1,52	7,71	7,51	0,30	1,06	31,65
	5,22	15,15	22,47	4,81	24,35	23,72	0,94	3,34	
	34,01	32,37	35,02	20,00	27,25	41,73	37,50	19,75	
Total	147	448	614	230	855	544	24	162	3024
	4,86	14,81	20,30	7,61	28,27	17,99	0,79	5,36	100,00

## ii) Mobilité géographique

Effectif ou poids Pourcentage du total Pourcentage en ligne Pourcentage colonne	Provenance la première année			
	Étaient déjà dans le même logement	Arrivent de la même unité géographique (UG) <sup>109</sup>	Arrivent de différentes provenances	Total
aucun enfant survenu	1030	284,84	200,33	1515,2
	12,85	3,55	2,50	18,90
	67,98	18,80	13,22	
	18,03	15,62	41,65	
naît 1er enfant dans l'année précédant la première enquête	2139	932	199	3270
	26,68	11,62	2,48	40,78
	65,41	28,50	6,09	
	37,44	51,10	41,38	
naît enfant puiné dans l'année précédant la première enquête	2544	606,96	81,628	3232,6
	31,73	7,57	1,02	40,32
	78,70	18,78	2,53	
	44,53	33,28	16,97	
Total	5713,06	1823,8	480,957	8017,82
	71,25	22,75	6,00	100,00

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Moment où sont arrivées les femmes, en couple la 3 <sup>e</sup> année <sup>110</sup>									Total
	déjà là avant	Arrive nt de la même UG dès la 1 <sup>e</sup> année	Arrive nt de diffère ntes UG dès la 1 <sup>e</sup> anné e <sup>111</sup>	Reven ants <sup>112</sup> 2e enquêt e	Arrive nt de la même UG à partir de la 2 <sup>e</sup> année	Arrive nt de diffère ntes UG à partir de la 2 <sup>e</sup> année	Reven ants 3e enquêt e	Arrive nt de la même UG la 3 <sup>e</sup> année	Arrive nt de diffère ntes UG la 3 <sup>e</sup> année	
aucun enfant survenu	481,26	111,76	63,406	41,699	213,44	118,07	66,854	341,49	208,21	1646,2
	6,00	1,39	0,79	0,52	2,66	1,47	0,83	4,26	2,59	20,51
	29,23	6,79	3,85	2,53	12,97	7,17	4,06	20,74	12,65	
	14,43	10,75	29,81	22,21	18,29	61,28	29,99	24,98	69,20	
naît 1er enfant dans l'année précédant la première enquête	1198	529	104	81	521	44	87	608	63	3235
	14,93	6,59	1,30	1,01	6,49	0,55	1,08	7,58	0,79	40,31
	37,03	16,35	3,21	2,50	16,11	1,36	2,69	18,79	1,95	
	35,93	50,90	48,89	43,14	44,65	22,84	39,02	44,47	20,94	
naît enfant puiné dans l'année précédant la première enquête	1655,1	398,44	45,321	65,058	432,43	30,599	69,096	417,81	29,671	3143,5
	20,62	4,97	0,56	0,81	5,39	0,38	0,86	5,21	0,37	39,17
	52,65	12,67	1,44	2,07	13,76	0,97	2,20	13,29	0,94	
	49,64	38,34	21,30	34,65	37,06	15,88	30,99	30,56	9,86	
Total	3334,3	1039,1	212,72	187,75	1166,8	192,66	222,95	1367,3	300,87	8024,7
	4,55	12,95	2,65	2,34	14,54	2,40	2,78	17,04	3,75	100,00

<sup>109</sup>De la même commune ou du même arrondissement qu'actuellement, d'un même département (autre que celui du logement actuel) ou d'un même pays étranger.

<sup>110</sup>NB : les trois premières colonnes représentent les femmes en couple que l'on peut suivre sur trois années. Pour une population dont la mobilité serait homogène d'une année sur l'autre, il est logique que la proportion d'arrivées récentes soit plus forte que celle d'arrivées, si une partie des personnes arrivées plus tôt est repartie : on ne garde des personnes arrivées une année antérieure que celles qui ne sont pas reparties. On doit appliquer le même raisonnement *mutatis mutandis* aux « revenants ».

<sup>111</sup>Y compris : cas où l'un des conjoints habite déjà le logement précédemment.

<sup>112</sup>« Revenants » : personne interrogées la deuxième et la troisième année d'enquête qui déclarent avoir habité le même logement lors de l'enquête précédente mais n'ont pas répondu à cette enquête précédente.



Annexes

casenf	Départs sur l'ensemble de la séquence							Total
	restent jusqu'au bout	partent au bout d'1 an	Logem NR au bout d'1 an	partent au bout de 2 ans	Log NR au bout de 2 ans	Sép°obs au bout d'1 an	Sép° obs au bout de 2 ans	
<i>Effectif ou poids</i> <i>Pourcentage du total</i> <i>Pourcentage en ligne</i> <i>Pourcentage colonne</i>								
<i>aucun enfant survenu</i>	656,42 8,19 43,32 14,31	288,76 3,60 19,06 25,50	223,59 2,79 14,76 27,94	140,79 1,76 9,29 20,08	112,01 1,40 7,39 20,23	60,395 0,75 3,99 42,39	33,206 0,41 2,19 32,78	1515,2 18,90
<i>naît 1er enfant dans l'année précédant la première enquête</i>	1831 22,84 55,99 39,92	447 5,58 13,67 39,47	339 4,23 10,37 42,36	324 4,04 9,91 46,21	248 3,09 7,58 44,79	46 0,57 1,41 32,28	35 0,44 1,07 34,55	3270 40,78
<i>naît enfant puiné dans l'année précédant la première enquête</i>	2098,8 26,18 64,93 45,76	396,84 4,95 12,28 35,04	237,79 2,97 7,36 29,71	236,34 2,95 7,31 33,71	193,63 2,42 5,99 34,97	36,094 0,45 1,12 25,33	33,1 0,41 1,02 32,67	3232,6 40,32
<i>Total</i>	4586,2 6 57,20	1132,6 14,13	800,37 7 9,98	701,136 8,74	553,647 6,91	142,49 1,78	101,306 1,26	8017,82 100,00

Effectif ou poids Pourcentage du total Pourcentage en ligne Pourcentage colonne	Provenance la troisième année (femmes en couple)				Total
	Étaient déjà dans le même logement	Arrivent de la même unité géographique (UG)	Arrivent de différentes provenances	Déjà présentes mais non enquêtées	
<i>aucun enfant survenu</i>	880,42 12,39 59,54 19,03	51,52 0,72 3,48 22,74	334,65 4,71 22,63 18,93	212,12 2,98 14,35 43,71	1478,7 20,80
<i>naît 1er enfant dans l'année précédant la troisième enquête</i>	1751 24,64 60,76 37,84	91 1,28 3,16 40,16	843 11,86 29,25 47,68	197 2,77 6,84 40,60	2882 40,55
<i>naît enfant puiné dans l'année précédant la troisième enquête</i>	1996,2 28,09 72,67 43,14	84,073 1,18 3,06 37,10	590,44 8,31 21,50 33,39	76,152 1,07 2,77 15,69	2746,8 38,65
<i>Total</i>	4627,59 65,11	226,593 3,19	1768,09 24,88	485,277 6,83	7107,55 100,00

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Moment où sont arrivées les femmes, en couple la 3 <sup>e</sup> année <sup>113</sup>									Total
	déjà là avant	Arrivent de la même UG dès la 1 <sup>e</sup> année	Arrivent de différentes UG dès la 1 <sup>e</sup> année <sup>114</sup>	Revenants 2 <sup>e</sup> enquête	Arrivent de la même UG à partir de la 2 <sup>e</sup> année	Arrivent de différentes UG à partir de la 2 <sup>e</sup> année	Revenants 3 <sup>e</sup> enquête	Arrivent de la même UG la 3 <sup>e</sup> année	Arrivent de différentes UG la 3 <sup>e</sup> année	
<i>aucun enfant survenu</i>	348,73 4,91 23,58 18,41	108,61 1,53 7,34 14,90	65,697 0,92 4,44 24,57	31,647 0,45 2,14 20,25	204,55 2,88 13,83 17,39	121,2 1,71 8,20 29,95	51,52 0,72 3,48 22,74	334,65 4,71 22,63 18,93	212,12 2,98 14,35 43,71	1478,7 20,80
<i>naît 1er enfant dans l'année précédant la troisième enquête</i>	539 7,58 18,70 28,46	267 3,76 9,26 36,63	142 2,00 4,93 53,11	76 1,07 2,64 48,62	513 7,22 17,80 43,60	214 3,01 7,43 52,89	91 1,28 3,16 40,16	843 11,86 29,25 47,68	197 2,77 6,84 40,60	2882 40,55
<i>naît enfant puiné dans l'année précédant la troisième enquête</i>	1006,1 14,15 36,63 53,12	353,28 4,97 12,86 48,47	59,696 0,84 2,17 22,33	48,653 0,68 1,77 31,13	459,03 6,46 16,71 39,01	69,446 0,98 2,53 17,16	84,073 1,18 3,06 37,10	590,44 8,31 21,50 33,39	76,152 1,07 2,77 15,69	2746,8 38,65
<i>Total</i>	1893,8 26,64	728,88 3 10,26	267,39 4 3,76	156,29 9 2,20	1176,5 7 16,55	404,64 2 5,69	226,59 3 3,19	1768,0 9 24,88	485,27 7 6,83	7107,5 5 100,00



<i>Arrivées avant et départs après la deuxième enquête pour les femmes en couple dont le premier enfant naît entre la première et la deuxième enquête, celles accueillant un autre enfant et les femmes sans enfant, comparables</i>															
<i>Arrivée d'enfants</i>	<i>aucun enfant survenu</i>					<i>naît 1er enfant dans l'année précédant la deuxième enquête</i>					<i>naît enfant puiné dans l'année précédant la deuxième enquête</i>				
	<i>rest ent jq bout</i>	<i>part ent ap 1 an</i>	<i>Log NR</i>	<i>Sép °obs</i>	<i>Total</i>	<i>rest ent jq bout</i>	<i>part ent ap 1 an</i>	<i>Log NR</i>	<i>Sép °obs</i>	<i>Total</i>	<i>rest ent jq bout</i>	<i>part ent ap 1 an</i>	<i>Log NR</i>	<i>Sép °obs</i>	<i>Total</i>
<i>Poids % du total % en ligne % colonne</i>															
<i>déjà là avant</i>	605 39,75 67,60 61,97	146 9,60 16,33 55,51	111 7,32 12,44 49,31	32 2,13 3,63 57,32	895 58,80	1400 44,04 74,95 59,42	280 8,81 14,99 61,14	175 5,50 9,37 54,18	13 0,41 0,70 30,95	1868 58,76	1781 57,84 79,26 73,80	267 8,67 11,88 75,82	178 5,77 7,91 65,05	21 0,69 0,95 52,27	2247 72,97
<i>Arrivent de la même UG</i>	212 13,94 63,24 21,73	58 3,82 17,33 22,08	56 3,67 16,66 24,74	9 0,61 2,77 16,41	335 22,04	729 22,93 75,78 30,94	124 3,90 12,89 27,07	93 2,93 9,67 28,79	16 0,50 1,66 38,10	962 30,26	504 16,38 79,42 20,91	55 1,79 8,66 15,63	67 2,18 10,58 24,61	9 0,28 1,34 20,80	635 20,63
<i>Arrivent de différentes UG</i>	121 7,96 54,50 12,41	50 3,27 22,41 18,92	40 2,66 18,22 17,94	11 0,71 4,87 19,11	222 14,61	123 3,87 64,74 5,22	27 0,85 14,21 5,90	31 0,98 16,32 9,60	9 0,28 4,74 21,43	190 5,98	55 1,80 54,82 2,29	22 0,72 21,98 6,30	13 0,44 13,34 4,93	10 0,32 9,86 24,33	101 3,28
<i>Revenantes</i>	38 2,50 54,82 3,89	9 0,60 13,24 3,49	18 1,19 26,10 8,02	4 0,27 5,84 7,16	69 4,56	104 3,27 65,41 4,41	27 0,85 16,98 5,90	24 0,75 15,09 7,43	4 0,13 2,52 9,52	159 5,00	72 2,35 75,28 3,00	8 0,26 8,21 2,24	15 0,48 15,39 5,41	1 0,03 1,11 2,60	96 3,12
<i>Total</i>	976 64,14	263 17,30	226 14,84	57 3,72	1521 100,0	2356 74,11	458 14,41	323 10,16	42 1,32	3179 100,0	2413 78,37	352 11,43	273 8,87	41 1,33	3079 100,0

<i>Temps écoulé depuis la fin des études au moment de la conception (position dans le cycle de vie) et provenance des mères à la première enquête, pour un premier enfant de moins d'un an</i>									
<i>Effectif ou poids % en ligne % colonne</i>	<i>% du total % colonne</i>	<i>Provenance la première année</i>							
		<i>Étaient déjà dans le même logement</i>		<i>Arrivent de la même UG</i>		<i>Arrivent de différentes provenances</i>		<i>Total</i>	
<i>Études en cours, ou achevées depuis moins d'un an</i>		177 47,07	5,41 8,27	158 42,02	4,83 16,95	41 10,90	1,25 20,60	376	11,50
<i>Études achevées depuis un à quatre ans</i>		501 58,60	15,32 23,42	303 35,44	9,27 32,51	51 5,96	1,56 25,63	855	26,15
<i>Études achevées depuis cinq à neuf ans</i>		844 68,73	25,81 39,46	320 26,06	9,79 34,33	64 5,21	1,96 32,16	1228	37,55
<i>Études achevées depuis dix à quatorze ans</i>		409 74,91	12,51 19,12	112 20,51	3,43 12,02	25 4,58	0,76 12,56	546	16,70
<i>Études achevées depuis quinze ans et plus</i>		208 78,49	6,36 9,72	39 14,72	1,19 4,18	18 6,79	0,55 9,05	265	8,10
<i>Total</i>		2139	65,41	932	28,50	199	6,09	3270	100,00

<sup>113</sup>Cf. notes prises sur le tableau équivalent pour les enfants nés avant la première enquête dans l'aire.

<sup>114</sup>Y compris : cas où l'un des conjoints habite déjà le logement précédemment.

casenf	Départs sur l'ensemble de la séquence						Total
	restent jusqu'au bout	partent au bout d'1 an	Logem NR au bout d'1 an	partent au bout de 2 ans	Log NR au bout de 2 ans	Sép°obs au bout d'1 an	
Effectif ou poids Pourcentage du total Pourcentage en ligne Pourcentage colonne							
Études en cours, ou achevées depuis moins d'un an	167 5,11 44,41 9,12	76 2,32 20,21 17,00	47 1,44 12,50 13,86	38 1,16 10,11 11,73	38 1,16 10,11 15,32	10 0,31 2,66 12,35	376 11,50
Études achevées depuis un à quatre ans	426 13,03 49,82 23,27	145 4,43 16,96 32,44	98 3,00 11,46 28,91	90 2,75 10,53 27,78	68 2,08 7,95 27,42	28 0,86 3,27 34,57	855 26,15
Études achevées depuis cinq à neuf ans	734 22,45 59,77 40,09	150 4,59 12,21 33,56	120 3,67 9,77 35,40	117 3,58 9,53 36,11	86 2,63 7,00 34,68	21 0,64 1,71 25,93	1228 37,55
Études achevées depuis dix à quatorze ans	338 10,34 61,90 18,46	54 1,65 9,89 12,08	43 1,31 7,88 12,68	58 1,77 10,62 17,90	41 1,25 7,51 16,53	12 0,37 2,20 14,81	546 16,70
Études achevées depuis quinze ans et plus	166 5,08 62,64 9,07	22 0,67 8,30 4,92	31 0,95 11,70 9,14	21 0,64 7,92 6,48	15 0,46 5,66 6,05	10 0,31 3,77 12,35	265 8,10
Total	1831 55,99	447 13,67	339 10,37	324 9,91	248 7,58	81 2,48	3270 100,00

Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne	Moment où sont arrivées les femmes, en couple la 3 <sup>e</sup> année, pour un enfant né depuis 3 ans					Total
	déjà là avant	Arrivent de la même UG à partir de la 2 <sup>e</sup> année	Arrivent de la même UG la 3 <sup>e</sup> année	Arrivent de différentes UG à partir de la 2 <sup>e</sup> année	« Revenants »	
Études en cours, ou achevées depuis moins d'un an	167 5,16 45,38 9,12	73 2,26 19,84 14,01	101 3,12 27,45 16,61	16 0,49 4,35 14,95	11 0,34 2,99 6,55	368 11,38
Études achevées depuis un à quatre ans	426 13,17 52,21 23,27	137 4,23 16,79 26,30	189 5,84 23,16 31,09	32 0,99 3,92 29,91	32 0,99 3,92 19,05	816 25,22
Études achevées depuis cinq à neuf ans	734 22,69 58,16 40,09	213 6,58 16,88 40,88	209 6,46 16,56 34,38	37 1,14 2,93 34,58	69 2,13 5,47 41,07	1262 39,01
Études achevées depuis dix à quatorze ans	338 10,45 64,02 18,46	72 2,23 13,64 13,82	69 2,13 13,07 11,35	13 0,40 2,46 12,15	36 1,11 6,82 21,43	528 16,32
Études achevées depuis quinze ans et plus	166 5,13 63,60 9,07	26 0,80 9,96 4,99	40 1,24 15,33 6,58	9 0,28 3,45 8,41	20 0,62 7,66 11,90	261 8,07
Total	1831 56,60	521 16,11	608 18,79	107 3,31	168 5,19	3235 100,00

Effectif ou poids Pourcentage du total Pourcentage en ligne Pourcentage colonne	Temps écoulé depuis la fin des études au moment de la conception (position dans le cycle de vie) et provenance des mères à la troisième enquête, pour un premier enfant de moins d'un an			
	Provenance la troisième année d'enquête			Total
	Étaient déjà dans le même logement	Arrivent de la même unité géographique (UG) <sup>115</sup>	Arrivent de différentes provenances	
Études en cours, ou achevées depuis moins d'un an	166 5,76 44,74 9,01	162 5,62 43,67 19,22	43 1,49 11,59 21,83	371 12,87

<sup>115</sup>De la même commune ou du même arrondissement qu'actuellement, d'un même département (autre que celui du logement actuel) ou d'un même pays étranger.

## Annexes

<i>Temps écoulé depuis la fin des études au moment de la conception (position dans le cycle de vie) et provenance des mères à la troisième enquête, pour un premier enfant de moins d'un an</i>				
<i>Études achevées depuis un à quatre ans</i>	448	276	47	771
	15,54	9,58	1,63	26,75
	58,11	35,80	6,10	
<i>Études achevées depuis cinq à neuf ans</i>	24,32	32,74	23,86	
	712	285	59	1056
	24,71	9,89	2,05	36,64
<i>Études achevées depuis dix à quatorze ans</i>	67,42	26,99	5,59	
	38,65	33,81	29,95	
	358	94	33	485
<i>Études achevées depuis quinze ans et plus</i>	12,42	3,26	1,15	16,83
	73,81	19,38	6,80	
	19,44	11,15	16,75	
<i>Études achevées depuis quinze ans et plus</i>	158	26	15	199
	5,48	0,90	0,52	6,90
	79,40	13,07	7,54	
<i>Total</i>	8,58	3,08	7,61	
	1842	843	197	2882
	63,91	29,25	6,84	100,00

<i>Effectif ou poids % du total % en ligne % en colonne</i>	<i>Moment où sont arrivées les mères, en couple la 3<sup>e</sup> année, pour un premier enfant de moins d'un an à la troisième enquête</i>					<i>Total</i>
	<i>déjà là avant</i>	<i>Arrivent de la même UG à partir de la 2<sup>e</sup> année</i>	<i>Arrivent de la même UG la 3<sup>e</sup> année</i>	<i>Arrivent de différentes UG à partir de la 2<sup>e</sup> année</i>	<i>« Revenants »</i>	
<i>Études en cours, ou achevées depuis moins d'un an</i>	59	60	162	79	11	371
	2,05	2,08	5,62	2,74	0,38	12,87
	15,90	16,17	43,67	21,29	2,96	
	6,22	11,70	19,22	19,22	6,59	
<i>Études achevées depuis un à quatre ans</i>	199	159	276	101	36	771
	6,90	5,52	9,58	3,50	1,25	26,75
	25,81	20,62	35,80	13,10	4,67	
	20,99	30,99	32,74	24,57	21,56	
<i>Études achevées depuis cinq à neuf ans</i>	399	172	285	133	67	1056
	13,84	5,97	9,89	4,61	2,32	36,64
	37,78	16,29	26,99	12,59	6,34	
	42,09	33,53	33,81	32,36	40,12	
<i>Études achevées depuis dix à quatorze ans</i>	193	99	94	64	35	485
	6,70	3,44	3,26	2,22	1,21	16,83
	39,79	20,41	19,38	13,20	7,22	
	20,36	19,30	11,15	15,57	20,96	
<i>Études achevées depuis quinze ans et plus</i>	98	23	26	34	18	199
	3,40	0,80	0,90	1,18	0,62	6,90
	49,25	11,56	13,07	17,09	9,05	
	10,34	4,48	3,08	8,27	10,78	
<i>Total</i>	948	513	843	411	167	2882
	32,89	17,80	29,25	14,26	5,79	100,00

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la première enquête, et situations d'activité avant la naissance (un an avant la première enquête)</i>												
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>Stable Publi</i>	<i>Stable Privé</i>	<i>Non Salar</i>	<i>Empl oi</i>	<i>Préc Marg</i>	<i>Préc Marg</i>	<i>En Form</i>	<i>Au chô</i>	<i>Femm e au foyer</i>	<i>Autre s cas</i>	<i>Total</i>	
	<i>Temp s Comp l</i>	<i>Temp s Comp l</i>	<i>Temp s Comp l</i>	<i>Temp s Partie l</i>	<i>Temp s Comp l</i>	<i>Temp s Partie l</i>						
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	330	812	64	226	86	56	32	231	275	27	2139	
	10	25	2	6	3	2	0	7	8	1	65	
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	120	297	10	84	54	31	36	153	127	20	932	
	4	9	0	2	2	1	1	5	4	1	29	
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	23	44	5	13	15	4	21	33	29	12	199	
	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	6	
<i>Total</i>	12	5	22	4	3	6	7	4	8	9	2	4
	473	1153	79	323	155	91	89	417	431	59	3270	
	14	35	2	10	5	3	3	13	13	2	100	

<i>Déménagements intervenus pour les mères en couple enquêtées à partir de la première année de leur premier enfant et situations d'activité avant la naissance (un an avant la première enquête)</i>											
<i>Effectif % du total % ligne colonne</i>	<i>Stable Public Temps Compl</i>	<i>Stable Privé Temps Compl</i>	<i>Non Salar Temps Compl</i>	<i>Empl oi Stable Temps Partie</i>	<i>Préc Marg Temps Compl</i>	<i>Préc Marg Temps Partie</i>	<i>En Form ation</i>	<i>Au chôm age</i>	<i>Fem me au foyer</i>	<i>Autres cas</i>	<i>Total</i>
<i>restent jusqu'au bout</i>	270 8 15 57	685 21 37 59	52 2 3 66	190 6 10 59	82 3 4 53	58 2 3 64	41 1 2 46	200 6 11 48	228 7 12 53	25 1 1 42	1831 56
<i>partent au bout d'une année</i>	59 2 13 12	137 4 31 12	7 0 2 9	35 1 8 11	31 1 7 20	13 0 3 14	19 1 4 21	76 2 17 18	61 2 14 14	9 0 2 15	447 14
<i>Logement non réenquêté au bout d'un an</i>	40 1 12 8	115 4 34 10	6 0 2 8	29 1 9 9	13 0 4 8	6 0 2 7	11 0 3 12	54 1 16 13	56 2 17 13	9 0 3 15	339 10
<i>partent au bout de deux ans</i>	59 2 18 12	122 4 37 11	6 0 2 8	38 1 12 12	18 1 6 12	6 0 2 7	3 0 1 3	34 1 10 8	33 1 10 8	5 0 2 8	324 10
<i>Logement non réenquêté au bout de 2 ans</i>	35 1 14 7	76 2 31 7	7 0 3 9	23 1 9 7	8 0 3 5	6 0 2 7	11 0 4 12	34 1 14 8	39 1 16 9	9 0 4 15	248 8
<i>Séparations observables (au bout 1 à 2 ans)</i>	10 0 12 2	18 1 22 2	1 0 1 1	8 0 10 2	3 0 4 1	2 0 2 2	4 0 5 4	19 1 23 5	14 0 17 3	2 0 2 3	81 2
<i>Total</i>	473 14	1153 35	79 2	323 10	155 5	91 3	89 3	417 13	431 13	59 2	3270 100

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la troisième année de leur enfant) et situations d'activité (3<sup>e</sup> enquête)</i>											
<i>Effectif % du total % ligne colonne</i>	<i>Stable Public Temps Compl</i>	<i>Stable Privé Temps Compl</i>	<i>Non Salar Temps Compl</i>	<i>Empl oi Stable Temps Partie</i>	<i>Préc Marg Temps Compl</i>	<i>Préc Marg Temps Partie</i>	<i>En Form ation</i>	<i>Au chôm age</i>	<i>Fem me au foyer</i>	<i>Autres cas</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	241 7 13 57	498 15 27 61	57 1 3 61	347 11 19 65	62 2 3 53	61 2 3 63	9 0 0 47	194 6 11 47	335 10 18 49	27 1 1 50	1831 57
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	81 3 16 19	111 3 21 14	14 0 3 15	69 2 13 13	23 1 4 19	13 0 3 14	4 0 1 21	77 2 15 19	120 4 23 18	9 0 2 17	521 16
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	73 2 12 17	135 4 22 17	13 0 2 14	80 2 13 15	26 1 4 22	14 0 2 15	4 0 1 21	97 3 16 24	154 5 25 23	12 0 2 23	608 19
<i>Arrivent d'UG différentes</i>	5 0 5 1	29 1 27 4	2 0 2 2	9 0 8 2	3 0 3 3	2 0 2 2	1 0 1 5	25 1 23 6	30 1 28 4	1 0 1 2	107 3
<i>« Revenantes »<sup>116</sup></i>	20 1 12 5	40 1 24 5	7 0 4 8	33 1 20 6	4 0 2 3	3 0 2 3	1 0 1 5	17 1 10 4	39 1 23 6	4 0 2 8	168 5
<i>Total</i>	420 13	813 25	93 3	538 17	118 4	93 3	19 1	410 13	678 21	53 2	3235 100

<sup>116</sup>Enquêtées au moins un an après leur arrivée dans le logement.

## Annexes

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la première enquête, et situations d'activité après la naissance (un an avant la première enquête)</i>											
<i>Effectif % du total % ligne colonne</i>	<i>Stabl e Publi c Temp s Comp l</i>	<i>Stabl e Privé Temp s Comp l</i>	<i>Non Salar Temp s Comp l</i>	<i>Empl oi Stable Temp s Partie l</i>	<i>Préc Marg Temp s Comp l</i>	<i>Préc Marg Temp s Partie l</i>	<i>En Form ation</i>	<i>Au chôm age</i>	<i>Femm e au foyer</i>	<i>Autre s cas</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	297 9 14 70	698 21 33 72	60 2 3 76	299 9 14 76	56 2 3 56	27 1 1 49	16 0 1 47	298 9 14 53	364 11 17 59	24 1 1 67	2139 65
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	108 3 12 25	234 7 25 24	15 0 2 19	85 3 9 22	40 1 4 40	26 1 3 47	12 0 1 35	207 6 22 37	196 6 21 32	9 0 1 25	932 29
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	21 1 11 5	35 1 18 4	4 0 2 5	8 0 4 2	4 0 2 4	2 0 1 4	6 0 3 18	61 2 31 11	55 2 28 9	3 0 2 8	199 6
<i>Total</i>	426 13	967 30	79 2	392 12	100 3	55 2	34 1	566 17	615 19	36 1	3270 100

## Annexes

<i>Déménagements intervenus pour les mères en couple enquêtées à partir de la première année de leur premier enfant et situations d'activité après la naissance (un an avant la première enquête)</i>											
<i>Effectif % du total % ligne colonne</i>	<i>Stabl e Publi c Temp s Comp l</i>	<i>Stabl e Privé Temp s Comp l</i>	<i>Non Salar Temp s Comp l</i>	<i>Empl oi Stable Temp s Partie l</i>	<i>Préc Marg Temp s Comp l</i>	<i>Préc Marg Temp s Partie l</i>					<i>Total</i>
							<i>En Form ation</i>	<i>Au chôm age</i>	<i>Femm e au foyer</i>	<i>Autre s cas</i>	
<i>restent jusqu'au bout</i>	238 7 13 56	587 18 32 61	53 2 3 67	239 7 13 61	50 2 3 50	27 1 1 49	15 0 1 44	294 9 16 52	311 10 17 51	17 1 1 47	1831 56
<i>partent au bout d'une année</i>	50 2 11 12	119 4 27 12	8 0 2 10	46 1 10 12	19 1 4 19	13 0 3 24	8 0 2 24	85 3 19 15	93 3 21 15	6 0 1 17	447 14
<i>Logement non réenquêté au bout d'un an</i>	38 1 11 9	93 3 27 10	6 0 2 8	28 1 8 7	10 0 3 10	3 0 1 5	4 0 1 12	69 2 20 12	82 3 24 13	6 0 2 17	339 10
<i>partent au bout de deux ans</i>	57 2 18 13	96 3 30 10	5 0 2 6	42 1 13 11	9 0 3 9	4 0 1 7	1 0 0 3	54 2 17 10	54 2 17 9	2 0 1 6	324 10
<i>Logement non réenquêté au bout de 2 ans</i>	33 1 13 8	62 2 25 6	6 0 2 8	25 1 10 6	7 0 3 7	8 0 3 15	4 0 2 12	46 1 19 8	54 2 22 9	3 0 1 8	248 8
<i>Séparations observables (au bout 1 à 2 ans)</i>	10 0 12 2	10 0 12 1	1 0 1 1	12 0 15 3	5 0 6 5	0 0 0 0	2 0 2 6	18 1 22 3	21 1 26 3	2 0 2 6	81 2
<i>Total</i>	426 13	967 30	79 2	392 12	100 3	55 2	34 1	566 17	615 19	36 1	3270 100

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la première enquête, et qualification la plus ancienne renseignée</i>							
<i>Effectif % du total % ligne %colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseign</i>	<i>Agricultrice, Artisane(?) Commerçante Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes- sion Intermé- diaire</i>	<i>Ouvrière ou employée qualifiée</i>	<i>Ouvrière ou employée non qualifiée</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	114	56	186	485	727	571	2139
	3,49	1,71	5,69	14,83	22,23	17,46	65,41
	5,33	2,62	8,70	22,67	33,99	26,69	
	47,11	78,87	68,38	68,89	68,58	62,00	
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	94	13	71	187	280	287	932
	2,87	0,40	2,17	5,72	8,56	8,78	28,50
	10,09	1,39	7,62	20,06	30,04	30,79	
	38,84	18,31	26,10	26,56	26,42	31,16	
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	34	2	15	32	53	63	199
	1,04	0,06	0,46	0,98	1,62	1,93	6,09
	17,09	1,01	7,54	16,08	26,63	31,66	
	14,05	2,82	5,51	4,55	5,00	6,84	
<i>Total</i>	242	71	272	704	1060	921	3270
	7,40	2,17	8,32	21,53	32,42	28,17	100,00

<i>Déménagements intervenus pour les mères en couple enquêtées à partir de la première année de leur premier enfant et qualification la plus ancienne renseignée</i>							
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseign</i>	<i>Agricultrice, Artisane(?) Commerçante Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes- sion Intermé- diaire</i>	<i>Ouvrière ou employée qualifiée</i>	<i>Ouvrière ou employée non qualifiée</i>	<i>Total</i>
<i>restent jusqu'au bout</i>	103	45	140	410	623	510	1831
	3,15	1,38	4,28	12,54	19,05	15,60	55,99
	5,63	2,46	7,65	22,39	34,03	27,85	
	42,56	63,38	51,47	58,24	58,77	55,37	
<i>partent au bout d'une année</i>	52	8	38	94	140	115	447
	1,59	0,24	1,16	2,87	4,28	3,52	13,67
	11,63	1,79	8,50	21,03	31,32	25,73	
	21,49	11,27	13,97	13,35	13,21	12,49	
<i>Logement non réenquêté au bout d'un an</i>	49	7	29	70	94	90	339
	1,50	0,21	0,89	2,14	2,87	2,75	10,37
	14,45	2,06	8,55	20,65	27,73	26,55	
	20,25	9,86	10,66	9,94	8,87	9,77	
<i>partent au bout de deux ans</i>	12	5	39	62	107	99	324
	0,37	0,15	1,19	1,90	3,27	3,03	9,91
	3,70	1,54	12,04	19,14	33,02	30,56	
	4,96	7,04	14,34	8,81	10,09	10,75	
<i>Logement non réenquêté au bout de 2 ans</i>	18	4	20	53	74	79	248
	0,55	0,12	0,61	1,62	2,26	2,42	7,58
	7,26	1,61	8,06	21,37	29,84	31,85	
	7,44	5,63	7,35	7,53	6,98	8,58	
<i>Séparations observables (au bout 1 à 2 ans)</i>	8	2	6	15	22	28	81
	0,24	0,06	0,18	0,46	0,67	0,86	2,48
	9,88	2,47	7,41	18,52	27,16	34,57	
	3,31	2,82	2,21	2,13	2,08	3,04	
<i>Total</i>	242	71	272	704	1060	921	3270
	7,40	2,17	8,32	21,53	32,42	28,17	100,00



## Annexes

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la troisième année de leur enfant) et qualification la plus ancienne renseignée</i>							
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseig n</i>	<i>Agricultrice, Artisane(?) Commerçante Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes- sion Intermé- diaire</i>	<i>Ouvrière ou employée qualifiée</i>	<i>Ouvrière ou employée non qualifiée</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	103 3,18 5,63 44,78	45 1,39 2,46 56,25	140 4,33 7,65 55,12	410 12,67 22,39 61,56	623 19,26 34,03 55,92	510 15,77 27,85 57,24	1831 56,60
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	31 0,96 5,95 13,48	10 0,31 1,92 12,50	43 1,33 8,25 16,93	110 3,40 21,11 16,52	182 5,63 34,93 16,34	145 4,48 27,83 16,27	521 16,11
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	59 1,82 9,70 25,65	13 0,40 2,14 16,25	52 1,61 8,55 20,47	108 3,34 17,76 16,22	223 6,89 36,68 20,02	153 4,73 25,16 17,17	608 18,79
<i>Arrivent d'unités géographiques différentes</i>	18 0,56 16,82 7,83	4 0,12 3,74 5,00	6 0,19 5,61 2,36	8 0,25 7,48 1,20	30 0,93 28,04 2,69	41 1,27 38,32 4,60	107 3,31
<i>Revenantes : enquêtées au moins un an après arrivées</i>	19 0,59 11,31 8,26	8 0,25 4,76 10,00	13 0,40 7,74 5,12	30 0,93 17,86 4,50	56 1,73 33,33 5,03	42 1,30 25,00 4,71	168 5,19
<i>Total</i>	230 7,11	80 2,47	254 7,85	666 20,59	1114 34,44	891 27,54	3235 100,0 0

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la première enquête, et situation d'activité du conjoint après la naissance</i>					
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>indépendant ou salarié stable</i>	<i>précaire, formation ou transition</i>	<i>chômage</i>	<i>inactivité</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	1878 57,43 87,80 68,74	124 3,79 5,80 50,00	122 3,73 5,70 46,04	15 0,46 0,70 60,00	2139 65,41
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	723 22,11 77,58 26,46	96 2,94 10,30 38,71	107 3,27 11,48 40,38	6 0,18 0,64 24,00	932 28,50
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	131 4,01 65,83 4,80	28 0,86 14,07 11,29	36 1,10 18,09 13,58	4 0,12 2,01 16,00	199 6,09
<i>Total</i>	2732 83,55	248 7,58	265 8,10	25 0,76	3270 100,00



<i>Déménagements intervenus pour les mères en couple enquêtées à partir de la première année de leur premier enfant et situation d'activité du conjoint après la naissance</i>					
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>indépendant ou salarié stable</i>	<i>précaire, formation ou transition</i>	<i>chômage</i>	<i>inactivité</i>	
<i>restent jusqu'au bout</i>	1572 48,07 85,85 57,54	136 4,16 7,43 54,84	109 3,33 5,95 41,13	14 0,43 0,76 56,00	1831 55,99
<i>partent au bout d'une année</i>	365 11,16 81,66 13,36	41 1,25 9,17 16,53	40 1,22 8,95 15,09	1 0,03 0,22 4,00	447 13,67
<i>Logement non réenquêté au bout d'un an</i>	269 8,23 79,35 9,85	25 0,76 7,37 10,08	42 1,28 12,39 15,85	3 0,09 0,88 12,00	339 10,37
<i>partent au bout de deux ans</i>	287 8,78 88,58 10,51	15 0,46 4,63 6,05	20 0,61 6,17 7,55	2 0,06 0,62 8,00	324 9,91
<i>Logement non réenquêté au bout de 2 ans</i>	189 5,78 76,21 6,92	23 0,70 9,27 9,27	34 1,04 13,71 12,83	2 0,06 0,81 8,00	248 7,58
<i>Séparations observables (au bout 1 à 2 ans)</i>	50 1,53 61,73 1,83	8 0,24 9,88 3,23	20 0,61 24,69 7,55	3 0,09 3,70 12,00	81 2,48
<i>Total</i>	2732 83,55	248 7,58	265 8,10	25 0,76	3270 100,00

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la troisième année de leur enfant) et situation d'activité du conjoint à la troisième enquête</i>					
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>indépendant ou salarié stable</i>	<i>précaire, formation ou transition</i>	<i>chômage</i>	<i>inactivité</i>	
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	1608 49,71 87,82 57,80	86 2,66 4,70 50,00	121 3,74 6,61 48,02	16 0,49 0,87 55,17	1831 56,60
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	457 14,13 87,72 16,43	33 1,02 6,33 19,19	29 0,90 5,57 11,51	2 0,06 0,38 6,90	521 16,11
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	503 15,55 82,73 18,08	31 0,96 5,10 18,02	69 2,13 11,35 27,38	5 0,15 0,82 17,24	608 18,79
<i>Arrivent d'unités géographiques différentes</i>	75 2,32 70,09 2,70	14 0,43 13,08 8,14	15 0,46 14,02 5,95	3 0,09 2,80 10,34	107 3,31
<i>Revenantes : enquêtées au moins un an après arrivées</i>	139 4,30 82,74 5,00	8 0,25 4,76 4,65	18 0,56 10,71 7,14	3 0,09 1,79 10,34	168 5,19
<i>Total</i>	2782 86,00	172 5,32	252 7,79	29 0,90	3235 100,00

## Annexes

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la première enquête, et qualification (la plus ancienne connue) du conjoint après la naissance</i>								
<i>Effectif % du total % ligne %colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseig n</i>	<i>Agriculteur, Artisan Commerçant Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes -sion Interm é- diaire</i>	<i>Employé qualifié</i>	<i>Ouvrie r qualifié</i>	<i>Non qualifié</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	6 0,18 0,28 26,09	171 5,23 7,99 73,71	325 9,94 15,19 67,01	468 14,31 21,88 71,23	210 6,42 9,82 64,42	638 19,51 29,83 66,05	321 9,82 15,01 55,25	2139 65,41
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	10 0,31 1,07 43,48	50 1,53 5,36 21,55	137 4,19 14,70 28,25	158 4,83 16,95 24,05	94 2,87 10,09 28,83	278 8,50 29,83 28,78	205 6,27 22,00 35,28	932 28,50
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	7 0,21 3,52 30,43	11 0,34 5,53 4,74	23 0,70 11,56 4,74	31 0,95 15,58 4,72	22 0,67 11,06 6,75	50 1,53 25,13 5,18	55 1,68 27,64 9,47	199 6,09
<i>Total</i>	23 0,70	232 7,09	485 14,83	657 20,09	326 9,97	966 29,54	581 17,77	3270 100,0 0

<i>Déménagements intervenus pour les mères en couple enquêtées à partir de la première année de leur premier enfant et qualification (la plus ancienne connue) du conjoint</i>								
<i>Effectif % du total % ligne %colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseig n</i>	<i>Agriculteur, Artisan Commerçant Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes -sion Interm é- diaire</i>	<i>Employé qualifié</i>	<i>Ouvrie r qualifié</i>	<i>Non qualifié</i>	<i>Total</i>
<i>restent jusqu'au bout</i>	4 0,12 0,22 17,39	161 4,92 8,79 69,40	257 7,86 14,04 52,99	368 11,25 20,10 56,01	169 5,17 9,23 51,84	323 9,88 17,64 55,59	549 16,79 29,98 56,83	1831 55,99
<i>partent au bout d'une année</i>	7 0,21 1,57 30,43	25 0,76 5,59 10,78	82 2,51 18,34 16,91	91 2,78 20,36 13,85	44 1,35 9,84 13,50	74 2,26 16,55 12,74	124 3,79 27,74 12,84	447 13,67
<i>Logement non réenquêté au bout d'un an</i>	5 0,15 1,47 21,74	14 0,43 4,13 6,03	57 1,74 16,81 11,75	65 1,99 19,17 9,89	34 1,04 10,03 10,43	72 2,20 21,24 12,39	92 2,81 27,14 9,52	339 10,37
<i>partent au bout de deux ans</i>	2 0,06 0,62 8,70	12 0,37 3,70 5,17	46 1,41 14,20 9,48	81 2,48 25,00 12,33	40 1,22 12,35 12,27	48 1,47 14,81 8,26	95 2,91 29,32 9,83	324 9,91
<i>Logement non réenquêté au bout de 2 ans</i>	4 0,12 1,61 17,39	16 0,49 6,45 6,90	37 1,13 14,92 7,63	39 1,19 15,73 5,94	30 0,92 12,10 9,20	42 1,28 16,94 7,23	80 2,45 32,26 8,28	248 7,58
<i>Séparations observables (au bout 1 à 2 ans)</i>	1 0,03 1,23 4,35	4 0,12 4,94 1,72	6 0,18 7,41 1,24	13 0,40 16,05 1,98	9 0,28 11,11 2,76	22 0,67 27,16 3,79	26 0,80 32,10 2,69	81 2,48
<i>Total</i>	23 0,70	232 7,09	485 14,83	657 20,09	326 9,97	581 17,77	966 29,54	3270 100,0 0

Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3 <sup>e</sup> enquête (dans la troisième année de leur enfant) et qualification (la plus ancienne connue) du conjoint								
Effectif % du total % ligne % colonne	Sans objet ou non renseign	Agriculteur, Artisan Commerçant Chef d'entreprise	Cadre	Profes- sion Intermé- -diaire	Employé qualifié	Ouvrier qualifié	Non qualifié	Total
Étaient déjà dans le même logement	4 0,12 0,22 28,57	161 4,98 8,79 68,22	257 7,94 14,04 53,21	368 11,38 20,10 58,51	169 5,22 9,23 49,27	323 9,98 17,64 56,57	549 16,97 29,98 57,25	1831 56,60
Arrivent de la même UG à la 2 <sup>e</sup> enquête	3 0,09 1,42 21,43	13 0,40 6,16 5,51	24 0,74 11,37 4,97	32 0,99 15,17 5,09	17 0,53 8,06 4,96	65 2,01 30,81 11,38	57 1,76 27,01 5,94	211 6,52
Arrivent de la même UG à la 3 <sup>e</sup> enquête	0 0,00 0,00 0,00	16 0,49 9,52 6,78	25 0,77 14,88 5,18	33 1,02 19,64 5,25	21 0,65 12,50 6,12	21 0,65 12,50 3,68	52 1,61 30,95 5,42	168 5,19
Arrivent d'unités géographiques différentes à la 2 <sup>e</sup> enquête	3 0,09 2,80 21,43	6 0,19 5,61 2,54	11 0,34 10,28 2,28	13 0,40 12,15 2,07	14 0,43 13,08 4,08	31 0,96 28,97 5,43	29 0,90 27,10 3,02	107 3,31
Revenantes : enquêtées au moins un an après arrivées	5 0,15 0,82 35,71	33 1,02 5,43 13,98	95 2,94 15,63 19,67	116 3,59 19,08 18,44	79 2,44 12,99 23,03	102 3,15 16,78 17,86	178 5,50 29,28 18,56	608 18,79
Total	14 0,43	236 7,30	483 14,93	629 19,44	343 10,60	571 17,65	959 29,64	3235 100,00

Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la troisième enquête, et situations d'activité avant la naissance (au moment de la deuxième enquête)											
Effectif % du total % ligne % colonne	Stable Public Temps Compl	Stable Privé Temps Compl	Non Salar Temps Compl	Emploi Stable Temps Partiel	Préc Marg Temps Compl	Préc Marg Temps Partiel	En Forma tion	Au chôma ge	Femm e au foyer	Autres cas	Total
Étaient déjà dans le même logement	322 11,17 17,48 71,88	705 24,46 38,27 70,71	52 1,80 2,82 74,29	215 7,46 11,67 65,15	81 2,81 4,40 50,94	49 1,70 2,66 63,64	28 0,97 1,52 35,44	241 8,36 13,08 59,07	133 4,61 7,22 48,90	16 0,56 0,87 38,10	1842 63,91
Arrivent de la même unité géographique	101 3,50 11,98 22,54	240 8,33 28,47 24,07	15 0,52 1,78 21,43	99 3,44 11,74 30,00	62 2,15 7,35 38,99	24 0,83 2,85 31,17	41 1,42 4,86 51,90	133 4,61 15,78 32,60	116 4,02 13,76 42,65	12 0,42 1,42 28,57	843 29,25
Arrivent de différentes provenances	25 0,87 12,69 5,58	52 1,80 26,40 5,22	3 0,10 1,52 4,29	16 0,56 8,12 4,85	16 0,56 8,12 10,06	4 0,14 2,03 5,19	10 0,35 5,08 12,66	34 1,18 17,26 8,33	23 0,80 11,68 8,46	14 0,49 7,11 33,33	197 6,84
Total	448 15,54	997 34,59	70 2,43	330 11,45	159 5,52	77 2,67	79 2,74	408 14,16	272 9,44	42 1,46	2882 100,00

Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la troisième enquête, et situations d'activité après la naissance (au moment de la 3 <sup>e</sup> enquête)											
Effectif % du total % ligne % colonne	Stable Public Temps Compl	Stable Privé Temps Compl	Non Salar Temps Compl	Emploi Stable Temps Partiel	Préc Marg Temps Compl	Préc Marg Temps Partiel	En Forma tion	Au chôma ge	Femme au foyer	Autres cas	Total
Étaient déjà dans le même logement	294 10,20 15,96 72,95	605 20,99 32,84 71,68	48 1,67 2,61 71,64	275 9,54 14,93 68,58	44 1,53 2,39 52,38	32 1,11 1,74 57,14	13 0,45 0,71 41,94	233 8,08 12,65 50,22	278 9,65 15,09 56,05	20 0,69 1,09 55,56	1842 63,91
Arrivent de la même unité géographique	86 2,98 10,20 21,34	194 6,73 23,01 22,99	15 0,52 1,78 22,39	108 3,75 12,81 26,93	36 1,25 4,27 42,86	22 0,76 2,61 39,29	14 0,49 1,66 45,16	193 6,70 22,89 41,59	163 5,66 19,34 32,86	12 0,42 1,42 33,33	843 29,25
Arrivent de différentes provenances	23 0,80 11,68 5,71	45 1,56 22,84 5,33	4 0,14 2,03 5,97	18 0,62 9,14 4,49	4 0,14 2,03 4,76	2 0,07 1,02 3,57	4 0,14 2,03 12,90	38 1,32 19,29 8,19	55 1,91 27,92 11,09	4 0,14 2,03 11,11	197 6,84
Total	403 13,98	844 29,29	67 2,32	401 13,91	84 2,91	56 1,94	31 1,08	464 16,10	496 17,21	36 1,25	2882 100,00

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la troisième enquête, au moment de la naissance de leur premier enfant, et dernière qualification renseignée</i>							
<i>Effectif % du total % ligne %colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseign</i>	<i>Agricultrice, Artisane(?) Commerçante Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes- sion Intermé- diaire</i>	<i>Ouvrière ou employée qualifiée</i>	<i>Ouvrière ou employée non qualifiée</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	88	43	156	409	646	500	1842
	3,05	1,49	5,41	14,19	22,41	17,35	63,91
	4,78	2,33	8,47	22,20	35,07	27,14	
	33,72	74,14	68,72	68,74	68,58	62,58	
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	129	11	60	157	244	242	843
	4,48	0,38	2,08	5,45	8,47	8,40	29,25
	15,30	1,30	7,12	18,62	28,94	28,71	
	49,43	18,97	26,43	26,39	25,90	30,29	
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	44	4	11	29	52	57	197
	1,53	0,14	0,38	1,01	1,80	1,98	6,84
	22,34	2,03	5,58	14,72	26,40	28,93	
	16,86	6,90	4,85	4,87	5,52	7,13	
<i>Total</i>	261	58	227	595	942	799	2882
	9,06	2,01	7,88	20,65	32,69	27,72	100,00

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la troisième enquête, au moment de la naissance de leur premier enfant, et situation d'activité du conjoint après la naissance (à la 3<sup>e</sup> enquête)</i>					
<i>Effectif % du total % ligne %colonne</i>	<i>indépendant ou salaire stable</i>	<i>précaire, formation ou transition</i>	<i>chômage</i>	<i>inactivité</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	1603	119	110	10	1842
	55,62	4,13	3,82	0,35	63,91
	87,02	6,46	5,97	0,54	
	66,68	50,42	48,25	71,43	
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	657	97	86	3	843
	22,80	3,37	2,98	0,10	29,25
	77,94	11,51	10,20	0,36	
	27,33	41,10	37,72	21,43	
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	144	20	32	1	197
	5,00	0,69	1,11	0,03	6,84
	73,10	10,15	16,24	0,51	
	5,99	8,47	14,04	7,14	
<i>Total</i>	2404	236	228	14	2882
	83,41	8,19	7,91	0,49	100,00

<i>Emménagements intervenus pour les mères en couple, avant la première enquête, et qualification du conjoint (la dernière renseignée avant la naissance)</i>								
<i>Effectif % du total % ligne %colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseign n</i>	<i>Agriculteur, Artisan Commerçant Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes- sion Intermé- diaire</i>	<i>Employé qualifié</i>	<i>Ouvrie r qualifié</i>	<i>Non qualifié</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	16	126	247	392	218	307	536	1842
	0,56	4,37	8,57	13,60	7,56	10,65	18,60	63,91
	0,87	6,84	13,41	21,28	11,83	16,67	29,10	
	13,11	71,19	67,12	67,35	67,91	60,31	66,75	
<i>Arrivent de la même unité géographique</i>	88	34	99	155	85	158	224	843
	3,05	1,18	3,44	5,38	2,95	5,48	7,77	29,25
	10,44	4,03	11,74	18,39	10,08	18,74	26,57	
	72,13	19,21	26,90	26,63	26,48	31,04	27,90	
<i>Arrivent de différentes provenances</i>	18	17	22	35	18	44	43	197
	0,62	0,59	0,76	1,21	0,62	1,53	1,49	6,84
	9,14	8,63	11,17	17,77	9,14	22,34	21,83	
	14,75	9,60	5,98	6,01	5,61	8,64	5,35	
<i>Total</i>	122	177	368	582	321	509	803	2882
	4,23	6,14	12,77	20,19	11,14	17,66	27,86	100,00

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la première année de leur enfant) et situations d'activité avant la naissance (au moment de la deuxième enquête)</i>											
<i>Effectif % du total % ligne colonne</i>	<i>Stable Public Temps Compl</i>	<i>Stable Privé Temps Compl</i>	<i>Non Salar Temps Compl</i>	<i>Emploi Stable Temps Partiel</i>	<i>Préc Marg Temps Compl</i>	<i>Préc Marg Temps Partiel</i>	<i>En Formation</i>	<i>Au chômage</i>	<i>Femme au foyer</i>	<i>Autres cas</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	183 6,35 19,30 40,85	378 13,12 39,87 37,91	24 0,83 2,53 34,29	116 4,02 12,24 35,15	40 1,39 4,22 25,16	25 0,87 2,64 32,47	7 0,24 0,74 8,86	116 4,02 12,24 28,43	54 1,87 5,70 19,85	5 0,17 0,53 11,90	948 32,89
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	23 0,80 13,77 5,13	73 2,53 43,71 7,32	6 0,21 3,59 8,57	16 0,56 9,58 4,85	3 0,10 1,80 1,89	2 0,07 1,20 2,60	2 0,07 1,20 2,53	17 0,59 10,18 4,17	23 0,80 13,77 8,46	2 0,07 1,20 4,76	167 5,79
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	82 2,85 15,98 18,30	194 6,73 37,82 19,46	16 0,56 3,12 22,86	62 2,15 12,09 18,79	29 1,01 5,65 18,24	17 0,59 3,31 22,08	9 0,31 1,75 11,39	70 2,43 13,65 17,16	29 1,01 5,65 10,66	5 0,17 0,97 11,90	513 17,80
<i>Arrivent d'UG différentes</i>	59 2,05 14,36 13,17	112 3,89 27,25 11,23	9 0,31 2,19 12,86	37 1,28 9,00 11,21	25 0,87 6,08 15,72	9 0,31 2,19 11,69	20 0,69 4,87 25,32	72 2,50 17,52 17,65	50 1,73 12,17 18,38	18 0,62 4,38 42,86	411 14,26
<i>« Revenantes »<sup>117</sup></i>	101 3,50 11,98 22,54	240 8,33 28,47 24,07	15 0,52 1,78 21,43	99 3,44 11,74 30,00	62 2,15 7,35 38,99	24 0,83 2,85 31,17	41 1,42 4,86 51,90	133 4,61 15,78 32,60	116 4,02 13,76 42,65	12 0,42 1,42 28,57	843 29,25
<i>Total</i>	448 15,54	997 34,59	70 2,43	330 11,45	159 5,52	77 2,67	79 2,74	408 14,16	272 9,44	42 1,46	2882 100,00

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la première année de leur enfant) et situations d'activité (3<sup>e</sup> enquête)</i>											
<i>Effectif % du total % ligne colonne</i>	<i>Stable Public Temps Compl</i>	<i>Stable Privé Temps Compl</i>	<i>Non Salar Temps Compl</i>	<i>Emploi Stable Temps Partiel</i>	<i>Préc Marg Temps Compl</i>	<i>Préc Marg Temps Partiel</i>	<i>En Formation</i>	<i>Au chômage</i>	<i>Femme au foyer</i>	<i>Autres cas</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	167 5,79 17,62 41,44	320 11,10 33,76 37,91	22 0,76 2,32 32,84	152 5,27 16,03 37,91	18 0,62 1,90 21,43	17 0,59 1,79 30,36	4 0,14 0,42 12,90	110 3,82 11,60 23,71	126 4,37 13,29 25,40	12 0,42 1,27 33,33	948 32,89
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	24 0,83 14,37 5,96	63 2,19 37,72 7,46	6 0,21 3,59 8,96	26 0,90 15,57 6,48	4 0,14 2,40 4,76	3 0,10 1,80 5,36	1 0,03 0,60 3,23	8 0,28 4,79 1,72	31 1,08 18,56 6,25	1 0,03 0,60 2,78	167 5,79
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	75 2,60 14,62 18,61	167 5,79 32,55 19,79	14 0,49 2,73 20,90	74 2,57 14,42 18,45	16 0,56 3,12 19,05	9 0,31 1,75 16,07	2 0,07 0,39 6,45	79 2,74 15,40 17,03	75 2,60 14,62 15,12	2 0,07 0,39 5,56	513 17,80
<i>Arrivent d'UG différentes</i>	51 1,77 12,41 12,66	100 3,47 24,33 11,85	10 0,35 2,43 14,93	41 1,42 9,98 10,22	10 0,35 2,43 11,90	5 0,17 1,22 8,93	10 0,35 2,43 32,26	74 2,57 18,00 15,95	101 3,50 24,57 20,36	9 0,31 2,19 25,00	411 14,26
<i>« Revenantes »<sup>118</sup></i>	86 2,98 10,20 21,34	194 6,73 23,01 22,99	15 0,52 1,78 22,39	108 3,75 12,81 26,93	36 1,25 4,27 42,86	22 0,76 2,61 39,29	14 0,49 1,66 45,16	193 6,70 22,89 41,59	163 5,66 19,34 32,86	12 0,42 1,42 33,33	843 29,25
<i>Total</i>	403 13,98	844 29,29	67 2,32	401 13,91	84 2,91	56 1,94	31 1,08	464 16,10	496 17,21	36 1,25	2882 100,00

<sup>117</sup>Enquêtées au moins un an après leur arrivée dans le logement.<sup>118</sup>Enquêtées au moins un an après leur arrivée dans le logement.

## Annexes

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la première année de leur enfant) et dernière qualification renseignée</i>							
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseig n</i>	<i>Agricultrice, Artisane(?) Commerçante Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes- sion Intermé- diaire</i>	<i>Ouvrière ou employée qualifiée</i>	<i>Ouvrière ou employée non qualifiée</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	29 1,01 3,06 11,11	25 0,87 2,64 43,10	74 2,57 7,81 32,60	215 7,46 22,68 36,13	358 12,42 37,76 38,00	247 8,57 26,05 30,91	948 32,89
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	13 0,45 7,78 4,98	2 0,07 1,20 3,45	16 0,56 9,58 7,05	37 1,28 22,16 6,22	59 2,05 35,33 6,26	40 1,39 23,95 5,01	167 5,79
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	22 0,76 4,29 8,43	11 0,38 2,14 18,97	47 1,63 9,16 20,70	114 3,96 22,22 19,16	160 5,55 31,19 16,99	159 5,52 30,99 19,90	513 17,80
<i>Arrivent d'unités géographiques différentes</i>	68 2,36 16,55 26,05	9 0,31 2,19 15,52	30 1,04 7,30 13,22	72 2,50 17,52 12,10	121 4,20 29,44 12,85	111 3,85 27,01 13,89	411 14,26
<i>Revenantes : enquêtées au moins un an après arrivées</i>	129 4,48 15,30 49,43	11 0,38 1,30 18,97	60 2,08 7,12 26,43	157 5,45 18,62 26,39	244 8,47 28,94 25,90	242 8,40 28,71 30,29	843 29,25
<i>Total</i>	261 9,06	58 2,01	227 7,88	595 20,65	942 32,69	799 27,72	2882 100,0 0

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la première année de leur enfant) et situation d'activité du conjoint après la naissance</i>					
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>indépendant ou salarié stable</i>	<i>précaire, formation ou transition</i>	<i>chômage</i>	<i>inactivité</i>	
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	863 29,94 91,03 35,90	42 1,46 4,43 17,80	39 1,35 4,11 17,11	4 0,14 0,42 28,57	948 32,89
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	142 4,93 85,03 5,91	11 0,38 6,59 4,66	13 0,45 7,78 5,70	1 0,03 0,60 7,14	167 5,79
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	426 14,78 83,04 17,72	44 1,53 8,58 18,64	41 1,42 7,99 17,98	2 0,07 0,39 14,29	513 17,80
<i>Arrivent d'unités géographiques différentes</i>	316 10,96 76,89 13,14	42 1,46 10,22 17,80	49 1,70 11,92 21,49	4 0,14 0,97 28,57	411 14,26
<i>Revenantes : enquêtées au moins un an après arrivées</i>	657 22,80 77,94 27,33	97 3,37 11,51 41,10	86 2,98 10,20 37,72	3 0,10 0,36 21,43	843 29,25
<i>Total</i>	2404 83,41	236 8,19	228 7,91	14 0,49	2882 100,00



## Annexes

<i>Emménagements intervenus depuis 2 ans pour les mères en couple interrogées à la 3<sup>e</sup> enquête (dans la première année de leur enfant) et qualification du conjoint (la dernière renseignée avant la naissance)</i>								
<i>Effectif % du total % ligne % colonne</i>	<i>Sans objet ou non renseig n</i>	<i>Agriculteur, Artisan Commerçant Chef d'entreprise</i>	<i>Cadre</i>	<i>Profes -sion Interm é- diaire</i>	<i>Employé qualifié</i>	<i>Ouvrie r qualifié</i>	<i>Non qualifié</i>	<i>Total</i>
<i>Étaient déjà dans le même logement</i>	3 0,10 0,32 2,46	73 2,53 7,70 41,24	129 4,48 13,61 35,05	212 7,36 22,36 36,43	113 3,92 11,92 35,20	136 4,72 14,35 26,72	282 9,78 29,75 35,12	948 32,89
<i>Arrivent de la même UG à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	7 0,24 4,19 5,74	12 0,42 7,19 6,78	27 0,94 16,17 7,34	41 1,42 24,55 7,04	16 0,56 9,58 4,98	24 0,83 14,37 4,72	40 1,39 23,95 4,98	167 5,79
<i>Arrivent de la même UG à la 3<sup>e</sup> enquête</i>	3 0,10 0,58 2,46	21 0,73 4,09 11,86	65 2,26 12,67 17,66	105 3,64 20,47 18,04	56 1,94 10,92 17,45	108 3,75 21,05 21,22	155 5,38 30,21 19,30	513 17,80
<i>Arrivent d'unités géographiques différentes à la 2<sup>e</sup> enquête</i>	21 0,73 5,11 17,21	37 1,28 9,00 20,90	48 1,67 11,68 13,04	69 2,39 16,79 11,86	51 1,77 12,41 15,89	83 2,88 20,19 16,31	102 3,54 24,82 12,70	411 14,26
<i>Revenantes : enquêtées au moins un an après arrivées</i>	88 3,05 10,44 72,13	34 1,18 4,03 19,21	99 3,44 11,74 26,90	155 5,38 18,39 26,63	85 2,95 10,08 26,48	158 5,48 18,74 31,04	224 7,77 26,57 27,90	843 29,25
<i>Total</i>	122 4,23	177 6,14	368 12,77	582 20,19	321 11,14	509 17,66	803 27,86	2882 100,0 0

## Table des documents

### Tableaux

Tableau 1. Situation d'activité des femmes en couple à la première enquête par rapport à la situation un an avant, selon la venue ou non d'un enfant, premier né ou puîné.....	115
Tableau 2. Analyse de l'attrition observable pour un enfant né avant la première enquête.....	121
Tableau 3. Analyse de l'attrition pour un enfant né entre première et deuxième enquête.....	122
Tableau 4. Analyse de l'attrition pour un enfant né entre deuxième et troisième enquête.....	123
Tableau 5. Origine sociale et géographique des jeunes mères et niveau d'étude atteint au moment de la naissance du premier enfant, temps écoulé entre la fin des études et la conception.....	131
Tableau 6. Analyse de la déclaration « au foyer » avant la naissance du premier enfant, pour les jeunes mères se déclarant au foyer après son arrivée.....	143
Tableau 7. Arrêts de travail antérieurs à la naissance du premier enfant....	149
Tableau 8. Arrêts de travail postérieurs à la naissance du premier enfant..	151
Tableau 9. Reprises du travail après la naissance du premier enfant.....	153

### Graphiques

Graphique 1. Schéma autocentré de l'espace « urbain » proche de Fontcretz.....	11
Graphique 2. Photographie d'une des lignes de crête qui se sont peuplées depuis les années 1970. ....	13
Graphique 3. carte des altimétrie de la commune.....	14
Graphique 4. Photographie du plan d'occupation des sols (POS).....	14
Graphique 5. Arbre généalogique.....	17
Graphique 6. Schéma séquentiel des maisonnées de prise en charge de Colin.....	17
Graphique 7. Comparaison des situations d'activités rencontrées sur trois ans, pour les tranches d'âges regroupant au moins 99% des femmes venant d'avoir leur premier enfant : en l'absence d'enfant, après la naissance d'un enfant et après celle d'un enfant puîné.....	112
Graphique 8. Comparaison des situations d'activités rencontrées sur trois ans pour les tranches d'âges regroupant au moins 90% des femmes venant	



d'avoir leur premier enfant : en l'absence d'enfant, après sa naissance et après celle d'un enfant puîné.....	112
Graphique 9. Situations d'activité des mères en couples par rapport à la naissance d'un premier enfant.....	114
Graphique 10. Situations d'activité un an auparavant pour les femmes en couple à la première enquête par rapport à l'arrivée d'un premier enfant. .	114
Graphique 11. Situations mensuelles d'activité des femmes en couple par rapport à la survenue d'un premier enfant depuis moins d'une année.....	115

## Notes

Note 1. La topographie comme dispositif hygiéniste.....	12
Note 2. Statut matrimonial : différence d'une vague à l'autre.....	116
Note 3. « Effet de grappes » et usages de l'échantillon aréolaire .....	117

## Extraits d'entretiens

Extrait 1 : L'édition enfant.....	18
Extrait 2 : « assez jeune pour suivre ».....	19
Extrait 3 : une maman de remplacement.....	19
Extrait 4 : « c'est là que le gamin va vivre toute la journée ».....	20
Extrait 5 : « c'était mieux qu'on ne vive plus ensemble ».....	21
Extrait 6 : « ils se sont vus quand même ».....	23
Extrait 7 : « il faut que je tienne ».....	24
Extrait 8 : « j'ai tendance à tout contrôler ».....	24
Extrait 9 : Odile : « se lancer ».....	25
Extrait 10 : à propos de la maison.....	25
Extrait 11 : Suzanne (extrait1) : repères géographiques.....	29
Extrait 12 : Extrait 2 de l'entretien avec Suzanne.....	31
Extrait 13 : Fin de l'entretien avec Suzanne.....	39
Extrait 14 : Nadine et le van de son père.....	51
Extrait 15 : Nadine : « la femme des bois ».....	51
Extrait 16 : Nadine : « c'était la moins chère ».....	52
Extrait 17 : Nadine : « j'ai l'impression de rentrer dans une prison ».....	52
Extrait 18 : Nadine : « j'ai été bien entourée ».....	53
Extrait 19 : Nadine : « tout le monde y passait ».....	53
Extrait 20 : Nadine : « ce n'était pas du tout pareil ».....	53
Extrait 21 : Nadine : « c'est pour faire la soupe pour Deborah ».....	55
Extrait 22 : Nadine : le recyclage des crayons.....	56
Extrait 23 : Nadine : « les mains dans les poches ».....	56

Extrait 24 : Nadine : « j'ai horreur des gens qui s'en vont ».....	56
Extrait 25 : Caroline : « repartir travailler ».....	58
Extrait 26 : L'entrée en crèche de Perrine.....	58
Extrait 27 : Franck : « on fait beaucoup de jeux, dans cette structure ».....	59
Extrait 28 : Franck : « on ne brillait pas ».....	60
Extrait 29 : Franck :« comme un couillon ».....	60
Extrait 30 : Franck : « je regrette toujours ».....	60
Extrait 31 : Brigitte : « au moins un CDI [...] avant 25 ans ».....	92
Extrait 32 : Sébastien :des horaires lourds.....	93
Extrait 33 : Brigitte : âge et relation entre générations.....	95
Extrait 34 : Brigitte : logement, budget, et belle-famille.....	97